Nica Frédericq.

COURS CLASSIQUE

DE

GÉOGRAPHIE

PAR

L. DUSSIEUX
Professeur honoraire à l'École militaire de Saint-Cyr
Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique

---

CLASSE DE TROISIÈME

Description particulière de l'Europe

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE
ANCIENNE MAISON PERISSE FRÈRES DE PARIS
LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS
RUE BONAPARTE, 90

COURS CLASSIQUE

DE

GÉOGRAPHIE

CLASSE DE TROISIÈME

456

F. AUREAU. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

COURS CLASSIQUE

DE

GÉOGRAPHIE

PAR

L. DUSSIEUX

Professeur honoraire à l'école militaire de Saint-Cyr,
chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique.

CLASSE DE TROISIÈME

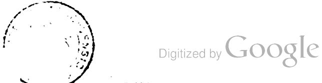
DESCRIPTION PARTICULIÈRE DE L'EUROPE

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE
Ancienne maison Perisse frères de Paris
LECOFFRE FILS ET CIE, SUCCESSEURS
90, RUE BONAPARTE, 90

1871



PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

POUR

LA CLASSE DE TROISIÈME

DESCRIPTION PARTICULIÈRE DE L'EUROPE

Géographie de l'Europe; limites; mers et golfes; isthmes et détroits; îles et presqu'îles principales.

Grandes chaînes de montagnes; volcans; ligne de partage des eaux; principaux fleuves et lacs.

Population de l'Europe; races, langues, religions.

Divisions politiques : France et Grande-Bretagne; principales divisions administratives; grandes villes d'industrie et de commerce; population, religion, gouvernement. — Importance militaire et commerciale des possessions extérieures ou coloniales.

Belgique, Pays-Bas et états Scandinaves : villes importantes d'industrie et de commerce; population, religion, gouvernement. — Possessions hors de l'Europe.

Confédération Germanique, Prusse et Autriche : grandes divisions; capitales, principales villes d'industrie et de commerce; population, religion, gouvernement. — Provinces de la Prusse et de l'Autriche qui font partie de la confédération Germanique.

Confédération Helvétique et Italie : divisions principales; villes importantes; population, religion, gouvernement.

Espagne et Portugal : principales villes ; population, religion, gouvernement. — Possessions hors de l'Europe.

Turquie et Grèce : principales villes ; religion, gouvernement. — Peuples différents compris dans l'empire ottoman ; possessions hors de l'Europe.

Russie et Pologne : principales villes ; religion, gouvernement. — Peuples différents compris dans l'empire russe ; possessions hors de l'Europe.

COURS CLASSIQUE

DE

GÉOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'EUROPE

§ **1. Situation.** — L'Europe est une grande presqu'île qui se rattache à l'Asie par un isthme large et couvert par les monts Ourals. Elle est située à l'Ouest de l'Asie, au Nord de l'Afrique, dont elle est séparée par la Méditerranée, et à 5,000 kilomètres de l'Amérique, dont elle est séparée par l'océan Atlantique.

Sa plus grande longueur, de l'embouchure de la Kara, au Nord-Est, jusqu'au cap Saint-Vincent, au Sud-Ouest, est de 5,400 kilomètres. Sa plus grande largeur, entre le cap Nord, en Laponie, et le cap Matapan, en Morée, est de 4,000 kilomètres. On évalue la superficie de l'Europe à 9 millions et demi de kilomètres carrés.

§ **2. Limites.** — L'Europe est bornée : au Nord, depuis l'embouchure de la Kara jusqu'au golfe Occidental, par l'océan Glacial boréal ; — à l'Ouest, depuis le golfe Occidental jusqu'au détroit de Gibraltar, par l'océan Atlan-

tique; — au Sud: 1° depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à celui des Dardanelles, par la Méditerranée; 2° depuis le détroit des Dardanelles jusqu'à celui d'Iénikaleh, par la mer de Marmara, le canal de Constantinople et la mer Noire; 3° depuis le détroit d'Iénikaleh jusqu'au cap Apchéron, par la chaîne du Caucase; 4° depuis le cap Apchéron jusqu'à l'embouchure de l'Oural, par la Caspienne; — à l'Est, entre l'embouchure de l'Oural et celle de la Kara, par le fleuve Oural et les monts Ourals.

§ 3. **Mers et golfes.** — Les diverses mers qui baignent l'Europe sont:

L'océan Glacial, au Nord; — l'océan Atlantique, à l'Ouest; — la mer Méditerranée, au Sud; — la mer Caspienne, au Sud-Est.

L'océan Glacial baigne les côtes septentrionales de la Russie et de la Norvége; il forme les golfes appelés mer de Kara et mer Blanche, ainsi que le golfe de Varanger.

L'océan Atlantique forme la mer du Nord, la mer Baltique, la Manche, la mer d'Irlande et le golfe de Gascogne, appelé aussi le golfe de Biscaye. — On remarque dans la mer du Nord, située entre l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et le Danemark, les golfes de la Tamise et du Zuiderzée. — Dans la mer Baltique, située entre la Suède, la Prusse et la Russie, on trouve les golfes de Dantzick, de Riga, de Finlande et de Bothnie.

La Méditerranée forme la mer Tyrrhénienne, entre la Corse, la Sardaigne, la Sicile et l'Italie; — la mer Adriatique, entre l'Italie, l'Istrie, la Dalmatie et la Turquie; — la mer Ionienne, entre la Grèce et l'Italie; — l'Archipel, entre la Grèce, la Turquie et l'Asie-Mineure; — la mer Noire et la mer d'Azof, entre la Turquie, la Russie et l'Asie-Mineure. — Les principaux golfes de la Méditerranée sont: le golfe du Lion, sur la côte de France; les golfes de Gênes, de Na-

ples et de Tarente, sur la côte d'Italie; le golfe de Trieste, entre l'Italie et l'Istrie; les golfes de Lépante et d'Athènes, en Grèce; le golfe de Salonique, en Turquie.

§ **4. Isthmes et détroits.** — On ne trouve en Europe que deux isthmes: l'isthme de Corinthe, qui réunit la presqu'île de Morée à la Grèce, — et l'isthme de Pérécop, qui joint la Crimée à la Russie.

Les détroits sont beaucoup plus nombreux.

La mer du Nord est réunie à la Baltique par cinq détroits, savoir :

Le Skager-Rack, entre le Danemark et la Norvége;

Le Cattégat, entre le Danemark et la Suède;

Le Sund, entre l'île de Seeland et la Suède;

Le Grand-Belt, entre les îles de Seeland et de Fionie;

Le Petit-Belt, entre l'île de Fionie et le Danemark.

La mer du Nord est réunie à la Manche par le Pas de Calais, situé entre la France et l'Angleterre, et large seulement de 30 kilomètres. Un télégraphe sous-marin traverse ce détroit.

L'océan Atlantique communique avec la mer d'Irlande par le canal du Nord, au Nord, et par le canal Saint-Georges, au Sud.

L'océan Atlantique est joint à la Méditerranée par l'important détroit de Gibraltar, entre l'Espagne et le Maroc.

On remarque dans la Méditerranée: le canal des Baléares, entre l'Espagne et les îles Baléares; — les Bouches ou détroit de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne; — le canal de Malte, entre la Sicile et la régence de Tunis; — le Phare de Messine, entre la Sicile et l'Italie; — le canal d'Otrante, entre l'Italie et la Turquie, réunissant la mer Ionienne et l'Adriatique. — Les Dardanelles, la mer de Marmara et le canal de Constantinople ou Bosphore, établissent la communication entre la Méditerranée et la mer

Noire ; cette suite de détroits sépare la Turquie de l'Asie-Mineure. La navigation en est interdite aux bâtiments de guerre de tous les pays.

Le détroit d'Iénikaleh, l'ancien Bosphore cimmérien, réunit la mer Noire à la mer d'Azof.

§ 5. Iles principales. — Les principales îles de l'Europe sont :

Au Nord, dans l'océan Glacial, la Nouvelle-Zemble, que le froid rend inhabitable ;

A l'Ouest, dans l'Atlantique :

Les îles Loffoden, sur la côte de Norvége ;

L'Islande et les îles Færœe, qui appartiennent au Danemark ;

Les îles Britanniques, qui forment le royaume d'Angleterre et se composent de la Grande-Brètagne, de l'Irlande, des Shetland, des Hébrides, de l'île de Man, de l'île d'Anglesey, des Sorlingues et de l'île de Wight ;

Les îles Normandes, dont la principale est Jersey ; elles sont situées sur la côte de France, mais elles appartiennent encore à l'Angleterre ;

Les îles d'Ouessant, de Belle-Isle, de Noirmoutier, de Ré et d'Oleron, sur les côtes de France ;

Le Texel, à l'entrée du Zuiderzée, dans la mer du Nord ;

Les îles Danoises, dont les plus considérables sont Seeland et Fionie, entre la mer du Nord et la Baltique ;

Les îles d'Œland et de Gottland, à la Suède ; les îles d'Œsel, de Dago et d'Aland, à la Russie, dans la mer Baltique.

Au Sud, dans la Méditerranée, on remarque : les îles Baléares, dont les plus importantes sont Mayorque et Minorque ; — les îles d'Hyères, sur la côte de France ; — la Corse, la Sardaigne, l'île d'Elbe et la Sicile, dans la mer Tyrrhénienne ; — les îles Lipari, au Nord de la Sicile ; —

l'île de Malte, importante possession de l'Angleterre, au Sud de la Sicile ; — les îles Illyriennes, dans l'Adriatique, sur les côtes de la Dalmatie ; — les îles Ioniennes, sur les côtes de la Grèce, dont la plus considérable est Corfou ; — l'île de Crète ou Candie, au Sud de la Grèce ; — les Cyclades, dans l'Archipel, dont la plus importante est Syra ; — Négrepont, l'ancienne Eubée, sur la côte de Grèce.

§ **6. Presqu'îles principales.**—L'Europe est elle-même une presqu'île, sur les côtes de laquelle on remarque :

Au Nord, la presqu'île ou péninsule scandinave et le Jutland ;

Au Sud, les trois péninsules espagnole, italienne et hellénique ou gréco-turque.

A ces cinq grandes péninsules, il faut ajouter la Morée et la Crimée.

§ 7. Orographie de l'Europe

I. GRANDES CHAÎNES DE MONTAGNES ; LEUR HAUTEUR MOYENNE

Les grandes chaînes de l'Europe sont : en Russie, les monts Ourals et le Caucase, qui séparent l'Europe de l'Asie.

Les monts Ourals, situés entre la Sibérie et la Russie, se dirigent du Nord au Sud ; leur hauteur est de 1,000 mètres. Ces montagnes renferment des mines d'or, de platine, de cuivre et de fer.

Le Caucase, situé entre la Russie et la Géorgie, est dirigé de l'Est à l'Ouest ; sa hauteur est de 3 à 4,000 mètres, et l'Elbrouz, le plus haut sommet, atteint 5,400 mètres. Le Caucase est long de 1,000 kilomètres, large, boisé et d'un accès difficile. Les tribus qui l'habitent sont aujourd'hui complétement soumises à la Russie.

Dans le centre de l'Europe, en Allemagne, nous trou-

vons : les monts Karpathes ; les monts Sudètes, les montagnes de la Bohême et la Forêt-Noire.

Les monts Karpathes décrivent un demi-cercle et sont situés entre la Galicie, la Moldavie et la Valaquie d'un côté, et la Hongrie de l'autre. Cette chaîne a 1,300 kilomètres de longueur et environ 1,500 à 1,800 mètres d'altitude. Elle est boisée et renferme de nombreuses mines de cuivre, de plomb et de fer ; on y trouve aussi de l'or et de l'argent.

Les monts Sudètes, hauts de 1,200 mètres, sont situés entre la Moravie et la Silésie ; ils réunissent les Karpathes aux montagnes de la Bohême.

Les montagnes de la Bohême sont formées par quatre chaînes disposées en forme de losange : ce sont les monts des Géants (*Riesen-Gebirge*), au Nord-Est, les monts de Moravie, au Sud-Est, les monts de Bohême (*Bœhmerwald*), au Sud-Ouest, et les monts Métalliques (*Erz-Gebirge*), au Nord-Ouest.

Ces chaînes, hautes de 1,000 à 1,200 mètres, sont généralement boisés et très-pittoresques. A l'angle occidental de la Bohême se trouve un nœud remarquable de montagnes, le *Fichtel-Gebirge*, où se réunissent les monts de Bohême et les monts Métalliques, et d'où partent, au Nord, les collines de Franconie et de Thuringe, et, au Sud, les Alpes de Souabe.

Les Alpes de Souabe ou Alpes Rudes (*Rauhe Alp*), hautes de 5 à 800 mètres, joignent le massif de la Bohême à la Forêt-Noire. — La Forêt-Noire, dirigée du Nord au Sud, parallèlement au Rhin et aux Vosges, est longue de 200 kilomètres et haute de 900 mètres. Elle est couverte de sombres forêts de sapins qui lui ont valu son nom de Forêt-Noire (*Schwarzwald*) ; c'est une bonne ligne de défense de l'Allemagne contre la France ; cependant les défilés qui la traversent ont été souvent franchis par nos armées, principalement pendant la guerre de Trente ans,

pendant la guerre de la succession d'Espagne et en 1796.

En France nous avons à mentionner les Vosges, le Jura et les Cévennes.

Les Vosges se dirigent du Nord au Sud, parallèlement au Rhin ; ces montagnes sont boisées et hautes de 1,000 à 1,200 mètres ; leur partie méridionale sert de limite entre la France et l'Allemagne.

Le Jura, situé entre la France et la Suisse, est aussi dirigé du Nord au Sud ; sa hauteur est de 1,500 mètres. Ces montagnes forment un long plateau couvert de bois et de pâturages. On remarque, dans le Jura, une disposition particulière qui consiste dans le parallélisme des chaînes qui le composent.

Les Cévennes ont une longueur de 500 kilomètres et traversent la France centrale du Nord au Sud. Hautes de 500 mètres dans leur partie septentrionale, elles atteignent 15 et 1,600 mètres au centre et retombent à 1,000 mètres au Sud. Leur principal contre-fort, les montagnes d'Auvergne, ont des sommets de 1,800 mètres.

Les montagnes du Sud de l'Europe ont une disposition régulière et symétrique qui doit être remarquée. En effet, trois chaînes se dirigent de l'Est à l'Ouest : les Pyrénées, les Alpes et les Balkans ; trois autres se dirigent du Nord au Sud : les monts Ibériens, les Apennins et les Alpes Helléniques.

Les Pyrénées forment l'isthme de la péninsule espagnole ;

Les Alpes forment l'isthme de la péninsule italienne ;

Les Balkans forment l'isthme de la péninsule hellénique.

Des Pyrénées se détachent les monts Ibériens, qui couvrent l'Espagne de leurs ramifications ;

Des Alpes se détachent les Apennins, qui traversent l'Italie ;

Des Balkans se détachent les Alpes Helléniques, qui couvrent de leurs nombreux contre-forts la péninsule gréco-turque.

Les Pyrénées, dirigées de l'Est à l'Ouest, sont comprises d'abord entre la France et l'Espagne, et longent ensuite la côte septentrionale de l'Espagne sous les noms de monts Cantabres, de monts des Asturies et de monts de la Galice. Cette grande chaîne a 1,000 kilomètres de longueur et une hauteur de 2 à 3,000 mètres. Situées entre la France et l'Espagne, elles nous donnent une bonne frontière de ce côté.

Les monts Ibériens se détachent des Pyrénées aux sources de l'Èbre, se dirigent du Nord au Sud et se terminent au détroit de Gibraltar sous le nom de sierra Nevada ou montagnes Neigeuses. Ils projettent à l'Ouest trois grands contre-forts appelés : sierra Guadarrama, monts de Tolède et sierra Morena. Toutes ces montagnes sont élevées, escarpées et stériles.

Les Alpes se dirigent de l'Ouest à l'Est, mais en décrivant un demi-cercle. Elles séparent l'Italie de la France, de la Suisse et de l'Allemagne, et se divisent en 9 sections, qui sont :

Les Alpes Maritimes,
Les Alpes Cottiennes,
Les Alpes Grées,
Les Alpes Pennines,
Les Alpes Centrales,
Les Alpes Rhétiques,
Les Alpes Carniques,
Les Alpes Juliennes,
Les Alpes Dinariques ou Illyriennes.

En général, les Alpes sont hautes de 3,000 à 3,500 mètres et couvertes de glaciers. Leur sommet le plus

élevé, le mont Blanc, a 4,800 mètres; c'est la plus haute montagne de l'Europe. De belles routes traversent les Alpes; les plus célèbres sont celles du mont Cenis, du Simplon, du Saint-Gothard et du Brenner; elles sont aussi traversées par trois chemins de fer, au mont Cenis, au Brenner et au col d'Adelsberg. Les Alpes ont de nombreux contre-forts, qui sont eux-mêmes d'importantes chaînes de montagnes, telles que les Alpes de Provence et les Alpes du Dauphiné, en France; les Alpes Bernoises, en Suisse; les Alpes Algaviennes et les Alpes Noriques, en Allemagne; les Alpes Cadoriques et les Alpes de la Valteline, en Italie.

Les Apennins se joignent aux Alpes, au Nord-Ouest de Gênes, et traversent l'Italie du Nord au Sud jusqu'au cap Spartivento. Longs de 1,500 kilomètres, les Apennins ont de 15 à 1,800 mètres d'altitude. Au centre, la chaîne se compose de plateaux escarpés. Les marbres, surtout ceux de Carrare, sont la principale richesse minérale de l'Apennin.

Les monts Balkans (Hœmus), hauts de 2,000 à 2,500 mètres et longs de 650 kilomètres, sont situés en Turquie et se dirigent parallèlement au Danube. C'est une bonne ligne de défense pour la Turquie contre la Russie.

Les Alpes Helléniques commencent au nœud du Scordus (3,000 mètres), où se fait la jonction des Alpes Dinariques et des Balkans. Les Alpes Helléniques se dirigent du Nord au Sud en traversant la Turquie, qu'elles couvrent de leurs nombreux contre-forts.

II. VOLCANS

L'Europe ne compte heureusement que quatre volcans: l'Etna, en Sicile; le Stromboli, dans l'île de ce nom, au Nord de la Sicile; le Vésuve, près de Naples; le mont Hékla, en Islande. Les montagnes du centre de la France renferment un grand nombre de volcans éteints, tels que le

Puy de Dôme, le mont Dore, le Cantal et les monts du Vivarais.

III. LIGNE DE PARTAGE DES EAUX, VERSANTS.

On appelle versant une surface inclinée vers une mer. Tous les fleuves qui arrosent les pays situés sur ce versant se rendent dans cette mer. — Un versant se subdivise en bassins.

Les versants sont séparés entre eux par des lignes de partage d'eaux. Comme un versant est toujours adossé à un autre versant, il s'ensuit qu'une ligne de partage d'eaux n'est autre chose que l'intersection de deux plans inclinés adossés l'un à l'autre.

Ces lignes de partage d'eaux ou lignes de faîte sont indiquées généralement par des montagnes ou par des collines; mais souvent aussi ce ne sont que de faibles ondulations qui les marquent; et quelquefois même le pays, absolument plat, n'est divisé que par l'intersection géométrique de ses plans de pente.

L'Europe est divisée en deux versants par la ligne de partage des eaux. Ces deux versants sont :

Le versant septentrional, qui porte ses eaux à l'océan Glacial et à l'océan Atlantique ;

Le versant méridional, qui porte ses eaux à la Méditerranée, à la mer Noire et à la mer Caspienne.

La ligne de partage des eaux de l'Europe commence avec les monts Ourals; elle se dirige, en général, du Nord-Est au Sud-Ouest, et va se terminer à la pointe de Tarifa, sur le détroit de Gibraltar. Elle se compose de 30 sections, qui sont où des chaînes de montagnes, ou des collines, ou même de simples ondulations.

Les 30 sections qui composent la ligne de partage des eaux sont divisées en plusieurs groupes, savoir : 5 en Rus-

sie, 9 en Allemagne, 3 en Suisse, 10 en France et 3 en Espagne.

En Russie :

1. L'*Oural méridional.*
2. L'*Oural central*, jusqu'au mont Deneskin-Kamen.
3. Les *monts Uvalli*, suite d'ondulations.
4. Le *plateau de Valdaï.*
5. Les *collines de Pologne*, jusqu'au mont Sloiczek, dans les Karpathes.

En Allemagne :

6. Les *Karpathes du Nord*, entre le mont Sloiczek et le mont Visoka.
7. Les *monts Sudètes*, jusqu'au mont Schneeberg occidental.
8. Les *monts de Moravie.*
9. Les *monts de Bohême*, jusqu'au Schneeberg occidental.
10. Le *Fichtel-Gebirge*, à l'angle occidental de la Bohême.
11. Les *Alpes de Souabe.*
12. La *Forêt-Noire méridionale;* c'est la partie de la chaîne comprise entre le plateau de Brogen et le col de Zollhaus.
13. Les *Alpes de Constance.*
14. Les *Alpes Algaviennes*, jusqu'au mont Maloya.

En Suisse :

15. Les *Alpes Centrales*, entre le mont Maloya et le Saint-Gothard.
16. Les *Alpes Bernoises*, jusqu'au mont Diablerets.
17. Le *mont Jorat.*

En France :

18. Le *Jura central*, entre le col de Saint-Cergues et le plateau d'Étalières.
19. Le *Jura septentrional*, jusqu'au col de Valdieu.
20. Les *Vosges méridionales*, jusqu'au ballon d'Alsace[1].
21. Les *monts Faucilles*, jusqu'à la source de la Meuse.
22. Le *plateau de Langres*, jusqu'au mont Tasselot.
23. La *côte d'Or*, jusqu'à l'étang de Longpendu.
24. Les *Cévennes*, jusqu'au col de Naurouze.
25. Les *Corbières occidentales*, jusqu'au pic de Corlitte.
26. Les *Pyrénées centrales*, jusqu'au mont Cylindre.
27. Les *Pyrénées occidentales*, jusqu'au col de Bélate.

En Espagne :

28. Les *monts Cantabres*, jusqu'à la source de l'Èbre.
29. Les *monts Ibériens*, jusqu'à la sierra Sagra.
30. La *sierra Nevada*, jusqu'à la pointe de Tarifa.

§ 8. — Hydrographie de l'Europe

I. DIVISION DE L'EUROPE EN GRANDS BASSINS

On appelle bassin d'un fleuve le **pays arrosé par ce fleuve et par tous ses affluents.**

Les bassins **se** divisent en **grands bassins, arrosés par** les fleuves principaux, et en bassins côtiers, **arrosés par** des cours d'eau de moindre **importance.**

L'Europe **est arrosée par 78 fleuves, dont 56** sont tributaires du versant septentrional et 22 du versant méridional; elle se divise donc en 78 bassins.

Le versant septentrional de l'Europe est subdivisé en cinq versants secondaires, qui sont ceux de l'océan Glacial,

---

[1] La partie méridionale de cette section est en Allemagne.

de la Baltique, de la mer du Nord, de la Manche et de l'océan Atlantique.

Les fleuves principaux qui se jettent dans ces diverses mers sont ainsi répartis :

Six fleuves se jettent dans l'océan Glacial, ce sont : la Kara, la Petchora, le Mezen, la Dwina, l'Onéga, qui arrosent la Russie, et la Tana qui sépare la Russie de la Suède.

Douze se jettent dans la Baltique, ce sont : la Tornéa, la Pitéa, l'Uméa, le Dal, la Gotha, en Suède ; le Glommen, en Norvége; l'Oder, la Vistule, le Prégel, le Niémen, en Prusse ; la Dwina et la Néva, en Russie.

Dix se jettent dans la mer du Nord, ce sont ; l'Elbe, le Weser, l'Ems, en Allemagne ; le Rhin et l'Escaut, en Hollande ; la Tamise, l'Humber, en Angleterre ; la Tweed, le Forth et le Tay, en Écosse.

Quatre se jettent dans la Manche, ce sont : la Somme, la Seine, l'Orne et la Vire, en France.

Quatorze se jettent dans l'océan Atlantique, ce sont : la Clyde, en Écosse ; la Severn, en Angleterre ; le Shannon, en Irlande ; le Blavet, la Vilaine, la Loire, la Charente, la Gironde et l'Adour, en France ; le Minho, le Douro, le Tage, la Guadiana et le Guadalquivir, en Espagne.

Le versant méridional de l'Europe est subdivisé en trois versants secondaires, qui sont ceux de la Méditerranée, de la mer Noire et de la mer Caspienne.

Les fleuves principaux qui se jettent dans ces diverses mers sont ainsi répartis :

Quatorze se jettent dans la Méditerranée, ce sont ; la Segura, le Xucar et l'Èbre, en Espagne ; l'Aude, l'Hérault, le Rhône et le Var, en France ; l'Arno, le Tibre, le Pô, l'Adige, la Brenta, en Italie ; le Vardar et la Maritza, en Turquie.

Cinq se jettent dans la mer Noire et la mer d'Azof, ce

sont : le Danube, en Turquie ; le Dniester, le Dnieper, le Don et le Kouban, en Russie.

Trois se jettent dans la mer Caspienne, ce sont : le Térek, le Volga et l'Oural, en Russie.

Étendue des principaux fleuves

	KILOMÈTRES.
Volga	3,800
Oural	3,000
Danube	2,800
Dnieper	1,650
Dniester	1,550
Don	1,450
Rhin	1,350
Elbe, Vistule, Tage	1,100
Dwina du Sud	1,000
Loire	985
Oder	950
Rhône	844
Guadiana, Seine	800
Douro	700
Èbre, Pô	550
Guadalquivir	480
Tibre	300
Shannon, Severn	250
Tamise	200

II. IMPORTANCE COMMERCIALE DES PRINCIPAUX FLEUVES

Les cours d'eau qui ont assez de profondeur pour pouvoir porter bateau, ou dont le lit n'est pas embarrassé par des obstacles, tels que des rochers ou des cataractes, sont appelés cours d'eau navigables. Malgré les chemins de fer et les routes, les grands fleuves navigables sont encore des voies très-suivies par le commerce.

De tous les fleuves qui se jettent dans l'océan Glacial, un seul, la Dwina, a de l'importance comme voie commerciale ; Arkhangel, à son embouchure, est un port de

commerce considérable; 1,500 bateaux et 1,600 radeaux y amènent, par la Dwina, les produits de la Russie du Nord [1], et 250 bateaux, chargés de marchandises anglaises, remontent la rivière pour les transporter à l'intérieur.

La Dwina du Sud, à l'embouchure de laquelle est Riga, est aussi une des principales voies commerciales de la Russie occidentale ; 6,000 bateaux et 6,000 radeaux transportent pour 80 millions de francs de marchandises sur ce fleuve.

La Vistule est le débouché des blés de la Pologne, dont il se fait un grand commerce d'exportation à Dantzick, l'un des principaux ports de la Baltique. — L'Oder transporte à Stettin des bois, des grains, des draps et du houblon ; il part de cette ville, pour remonter le fleuve, des bateaux chargés de denrées coloniales. L'Oder est une des grandes artères commerciales de la Prusse.

La mer du Nord reçoit quatre fleuves importants : l'Elbe, le Weser, le Rhin et l'Escaut. Hambourg, à l'embouchure de l'Elbe, Brême sur le Weser, Rotterdam et Amsterdam aux embouchures du Rhin, et Anvers sur l'Escaut, sont de grands ports de commerce, dont le mouvement est favorisé par la navigation des fleuves que nous venons de nommer. On y échange les produits agricoles ou industriels de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande contre ceux de l'Angleterre, de la France et des colonies.

En France, Rouen et le Havre à l'embouchure de la Seine, Nantes sur la Loire, Bordeaux sur la Gironde, Marseille près du Rhône, attestent l'importance commerciale

---

[1] Suif, lin, chanvre, bois de construction, planches, potasse et goudron.

des rivières que nous venons de nommer ; pour deux d'entre elles, la Loire et la Garonne, la navigation est facilitée par de grands canaux latéraux.

En Espagne, aucun des fleuves n'est navigable.

En Italie, le commerce par eau est presque nul ; les grands ports de commerce, Gênes, Livourne, Venise, sont loin des cours d'eau. Trieste, au fond de l'Adriatique, est dans le même cas ; c'est cependant un des principaux centres de commerce de l'Europe.

La mer Noire reçoit le Danube, qui est la grande voie commerciale de toute l'Allemagne méridionale, de l'Autriche et de la Turquie. Le Danube est joint au Rhin par le canal Louis, en Bavière. Ces deux fleuves ainsi réunis forment la plus belle voie navigable de l'Europe. On sait que Charlemagne avait essayé d'établir ce canal.

Le Volga, à l'embouchure duquel est Astrakhan, est une des principales voies navigables de la Russie, qui fait avec l'Asie occidentale un commerce considérable.

III. LACS

Les lacs de l'Europe se trouvent dans quatre régions : la Suède, la Russie du Nord-Ouest, la Suisse et le Nord de l'Italie.

Les **lacs de la Suède sont extrêmement nombreux** ; les plus grands sont le lac Wener, le lac Wetter et le lac Mælar ; — en Russie on trouve les lacs Saïma, Onéga, Ladoga et Peypus ; ce sont les plus grands de l'Europe ; — en Suisse, nous citerons les lacs de Genève, de Neufchâtel, de Lucerne, de Zurich et de Constance ; — en Italie, on trouve le lac Majeur, le lac de Côme et le lac de Garde ; on y remarque encore le lac Trasimène. — On doit aussi mentionner en Hongrie le lac Balaton.

§ 9. Divisions et population de l'Europe; races, langues et religions

I. DIVISIONS ET POPULATION

L'Europe est divisée en 15 grandes parties, qui sont :

Dans la région gauloise :

	CAPITALES.	HABITANTS.
La France	Paris	36,500,000
La Suisse	Berne	2,500,000
La Belgique	Bruxelles	5,000,000
La Hollande et le Luxembourg	La Haye	3,800,000
Dans la région allemande :		
L'empire d'Allemagne'	Berlin	39,500,000
L'empire d'Autriche-Hongrie	Vienne	34,500,000
Dans la région russe :		
La Russie	Saint-Pétersbourg	73,000,000
Dans les trois régions de l'Europe septentrionale :		
La Suède et la Norvége	Stockholm	5,800,000
Le Danemark	Copenhague	1,700,000
L'Angleterre	Londres	32,000,000
Dans la région espagnole :		
L'Espagne	Madrid	16,000,000
Le Portugal	Lisbonne	4,000,000
Dans la région italienne :		
Le royaume d'Italie	Rome	25,000,000
Dans la région gréco-turque :		
La Turquie et provinces vassales de Moldo-Valaquie, de Serbie et de Montenegro	Constantinople	16,000,000
La Grèce	Athènes	1,300,000
	Total	296,600,000

II. RACES

La population de l'Europe appartient à trois grandes familles :

La famille hindo-européenne ;
La famille ibérienne ;
La famille scythique.

1. Les peuples de la famille hindo-européenne sont :

Les peuples de race gauloise, savoir :

Les Français ;
Les Irlandais (Erses) ;
Les Gallois (Kymris) ;
Les Écossais (Gaëls) ;
Les Bas-Bretons.

Les peuples de race germanique, savoir :

Les Allemands ;
Les Scandinaves ;
Les Anglais ;
Les Hollandais et les Flamands.

Les peuples de race slave, savoir :

Les Russes ;
Les Polonais ;
les Petits-Russes ;
Les Lettons ;
Les Slowaques ;
Les Serbes ;
Les Illyriens.

Les Italiens.

Les Grecs [1].

---

[1] On rattache aussi à la race grecque les *Valaques* ou *Roumains*, mélange de Daces (du rameau pélasgique), de Gaulois et de Latins.

2. Les peuples de la famille ibérienne sont :

Les Basques ;
Les Espagnols ;
Les Portugais.

3. Les peuples de la famille scythique ou tartare sont :

Les Finnois de Suède et de Russie ;
Les Turks de la Russie et de l'empire ottoman ;
Les Kalmouks du bas Volga.

III. LANGUES

Les langues de l'Europe sont :

1. *Les langues hindo-européennes* comprenant
   Les langues néo-latines ;
   Les dialectes celtiques :
   Les langues germaniques ;
   Les langues slaves ;
   Le grec moderne.

Les langues hindo-européennes forment une même famille dans laquelle les radicaux et les formes grammaticales ont les plus grandes ressemblances.

2. *Le basque ;*
3. *Les langues tartares.*

Les langues néo-latines ou formées du latin, sont :

Le français, parlé en France, en Belgique et dans la Suisse occidentale, — l'espagnol, — le portugais, — l'italien, — la langue roumaine, parlée en Valaquie, en Moldavie et dans la Transylvanie.

Les dialectes celtiques, vestiges de la grande nationalité gauloise, sont encore conservés dans la Basse-Bretagne, en Irlande, dans le pays de Galles et dans la Haute-Écosse.

Les langues germaniques comprennent l'allemand et les langues scandinaves, c'est-à-dire le danois, le suédois et le

norvégien. — Le hollandais et le flamand (parlé en Belgique et dans la partie occidentale du département du Nord), dérivent de l'allemand, ainsi que l'anglais.

Les langues slaves sont nombreuses; les principales sont le russe, le polonais, le letton, la langue tchèque ou bohême, le serbe et l'illyrien.

Le grec moderne est parlé en Grèce, dans les îles Ioniennes et par les Grecs de la Turquie.

La langue basque, en usage chez les Basques de France et d'Espagne, est regardée comme étant celle ou dérivant de celle des anciens Ibères.

Les langues tartares parlées en Europe sont le turc et les nombreux dialectes finnois.

IV. RELIGIONS

Sauf les Turks et quelques populations de la Turquie (Bosniaques, Albanais, Bulgares), tous les peuples de l'Europe sont chrétiens.

Les pays catholiques sont : la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Belgique, la Bavière, l'Autriche, l'Irlande et la Pologne.

Les pays protestants sont : la Prusse, presque tous les petits états de l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et l'Écosse, la Suède, la Norvége, le Danemark, l'Islande, la Suisse et la Hongrie.

Les états schismatiques grecs sont : la Russie, la Moldo-Valaquie, la Serbie, le Montenegro et la Grèce.

CHAPITRE II

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION GAULOISE

LIMITES ET ÉTENDUE DE LA RÉGION GAULOISE

La région gauloise, ou ancienne Gaule, est bornée par le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, l'océan Atlantique, la Manche et la mer du Nord.

Elle comprend :

La France,

La Belgique,

La Hollande méridionale,

La Prusse rhénane,

Le Palatinat ou Bavière rhénane,

L'Alsace et la Lorraine allemande enlevées à la France,

La Suisse.

I. — LA FRANCE

§ **1. Situation et limites politiques de la France.** — La France est bornée : au Nord, par la Belgique et le duché de Luxembourg; — au Nord-Est, par l'empire d'Allemagne, dont elle est séparée en partie seulement par les Vosges centrales; — à l'Est, par la Suisse, dont elle est séparée par le Doubs et le Jura; — au Sud-Est, par le royaume d'Italie, dont elle est séparée par les Alpes; — — au Sud, par la Méditerranée et par les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne ; — à l'Ouest, par l'océan Atlan-

tique; — au Nord-Ouest, par la Manche et par la mer du Nord.

La France est située dans la zone tempérée et à l'extrémité occidentale de l'Europe, entre 42° $\frac{2}{3}$ et 51° de latitude Nord, et entre 7° de longitude Ouest et 5° de longitude Est.

Les avantages de la situation et de la disposition du sol de la France sont tellement considérables et si évidents, qu'à une époque (celle d'Auguste) où ce pays était encore presque barbare, Strabon n'hésitait pas à dire que « personne ne pourrait douter, en contemplant cette œuvre de la Providence, qu'elle n'ait disposé ainsi ce pays avec intention et non pas au hasard. »

§ 2. Description du littoral de la France

I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

1° *Côtes de la Méditerranée.* Le littoral de la France sur la Méditerranée se divise en deux parties, tracées par deux courbes, l'une entre le cap Creux, à l'extrémité des Pyrénées, et le delta du Rhône; l'autre entre ce delta et l'embouchure du ruisseau de Saint-Louis [1].

La première partie, baignée par le golfe du Lion, est basse, sablonneuse et bordée de lagunes, dont les principales sont les lagunes ou étangs de Leucate, de Sigean, de Thau et de Valcarez; ce dernier étang est dans l'ile de la Camargue (*Caii Marii Ager*). La seconde partie est découpée, rocheuse et parsemée d'îlots. On y trouve le golfe ou étang de Berre, le cap Sicié, le cap Cépet, la rade de Toulon, la presqu'île de Giens, les îles et la rade d'Hyères, les

---

[1] Ce petit ruisseau forme actuellement la séparation entre la France et le royaume d'Italie.

golfes de Grimaud et de la Napoule, les îles de Lérins et le golfe de Juan.

2° *Côtes de la mer du Nord et de la Manche.* Les côtes de la mer du Nord sont en général basses et sablonneuses. Sur le Pas de Calais on trouve le cap Gris-Nez et le grand banc appelé la Bassure de Baas. Les côtes de la Manche, depuis le cap Gris-Nez jusqu'à la Somme, sont en général formées par des dunes ou collines de sable. Entre la Somme et la pointe de la Hève, la côte est composée d'escarpements à pic appelés *falaises*. Depuis la pointe de la Hève jusqu'à la pointe de Saint-Matthieu, la côte est rocheuse, et parmi ces rochers, on remarque ceux du Calvados. On remarque ensuite la presqu'île du Cotentin, terminée par la pointe de Barfleur et le cap de la Hague; à l'Ouest de cette presqu'île est l'archipel Normand, composé des îles Aurigny, Guernesey et Jersey. Entre Aurigny et le cap de la Hague, est situé le détroit ou raz de Blanchard; entre Jersey et le Cotentin, il y a le passage de la Déroute.

La Manche forme, sur les côtes de France, trois grands golfes, qui sont : la baie de la Somme, la baie du Calvados et le golfe de Saint-Malo.

3° *Côtes de l'océan Atlantique.* Les côtes de l'océan Atlantique, entre la pointe de Saint-Matthieu et la pointe du Croisic, sont rocheuses, très-découpées et parsemées d'îles. On y remarque l'île d'Ouessant, le chenal de la Helle, entre cette île et la côte, la rade de Brest, la baie de Douarnenez, l'île de Sein, le passage de l'Iroise, entre Ouessant et Sein, les îles de Glénan, l'île de Groix, la presqu'île de Quiberon, le golfe du Morbihan, la presqu'île de Rhuys, Belle-Isle, Hoëdic et les rochers des Cardinaux, enfin la pointe du Croisic.

Entre la pointe du Croisic et la pointe de la Coubre, la côte est généralement basse, sablonneuse et couverte de marécages ou de marais salants. On y distingue l'embou-

chure de la Loire, la pointe de Saint-Gildas, l'île de Noirmoutier, la baie de Bourgneuf, l'île d'Yeu, l'île de Ré, séparée du continent par le pertuis Breton, l'île d'Aix, l'île d'Oleron (1), séparée de l'île de Ré par le pertuis d'Antioche, et de la côte par le pertuis de Maumusson. On arrive ensuite à l'embouchure de la Gironde, comprise entre les pointes de la Coubre et de Grave.

Depuis la pointe de Grave jusqu'à l'embouchure de l'Adour, la côte est droite et bordée de dunes ; le bassin d'Arcachon est la seule échancrure que l'on ait à signaler sur cette partie de notre littoral.

II. GÉOGRAPHIE POLITIQUE

1° *Côtes de la Méditerranée.* On a vu que le littoral de la France sur la Méditerranée se divisait en deux parties, tracées par deux courbes: l'une rentrante, entre le cap Creux, à l'extrémité des Pyrénées, et le delta du Rhône ; l'autre saillante, depuis le Rhône jusqu'au ruisseau de Saint-Louis.

La première partie, baignée par le golfe du Lion, mer dangereuse, est droite, sablonneuse et bordée de lagunes ou étangs. La seconde partie, au contraire, est découpée, rocheuse et parsemée d'îlots.

Les côtes du golfe du Lion sont peu abordables à cause de la violence des vents du Nord, et aussi à cause des hauts-fonds qui sont formés par les alluvions du Rhône et des rivières qui descendent des Cévennes. Il y a peu d'abris sur cette partie du littoral ; cependant, vers les Pyrénées, la France possède *Port-Vendres*, seul port d'un accès facile dans cette mer, et excellent refuge en temps de guerre. Un peu au Nord, commence la région des sables

(1) On prononce: l'île *Dé* et l'île d'*Olron*.

et des étangs (1); on y rencontre *la Nouvelle*, qui est le port de Narbonne; puis *Agde*, *Cette*, grand centre de commerce, et *Aigues-Mortes*. Il faut ensuite passer devant les embouchures du Rhône, ensablées et dangereuses, pour trouver, sur le Rhône même, *Arles*, uni à *Bouc* par un canal maritime; on arrive ensuite à *l'étang de Berre*.

Ici commence la partie importante de notre littoral méditerranéen, par les rades et les ports qui s'y trouvent. C'est là que sont situés notre grand arsenal maritime, *Toulon*, et notre premier port de commerce, *Marseille*, l'un des centres commerciaux les plus importants de la Méditerranée. Entre Marseille et Toulon, on trouve *la Ciotat*, où il y a des chantiers de construction pour la marine à vapeur; *Bandol*, port de commerce; puis, après avoir doublé le cap Sicié, on arrive à *Toulon*, et plus loin se trouvent les îles d'Hyères, qui forment avec la presqu'île de Giens la belle rade des îles d'Hyères.

Le golfe de Saint-Tropez contient la ville de ce nom, bonne position maritime et militaire, et qui offre à la marine un utile refuge. C'est sur ce golfe, à Fraxinet ou la Garde-Frainet, que les Arabes avaient établi leurs repaires au moyen âge. *Fréjus*, aujourd'hui comblé par la vase de l'Argens, était sous les Romains et fut jusqu'à la fin du seizième siècle, un bon port; la crique de *Saint-Raphaël*, où débarqua le général Bonaparte au retour d'Égypte, remplace en partie le port de Fréjus.

Les deux golfes qui suivent, le golfe de la Napoule et le golfe de Jouan, forment, avec les îles de Lérins et la presqu'île d'Antibes, une belle position maritime dont le port principal est *Cannes*. C'est au golfe de Jouan, à 3 kilomètres de cette ville, que Napoléon débarqua, en 1815, au retour de l'île d'Elbe.

---

(1) Les principaux étangs sont ceux de Leucate, Thau et Sigean.

Au delà de l'embouchure du Var, on trouve les deux ports de *Nice* et de *Villefranche*, dans le nouveau département des Alpes-Maritimes.

Les départements baignés par la Méditerranée sont ceux des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.

Il faut ajouter ici les deux principales villes maritimes de la Corse, *Bastia* et *Ajaccio*, ports de commerce et de relâche.

2° *Côtes de la mer du Nord et de la Manche.* Depuis Dunkerque jusqu'à l'embouchure de la Somme, la côte est basse, sablonneuse et bordée de dunes. Il faut citer sur cette partie du littoral : *Dunkerque*, port de commerce et de grande pêche (1), la seule ville maritime que la France ait sur la mer du Nord ; *Boulogne* et *Calais*, situés sur le détroit du Pas de Calais, et qui sont importants pour les communications avec l'Angleterre (2). Ces diverses villes sont à l'extrémité de trois embranchements du chemin de fer du Nord.

A l'embouchure de la Somme, on trouve *Saint-Valery-sur-Somme*, où s'embarqua Guillaume le Conquérant.

Entre l'embouchure de la Somme et celle de la Seine, la côte est à pic, et les falaises qui la forment s'abaissent çà et là pour former les ports du *Tréport*, de *Dieppe*, de *Saint-Valery-en-Caux* et de *Fécamp*.

A l'embouchure de la Seine, on remarque *Honfleur*, *le Havre*, le second port de commerce de la France, et *Rouen*, un peu au-dessus de l'embouchure du fleuve.

---

(1) On appelle *ports de grande pêche* ceux qui envoient des bâtiments à la pêche de la morue, à Terre-Neuve et en Islande, et à la pêche de la baleine.

(2) Les communications se font : de Calais à Douvres, et de Boulogne à Folkestone.

Depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à la pointe de Saint-Matthieu, la côte est rocheuse et découpée. On y rencontre successivement: dans la baie du Calvados, *Caen*, port de commerce à l'embouchure de l'Orne; *Port-en-Bessin*, où l'on a établi un port de refuge nécessaire au milieu des rochers et des plateaux du Calvados; la *rade de la Hougue*, bonne station navale, bien défendue, et qui est un refuge utile; *Cherbourg*, l'un des cinq grands ports de guerre, centre de nos forces navales dans la Manche.

Dans le golfe de Saint-Malo, on rencontre d'abord *Granville*, port de grande pêche et de commerce. Situé en face de Jersey et entre Cherbourg et Saint-Malo, Granville est une relâche très-utile, en temps de guerre, pour surveiller Jersey et abriter nos vaisseaux.

On remarque ensuite le rocher et l'abbaye du mont Saint-Michel; la baie de Cancale, renommée par ses bancs d'huîtres; enfin *Saint-Malo* et *Saint-Servan*, ports de guerre, de commerce et de grande pêche.

De là on arrive au port du *Légué-Saint-Brieuc*, au centre de la baie de Saint-Brieuc, puis à *Morlaix*, port de commerce, qui possède une rade importante sur cette côte dangereuse; on trouve enfin *l'île de Batz*, à l'entrée de la Manche, où a été établi un port de refuge, utile à notre marine en tout temps et surtout pendant la guerre (1).

Les départements qui sont situés sur cette côte sont ceux du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Inférieure, du Calvados, de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère.

3° *Côtes de l'océan Atlantique et du golfe de Gascogne*. La première ville que nous devons nommer sur l'océan At-

---

(1) Près de 4,000 bâtiments relâchent chaque année à l'île de Batz.



lantique est *Brest*, notre principal arsenal maritime sur l'Océan, avec une rade excellente; on trouve ensuite *Audierne*, qui offre une relâche sur cette côte difficile; *Lorient*, port de guerre et de commerce, avec son annexe *Port-Louis*.

A l'embouchure de la Loire, il y a, sur la rive droite du fleuve, *Saint-Nazaire;* sur la rive gauche du fleuve, *Paimbœuf*, où l'on allége une partie des bâtiments qui vont à Nantes, et *Nantes*, port de commerce et de grande pêche.

Entre la Loire et la Charente, il faut citer les *Sables-d'Olonne*, dont la rade, importante surtout en temps de guerre, offre un abri sûr entre Nantes et Bordeaux; *Marans*, petit port de commerce, qui communique par la Sèvre avec la *rade d'Aiguillon*, utile relâche entre la Loire et la Charente; *la Rochelle*, port de commerce avec une rade très-sûre.

A l'embouchure de la Charente, on trouve *Tonnay-Charente*, port de commerce; *Rochefort*, grand port de guerre; la *rade de l'île d'Aix*, aujourd'hui très-fortifiée. Cette partie de notre littoral est l'une des plus importantes; le commerce y est considérable, et plusieurs événements historiques s'y sont accomplis.

Vient ensuite *Royan*, à l'entrée de la Gironde, port de refuge et de pêche; puis *Pauillac* et enfin *Bordeaux*, grand centre de commerce, sur la Garonne.

Au delà de la Gironde, la côte est bordée de dunes (1) et la mer dangereuse, et jusqu'à l'Adour on ne rencontre que

(1) Ces dunes, qui étaient mouvantes et sans cesse poussées par la mer, s'avançaient lentement, mais constamment (20 m. par an), sur le rivage. L'ingénieur Brémontier commença le premier, vers 1787, à les fixer et à arrêter leur marche, en y plantant d'abord des genêts et des ajoncs, dont les racines solidifièrent, par leur réseau, le sable des dunes; puis, on y planta des pins maritimes. Aujourd'hui ces travaux se continuent, et, dans un avenir peu éloigné, l'invasion des sables aura été arrêtée, et de belles forêts de pins existeront sur des terrains autrefois abandonnés et stériles.

le petit port de pêche de *la Teste-de-Buch*, sur le bassin d'Arcachon.

A l'embouchure de l'Adour, nous trouvons *Bayonne*, port de commerce et de grande pêche.

Les départements qui sont situés le long de l'océan Atlantique sont ceux du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Vendée, de la Charente-Inférieure, de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées.

§ **3. Frontières continentales.** — 1° *Frontière du Nord.* Au Nord, entre Dunkerque et Longwy, la France est bornée par une ligne de démarcation absolument arbitraire, qui part de la mer du Nord un peu au N. de Dunkerque, coupe l'Yser, suit la Lys entre Armentières et Menin, coupe l'Escaut à Condé, la Sambre à Maubeuge, la Meuse à Givet, et enfin est tracée parallèlement au Chiers jusqu'à Longwy.

En suivant sur la carte le tracé de cette limite, on voit que la France est, de ce côté, entièrement ouverte aux attaques de l'ennemi ; que nulles rivières, nulles montagnes, ne s'opposent à une invasion, qui serait facilitée au contraire par les cours d'eaux qui coupent perpendiculairement la frontière et ouvrent à l'ennemi des routes naturelles et faciles pour plonger dans l'intérieur du pays. Aussi est-elle défendue par un grand nombre de forteresses.

Les plus importantes sont : Dunkerque, Lille, Douai, Saint-Omer et Arras, qui défendent le pays entre la mer et l'Escaut, sans parler de plusieurs petites places situées en arrière de celles-ci ; — Condé, Valenciennes, Bouchain et Cambrai, sur l'Escaut ; le Quesnoi, entre Escaut et Sambre ; Maubeuge et Landrecies, sur la Sambre ; Avesnes et Rocroi, entre Sambre et Meuse ; la Fère, Laon, Soissons et Paris, en arrière de la frontière ; Givet, Mézières et Sedan, sur la Meuse.

Les départements frontières sont ceux du Nord, de l'Aisne, des Ardennes et de la Meuse.

Sur la frontière du Nord, la France est adjacente à la Belgique et au grand-duché de Luxembourg, qui la couvrent de leur neutralité.

2° *Frontière de l'Est.* La frontière de l'Est, comprise entre Longwy et la Méditerranée, se subdivise en trois sections : la frontière d'Allemagne, la frontière de Suisse ou du Jura, et la frontière d'Italie ou des Alpes.

La limite entre la France et l'Allemagne est tracée par une ligne de démarcation parallèle à la Moselle et dirigée d'abord du Nord au Sud ; elle coupe ensuite la Moselle entre Metz et Pont-à-Mousson, suit la Seille pendant quelques kilomètres et va joindre les Vosges à la source de la Sarre. Depuis ce point, la limite est tracée par les Vosges jusqu'au ballon d'Alsace, puis par un contre-fort des Vosges, le Behrenkopf ; enfin elle traverse la trouée de Béfort (1) pour rejoindre la limite de la France et de la Suisse, un peu à l'Est de la ville de Delle (2).

Cette section, entièrement ouverte, est seulement défendue par Verdun sur la Meuse, Toul sur la Moselle, et Béfort, dont le camp retranché ferme la trouée ; c'est la seule place importante de toute cette section, et heureusement elle a été conservée à la France. Il faut encore ajou-

---

(1) On appelle *trouée de Béfort*, les plaines comprises entre les Vosges et le Jura ; elles sont traversées par des ondulations au milieu desquelles on trouve le col de Valdieu. C'est par cette grande dépression qu'à toutes les époques les invasions ont passé pour pénétrer en France.

(2) La nouvelle limite de la France suit à peu près la limite des langues allemande et française. L'Allemagne a revendiqué l'Alsace et la Lorraine allemande comme pays de langue allemande et de nationalité allemande. Tel est le résultat de l'inepte politique des nationalités adoptée par le second empire et substituée à la politique traditionnelle de Henri II, de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, qu'il appelait dédaigneusement une politique arriérée !

ter la forte place de Langres, située en arrière de Béfort, sur la route de Béfort à Paris.

La guerre fatale de 1870 et le désastreux traité de Francfort qui l'a terminée en 1871, ont fait perdre à la France la Lorraine allemande et l'Alsace, c'est-à-dire : le département de la Moselle, moins l'arrondissement de Briey, les deux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, dans la Meurthe, — le canton de Schirmeck, dans les Vosges, — le Bas-Rhin, tout entier, — le Haut-Rhin, moins une partie de l'arrondissement de Béfort, — deux grandes places fortes : Metz et Strasbourg, — huit places moins importantes : Thionville, Marsal, Phalsbourg, Bitche, Wissembourg, Lauterbourg, Neuf-Brisach et Schelestadt. — 1,600,000 habitants, — les plus belles forêts, nos principaux gisements de fer et de sel, de nombreuses usines et de grands centres industriels (Mulhouse, Sarreguemines, Niederbronn, Thann, Sainte-Marie, etc.).

La seconde section, la frontière de Suisse, a pour limite une ligne qui part d'un point situé à l'Est de Delle, va joindre le Doubs à l'Ouest de Sainte-Ursanne, pour le suivre jusqu'au Saut du Doubs ; puis la limite suit une des chaînes du Jura central jusqu'au mont Dôle, et enfin le London jusqu'à son confluent dans le Rhône.

Cette frontière, couverte par la neutralité de la Suisse, est défendue : au Nord, par Béfort ; au centre, par Besançon ; et au Sud, par la forteresse des Rousses.

La troisième section, la frontière d'Italie ou des Alpes, est actuellement une frontière naturelle, qui s'appuie sur la chaîne des Alpes. A partir du confluent du London, la limite contourne le canton de Genève et suit la rive méridionale du lac de Genève ; puis elle est tracée par la crête d'un haut contre-fort des Alpes, qui sépare la Savoie du Valais, et elle atteint le massif du mont Blanc. Au delà, la limite suit la crête des Alpes Grées, Cottiennes et Mari-

times, depuis le mont Blanc jusqu'au col appelé Colla-Longa; elle quitte alors la crête des Alpes, dont les deux versants sont à l'Italie, et atteint la Tinea; puis elle se dirige à l'Est jusqu'à la Roya, qu'elle coupe au Sud de Tende, qui reste à l'Italie. La limite contourne ensuite la Roya, la coupe de nouveau au Sud de Saorgio, qui est à la France, tourne au Sud, parallèlement à la Roya, et finit à l'embouchure du ruisseau de Saint-Louis.

La frontière des Alpes est défendue par Fort-l'Écluse, Pierre-Châtel, Lyon, Lesseillon, Fort-Barraux, Grenoble, Briançon et Antibes, et est adjacente au royaume d'Italie.

Les départements frontières sont ceux de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, l'arrondissement provisoire de Béfort, les départements du Doubs, du Jura, de l'Ain, de l'Isère, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes.

3° *Frontière du Sud.* La limite de la frontière du Sud ou d'Espagne est tracée, en général, par la crête des Pyrénées, à l'exception de la Cerdagne (vallée de la haute Ségre), qui est à la France, et du val d'Arran (vallée de la haute Garonne), qui est à l'Espagne. A partir du col de Bélate, la limite quitte la chaîne des Pyrénées, pour suivre un de ses contre-forts, les montagnes de la Basse-Navarre, puis se dirige sur la Bidassoa, qui nous sépare de l'Espagne pendant quelques kilomètres.

Cette frontière est très-bien défendue par la haute chaîne qui la couvre, surtout dans sa partie centrale, où il n'y a que des passages impraticables; mais les deux extrémités des Pyrénées s'abaissent et renferment des cols par lesquels peut passer une armée. C'est là que se trouvent les places fortes; à l'Est, Perpignan, Bellegarde et Mont-Louis; à l'Ouest, Bayonne.

Les départements frontières sont ceux des Pyrénées-Orientales, de l'Ariége, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées.

§ 4. **Orographie.**

1. Systèmes de montagnes.

La région gauloise contient trois systèmes entiers de montagnes : ceux des Vosges, du Jura et des Cévennes, une partie de ceux des Alpes et des Pyrénées, et un plateau central.

1° *Système des Vosges*. Le système des Vosges comprend la chaîne des Vosges et la chaîne des Faucilles.

La chaîne des Vosges est dirigée du S. au N., entre le col de Valdieu, qui la sépare du Jura, et le Rhin. Elle est divisée en trois parties : les *Vosges méridionales*, qui appartiennent à la ligne de partage des eaux de l'Europe, entre le col de Valdieu et le ballon d'Alsace ; les *Vosges centrales*, entre le ballon d'Alsace et le col de Saverne (1) ; les *Vosges septentrionales*, dont la partie nord porte le nom de *Hardt*. Les Vosges ont des sommets arrondis en forme de dômes ou de ballons, et sont couvertes d'épaisses forêts de pins et de sapins. Le versant oriental est très-abrupt : l'occidental s'abaisse en pentes douces sur la Moselle. Les cols principaux sont ceux de Valdieu, de Bussang, de Schirmeck et de Saverne.

Les contre-forts principaux sont à l'O. Le plus important est le *Hundsruck* (dos du chien), qui finit au confluent de la Moselle, sous le nom de *Sonnenwald* (forêt du soleil).

Les monts Faucilles se dirigent de l'E. à l'O., entre le ballon d'Alsace et la source de la Meuse. Cette petite chaîne appartient à la ligne de faîte de l'Europe. Des monts Faucilles se détache un grand contre-fort, qui s'appelle *Argonne orientale*, *Ardennes orientales* et *Eifel*, et qui sépare les vallées de la Moselle et de la Meuse.

---

(1) La partie méridionale des Vosges centrales sert actuellement de limite entre la France et l'Allemagne.

2° *Système du Jura.* Le massif du Jura est dirigé du N.-E. au S.-O., entre le Rhin et le col de Valdieu, au N., le Rhône, au S., la Saône et le Doubs, à l'O., et l'Aar, à l'Est. Le massif du Jura a une largeur moyenne de 80 kilomètres; il constitue une haute-terre, dont la surface est couverte de chaînes courtes et parallèles entre elles. On peut le diviser en six parties, qui sont :

Le *Jura méridional*, entre le Rhône et le col de Saint-Cergues;

Le *Noirmont*, entre le col de Saint-Cergues et la Dent de Vaulion;

Le *Jura central*, entre le col de Saint-Cergues et le plateau d'Étalières (1);

Le *Jura septentrional*, entre le plateau d'Étalières et le col de Valdieu;

Le *Jura helvétique* ou *Leberberg* (2), entre la source de la Birse et le confluent de l'Aar;

Le *Jura occidental*, suite de collines, entre le coude du Doubs et Lyon, où ce contre-fort se termine au plateau de la Croix-Rousse.

Le Noirmont, le Jura central et le Jura septentrional appartiennent à la ligne de partage des eaux de l'Europe.

3° *Système des Cévennes.* Le système des Cévennes est dirigé du N.-E. au S.-O., entre la source de la Meuse, au N., et le col de Naurouze, au S. Il appartient tout entier à la ligne de partage des eaux de l'Europe.

On le divise en trois parties, qui sont :

Au N., le plateau de Langres et la Côte d'Or;

Au centre, les Cévennes septentrionales, jusqu'au mont Lozère;

---

(1) Cette section du Jura sert de limite à la France.
(2) *Leberberg*, de *leber*, foie, à cause de la couleur du fer de ses mines.

Au S., les Cévennes méridionales ou Cévennes proprement dites.

Le plateau de Langres est situé entre la source de la Meuse et le mont Tasselot. Ce plateau, l'un des points les plus importants du territoire, est situé à l'O. de la trouée de Béfort, dont il est la barrière; il domine les vallées de la Saône, de la Meuse, de la Marne, de l'Aube et de la Seine, et il est le nœud de plusieurs grandes routes, surtout de la route de Bâle à Paris. — La Côte d'Or, célèbre par ses vignobles, est comprise entre le mont Tasselot et l'étang de Longpendu.

Les Cévennes septentrionales comprennent les monts du Charolais, du Beaujolais, du Lyonnais et du Vivarais. — Les Cévennes méridionales, ou Cévennes proprement dites, se divisent en montagnes du Gévaudan, monts Garrigues, montagnes de l'Orb, monts Lespinous et montagne Noire.

Le système des Cévennes a quatre grands contre-forts à l'O.: l'Argonne occidentale, la chaîne entre Seine et Garonne.

4o *Système des Alpes* (1). La chaîne des Alpes, dont la forme est celle d'une demi-circonférence, est située entre la France, la Suisse et l'Allemagne, au Nord, et l'Italie, au Sud. Elle est divisée en trois grandes parties, savoir :

Les *Alpes occidentales*, entre le col de Cadibone, où a lieu la jonction avec l'Apennin, et le mont Saint-Gothard;

Les *Alpes centrales*, entre le mont Saint-Gothard et le mont Septimer; elles appartiennent à la ligne de faîte de l'Europe;

Les *Alpes orientales*, entre le mont Septimer et le mont Schneeberg, en Autriche.

Il ne sera question ici que des *Alpes occidentales*, qui

(1) Voyez la carte de la chaîne des Alpes.

seules intéressent la France. — On les divise en quatre sections, savoir :

Les *Alpes Maritimes*, entre le col de Cadibone et le mont Viso ;

Les *Alpes Cottiennes*, entre le mont Viso et le mont Cenis ;

Les *Alpes Grées*, entre le mont Cenis et le mont Blanc ;

Les *Alpes Pennines*, entre le mont Blanc et le Saint-Gothard.

Les cols principaux sont ceux de Tende, de l'Argentière, du mont Genèvre, du mont Cenis, du Saint-Bernard et du Simplon. Tous ces cols sont traversés par des routes importantes.

Les principaux contre-forts des Alpes sont :

Une suite de montagnes entre le Rhône et l'Isère ;

Les *Alpes du Dauphiné*, entre l'Isère et la Durance ;

Les *Alpes de Provence*, entre la Durance et les fleuves côtiers de l'Argens et du Var.

Les Alpes occidentales servent de limite à la France entre le mont Blanc et Colla-Longa.

Les principales rivières qui descendent du versant français des Alpes occidentales sont : la Roya, le Var, le Verdon, l'Ubaye et le Guil, affluents de la Durance, la Durance, l'Isère, l'Arve et le Rhône.

5° *Système des Pyrénées.* La chaîne des Pyrénées se dirige de l'E. à l'O. Elle est comprise entre le cap Creux, en France, et les caps Ortégal et Finistère, en Espagne. Sa longueur est de 900 kilomètres en ligne droite. On la divise en deux grandes parties : les *Pyrénées continentales* ou *françaises*, qui servent d'isthme à la péninsule espagnole et qui sont situées entre le cap Creux et le col de Bélate ; les *Pyrénées maritimes* ou *espagnoles*, qui longent les côtes du golfe de Gascogne et qui sont situées entre le col de Bélate et le cap Finistère.

Les Pyrénées françaises se subdivisent en trois parties :

les *Pyrénées orientales*, entre le cap Creux et le pic de Corlitte; les *Pyrénées centrales*, entre le pic de Corlitte et le mont Cylindre; les *Pyrénées occidentales*, entre le mont Cylindre et le col de Bélate.

Comme chaîne située sur notre frontière d'Espagne, les Pyrénées ont une grande importance militaire. Elles forment une barrière qui n'est franchissable qu'à ses deux extrémités, son centre étant inabordable par la hauteur et l'âpreté des cols, et par la largeur du massif. Les cols principaux sont : dans les Pyrénées orientales, ceux de Pertus et de la Perche; dans les Pyrénées occidentales, les cols de Canfranc, d'Ibagnetta et de Bélate. Ces cols sont traversés par les principales routes de France en Espagne.

Les contre-forts principaux de la chaîne des Pyrénées sont : au N., les *Corbières orientales* et les *Corbières occidentales*; ce dernier rameau appartient à la ligne de faîte; les *montagnes du Bigorre*, qui se prolongent sous les noms de *collines de l'Armagnac* et *du Bordelais*, jusqu'à la pointe de Grave, en séparant les bassins de la Garonne et de l'Adour; enfin, les *montagnes de la Basse-Navarre*, dans lesquelles on remarque le col de Maya.

Les principales rivières qui descendent du versant français des Pyrénées sont : le Tech, la Têt, l'Aude, l'Ariége, la Garonne, l'Adour, les gaves de Pau et d'Oloron, la Nive et la Bidassoa.

6° *Plateau central.* Le centre de la France est occupé par un plateau de roches granitiques, qui s'étend de l'E. à l'O., depuis le Rhône jusqu'à la vallée de la Vienne, et du N. au S., depuis la Côte d'Or jusqu'à la montagne Noire, dans le Languedoc. Cette haute-terre comprend les anciennes provinces montagneuses de l'Auvergne, du Limousin, du Forez, du Lyonnais, du Vivarais, du Rouergue, des Cévennes et du Velay. La hauteur moyenne du pla-

teau central est de 750^{m}. Sa surface est sillonnée par une énorme quantité de filets d'eau et de rivières; c'est là que la Loire, l'Allier, la Creuse, la Vienne, la Dordogne, le Lot, l'Aveyron, le Tarn, l'Hérault, le Gard et l'Ardèche prennent leur source.

Le plateau est aussi traversé par des chaînes de montagnes de grande élévation; ces chaînes sont : les Cévennes, les monts du Velay et du Forez, les montagnes de la Margeride, d'Auvergne et du Limousin.

On doit remarquer que les montagnes d'Auvergne et du Vivarais renferment beaucoup de volcans éteints, et que c'est au pied du plateau central que se trouvent les dépôts houillers d'Autun, du Creuzot, de Saint-Étienne et d'Alais. Le sol du plateau central, à l'exception de la vallée de l'Allier (Limagne), est peu favorable à la culture; en revanche on y rencontre de vastes prairies.

Envisagé au point de vue de l'histoire, le plateau de l'Auvergne a été le centre de résistance à diverses invasions (César, Wisigoths) et il est encore un foyer d'anciennes mœurs et de traditions primitives.

2. Division de la région gauloise en deux versants.

La région gauloise est traversée du N.-E. au S.-O. par la ligne de partage des eaux de l'Europe; elle se trouve ainsi divisée en deux versants, l'un incliné vers le Nord, et l'autre vers le Sud. Ee versant septentrional jette ses eaux dans la mer du Nord, la Manche et le golfe de Gascogne; le versant méridional est tributaire de la mer Méditerranée.

3. Ligne de partage des eaux de la région gauloise.

La ligne de partage des eaux de la région gauloise est comprise entre le mont Saint-Gothard, dans les Alpes, et le col de Bélate, dans les Pyrénées. Elle se compose de 13 parties, qui sont :

1. Les Alpes Bernoises.
2. Le mont Jorat.
3. Le Noirmont.
4. Le Jura central.
5. Le Jura septentrional.
6. Les Vosges méridionales.
7. Les monts Faucilles.
8. Le plateau de Langres.
9. La Côte d'Or.
10. Les Cévennes.
11. Les Corbières occidentales.
12. Les Pyrénées centrales.
13. Les Pyrénées occidentales.

4. Contre-forts de la ligne de partage des eaux.

1° Le premier contre-fort qui se détache de la ligne de partage des eaux, sur le versant septentrional, est la chaîne des *Vosges*. Elle se sépare de la ligne de faîte, au ballon d'Alsace, et se dirige du S. au N., en séparant la vallée du Rhin de celle de la Moselle. Les Vosges portent le nom de *Hardt* dans la Bavière rhénane.

2° Le second contre-fort porte les noms d'*Argonne orientale* et d'*Ardennes orientales*; c'est une suite de plateaux marécageux appelés *fagnes*, qui se détachent des monts Faucilles et se dirigent au N., entre les vallées de la Moselle et de la Meuse. Les Ardennes orientales se terminent au confluent de la Moselle, sous le nom d'*Eifel*. Ces plateaux sont partout coupés par des gorges étroites et profondes.

3° Le troisième contre-fort se détache du plateau de Langres; il porte le nom d'*Argonne occidentale* et se compose d'une suite de collines boisées et marécageuses, dont les défilés ont servi à la défense de la France en 1791. L'Argonne occidentale est continuée par les *Ardennes occidentales*, série de plateaux couverts de bois ou de prairies. — Les Ardennes, après avoir séparé les bassins de la Seine et de la Meuse, finissent dans les hautes-plaines qui se trouvent aux sources de l'Escaut et de la Somme. Elles se divisent alors en trois rameaux : le premier, appelé *col-*

lines de Belgique ou *du pays de Liége*, file au N., séparant les eaux de la Meuse de celles de l'Escaut; le second, appelé *collines de l'Artois*, sépare les bassins de la Somme et de l'Escaut, et va finir au cap Griz-Nez; le troisième, nommé *collines de Picardie* et *du pays de Caux*, sépare le bassin de la Somme du bassin de la Seine, et se termine au Havre, à la pointe de la Hève.

4° Le quatrième contre-fort, appelé quelquefois la *chaîne Armoricaine*, se détache de la Côte d'Or, au mont Moresol, et se termine à l'extrémité de la Bretagne, à la pointe de Saint-Matthieu. Il porte les noms de *monts du Morvan*, de *collines du Nivernais*, de *plateau d'Orléans*, de *collines du Perche* et *de Normandie*, enfin de *montagnes d'Arrée*. Ce grand contre-fort sépare les bassins de la Loire et de la Seine.

5° Le cinquième contre-fort se détache des Cévennes, au N. du mont Lozère; il se dirige au N.-O. et se termine, au S. de l'embouchure de la Loire, à la pointe de Saint-Gildas, après avoir séparé le bassin de la Loire de ceux de la Garonne et de la Charente. Il porte les noms de *montagnes de la Margeride*, de *montagnes d'Auvergne*, de *montagnes du Limousin*, de *collines du Poitou*, enfin de *plateau de Gâtine*. Ce contre-fort contient, en Auvergne, les plus hautes montagnes de la France centrale.

6° Le sixième contre-fort se détache des Pyrénées, au mont Cylindre, et se dirige au N., vers la pointe de Grave, sous les noms de *montagnes du Bigorre* et de *collines de l'Armagnac* et *du Bordelais*. Il sépare les eaux de la Garonne de celles de l'Adour.

Sur le versant méridional, deux grands contre-forts se détachent de la ligne de partage des eaux :

1° Au pic de Corlitte, les *Pyrénées orientales*, entre ce pic et la Méditerranée. L'extrémité orientale des Pyrénées orientales, entre le col de Pertus et la mer, porte le nom de *monts Albères*.

2° Au mont Saint-Gothard, les *Alpes occidentales*, divisées en *Alpes Pennines*, *Grées*, *Cottiennes* et *Maritimes*, qui vont finir, au col de Cadibone, à la naissance de la chaîne des Apennins.

Les Alpes occidentales séparent les bassins du Rhône et du Pô. Plusieurs rameaux élevés et étendus y prennent naissance, et couvrent le Dauphiné et la Provence; ce sont : les *Alpes du Dauphiné*, entre l'Isère et la Durance; les *Alpes de Provence* ou *monts Esterel*, entre la Durance et les petits affluents de la Méditerranée, le Var et l'Argens.

§ 3. Hydrographie.

1° Division de la région gauloise en bassins.

Le versant de l'océan Atlantique comprend les quatre grands bassins du Rhin, de la Seine, de la Loire et de la Garonne; il est aussi arrosé par vingt-quatre petits fleuves côtiers.

Les fleuves du versant de l'océan Atlantique sont :

Le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa et l'Yser, tributaires de la mer du Nord;

La Liane, la Canche, l'Authie, la Somme, la Bresle, l'Arques, la Seine, la Touques, l'Orne, la Vire et la Rance, tributaires de la Manche;

L'Aulne, le Blavet, la Vilaine, la Eoire, le Lay, la Sèvre-Niortaise, la Charente, la Garonne, la Leyre, l'Adour, la Nivelle et la Bidassoa, tributaires du golfe de Gascogne.

Le versant de la Méditerranée comprend un grand bassin, celui du Rhône, et dix petits bassins côtiers, qui sont ceux du Tech, de la Têt, de la Gly, de l'Aude, de l'Orb, de l'Hérault, de l'Arc, de l'Argens, du Var et de la Roya.

2° Bassin du Rhin (1).

Cours du Rhin. Le Rhin descend des Alpes centrales; il

---

(1) Pour la commodité de l'enseignement et pour faciliter l'étude de la géographie physique, nous avons présenté l'ensemble

est formé par la réunion de plusieurs cours d'eau, dont les plus importants sont le Rhin oriental, le Rhin du milieu et le Rhin occidental, qui sort du Saint-Gothard. Ce fleuve a quatre directions principales : 1° entre sa source et le lac de Constance, il coule du S. au N.; 2° entre le lac de Constance et Bâle, il coule de l'E. à l'O.; 3° entre Bâle et Mayence, il coule du S. au N.; 4° entre Mayence et la mer, il se dirige du S.-E. au N.-O.

Le Rhin arrose d'abord la Suisse, où il passe à Coire, traverse le lac de Constance et arrose Schaffhouse, Rhinfeld et Bâle, où il devient navigable. A partir de cette ville, il entre en Allemagne, sépare l'Alsace du grand-duché de Bade et arrose Huningue, Nouveau-Brisach, Strasbourg et Lauterbourg, en Alsace, Vieux-Brisach et Kehl, dans le grand-duché de Bade. Au delà de Lauterbourg, le Rhin sépare la Bavière rhénane, où se trouvent Gemersheim et Spire, du grand-duché de Bade, où se trouvent Philipsbourg et Manheim; il traverse ensuite la Hesse-Darmstadt, où il passe à Worms et à Mayence, puis il arrose la Prusse rhénane, où il passe à Coblenz, Bonn, Cologne, Dusseldorf et Wesel. Le Rhin entre alors en Hollande, où il se divise en quatre branches : le *Wahal*, qui se réunit à la Meuse; l'*Yssel*, qui va se jeter dans le golfe du Zuiderzée; le *Lech*, qui se réunit encore à la Meuse, et le *vieux Rhin*, qui va finir dans la mer du Nord.

Ceinture du bassin du Rhin. — *A droite.* En partant du Saint-Gothard, la ceinture est formée par les six sections de la ligne de partage des eaux de l'Europe, comprises entre le Saint-Gothard et le Schneeberg occidental; au delà, par le Frankenwald, le Rhœne-Gebirge, le Vogels-

---

de l'orographie de la région gauloise. Nous ferons de même pour l'hydrographie; nous donnerons *in extenso* les bassins dont la France ne possède qu'une partie, parce qu'il ne nous paraît pas possible d'adopter une autre méthode d'enseignement.

Gebirge, l'Egge-Gebirge et le Teutoburgerwald. — *A gauche.* En partant du Saint-Gothard, on trouve les six sections de la ligne de partage des eaux de l'Europe, comprises entre le Saint-Gothard et les monts Faucilles, et au delà l'Argonne orientale et les Ardennes orientales.

Bassins partiels. Le bassin du Rhin est divisé en trois bassins partiels : le premier, le bassin suisse, finit à Bâle, où le cours du fleuve est resserré par la Forêt-Noire et par le Jura; le second finit à Coblentz, où le cours du fleuve est également resserré par le Taunus, à droite, et par le Sonnenwald et l'Eifel, à gauche; le troisième bassin s'étend jusqu'à la mer.

Affluents du Rhin. Les affluents du Rhin sont : *à droite*, l'Ill tyrolien, la Kinzig, la Murg, le Necker, le Mein, la Lahn, la Sieg, la Ruhr et la Lippe, en Allemagne; — *à gauche*, la Thur, l'Aar et la Birse, en Suisse; l'Ill, la Lauter, la Queich, en Allemagne, et la Moselle, en France et en Allemagne.

Premier bassin. — Affluents de gauche. La Thur, l'Aar et la Birse. — L'Aar, qui traverse les lacs de Brientz et de Thun, a pour affluents de droite la Limmat, qui traverse le lac de Zurich, et la Reuss, qui traverse le lac de Lucerne. L'affluent principal de l'Aar, à gauche, est l'Orbe, qui traverse le lac de Neufchâtel. Toutes ces rivières arrosent la Suisse. — *A droite.* Le Rhin a pour affluent principal de droite, dans le premier bassin, l'Ill tyrolien.

Le premier bassin du Rhin appartient presque entièrement à la Suisse.

Deuxième bassin. — A gauche. L'Ill, la Lauter, la Queich et la Moselle. — L'Ill descend du Jura et arrose l'Alsace et les villes de Mulhouse, Colmar, Schelestadt et Strasbourg.

La Lauter descend des Vosges, arrose l'Alsace, passe à

Weissembourg et se jette dans le Rhin à Lauterbourg; cette rivière sépare l'Alsace de la Bavière rhénane.

La Queich descend des Vosges, arrose Landau et la Bavière rhénane.

La Moselle descend des monts Faucilles, arrose Épinal, Toul et Pont-à-Mousson, en France, Metz et Thionville, dans la Lorraine allemande, et Trèves, dans la Prusse rhénane; elle se jette dans le Rhin à Coblentz. La Moselle traverse, en France, les départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et en Allemagne la partie méridionale de la Prusse rhénane. Ses affluents sont : à droite, la Meurthe, la Seille et la Sarre; à gauche, l'Alzette.

La Meurthe sort des Vosges, arrose Lunéville et Nancy, dans le département de Meurthe-et-Moselle.

La Seille, après avoir servi de limite, pendant quelques kilomètres, entre la France et l'Allemagne, se jette dans la Moselle à Metz.

La Sarre a sa source dans les Vosges, passe à Sarrebourg et à Sarreguemines, dans la Lorraine allemande, et Sarrelouis, dans la Prusse rhénane.

L'Alzette descend des Ardennes orientales et traverse le Luxembourg, dans le grand-duché de ce nom.

A droite. Les affluents du Rhin sont : la Kinzig, qui se jette dans le Rhin, à Kehl; le Necker, qui passe à Stuttgart et finit à Manheim; le Mein, qui traverse Wurtzbourg et Francfort, et finit à Mayence.

Troisième bassin. — A gauche. De petits cours d'eau.

A droite. La Lahn, la Sieg, la Ruhr et la Lippe, qui arrosent la Prusse rhénane.

Partie française du bassin du Rhin. La France ne possède plus actuellement, dans le bassin du Rhin, que la partie supérieure de la vallée de la Moselle et la vallée de la Meurthe, c'est-à-dire les deux départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle.

3° Bassin secondaire de la Meuse.

Cours de la Meuse. La Meuse prend sa source au plateau de Langres, coule du S.-E. au N.-O. et arrose Verdun, dans le département de la Meuse; Sedan, Mézières et Charleville, dans le département des Ardennes; Namur et Liége, en Belgique; Maëstricht, Dordrecht et Rotterdam, en Hollande. C'est dans ce pays qu'elle mêle ses eaux à celles du Rhin, et qu'elle se jette dans la mer du Nord, par trois vastes embouchures séparées entre elles par des îles.

Ceinture du bassin. A droite, la ceinture de la Meuse est formée par l'Argonne orientale et les Ardennes orientales, qui séparent son bassin de celui de la Moselle. A gauche, la Meuse est séparée du bassin de la Seine par l'Argonne occidentale et les Ardennes occidentales, et du bassin de l'Escaut par les collines de Belgique.

Affluents de la Meuse. Les affluents de droite sont : le Chiers, l'Ourthe et la Roër; les affluents de gauche sont : la Sambre et la Dommel.

Le Chiers arrose Longwy et Montmédy, en France.

L'Ourthe coule en Belgique et se jette dans la Meuse à Liége.

La Roër arrose la Prusse rhénane, passe à Juliers et se jette dans la Meuse à Ruremonde; un de ses affluents passe à Aix-la-Chapelle.

La Sambre passe à Landrecies, à Maubeuge et près de Wattignies, en France; à Charleroi et à Fleurus, en Belgique; elle se jette dans la Meuse à Namur.

La Dommel traverse un pays marécageux appartenant à la Hollande, et passe à Bois-le-Duc.

Partie française du bassin de la Meuse. La France possède une assez grande partie du bassin de la Meuse, savoir : le cours du fleuve jusqu'à Givet, toute la vallée du Chiers et le cours de la Sambre jusqu'à Maubeuge.

4° BASSIN SECONDAIRE DE L'ESCAUT.

Cours de l'Escaut. L'Escaut sort des Ardennes occidentales au point où elles se bifurquent, et coule du S. au N.; il traverse le département du Nord, où il arrose les villes de Cambrai, Denain, Valenciennes et Condé; il passe près de Fontenoy, à Tournay, Gand et Anvers, en Belgique; au-dessous de cette ville, il entre en Hollande et se divise en deux branches, l'Escaut occidental et l'Escaut oriental. Les îles de Walcheren et de Beveland, qui se trouvent à son embouchure, forment la province de Zélande.

Affluents de l'Escaut. Les affluents de droite sont : le Haisne et le Rupel; ceux de gauche sont : la Scarpe et la Lys.

Le Haisne passe à Mons et à Jemmapes, et finit à Condé. Dans sa vallée on trouve encore Malplaquet.

Le Rupel est formé de trois rivières, qui se réunissent près de Malines, et qui sont : la Senne, la Dyle et la Nèthe.

La Senne a sa source près de Steinkerque et passe à Bruxelles.

La Dyle arrose Louvain et Malines; on trouve encore dans la vallée de cette rivière Ramillies et Nerwinde.

La Nèthe est formée de la Grande et de la Petite-Nèthe.

La Scarpe arrose Arras et Douai, et finit au-dessous de Saint-Amand.

La Lys passe à Aire, en France, et à Courtray, en Belgique. Son affluent principal de droite est la Deule, qui prend sa source près de Lens et arrose Lille.

Partie française du bassin de l'Escaut. La France ne possède qu'une petite partie du bassin de l'Escaut, savoir : le cours du fleuve jusqu'à Condé, la vallée de la Scarpe et la vallée de la Lys jusqu'à Armentières.

5° BASSINS CÔTIERS DE L'YSER ET DE L'AA.

L'*Yser* arrose la France, dont il traverse la frontière à

Rousbrugge; il entre ensuite en Belgique, où il a son embouchure à Nieuport.

L'*Aa* traverse le département du Pas-de-Calais et finit à Gravelines.

6° Bassins côtiers de la Manche entre le Pas de Calais et la Seine.

Ces bassins sont ceux de la Liane, de la Canche, de l'Authie, de la Somme, de la Bresle et de l'Arques.

Ils sont circonscrits par les collines de l'Artois, qui se détachent des Ardennes occidentales et vont finir au cap Gris-Nez, et par les collines de Picardie, qui se détachent également des Ardennes et vont se terminer au cap de la Hève. Ces bassins ne sont séparés les uns des autres que par de petites hauteurs ou de simples ondulations de terrain.

La *Liane* se jette dans la Manche à Boulogne.

La *Canche* passe à Montreuil.

L'*Authie* arrose Doullens.

La *Somme*, la plus considérable de toutes ces rivières, prend sa source près de Saint-Quentin, arrose cette ville, puis Péronne, Amiens, Abbeville et Saint-Valery.

La *Bresle* se jette dans la Manche au-dessous d'Eu.

L'*Arques* a son embouchure à Dieppe.

Les départements arrosés par ces cours d'eau sont ceux du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Seine-Inférieure.

7° Bassin de la Seine.

Ceinture du bassin. Depuis le cap de la Hève jusqu'à la source de l'Oise, le bassin est circonscrit par les collines de Picardie; depuis la source de l'Oise jusqu'à la source de la Marne, par les Ardennes occidentales et l'Argonne; ensuite viennent : le plateau de Langres et la Côte d'Or, qui font partie de la ligne de partage des eaux; enfin, les monts du Morvan, les collines du Nivernais, le plateau

d'Orléans, les collines du Perche, desquelles se détache, à l'O. de la source de la Rille, un contre-fort appelé les collines du Lieuvin.

Cours de la Seine. La Seine descend du plateau de Langres, coule au N.-O., en traversant les villes de Châtillon, dans le département de la Côte-d'Or; de Bar, Troyes, Méry, où elle devient navigable, dans le département de l'Aube; Montereau, Moret, Melun, dans le département de Seine-et-Marne; Paris, Saint-Denis, dans le département de la Seine; Corbeil, Saint-Germain, Poissy, Mantes, dans le département de Seine-et-Oise; Vernon, les Andelys, dans le département de l'Eure; Elbeuf et Rouen, dans le département de la Seine-Inférieure. Elle se jette dans la Manche entre le Havre et Honfleur.

Affluents de la Seine. Les affluents de droite sont: l'Aube, la Marne, l'Oise et l'Epte; les affluents de gauche sont : l'Yonne, le Loing, l'Eure et la Rille.

L'Aube descend du plateau de Langres, et arrose Bar et Arcis.

La Marne sort du même plateau, passe près de Langres, à Chaumont, Saint-Dizier, Vitry-le-François, Châlons, Épernay, Château-Thierry, la Ferté-sous-Jouarre, Meaux et Lagny.

L'Oise descend des Ardennes, passe à la Fère, Compiègne, Creil et Pontoise. Son affluent principal est l'Aisne, qui sort de l'Argonne et arrose Rethel et Soissons.

L'Epte, ancienne limite de la Normandie et de la France, arrose Gisors et Saint-Clair.

L'Yonne descend de la Côte d'Or, passe à Auxerre et à Sens, et se jette dans la Seine à Montereau.

Le Loing arrose Montargis.

L'Eure descend des collines du Perche, arrose Chartres, Ivry, Cocherel et Louviers.

La Rille descend de ces mêmes collines et passe à Laigle.

8° Bassins côtiers de la Manche entre la Seine et la pointe de Saint-Matthieu.

Les rivières qui arrosent les côtes de la Manche, entre les points que nous venons de désigner, sont la Touques, l'Orne, la Vire, la Rance et plusieurs autres petits cours d'eau de peu d'étendue.

Ceinture. Cet ensemble de bassins côtiers est limité par les collines du Perche et de Normandie, et par les montagnes d'Arrée jusqu'à la pointe de Saint-Matthieu.

La *Touques* passe à Lisieux.

L'*Orne*, le plus considérable de tous ces cours d'eau, arrose Séez et Caen.

La *Vire* passe à Saint-Lô.

La *Rance* se jette dans la Manche à Saint-Malo.

Les départements arrosés par ces rivières sont ceux du Calvados et de la Manche, une partie d'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord et une partie du Finistère.

9° Bassins côtiers du golfe de Gascogne entre la pointe de Saint-Matthieu et la Loire.

Les rivières qui arrosent cette partie de la France sont : l'Aulne, le Blavet et la Vilaine.

Ceinture. La ceinture de ces bassins est formée par les montagnes d'Arrée, les monts de Bretagne et les collines du Maine.

L'*Aulne* a son bassin circonscrit par les montagnes d'Arrée et les Montagnes Noires. Brest est la ville la plus considérable de ce bassin.

Le *Blavet* arrose Pontivy, et à son embouchure se trouvent Lorient et Port-Louis.

La *Vilaine* passe à Vitré, à Rennes, où elle reçoit l'Ille, et à Redon. Son embouchure est au-dessous de la Roche-Bernard.

Les départements situés dans ces bassins sont ceux du Finistére, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine.

10° Bassin de la Loire.

Ceinture. La ceinture du bassin de la Loire est formée par les collines du Maine, par les collines de Normandie et du Perche, par le plateau d'Orléans, les collines du Nivernais, les montagnes du Morvan, la Côte d'Or, les Cévennes septentrionales, les monts de la Margeride, les monts d'Auvergne, les monts du Limousin, les collines du Poitou, le plateau de Gâtine et par de petites hauteurs qui vont finir à la pointe de Saint-Gildas.

Cours de la Loire. La Loire prend sa source au mont Gerbier-des-Joncs, dans les Cévennes, coule au N., jusqu'à Orléans, puis à l'O. jusqu'à son embouchure. Elle arrose les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire, puis elle passe à Roanne, dans le département de la Loire, où elle devient navigable ; à Digoin, dans le département de Saône-et-Loire ; à Nevers et à Cosne, dans le département de la Nièvre ; elle arrose ensuite Briare, Gien et Orléans, dans le département du Loiret ; Blois, dans le département de Loir-et-Cher ; Amboise et Tours, dans le département d'Indre-et-Loire ; Saumur, dans le département de Maine-et-Loire ; Ancenis, Nantes, Indret, Paimbœuf et Saint-Nazaire, dans le département de la Loire-Inférieure. C'est au-dessous de Saint-Nazaire que la Loire se jette dans l'océan Atlantique.

Affluents de la Loire. Les affluents de la Loire sont : à droite, le Furand, l'Arroux, la Nièvre, la Maine et l'Erdre ; — à gauche, l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne et la Sèvre-Nantaise.

Le Furand est un petit cours d'eau qui descend du mont Pilat et traverse le pays manufacturier et houiller dont Saint-Étienne est la ville la plus importante.

L'Arroux descend de la Côte d'Or, arrose Autun et se jette dans la Loire à Digoin.

La Nièvre prend sa source dans les collines du Nivernais et finit à Nevers.

La Maine est formée de la Mayenne et de la Sarthe. — La Mayenne descend des collines de Normandie, passe à Mayenne et à Laval. La Sarthe descend des collines du Perche, passe à Alençon et au Mans, et reçoit le Loir. — Le Loir sort du plateau d'Orléans, passe à Vendôme et à la Flèche. — La Maine arrose Angers avant de se jeter dans la Loire.

L'Allier descend des Cévennes, passe à Vichy et à Moulins, et finit au-dessous de Nevers, au Bec d'Allier.

Le Cher passe à Montluçon, Saint-Amand et Vierzon, et se jette, au-dessous de Tours, dans la Loire; il reçoit l'Auron, qui arrose Bourges.

L'Indre arrose Châteauroux.

La Vienne descend des monts du Limousin, passe à Limoges et à Châtellerault. Elle reçoit la Creuse, qui arrose Aubusson, et le Clain, qui passe à Poitiers.

La Sèvre-Nantaise, qui descend du plateau de Gâtine, finit à Nantes.

11° Bassins côtiers du golfe de Gascogne entre la Loire et la Garonne.

Les fleuves qui arrosent cette partie de la France sont : le Lay, la Sèvre-Niortaise et la Charente. — Le bassin de ces rivières est circonscrit, depuis la pointe de Pornic jusqu'à la pointe de la Coubre, par les collines du Poitou et par les collines du Périgord et de la Saintonge.

Le *Lay*, ainsi que la *Sèvre-Niortaise* et son affluent la Vendée, arrosent le département de la Vendée. La Sèvre-Niortaise passe à Niort.

La *Charente* arrose Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Taillebourg, Tonnay-Charente et Rochefort, et se jette,

au-dessous de cette ville, dans la rade de l'île d'Aix.

Les départements situés dans ces bassins sont ceux de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Inférieure.

12e Bassin de la Garonne.

Ceinture. La ceinture du bassin de la Garonne est formée par les collines de la Saintonge et du Périgord, par les montagnes du Limousin, d'Auvergne et de la Margeride, par les Cévennes méridionales, les Corbières occidentales et par les Pyrénées, entre le pic de Corlitte et le mont Cylindre, où se détache un contre-fort qui va finir à la pointe de Grave, et qui porte les noms de montagnes du Bigorre, puis de collines de l'Armagnac et du Bordelais.

Cours de la Garonne. La Garonne prend sa source dans les Pyrénées, au val d'Arran, qui est à l'Espagne, arrose Saint-Gaudens, Cazères, où elle devient navigable, Muret et Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne; elle traverse le département de Tarn-et-Garonne; passe à Agen, Tonneins et Marmande, dans le Lot-et-Garonne; à la Réole, à Castets et à Bordeaux, dans le département de la Gironde; elle reçoit la Dordogne au Bec d'Ambez, et prend dès lors le nom de Gironde. La Gironde arrose Blaye, Pauillac et Royan, et se jette dans le golfe de Gascogne, entre les pointes de Grave et de la Coubre.

Affluents. Les affluents de la rive droite sont l'Ariége, le Tarn, le Lot et la Dordogne; les affluents de gauche sont le Gers et la Baïse.

[redacted] descend des Cévennes, arrose Albi et Montauban, et a pour affluent l'Aveyron, qui passe à Rodez.

Le Lot descend de la Lozère, et arrose Mende et Cahors.

La Dordogne a ses sources (la Dore et la Dogne) dans les monts d'Auvergne; elle arrose Bergerac, Castillon et Libourne, et a pour affluents la Vézère, qui reçoit la Cor-

rèze, laquelle passe à Tulle, et l'Isle, qui arrose Périgueux.

Le Gers descend du plateau de Lannemezan et passe à Auch.

La Baïse arrose Condom et Nérac.

13° Bassins côtiers entre la Garonne et la Bidassoa.

La ceinture de ces bassins est formée par les collines du Bordelais et de l'Armagnac, et par les montagnes du Bigorre; puis par les Pyrénées occidentales jusqu'à la source de la Bidassoa.

Les rivières qui arrosent ces bassins sont : la Leyre et l'Adour.

La *Leyre* traverse les Landes et se jette dans le bassin d'Arcachon.

L'Adour descend du pic du Midi, arrose Tarbes et Bayonne. Il reçoit, à droite, la Midouze, qui passe à Mont-de-Marsan; à gauche, divers gaves ou rivières, entre autres : le gave de Pau, grossi du gave d'Oloron, et enfin la Nive, qui se jette dans l'Adour à Bayonne.

Les départements situés dans ces bassins sont ceux des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et des Landes, et une partie du département de la Gironde.

14° Bassins côtiers de la Méditerranée entre le cap de Cerbera et le Rhône.

Ces bassins sont au nombre de six, savoir : ceux du Tech, de la Têt, de la Gly, de l'Aude, de l'Orb et de l'Hérault.

La ceinture de ces bassins est formée par les Cévennes méridionales, depuis le mont Aigoual (à la naissance des monts Garrigues) jusqu'au pic de Corlitte; ensuite par les Pyrénées orientales. Du mont Aigoual se détache un chaînon composé de petites collines, qui séparent les vallées de l'Hérault et du Gard.

Le *Tech* descend des monts Albères et passe à Céret.

La *Têt* sort du pic de Corlitte et arrose Perpignan.

L'*Aude* descend aussi du pic de Corlitte, passe à Carcassonne et finit au-dessous de Narbonne.

L'*Orb* prend sa source aux montagnes de l'Orb et se jette au-dessous de Béziers.

L'*Hérault* descend du mont Aigoual et a son embouchure au-dessous d'Agde.

Ces rivières arrosent les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Hérault.

15° Bassin du Rhône.

Ceinture. La ceinture du bassin du Rhône est formée, à l'O., par la ligne de partage des eaux, depuis le mont Saint-Gothard jusqu'au mont Aigoual, c'est-à-dire par les Alpes Bernoises, le Jorat, le Noirmont, le Jura central et septentrional, les Vosges méridionales, les monts Faucilles, le plateau de Langres, la Côte d'Or et les Cévennes; vient enfin le contre-fort qui se détache du mont Aigoual. A l'E., la ceinture est formée par les Alpes Pennines, les Alpes Grées, les Alpes Cottiennes, une partie des Alpes Maritimes et par les Alpes de Provence.

Cours du fleuve. Le Rhône descend du mont Saint-Gothard, coule d'abord à l'O., en arrosant le canton suisse du Valais et sa capitale, Sion; il forme le lac de Genève, qui baigne la Suisse et la France, et sort de ce lac à Genève. Il entre alors en France et passe à Seyssel, où il devient navigable; il arrive ensuite à Lyon où il change de direction; dès lors, il coule vers le S. et arrose Vienne, Tournon, Valence, Montélimar, Pont-Saint-Esprit, Avignon, Beaucaire, Tarascon et Arles. Là, il se partage en deux bras, qui forment un delta, appelé l'île de la Camargue. Le Rhône sépare les départements de la Haute-Savoie de celui de l'Ain, le département du Rhône de celui de l'Isère, le département de l'Ardèche du département de la Drôme,

le département du Gard de ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Affluents. Les affluents de rive gauche sont : l'Arve, le Guiers, l'Isère, la Drôme et la Durance; ceux de droite sont : le London, l'Ain, la Saône, l'Ardèche et le Gard.

L'Arve descend des Alpes, arrose la Haute-Savoie et se jette dans le Rhône à Genève.

Le Guiers passe aux Échelles-de-Savoie et à Pont-de-Beauvoisin.

L'Isère sort du mont Iseran, arrose, dans le département de la Savoie, Montmélian, entre dans le département de l'Isère au-dessus du fort Barraux, passe à Grenoble et finit au-dessus de Valence. — La Drôme passe à Die.

La Durance descend des Alpes, passe par Briançon, Mont-Dauphin, Embrun, Sisteron, et se jette dans le Rhône au-dessous d'Avignon. Ses affluents sont : le Guil, qui passe à Queyras; l'Ubaye, qui arrose Barcelonnette; la Bléone, qui arrose Digne, et le Verdon, qui passe à Castellane.

Le London est un petit cours d'eau qui sort du Jura et sépare le département de l'Ain du canton de Genève.

L'Ain descend aussi du Jura et n'arrose aucun point remarquable.

La Saône sort des monts Faucilles, passe à Gray, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Chalon, Tournus, Mâcon, Villefranche, Trévoux, et se jette dans le Rhône, à Lyon. Elle reçoit, sur sa rive gauche, le Doubs, qui arrose Pontarlier, Besançon et Dôle. Le Doubs reçoit l'Allaine qui sort du Jura et passe à Delle et à Montbéliard; ce petit cours d'eau a deux affluents qui descendent des Vosges : la Savoureuse, qui traverse Béfort, et la Lusine qui passe à Héricourt. La Saône reçoit, sur sa rive droite, l'Ouche qui passe à Dijon.

L'Ardèche et le Gard descendent des Cévennes. Le premier passe à Aubenas; le second près de Nimes.

16° Bassins côtiers de la Méditerranée entre le Rhône et l'Italie.

Ces bassins sont ceux de l'Arc, de l'Argens, du Var et de la Roya. Ils sont circonscrits par les Alpes de Provence et les Alpes Maritimes.

L'*Arc* passe près d'Aix et se jette dans l'étang de Berre.

L'*Argens* arrose le département du Var, passe à Brignoles et se jette à Fréjus.

Le *Var* descend des Alpes Maritimes; il n'arrose plus actuellement le département du Var; son cours est tout entier dans le département des Alpes Maritimes.

La *Roya* descend du col de Tende; elle arrose Tende qui est à l'Italie, Saorgio qui est à la France, et se jette à Vintimille, qui est à l'Italie. Comme on le voit, le milieu de son cours est seul à la France; sa source et son embouchure appartiennent à l'Italie.

Ces rivières arrosent les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.

§ 6. **Canaux.** — Comme on l'a déjà vu, la France est divisée en deux grands versants : celui du nord et celui du sud, et subdivisée en cinq grands bassins : ceux du Rhin (mer du Nord), de la Seine (Manche), de la Loire (océan Atlantique), de la Garonne (golfe de Gascogne) et du Rhône (Méditerranée).

Les canaux de la France ont pour but de réunir ces diverses mers, et d'ouvrir ainsi entre tous les bassins un système de communications faciles et économiques.

En prenant la grande ligne de la Saône et du Rhône comme l'artère principale de la France, on voit que le bassin du Rhône, ou le versant de la Méditerranée, communique directement avec les quatre autres grands bassins; il en résulte que les diverses mers qui baignent la France sont toutes reliées à la Méditerranée.

1° Jonction du Rhône et de la Garonne. Elle se fait par :

Le *canal de Beaucaire*, entre Beaucaire, sur le Rhône, et Aigues-Mortes;

Le *canal des Étangs*, entre Aigues-Mortes et Cette;

L'étang de Thau;

Le *canal du Midi* ou *du Languedoc*, entre Agde, sur la Méditerranée, et Toulouse, sur la Garonne (1);

Le *canal latéral à la Garonne*, entre Toulouse et Castets.

Cette grande ligne de navigation, si importante pour le commerce, joint la Garonne au Rhône, et l'océan Atlantique à la Méditerranée.

2° Jonction du Rhône avec la Loire. Elle se fait par :

Le *canal du Centre*, entre Chalon, sur la Saône, et Digoin, sur la Loire;

Le *canal latéral à la Loire*, de Roanne à Briare.

3° Jonction du Rhône avec la Seine. Elle se fait par :

Le *canal de Bourgogne*, entre la Roche-sur-Yonne et Saint-Jean-de-Losne, sur la Saône.

4° Jonction du Rhône avec le Rhin. Elle se fait par :

Le *canal de l'Est*, entre Saint-Symphorien, sur la Saône, et Strasbourg (2).

Après la jonction des quatre grands bassins avec le Rhône, vient la jonction de ces bassins entre eux.

1° Entre Garonne et Loire. La nature du terrain a apporté de trop grands obstacles à l'établissement d'un canal entre ces deux bassins; le chemin de fer de Paris à Bordeaux y supplée en grande partie.

---

(1) Ce canal a été construit sous Louis XIV.

(2) A partir des environs du col de Valdieu, le canal de l'Est entre dans l'Alsace allemande, qu'il traverse jusqu'à Strasbourg.

2° ENTRE LOIRE ET SEINE. La jonction est faite par :

Le *canal de Briare*, entre Briare, sur la Loire, et Montargis, sur le Loing (construit sous Henri IV) ;

Le *canal d'Orléans*, entre Orléans et Montargis ;

Le *canal du Loing*, entre Montargis et Moret, sur la Seine ;

Le *canal du Nivernais*, entre Auxerre, sur l'Yonne, et Decize, sur la Loire.

3° ENTRE SEINE ET ESCAUT. La jonction est faite par :

Le *canal de Saint-Quentin*, entre Chauny, sur l'Oise, et Cambrai, sur l'Escaut ; le canal passe par Saint-Quentin sur la Somme.

4° ENTRE SEINE ET MEUSE. La jonction est faite par :

Le *canal de la Sambre à l'Oise*, entre Landrecies, sur la Sambre, et Étieux, sur un petit affluent de l'Oise ;

Le *canal des Ardennes*, entre Donchery, sur la Meuse, et Semuy, sur l'Aisne.

5° ENTRE SEINE ET RHIN. La jonction est faite par :

La *Marne canalisée*, de Charenton à Épernay ;

Le *canal latéral à la Marne*, d'Épernay à Vitry ;

Le *canal de la Marne au Rhin*, de Vitry-le-François à Strasbourg, en France et en Allemagne.

Après ces canaux principaux, qui établissent de grandes lignes de navigation, viennent divers canaux secondaires, dont les plus importants sont :

Les *canaux de la Bretagne*, savoir :

1° Le *canal de Nantes à Brest*, qui a pour but d'approvisionner par terre l'arsenal de Brest, en temps de guerre, et malgré le blocus de nos côtes ;

2° Le *canal du Blavet*, entre Napoléonville, sur le canal précédent, et Hennebont, sur le Blavet, qui conduit à Lorient ;

3° Le *canal d'Ille et Rance*, entre Rennes, sur l'Ille, et Dinan, sur la Rance. Ce canal communique, par la Vilaine, avec le canal de Nantes à Brest, et conduit à Saint-Malo.

Ces canaux assurent, en temps de guerre, l'approvisionnement des ports de Brest, de Lorient et de Saint-Malo, entre lesquels ils établissent aussi une communication.

Les *canaux latéraux à la Loire :*

1° Entre Roanne et Digoin;

2° Entre Digoin et Briare,

Le *canal du Berry*,

Entre Nevers et Tours, par Bourges.

Après avoir donné la liste des principaux canaux de la France, il n'est pas inutile de présenter l'ensemble des grandes artères de la navigation intérieure, formée par les canaux et les rivières.

1° Les lignes qui unissent Paris à la Belgique et aux ports de la mer du Nord sont : la Seine, de Paris à Conflans, — l'Oise canalisée (1), — le canal de Saint-Quentin, — le canal de Mons à Condé, — l'Escaut et le réseau de la navigation du Nord.

2° La Ligne de Paris au Havre est formée par la Basse-Seine et la Seine maritime (entre Paris, Rouen et le Havre).

3° La ligne de Paris à Strasbourg et au Rhin est formée par la Marne canalisée, le canal latéral à la Marne et le canal de la Marne au Rhin.

4° La ligne de jonction du bassin du Nord au bassin de l'Est est formée par l'Aisne canalisée, — le canal latéral à

(1) La canalisation des rivières est obtenue par des barrages éclusés, par des endiguements, des draguements, l'amélioration des passages dangereux, etc. On a généralement assuré 2 mètres d'eau à la batellerie.



l'Aisne, entre Compiègne et la tête du canal suivant, — le canal de l'Aisne à la Marne.

5° La ligne de Paris à Lyon est formée par la haute Seine, — l'Yonne canalisée, — le canal de Bourgogne, — la Saône.

6° La ligne du Rhône au Rhin est formée par la Saône, — le Doubs, — le canal de l'Est.

7° La ligne de Lyon à la Méditerranée suit le Rhône et le nouveau canal de Saint-Louis, qui fait communiquer directement le Rhône au golfe de Fos et permet aux bâtiments calant 7 mètres 50 d'arriver à Arles; ce beau canal, long seulement de 4 kilomètres, mais large de 60 mètres, permet à la navigation d'éviter la barre du Rhône.

8° La ligne de la Seine à la Loire est formée par la haute Seine et les canaux du Loing, de Briare et d'Orléans.

9° La ligne de Bordeaux à Beaucaire est formée par la Garonne, — le canal latéral à la Garonne, — le canal du Languedoc, — le canal des Étangs et le canal de Beaucaire.

§ 7. Chemins de fer. — Le système général des chemins de fer de la France a pour but de lier la capitale avec les frontières, avec les centres d'activité placés sur leur parcours et aux extrémités de la France, et avec les centres de commerce des pays voisins, c'est-à-dire de la Belgique, de l'Allemagne rhénane, de l'Italie, de la Suisse et de l'Espagne. Les communications par chemins de fer se continuant par les paquebots à vapeur, on peut dire que nos chemins de fer se prolongent jusqu'en Angleterre, jusqu'en Amérique, en Algérie et aux divers ports de la Méditerranée.

Les chemins de fer établissent d'importantes communications au triple point de vue des opérations militaires, du commerce et des relations internationales.

Le centre des chemins de fer français est à Paris; les lignes principales sont :

1. Les lignes du Nord;
2. Le réseau des Ardennes;
3. Les lignes de l'Est;
4. Les lignes de Paris à Lyon et à la Méditerranée;
5. La ligne de Paris à Bayonne;
6. Les lignes de Paris à l'Atlantique;
7. Les lignes de Paris à la Manche et à la mer du Nord;
8. Le réseau du Midi;
9. Le réseau du Centre.

I. Lignes du Nord. — Les lignes du Nord joignent le réseau français à ceux de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne septentrionale; elles sont au nombre de trois, savoir :

1° *Ligne de Paris à Lille.* Cette ligne passe par Creil, Clermont, Amiens, Arras, Douai, Lille, Roubaix et Tourcoing; au delà, elle entre en Belgique et file sur Courtray. — Elle a quatre embranchements principaux, qui vont : 1° d'*Amiens à Rouen*; — 2° de *Lille à Tournai*, en Belgique; — de *Lille à Valenciennes*; — 4° de *Douai à Mons*, en Belgique, par Valenciennes; c'est le chemin de Paris à Bruxelles.

2° *Ligne de Paris à Maubeuge.* Cette ligne se détache de la précédente à Creil; elle passe par Compiègne, Chauny, Tergnier, Saint-Quentin et le Cateau; elle entre en Belgique à Erquelines et file sur Mons; c'est le chemin de Paris à Liége et Cologne. — Son principal embranchement va de *Tergnier à Amiens.*

3° *Ligne de Paris à Hirson.* Cette ligne passe par Dammartin, Soissons, Laon et Vervins; elle entre en Belgique près de Chimay et file sur Namur. — Elle a trois embranchements principaux qui vont : 1° de *Laon à Tergnier*, par la Fère; — 2° de *Soissons à Verdun*, par Reims et Sainte-Menehould; — 3° de *Laon à Reims.*

II. Réseau des Ardennes. — Ce réseau établit une communication entre les lignes du Nord et celles de l'Est. La

ligne principale va d'*Epernay* (sur le chemin de Paris à Lunéville) à *Givet*, en passant par Reims, Rethel et Mézières; à Givet elle entre en Belgique et se relie aux chemins de Givet à Namur et de Givet à Charleroy. — Trois embranchements partent de *Reims* pour *Soissons*, *Laon et Verdun*;— un quatrième va de *Mézières à Hirson*; —un cinquième va de *Mézières à Thionville* (actuellement en Allemagne), par Sedan, Montmédy et Longuyon. Enfin, à Longuyon, un dernier embranchement se détache pour aller à Longwy et de là à Arlon, en Belgique.

III. Lignes de l'Est. — Les lignes de l'Est conduisent de Paris à la frontière d'Allemagne; elles sont au nombre de deux, savoir :

1° *Ligne de Paris à Lunéville* (ancienne ligne de Paris à Strasbourg). Cette ligne passe par Meaux, Épernay, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François, Blesmes, Bar-le-Duc, Toul, Frouard, Nancy et Blainville. Au delà de Lunéville, la ligne entre en Allemagne, près d'Avricourt, passe à Saverne et arrive à Strasbourg.—Le principal embranchement est celui de *Frouard à Pont-à-Mousson*; au delà, il se prolonge en Allemagne, arrive à Metz, passe à Thionville et va à Luxembourg.

2° *Ligne de Paris à Béfort* (ancienne ligne de Paris à Mulhouse). Cette ligne passe par Nogent-sur-Seine, Troyes, Chaumont, Langres, Faverney et Vesoul.

Deux lignes transversales réunissent les deux grands chemins de fer de l'Est; la première est celle de *Blesmes à Chaumont*; la seconde est celle de *Blainville à Faverney*.

IV. Lignes de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — Ces lignes relient la France à l'Algérie, par les paquebots de Marseille; elles servent au commerce de transit, entre l'Orient et l'Angleterre, et, par leurs embranchements, elles lient le réseau français aux réseaux de la Suisse et de l'Ita-

lie. Elles sont au nombre de trois : la ligne de Paris à Lyon par Dijon, la ligne de Paris à Lyon par Nevers, la ligne de Lyon à la Méditerranée.

1° *Ligne de Paris à Lyon par Dijon.* — Cette ligne passe par Melun, Moret, Montereau, Joigny, Tonnerre, Nuits-sur-Armançon, Dijon, Beaune, Chagny, Chalon, Mâcon, Villefranche-sur-Saône et Limonest. — Elle a sept embranchements principaux : de *Nuits-sur-Armançon à Chaumont*, sur une des lignes de l'Est; — 2° de *Dijon à Vesoul* (sur la ligne de Paris à Béfort), par Auxonne et Gray ; — 3° de *Dijon à Montbéliard*, par Auxonne, Dôle et Besançon ; — 4° de *Dijon à Neufchâtel* (en Suisse), par Arbois et Pontarlier, se détachant de la ligne précédente à Dôle ; — 5° de *Mâcon à Culoz*, par Bourg, se bifurquant à Culoz pour aller d'une part à Genève (en Suisse) et d'autre part à Montmélian (sur la ligne de Lyon à Turin), par Chambéry ; — 6° de *Bourg à Besançon*, par Lons-le-Saulnier ; — 7° de *Lyon à Turin*, par Grenoble, Montmélian, Saint-Jean-de-Maurienne, Modane et le tunnel du mont Tabor.

2° *Ligne de Paris à Lyon par Nevers.* Cette ligne se détache de la précédente, à Moret, et passe par Montargis, Gien, Cosne, Nevers, Moulins, Saint-Germain-des-Fossés, Roanne et Saint-Étienne. — Elle a trois embranchements principaux : 1° de *Nevers à Chagny* (sur la ligne précédente), par Autun ; — 2° de *Moulins à Chagny*, par Digoin ; — 3° de *Roanne à Limonest*, par Tarare.

3° *Ligne de Lyon à la Méditerranée.* — Cette ligne passe par Vienne, Valence, Orange, Avignon, Tarascon et Arles, où elle se bifurque ; une branche va à l'Est sur Marseille, Toulon et Nice, pour se réunir au delà à la ligne de Gênes ; — l'autre branche va, au Sud-Ouest, à Port-Vendres, par Montpellier, Cette, Agde, Béziers, Narbonne et Perpignan. — Les principaux embranchements sont ceux : 1° de *Tarascon à Alais*, par Beaucaire et Nîmes, devant se prolonger au Nord

et rejoindre les lignes du centre à Brioude; — 2° d'*Agde à Lodève*; — 3° de *Béziers à Graissessac*.

On remarquera que tous les ports de notre littoral méditerranéen sont reliés par une voie ferrée qui met en communication Port-Vendres, la Nouvelle, Narbonne, Agde, Cette, Arles, Marseille, la Ciotat, Toulon, Cannes, Antibes, Nice et Villefranche.

V. LIGNE DE PARIS A BAYONNE. — Cette grande ligne passe par Vendôme, Tours, Poitiers, Angoulême, Coutras, Libourne, Bordeaux, Morcens, Dax, Bayonne et se joint, à Irun, au chemin de fer de Madrid. — Ses principaux embranchements sont : 1° de *Poitiers à la Rochelle* et *Rochefort*, par Niort; — 2° d'*Angoulême à Rochefort*; — 3° de *Bordeaux à Lesparre*; — 4° de *Bordeaux à la Teste-de-Buch*.

VI. LIGNES DE PARIS A L'ATLANTIQUE. — Ces lignes sont au nombre de trois, savoir :

1° *Lignes de Paris à Saint-Nazaire.* — Cette ligne passe par Vendôme, Tours, Angers, près de Chalonnes, à Nantes et à Savenay. Elle a deux embranchements : 1° de *Chalonnes à Niort*, par Cholet; — 2° de *Nantes aux Sables-d'Olonne*.

2° *Ligne de Savenay à Brest.* Elle commence à Savenay, sur la ligne précédente, et passe par Redon, Vannes, Lorient et Quimper, pour finir à Brest.

3° *Ligne de Paris à Brest* ou *ligne de l'Ouest*. — Cette ligne passe par Versailles, Saint-Cyr, Chartres, le Mans, Laval, Rennes, Saint-Brieuc et Morlaix. — Un chemin transversal réunit les deux lignes de Paris à Brest, entre *Rennes et Redon*, et un embranchement va de *Rennes à Saint-Malo*.

Le Mans, sur la ligne de Paris à Brest, est un nœud très-important d'où partent trois lignes, qui vont : du *Mans à Angers*, — du *Mans à Tours*, — et du *Mans à Mézidon*

(sur la ligne de Paris à Cherbourg), par Alençon et Argentan.

VII. Lignes de Paris a la Manche et a la mer du Nord. — Ces lignes sont au nombre de six, savoir :

1° *Ligne de Paris à Granville.* — Elle se détache de la ligne de Paris à Brest, à Saint-Cyr, et passe par Dreux, Laigle, Argentan, Flers et Vire.

2° *Ligne de Paris à Cherbourg.* — Elle se détache de la ligne de Paris au Havre, à Mantes, et passe par Évreux, Bernay, Lisieux, Mézidon, Caen et Bayeux. — On y remarque les embranchements de *Lisieux à Honfleur et à Trouville*, et de *Laon à Flers* (sur la ligne précédente).

3° *Ligne de Paris au Havre, Fécamp et Dieppe.* — Elle passe par Poissy, Mantes, Rouen, Malaunay, Yvetot et arrive au Havre après avoir détaché deux embranchements sur Dieppe et Fécamp.

4° *Ligne de Paris à Dieppe.* — Elle passe par Pontoise, Gournay, Forges et Neufchâtel (1).

5° *Ligne de Paris à Boulogne et Calais.* — Cette ligne est la grande voie de communication entre la France et l'Angleterre ; elle se détache du chemin de Paris à Lille, à Amiens, et passe par Abbeville. A Boulogne, un service de paquebots établit de continuelles relations avec le port anglais de Folkestone ; à Calais, les paquebots partent pour Douvres.

6° *Lignes de Paris à Dunkerque.* — Cette ligne se détache encore du chemin de Paris à Lille, à Lille même, et se dirige sur Dunkerque, par Hazebrouck. Dunkerque est relié à Londres par des services réguliers de paquebots.

---

(1) En ce moment, elle n'est pas achevée entre Forges et Dieppe.

VIII. Réseau du Midi. — Le réseau du Midi se compose de cinq lignes, savoir :

1° *Ligne de Bordeaux à Narbonne.* — Cette ligne passe par Agen, Montauban, Toulouse, Castelnaudary et Carcassonne, et joint la Méditerranée au golfe de Gascogne.

2° *Ligne d'Agen à Tarbes.* — Elle se détache de la précédente à Agen, passe par Auch, Vic-en-Bigorre, Tarbes et se prolonge jusqu'à Bagnères-de-Bigorre.

3° *Lignes de Toulouse à Saint-Girons et Foix.* — La première passe par Muret et Saint-Martory ; — la seconde se détache de la précédente, entre Toulouse et Muret, et passe par Pamiers.

4° *Ligne de Bayonne à Saint-Martory.* — Cette ligne transversale passe par Orthez, Pau, Tarbes, Lannemezan et Saint-Gaudens, et vient se joindre, à Saint-Martory, à la ligne de Saint-Girons à Toulouse.

5° *Ligne de Vic-en-Bigorre à Morcens.* — Cette ligne se détache de la ligne d'Agen à Tarbes, à Vic-en-Bigorre, suit la vallée de l'Adour, passe à Mont-de-Marsan et rejoint, à Morcens, le chemin de fer de Paris à Bayonne.

IX. Réseau du centre. — Ce réseau comprend quatre lignes, savoir : la ligne de Paris à Vierzon, la ligne de Vierzon à Coutras et Agen, la ligne de Tours à Nevers et la ligne de Moulins à Poitiers.

1° *Ligne de Paris à Vierzon.* — La ligne part de Paris, passe par Étampes et Orléans et détache un embranchement d'*Orléans à Tours*.

2° *Ligne de Vierzon à Coutras et Agen.* — La ligne passe par Châteauroux, Laurière, Limoges et Périgueux, et se rattache, à Coutras, au chemin de Paris à Bayonne. — De Périgueux elle dirige un embranchement sur Agen et s'y rattache au chemin de Bordeaux à Narbonne.

3° *Ligne de Vierzon à Toulouse.* — Ea ligne passe par

Montluçon, Gannat, Clermont-Ferrand, Lempdes, Aurillac, Figeac, Gaillac, et se joint, à Toulouse (1), au chemin de Bordeaux à Narbonne. — Cette grande ligne doit se relier par Brioude, à l'embranchement de Beaucaire à Alais (ligne de Lyon à la Méditerranée), mais la partie qui traverse les Cévennes n'est pas encore achevée. — Ses principaux embranchements sont au nombre de deux : 1° de *Gannat à Saint-Germnin-des-Fossés* (sur la ligne de Paris à Lyon par Nevers); — 2° de *Lempdes à Saint-Étienne* (sur la ligne de Paris à Lyon par Nevers), passant par Brioude et le Puy. Cet embranchement ouvre une communication entre Lyon, Toulouse et Bordeaux, par le Puy, Brioude, Lempdes, Aurillac et Figeac.

4° *Ligne de Tours à Nevers.* — Cette ligne transversale passe par Vierzon et Bourges, et joint le chemin de fer de Paris à Bayonne au chemin de Paris à Lyon par Nevers.

5° *Ligne de Moulins à Poitiers.* — Cette ligne transversale passe par Montluçon, Guéret, Laurière et Montmorillon. — Elle joint le chemin de Paris à Lyon par Nevers à la ligne de Vierzon à Coutras (par Laurière) et au chemin de Paris à Bayonne.

§ 8. Ancienne division de la France en provinces.

1. *Les gouvernements des provinces* (2).

En 1789, parmi les nombreuses divisions géographiques de la France, la plus usuelle était celle des gouvernements militaires des provinces. La France était alors divisée en 39 gouvernements militaires, dont 32 grands et 7 petits.

---

(1) En approchant de Toulouse, la ligne se partage en trois lignes, qui vont finir à Montauban, Toulouse et Castelnaudary.

(2) Voir la carte des Gouvernements dans notre Atlas historique de la France.

Les grands gouvernements étaient :

L'*Alsace*	Strasbourg.
L'*Anjou*	Angers.
L'*Aunis*	La Rochelle
L'*Auvergne*	Clermont.
Le *Berry*.	Bourges.
Le *Bourbonnais* . .	Moulins.
La *Bourgogne* . . .	Dijon.
La *Bretagne*. . . .	Rennes.
La *Champagne*. . .	Troyes.
La *Corse*.	Bastia.
Le *Dauphiné*. . . .	Grenoble.
La *Flandre*	Lille.
Le *comté de Foix*. .	Foix.
La *Franche-Comté*	Besançon.
La *Guyenne et la Gascogne*.	Bordeaux.
L'*Ile-de-France* . .	Soissons.
Le *Languedoc* . .	Toulouse.
Le *Limousin* . . .	Limoges.
La *Lorraine et le duché de Bar* . .	Nancy.
Le *Lyonnais* . . .	Lyon.
Le *Maine*.	Le Mans.
La *Marche*. . . .	Guéret.
La *Navarre et le Béarn*	Pau.
Le *Nivernais*. . .	Nevers.
La *Normandie* . .	Rouen.
L'*Orléanais* . . .	Orléans.
La *Picardie et l'Artois*	Amiens.
Le *Poitou*.	Poitiers.
La *Provence* . . .	Aix.
Le *Roussillon*. . .	Perpignan.
La *Saintonge et l'Angoumois*. . .	Saintes.
La *Touraine* . . .	Tours.

Les sept petits gouvernements étaient ceux de :

Dunkerque, *Boulogne*, *le Havre*, *Paris*, *Metz et Verdun*, *Toul*, *Saumur*.

II. *Les provinces.*

Chaque gouvernement militaire comprenait un certain nombre de provinces et de pays (1), dont quelques-uns sont fort importants à connaître, au point de vue de l'histoire et de la géographie physique, et aussi parce que cette division s'est, malgré tout, conservée dans l'usage.

Au Nord.

1° FLANDRE. Le gouvernement de Flandre comprenait :

La *Flandre flamande*, ou flamingante, chef-lieu Dunkerque.
La *Flandre wallonne*, ou française, chef-lieu Lille; entre Lys et Escaut.
Le *Hainaut français*, ch.-l. Valenciennes, entre Escaut et Meuse.
Le *Cambrésis*, chef-lieu Cambrai.

Ces quatre pays ont formé le département du Nord.

---

(1) On confond généralement, mais à tort, les gouvernements avec les provinces; ce n'est pas toujours la même chose.

2° PICARDIE. Le gouvernement de Picardie comprenait l'Artois et la Picardie.

1° L'Artois, capitale Arras, se divisait en deux parties :

L'*Artois wallon* ou *français*, chef-lieu Arras.

L'*Artois flamingant*, où se trouvaient Saint-Omer, Aire et Béthune.

L'Artois a formé le département du Pas-de-Calais.

2° La Picardie se divisait en :

Vermandois, chef-lieu *Saint-Quentin*, ancien comté très-puissant, qui comprenait le *Thiérache*, chef-lieu *la Fère*. — Ces deux pays forment le nord du département de l'Aisne.

Amiénois, chef-lieu Amiens	département de la Somme.
Santerre, chef-lieu Péronne	
Ponthieu, chef-lieu Abbeville	
Vimeux, chef-lieu Saint-Valery	
Boulonnais, chef-lieu Boulogne	département du Pas-de-Calais.
Pays reconquis, chef-lieu Calais	

3° NORMANDIE. Ce gouvernement comprenait :

Le *pays de Caux*, chef-lieu Dieppe	Seine-Inférieure.
Le *pays de Bray*, chef-lieu Neufchâtel	
Le *pays d'Ouche*, chef-lieu Évreux	Eure.
Le *Vexin normand*, chef-lieu Gisors	
Le *Lieuvin*, chef-lieu Lisieux	Calvados.
Le *pays* ou *vallée d'Auge*, ch.-l. P.-l'Évêque	
Le *Bessin*, chef-lieu Bayeux	
Le *Bocage*, chef-lieu Vire	Manche.
Le *Cotentin*, chef-lieu Coutances	
L'*Avranchin*, chef-lieu Avranches	
Le *pays d'Houlme*, chef-lieu Domfront	Orne.
Les *Marches*, chef-lieu Argentan	

4° ILE-DE-FRANCE. Ce gouvernement comprenait :

Le *Laonnais*, chef-lieu Laon (1)	Aisne.
Le *Soissonnais*, chef-lieu Soissons	
Le *Beauvaisis*, chef-lieu Beauvais	Oise.
Le *Valois*, chef-lieu Crépy	
La *France*, chef-lieu Saint-Denis	Seine.
Le *Parisis*, chef-lieu Paris	
Le *Vexin français*, chef-lieu Pontoise	Seine-et-Oise.
Le *Mantois*, chef-lieu Mantes	
Le *Hurepoix*, chef-lieu Dourdan	
Le *Gâtinais français*, chef-lieu Nemours	Seine-et-Marne.
La *Brie française*, chef.-l. Brie-C.-Robert	

(1) On prononce *Lannais* et *Lan*.

5° CHAMPAGNE. Ce gouvernement comprenait :

La *Brie*, chef-lieu Meaux	partie de l'Aisne, de Seine-et-Marne et de la Marne.
La *Champagne*, chef-lieu Troyes	Aube.
Le *Sénonais*, chef-lieu Sens	partie de l'Yonne.
Le *Rethélois*, chef-lieu Rethel	Ardennes.
La *principauté de Sedan*, chef-lieu Sedan	
Le *Rémois*, chef-lieu Reims	Marne.
Le *Perthois*, chef-lieu Vitry	
L'*Argonne*, chef-lieu Sainte-Menehould	
Le *Bassigny*, chef-lieu Langres	Haute-Marne.
Le *Vallage*, chef-lieu Vassy	

Au Nord-Est.

1° LORRAINE. Ce gouvernement, qui avait pour chef-lieu Nancy, se composait des *duchés de Lorraine* et *de Bar*. Le duché de Lorraine a formé le département des Vosges et la plus grande partie de Meurthe-et-Moselle. — Le duché de Bar a formé la plus grande partie de la Meuse et l'arrondissement de Briey, dans le département de Meurthe-et-Moselle.

2° METZ ET VERDUN. Ce petit gouvernement comprenait :

Le *pays Messin*, chef-lieu Metz	part. de la Moselle (1).
Le *Luxembourg français*, ch.-l. Thionville	
La *Lorraine allemande*, ch.-l. Sarrelouis	
Le *duché de Carignan*, ch. l. Carignan	partie des Ardennes.
Le *Verdunois*, chef-lieu Verdun	partie de la Meuse.

3° TOUL. Ce petit gouvernement ne comprenait que l'*évêché de Toul*, et a formé une partie de Meurthe-et-Moselle.

4° ALSACE. Ce gouvernement, qui avait Strasbourg pour chef-lieu, a formé les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (2).

(1) Ces pays n'appartiennent plus à la France aujourd'hui.
(2) Ces deux départements, à l'exception de l'arrondissement de Béfort, n'appartiennent plus à la France.

A l'Est.

1° Franche-Comté. La Franche-Comté, chef-lieu Besançon, a formé les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. — La principauté de *Montbéliard* n'a été réunie à la France qu'en 1792.

2° Bourgogne. Le gouvernement de Bourgogne comprenait :

Le *Dijonnais*, ch.-l. Dijon . . . . L'*Auxois*, ch.-l. Semur	Côte-d'Or.
L'*Autunois*, ch.-l. Autun . . . . Le *Chalonnais*, ch.-l. Chalon	partie de Saône-et-Loire.

Ces quatre pays composaient l'ancien duché de Bourgogne; les pays suivants ne faisaient pas partie du duché, mais étaient compris dans le gouvernement de Bourgogne :

L'*Auxerrois*, ch.-l. Auxerre	part. S.-E. de l'Yonne.
Le *Mâconnais*, ch.-l. Mâcon . . . . Le *Charollais*, ch.-l. Charolles.	partie de Saône-et-Loire.
La *Bresse*, ch.-l. Bourg . . . . Le *Bugey*, ch.-l. Belley. . . . . La *principauté de Dombes*, ch.-l. Trévoux.	Ain.

Au Sud-Est.

1° Lyonnais. Le gouvernement du Lyonnais comprenait :

Le *Beaujolais*, ch.-l. Villefranche. . . . . . Le *Lyonnais*, ch.-l. Lyon.	Rhône.
Le *Forez*, ch.-l. Montbrison	Loire.

2° Dauphiné. Le Dauphiné comprenait :

Le *Dauphiné*, ch.-l. Grenoble. . . . . Le *Valentinois*, ch.-l. Valence.	Isère, Drôme, Hautes-Alpes.
La *principauté d'Orange*, ch.-l. Orange . .	partie de Vaucluse.

5° Provence. La Provence, chef-lieu Aix, a formé les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Basses-Alpes. — Elle a aussi formé la partie orientale du département de Vaucluse, dont le reste a été formé par le Comtat Venaissin, qui appartenait au Pape et

qui a été réuni à la France en 1791, et par la principauté d'Orange.

4° CORSE. La Corse, chef-lieu Bastia, a formé le département de la Corse.

Au Sud.

1° LANGUEDOC. Ce gouvernement comprenait :

Le *Toulousan*, ch.l. Toulouse.	Haute-Garonne.
L'*Albigeois*, ch.-l. Albi.	Tarn.
Le *Lauraguais*, ch.-l. Saint-Papoul. . . .	Tarn.
Le *Bas-Languedoc*.	Aude, Hérault, Gard.
Le *Gévaudan*. ch.-l. Mende.	Lozère.
Le *Velay*, ch.-l. le Puy.	Haute-Loire.
Le *Vivarais*, ch.-l. Annonay	Ardèche.

2° ROUSSILLON. Ce gouvernement comprenait :

Le *Roussillon*, ch.-l. Perpignan.	Pyrénées-Orientales.
La *Cerdagne française*, ch.-l. Montlouis. .	Pyrénées-Orientales.

3° COMTÉ DE FOIX. Ce gouvernement, qui avait pour chef-lieu Foix, a formé le département de l'Ariége.—De ce pays relève la *vallée d'Andore*, république vassale de la France, depuis Charlemagne, et située sur le versant espagnol des Pyrénées.

Au Sud-Ouest.

1° GUYENNE ET GASCOGNE. Ce gouvernement comprenait :

1° LA GUYENNE, divisée en :

Guyenne propre, comprenant { *le Bordelais*, ch.-l. Bordeaux. / *Le Médoc*. }

Bazadais, ch.-l. Bazas.

Ces quatre pays ont formé le département de la Gironde.

Périgord, ch.-l. Périgueux.	Dordogne.
Agénais, ch.-l. Agen.	Lot-et-Garonne.
Quercy, ch.-l. Cahors.	Lot et partie de Tarn-et-Garonne.
Rouergue, ch.-l. Rodez.	Aveyron.

2° LA GASCOGNE, divisée en :

Gabardan, ch.-l. Gabaret.	Landes.
Marsan, ch.-l. Marsan.	Landes.
Tursan, ch.-l. Aire	Landes.
Duché d'Albret, ch.-l. Albret.	Landes.

Condomois, ch.-l. Condom.	Gers.
Armagnac, divisé en : *Armagnac*, ch.-l. Auch. . . .	
Astarac, ch.-l. Mirande. . .	
Fezenzac, ch.-l. Vic.	
Lomagne, ch.-l. Lectoure.	partie de Tarn-et-Garonne.
Bigorre, ch.-l. Tarbes.	Hautes-Pyrénées.
Comminges, ch.-l. Saint-Bertrand	partie de la Haute-Garonne.
Nébouzan, ch.-l. Saint-Gaudens.	
Conserans, ch.-l. Saint-Lizier.	Ariége, partie Ouest.
Pays Basque, *Labourd*, ch.-l. Bayonne. . .	partie des Basses-Pyrénées.
Soule, ch.-l. Mauléon.	

2° Navarre et Béarn. Ce gouvernement comprenait :

La *Navarre*, ch.-l. Saint-Jean-Pied-de-Port.
Le *Béarn*, ch.-l. Pau.

Il a formé presque tout le département des Basses-Pyrénées.

A l'Ouest.

1° Bretagne, chef-lieu Rennes. Ce gouvernement comprenait :

La *Basse-Bretagne*, ou Bretagne bretonnante, à l'Ouest, qui a formé les départements du Finistère, du Morbihan et la partie occidentale des Côtes-du-Nord ;
La *Haute-Bretagne*, à l'Est, qui a formé la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine et la partie orientale des Côtes-du-Nord.

2° Maine, chef-lieu le Mans. Ce gouvernement comprenait :

Le *Maine*, ch.-l. le Mans	Mayenne et Sarthe.
Le *Perche*, ch.-l. Mortagne.	partie Est de l'Orne.
Le *Perche-Gouet*, ch.-l. Montmirail.	partie occidentale d'Eure-et-Loir.
Le *Thimerais*, ch.-l. Châteauneuf.	

3° Anjou et Saumurois. Ces gouvernements comprenaient :

L'*Anjou*, ch.-l. Angers.	Maine-et-Loire.
Le *Saumurois*, ch.-l. Saumur.	

4° Poitou. Ce gouvernement renfermait le Haut-Poitou, le Bas-Poitou, la Vendée et le pays de Gâtine; il avait Poitiers pour chef-lieu et a formé les départements de la Vendée, de la Vienne et des deux-Sèvres.

5° AUNIS, chef-lieu la Rochelle. — L'Aunis a formé la partie septentrionale de la Charente-Inférieure.

6° SAINTONGE ET ANGOUMOIS. Ce gouvernement comprenait :

La *Saintonge*, ch.-l. Saintes.	Charente-Inférieure.
L'*Angoumois*, ch.-l. Angoulême.	Charente.

Au centre.

1° TOURAINE, chef-lieu Tours.—Indre-et-Loire.

2° ORLÉANAIS. Le gouvernement de l'Orléanais comprenait :

L'*Orléanais* ou *duché d'Orléans*, ch.-l. Orléans.	Loiret.
Le *Gâtinais*, ch.-l. Montargis.	
La *Beauce* ou *pays Chartrain*, ch.-l. Chartres.	Eure-et-Loir.
Le *Dunois*, ch.-l. Châteaudun.	
Le *Vendômois*, ch.-l. Vendôme.	Loir-et-Cher.
Le *Blaisois* ou *comté de Blois*, ch.-l. Blois. .	
La *Sologne*, ch.-l. Romorantin.	

3° NIVERNAIS. Le Nivernais comprenait :

Le *Nivernais*, ch.-l. Nevers. . . . . | Nièvre.
Le *Morvan*, ch.-l. Château-Chinon, partie de la Nièvre et de la Côte-d'Or.

4° BERRY. Le Berry, chef-lieu Bourges, a formé les départements du Cher et de l'Indre.

5° BOURBONNAIS. Le Bourbonnais, chef-lieu Moulins, a formé le département de l'Allier.

6° AUVERGNE. L'Auvergne comprenait :

L'*Auvergne*,	Cantal, Puy-de-Dôme et partie ouest de la Haute-Loire.
La *Limagne*,	

Le *pays de Combrailles*, partie orientale de la Creuse.

7° LIMOUSIN. Le Limousin, chef-lieu Limoges, a formé le département de la Corrèze et le sud de la Haute-Vienne.

8° MARCHE. La Marche, chef-lieu Guéret, a formé le département de la Creuse.

§ 9. Dates et sommaire historique de la réunion des provinces et des fiefs au domaine royal.

FLANDRE. *Flandre flamande*, acquise par Louis XIV, en 1659, au traité des Pyrénées.
Dunkerque, acheté par Louis XIV, en 1662, au roi d'Angleterre.
Flandre française, acquise en 1668, au traité d'Aix-la-Chapelle.
Cambrésis, acquis en 1678, au traité de Nimègue.
Hainaut français, acquis en 1659, au traité des Pyrénées.

ARTOIS. Acquis par Philippe-Auguste et perdu; — par Louis XI et perdu; — réuni définitivement à la France, en 1659, par le traité des Pyrénées.

PICARDIE. *Amiénois*, *Vermandois* et *Santerre*, acquis par Philippe-Auguste.
Calais, conquis sur les Anglais par Henri II.
Ponthieu, conquis par Charles V sur les Anglais.
Les *villes de la Somme*, cédées à la Bourgogne par le traité d'Arras, en 1435, sont reprises par Louis XI, en 1477, à la mort de Charles le Téméraire.

NORMANDIE. Conquise une première fois, sur les Anglais, par Philippe-Auguste; une seconde fois, par Charles VII.
Le *comté d'Alençon* et le *Perche* ont été apanagés par Philippe III à un prince de la maison de Valois, et réunis en 1515.
Le *comté d'Évreux* a été apanagé sous Philippe-le-Bel et réuni par Charles V.

ILE-DE-FRANCE. Le *Parisis*, le *Hurepoix*, le *Gâtinais* et le *Laonnais* étaient du domaine de Hugues Capet.
Le *Valois* a été réuni par Philippe-Auguste; depuis, il a été apanagé et réuni plusieurs fois.
Le *comté de Clermont* a été aussi réuni par Philippe-Auguste; il a été aussi apanagé et réuni plusieurs fois.
Le *Vexin français* a été acquis par Philippe Ier.
Le *Soissonnais* a été réuni en 1734, sous Louis XV.

CHAMPAGNE. Réunie par Louis X, par suite du mariage de Philippe-le-Bel avec l'héritière.
La *principauté de Sedan*, achetée en 1641.

LORRAINE. Les *trois évêchés* de Metz, Toul et Verdun, conquis par Henri II, ont été cédés par le traité de Westphalie, en 1648.
Partie de la *Lorraine* septentrionale (Sarrebourg, Sarrelouis, Phalsbourg, Longwy, etc.), acquise par Louis XIV, à divers traités.

Le *Luxembourg français* (Thionville et Montmédy), acquis par le traité des Pyrénées en 1659.
Les *duchés de Lorraine et de Bar*, réunis en 1766, par suite du traité de Vienne en 1735.

ALSACE. — L'*Alsace*, moins Strasbourg, acquise en 1648 au traité de Westphalie.—*Strasbourg*, réuni en 1697, au traité de Ryswyck; — *Mulhouse*, en 1798.

FRANCHE-COMTÉ. Acquise par Louis XIV en 1678, au traité de Nimègue, moins la principauté de Montbéliard, acquise pendant la Révolution, en 1792.

BOURGOGNE. Réunie par Louis XI, en 1477, avec les comtés de Mâcon et d'Auxerre. — La Bresse et le Bugey acquis par Henri IV, en 1601, au traité de Lyon.

LYONNAIS. Le *Forez*, confisqué sur le connétable de Bourbon, en 1522.
Le *Beaujolais* appartenait encore à la maison d'Orléans en 1789.
Le *Lyonnais*, acquis par Philippe-le-Bel.

DAUPHINÉ. Cédé à Philippe VI par le dernier dauphin de Vienne.

PROVENCE. Acquise par Louis XI à la mort de Charles du Maine.
La *Vallée de Barcelonnette*, acquise par Louis XIV, en 1713, au traité d'Utrecht.

COMTAT VENAISSIN. Réuni en 1791 et cédé par le Pape, en 1797, au traité de Tolentino.
La principauté d'Orange, acquise par Louis XIV, au traité d'Utrecht, en 1713.

CORSE. Achetée aux Génois par Louis XV, en 1768.

LANGUEDOC. La partie orientale, ou Bas-Languedoc, acquise par saint Louis, au traité de Paris.
La partie occidentale, ou comté de Toulouse, réunie par Philippe III.

COMTÉ DE FOIX. Réuni par Henri IV à son avénement, en 1589.

ROUSSILLON. Acquis par Louis XIV, en 1659, au traité des Pyrénées.

GUYENNE. Le *Bordelais* ou *Guyenne propre*, L'*Agénais*, Le *Quercy* ont été conquis deux fois sur les Anglais, par Charles V et Charles VII.
Le *Périgord* et le *Rouergue* faisaient partie des domaines de Henri IV et ont été réunis par lui à la couronne.

GASCOGNE. Elle faisait partie presque tout entière des domaines de Henri IV et a été réunie par lui au domaine de l'Etat.
La *vicomté de Bayonne* a été conquise sur les Anglais par Charles VII.

BÉARN et **NAVARRE.** Réunis par Henri IV.

BRETAGNE. La réunion a été préparée par les mariages de Charles VIII et de Louis XII avec Anne de Bretagne, et a été accomplie par François Ier en 1532.
Belle-Isle, réunie à la couronne en 1718.

MAINE, ANJOU, TOURAINE. Conquis par Philippe-Auguste sur les Plantagenets; apanagés depuis, et réunis enfin par Louis XI.

POITOU, AUNIS, SAINTONGE. Conquis par Philippe-Auguste et Louis VIII sur les Plantagenets; cédés aux Anglais à Bretigny; reconquis par Charles V.

ANGOUMOIS. Réuni par Philippe-le-Bel; cédé aux Anglais à Bretigny; conquis par Charles V; apanagé, puis réuni par François Ier.

ORLÉANAIS. L'*Orléanais propre*, ou duché d'Orléans, appartenait à Hugues Capet; il fut apanagé à Louis, frère de Charles V, et réuni par Louis XII.
Le *comté de Blois* a été réuni par Louis XII.
Le *comté de Vendôme* a été réuni par Henri IV.
Le *comté de Dunois* n'a été réuni qu'en 1707.
Le *comté de Chartres* a été réuni par Philippe-le-Bel et apanagé plusieurs fois.

NIVERNAIS. Il appartenait encore au duc de Nevers en 1789, et a été réuni par la Constituante, lors de l'abolition du système féodal.

BERRY. Le *comté de Bourges* a été acquis par Philippe Ier.
Le *comté d'Issoudun* a été acquis par Philippe-Auguste.
Les *comtés de Châteauroux* et *de Sancerre* appartenaient encore aux Condés en 1789.

BOURBONNAIS. Confisqué par François Ier en 1522, puis apanagé aux Condés.

AUVERGNE. Réunie en 1588 par Henri III.

LIMOUSIN. Réuni par Henri IV en 1589.
La *vicomté de Turenne*, réunie en 1738.

MARCHE. Conquise par Philippe-le-Bel; apanagée aux Bourbons; réunie par François Ier en 1531.

APPENDICE

La Savoie et le comté de Nice, acquis en 1796 par le traité de Paris et perdus en 1815, ont été réunis à la France sous Napoléon III, par le traité de Turin signé en 1860.

§ 10. **Les départements.** — Pour faciliter l'étude comparative des gouvernements et des départements, nous donnons ici un tableau résumé de ces divisions comparées, en faisant remarquer que la concordance n'est pas absolument exacte.

Le nombre des départements est actuellement (1) de 86 et 1 arrondissement provisoire (2), savoir : 83 formés, ainsi que l'arrondissement provisoire, des anciennes provinces, et 3 formés de la Savoie et du comté de Nice.

TABLEAU COMPARATIF DES GOUVERNEMENTS ET DES DÉPARTEMENTS

RÉGION DU NORD

GOUVERNEMENTS	DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX
Flandre	Nord	Lille.
Artois	Pas-de-Calais	Arras.
Picardie	Somme	Amiens.
Normandie	Seine-Inférieure	Rouen.
	Eure	Évreux.
	Calvados	Caen.
	Manche	Saint-Lô.
	Orne	Alençon.
Ile-de-France	Seine	Paris.
	Seine-et-Oise	Versailles.
	Seine-et-Marne	Melun.
	Oise	Beauvais.
	Aisne	Laon.

(1) Août 1871.
(2) L'arrondissement de Béfort.

RÉGION DU NORD-EST

GOUVERNEMENTS	DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX
Champagne	Ardennes	Mézières.
	Marne	Châlons.
	Aube	Troyes.
	Haute-Marne	Chaumont.
Lorraine	Meuse	Bar-le-Duc.
	Meurthe-et-Moselle	Nancy.
	Vosges	Épinal.
Alsace (1)	Arrondissement provisoire de Béfort	Béfort.

RÉGION DE L'EST

GOUVERNEMENTS	DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX
Franche-Comté	Doubs	Besançon.
	Jura	Lons-le-Saulnier.
	Haute-Saône	Vesoul.
Bourgogne	Ain	Bourg.
	Saône-et-Loire	Mâcon.
	Côte-d'Or	Dijon.
	Yonne	Auxerre.

RÉGION DU SUD-EST

GOUVERNEMENTS	DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX
Lyonnais	Rhône	Lyon.
	Loire	Saint-Étienne.
Dauphiné	Isère	Grenoble.
	Hautes-Alpes	Gap.
	Drôme	Valence.
Comtat Venaissin	Vaucluse	Avignon.
Provence	Bouches-du-Rhône	Marseille.
	Var	Draguignan.
	Basses-Alpes	Digne.
Corse	Corse	Ajaccio.

---

(1) Avant nos désastres de 1870-71, la Lorraine et l'Alsace formaient 6 départements, savoir :

LORRAINE, 4 départements :

Meuse, ch.-l. Bar-le-Duc ; — *Moselle*, ch.-l. Metz ; arrondissements : Briey, * Metz, * Sarreguemines, * Thionville ; — *Meurthe*, ch.-l. Nancy ; arrondissements : * Château-Salins, Lunéville, Nancy, * Sarrebourg, Toul ; — *Vosges*, ch.-l. Épinal. — (Les arrondissements précédés d'un * sont ceux que nous avons perdus).

ALSACE, 2 départements :

Bas-Rhin, ch.-l. Strasbourg ; — *Haut-Rhin*, ch.-l. Colmar. — Nous ne conservons plus de l'Alsace qu'une partie de l'ancien arrondissement de Béfort.

RÉGION DU SUD

GOUVERNEMENTS	DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX
Languedoc	Ardèche	Privas.
	Gard	Nîmes.
	Hérault	Montpellier.
	Aude	Carcassonne.
	Haute-Garonne	Toulouse.
	Tarn	Albi.
	Lozère	Mende.
	Haute-Loire	Le Puy.
Roussillon	Pyrénées-Orientales	Perpignan.
Comté de Foix	Ariége	Foix.

RÉGION DU SUD-OUEST

Guyenne	Gironde	Bordeaux.
	Dordogne	Périgueux.
	Lot-et-Garonne	Agen.
	Tarn-et-Garonne	Montauban.
	Lot	Cahors.
	Aveyron	Rodez.
Gascogne	Gers	Auch.
	Landes	Mont-de-Marsan.
	Hautes-Pyrénées	Tarbes.
Béarn	Basses-Pyrénées	Pau.

RÉGION DE L'OUEST

Bretagne	Finistère	Quimper.
	Morbihan	Vannes.
	Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc.
	Ille-et-Vilaine	Rennes.
	Loire-Inférieure	Nantes.
Maine	Mayenne	Laval.
	Sarthe	Le Mans.
Anjou	Maine-et-Loire	Angers.
Poitou	Vienne	Poitiers.
	Deux-Sèvres	Niort.
	Vendée	La Roche-sur-Yon.
Aunis et Saintonge	Charente-Inférieure	La Rochelle.
Angoumois	Charente	Angoulême.

RÉGION DU CENTRE

Touraine	Indre-et-Loire	Tours.
Orléanais	Loir-et-Cher	Blois.
	Eure-et-Loir	Chartres.
	Loiret	Orléans.

GOUVERNEMENTS	DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX
Nivernais	Nièvre	Nevers.
Berry	Cher	Bourges.
	Indre	Châteauroux.
Auvergne	Puy-de-Dôme	Clermont.
	Cantal	Aurillac.
Limousin	Haute-Vienne	Limoges.
	Corrèze	Tulle.
Marche	Creuse	Guéret.

APPENDICE

Savoie	Haute-Savoie	Annecy.
	Savoie	Chambéry.
Comté de Nice	Alpes-Maritimes	Nice.

LES DÉPARTEMENTS.

1. *Région du Nord.*

1° Le DÉPARTEMENT DU NORD a été formé de la Flandre flamande, de la Flandre française, du Cambrésis et du Hainaut français; il a pour chef-lieu LILLE (150,000 habitants).

Sous-préfectures : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes.

Port. Dunkerque, port de guerre, de commerce et de pêche (33,000 habitants).

Places fortes. Dunkerque, Lille, Douai, Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies et Avesnes.

Industrie et Commerce. Lille et Valenciennes (*toiles*); Roubaix (65,000 habitants) et Tourcoing (38,000 habitants; *étoffes de laine*); Cambrai (*batistes*); Anzin (*exploitation de houille*).

Lieux historiques. Bouvines, victoire de Philippe-Auguste en 1214; Mons-en-Puelle, bataille de 1304; Cassel, batailles de 1328 et de 1677; Cateau-Cambrésis, traité de 1559; Malplaquet, bataille de 1709; Denain, victoire

de Villars en 1712; Hondschoote et Wattignies, batailles de 1793.

2° LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS a été formé de l'Artois, du Boulonnais et du Pays reconquis; il a pour chef-lieu ARRAS (25,000 habitants).

Sous-préfectures : Béthune, Boulogne, Montreuil, Saint-Omer, Saint-Pol.

Ports. Calais (12,000 habitants) et Boulogne (40,000 habitants), ports de commerce.

Places fortes. Arras, Saint-Omer et Calais.

Industrie et commerce. Calais et Saint-Pierre-lez-Calais (17,000 habitants; *fabrication de tulles*).

Lieux historiques. Azincourt, bataille de 1415; Guinegate, batailles de 1479 et de 1513; Renty, bataille de 1554; Lens, bataille de 1648; Bapaume, bataille de 1871.

3° LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME a été formé d'une partie de la Picardie (*Ponthieu, Amiénois* et *Santerre*); il a pour chef-lieu AMIENS (60,000 habitants).

Sous-préfectures : Abbeville, Doullens, Montdidier, Péronne.

Places fortes. Doullens, Péronne et château de Ham.

Industrie. Amiens (*étoffes de laine, velours d'Utrecht* et *de coton*); Abbeville (*tapis* et *toiles à matelas*).

Lieux historiques. Testry, bataille de 687; Saint-Valery, port où s'embarqua Guillaume le Conquérant; Crécy, bataille de 1346; Pont-Noyelles, bataille de 1870.

4° LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE a été formé de la Normandie (*pays de Caux* et *pays de Bray*); il a pour chef-lieu ROUEN (100,000 habitants).

Sous-préfectures : Dieppe, le Havre, Neufchâtel, Yvetot.

Ports. Harfleur, Dieppe, Rouen, le Havre, grand port de commerce (75,000 habitants).

Industrie et commerce. Rouen (*cotons de couleur*); Elbeuf (*draps* et *draperies*).

Lieu historique. Arques, bataille de 1589.

5° Le département de l'Eure a été formé de la Normandie; il a pour chef-lieu Évreux (12,000 habitants).

Sous-préfectures : Bernay, les Andelys, Louviers, Pont-Audemer.

Industrie et commerce. Louviers (*draps* et *draperies*).

Lieux historiques. Cocherel, bataille de 1364; Verneuil, bataille de 1424; Ivry, bataille de 1590.

6° Le département du Calvados a été formé de la Normandie (*vallée d'Auge*, *Lieuvin*, *Bocage*, *plaine de Caen* et *Bessin*); il a pour chef-lieu Caen (40,000 habitants).

Sous-préfectures : Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Évêque, Vire.

Ports. Caen, Port-en-Bessin et Honfleur.

Industrie et commerce. Élevage de bestiaux et de chevaux.

Lieu historique. Formigny, bataille de 1450.

7° Le département de la Manche a été formé de la Normandie (*Cotentin* et *Avranchin*); il a pour chef-lieu Saint-Lô (10,000 habitants).

Sous-préfectures : Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, Valognes.

Ports. Cherbourg, grand port de guerre et place forte (37,000 habitants), la Hougue et Granville (16,000 habitants).

Industrie et commerce. Élevage de bestiaux.

8° Le département de l'Orne a été formé de la Normandie et d'une partie du Perche; il a pour chef-lieu Alençon (16,000 habitants).

Sous-préfectures : Argentan, Domfront, Mortagne.

Industrie et commerce. Laigle (*tréfilerie*); Flers (*cotonnades* et *coutils*); Alençon (*toiles* et *dentelles*).

9° Le département de la Seine a été formé de l'Ile-de-France; il a pour chef-lieu Paris, capitale de la France, ville de 1,800,000 habitants, grand centre d'industrie et de commerce, et grande place forte.

Sous-préfectures : Saint-Denis, Sceaux.

Alfort, par son école vétérinaire, *Vincennes*, par son château-fort, *Saint-Denis* et *Puteaux*, par leur industrie, sont les points les plus importants du département.

10° Le département de Seine-et-Oise a été formé de l'Ile-de-France (*Vexin* et *Hurepoix*); il a pour chef-lieu Versailles (45,000 habitants).

Sous-préfectures : Corbeil, Étampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet.

Industrie et commerce. Rambouillet (*bergerie nationale*); Pontoise et Corbeil (*meunerie* et *commerce de farines*); Sèvres (*manufacture nationale de porcelaine*).

Lieux importants. Saint-Cyr (*école militaire*); Grignon (*école d'agriculture*).

Lieux historiques. Montlhéry, bataille de 1465; château de Saint-Germain et de Saint-Cloud; ce dernier château, incendié par les Prussiens, est en ruines.

11° Le département de Seine-et-Marne a été formé de l'Ile-de-France et d'une partie de la Champagne (*Brie*); il a pour chef-lieu Melun (11,000 habitants).

Sous-préfectures : Coulommiers, Fontainebleau, Meaux, Provins.

Industrie et commerce. Meaux, Lagny, Brie-Comte-Robert (*grains*, *fruits* et *farines*); Montereau (*faïence*).

Lieu important. Fontainebleau, célèbre par son château et sa forêt.

12° Le département de l'Oise a été formé de l'Ile-de-

France (*Beauvaisis* et *Valois*); il a pour chef-lieu Beauvais (15,000 habitants).

Sous-préfectures : Clermont, Compiègne, Senlis.

Industrie et commerce. Beauvais (*manufacture nationale de tapisseries*); Creil (*faïence*).

Lieux importants. Compiègne, remarquable par son château et sa forêt; Chantilly; Crépy, traité de 1544. — Clermont, ancien chef-lieu d'un comté.

13° Le département de l'Aisne a été formé d'une partie de l'Ile-de-France (*Soissonnais* et *Laonnais*), d'une partie de la Picardie (*Vermandois*) et d'une partie de la Brie; il a pour chef-lieu Laon (10,000 habitants).

Sous-préfectures : Château-Thierry, Saint-Quentin, Soissons, Vervins.

Places fortes. Laon, Soissons et la Fère.

Industrie et commerce. Saint-Quentin (*cotonnades* et *mousselines*; 33,000 habitants); Saint-Gobain (*glaces*).

Lieux historiques. Soissons, batailles de 485 et de 1814; Laon, Craonne et Château-Thierry, batailles de 1814; Saint-Quentin, bataille de 1871. — Guise, chef-lieu d'un ancien duché.

2. *Région du Nord-Est.*

1° Le département des Ardennes a été formé de la Champagne (*Ardennes*, *Rethélois* et *principauté de Sedan*); il a pour chef-lieu Mézières (6,000 habitants).

Sous-préfectures : Rethel, Rocroi, Sedan, Vouziers.

Places fortes. Givet, Mézières, Rocroi, Sedan.

Industrie et commerce. Fumay (*ardoisières*); Sedan (*draps* et *draperies*; 15,000 habitants); Charleville (*armes*; 11,000 habitants); Givet (*crayons*).

Lieux historiques. Rocroi, bataille de 1643. — Sedan, défaite et capitulation honteuse de Napoléon III en 1870.

2° LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE a été formé de la Champagne (*Rémois, Perthois et Argonne*); il a pour chef-lieu CHALONS (18,000 habitants).

Sous-préfectures : Épernay, Reims, Sainte-Menehould, Vitry-le-François.

Place forte. Vitry-le-François.

Industrie et commerce. Reims (*étoffes de laine*; 60,000 habitants); Épernay (*commerce de vins*).

Lieux historiques. Châlons, bataille de 451; Valmy, bataille de 1792; Montmirail et Champaubert, batailles de 1814.

3° LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE a été formé de la Champagne proprement dite; il a pour chef-lieu TROYES (35,000 habitants).

Sous-préfectures : Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine.

Industrie et commerce. Troyes (*bonneterie*).

Lieux historiques. Clairvaux (ancienne abbaye); Brienne, la Rothière et Arcis-sur-Aube, batailles de 1814.

4° LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE a été formé de la Champagne (*Bassigny*); il a pour chef-lieu CHAUMONT (8,000 habitants).

Sous-préfectures : Langres, Vassy.

Place forte. Langres.

Industrie. Saint-Dizier (*fers*); Langres (*coutellerie*).

Lieu important. Bourbonne-les-Bains (*eaux minérales*).

5° LE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE a été formé de la Lorraine (*évêché de Verdun* et *duché de Bar*); il a pour chef-lieu BAR-LE-DUC (15,000 habitants).

Sous-préfectures : Commercy, Montmédy, Verdun.

Places fortes. Verdun (13,000 habitants) et Montmédy

6° Le département de Meurthe-et-Moselle (1) a été formé de la Lorraine (*évêché de Toul* et *partie de la Lorraine*); il a pour chef-lieu Nancy (50,000 habitants).

Sous-préfectures : Briey (2), Lunéville, Toul.

Industrie et commerce. Nancy (*broderies*); Baccarat (*cristaux*).

7° Le département des Vosges a été formé de la Lorraine; il a pour chef-lieu Épinal (12,000 habitants).

Sous-préfectures : Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié.

Lieux importants. Plombières (*eaux minérales*); Domrémy, patrie de Jeanne d'Arc.

8° L'Arrondissement provisoire de Béfort, seule partie qui nous reste de l'Alsace et de l'ancien département du Haut-Rhin, a pour chef-lieu Béfort, place forte importante, célèbre par sa belle défense en 1870-1871.

3. *Région de l'Est.*

1° Le département du Doubs a été formé de la Franche-Comté et de la principauté de Montbéliard; il a pour chef-lieu Besançon (*horlogerie*; 46,000 habitants).

Sous-préfectures : Baume, Montbéliard, Pontarlier.

Places fortes. Besançon, Montbéliard et le château de Joux.

2° Le département du Jura a été formé de la Franche-Comté; il a pour chef-lieu Lons-le-Saulnier (10,000 habitants).

Sous-préfectures : Dôle, Poligny, Saint-Claude.

---

(1) Le département de Meurthe-et-Moselle a été formé en 1871 de l'arrondissement de Briey, le seul qui nous reste de l'ancien département de la Moselle, et des trois arrondissements de Lunéville, Nancy et Toul, les seuls qui nous restent de l'ancien département de la Meurthe.

(2) On prononce *Bri*.

Place forte. Les Rousses, au col de Saint-Cergues.

Industrie et commerce. Saint-Claude (*tournerie* et *tabletterie*).

Lieux importants. Arbois (*vins*); Salins (*salines*).

3° LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE a été formé de la Franche-Comté; il a pour chef-lieu VESOUL.

Sous-préfectures : Gray, Lure.

Commerce. Gray (*grains* et *farines*).

Lieu historique. Héricourt, sur la Lusine, où les Français furent battus par les Prussiens, en 1871.

4° LE DÉPARTEMENT DE L'AIN a été formé de la Bresse, du Bugey et du pays de Dombes; il a pour chef-lieu BOURG (14,000 habitants).

Sous-préfectures ; Belley, Gex, Nantua, Trévoux.

Places fortes. Fort-l'Écluse et Pierre-Châtel.

Lieu important. Seyssel, où le Rhône devient navigable.

5° LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE a été formé de la Bourgogne (*Autunois*, *Charolais*, *Mâconnais* et *Chalonnais*); il a pour chef-lieu MACON (18,000 habitants).

Sous-préfectures : Autun, Chalon, Charolles, Louhans.

Industrie et commerce. Le Creuzot (*usines*; 24,000 habitants); Chalon (*ville commerçante*; 20,000 habitants); Mâcon (*commerce de vins*); le Charolais (*élevage de bestiaux*).

Lieu historique. Cluny, ancienne abbaye.

6° LE DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR a été formé de la Bourgogne (*Dijonnais* et *Auxois*); il a pour chef-lieu DIJON (39,000 habitants).

Sous-préfectures : Beaune, Châtillon-sur-Seine, Semur.

Place forte. Auxonne.

Commerce des vins de la Côte-d'Or, à Beaune et à Nuits.

Lieux historiques. Arnay-le-Duc, bataille de 1570; Fontaine-Française, bataille de 1595; Saint-Jean-de-Losne, siége de 1636; Châtillon, congrès de 1814; Cîteaux, ancienne abbaye; Alise, qui est l'ancienne Alesia.

7° Le département de l'Yonne a été formé de la Bourgogne (*Auxerrois*) et de la Champagne (*Sénonais*); il a pour chef-lieu Auxerre (15,000 habitants).

Sous-préfectures : Avallon, Joigny, Sens, Tonnerre.

Commerce des vins de la Basse-Bourgogne, à Auxerre.

Lieux historiques. Fontenay, bataille de 841; Vézelay, ancienne abbaye.

4. *Région du Sud-Est.*

1° Le département de la Loire a été formé du Lyonnais (*Forez*); il a pour chef-lieu Saint-Étienne (96,000 habitants).

Sous-préfectures : Montbrison, Roanne.

Industrie et commerce. Saint-Étienne (*acier*, *armes* et *rubans*); Roanne, ville commerçante (19,000 habitants).

2° Le département du Rhône a été formé du Lyonnais (*Lyonnais* et *Beaujolais*); il a pour chef-lieu Lyon (300,000 habitants).

Sous-préfecture : Villefranche.

Place forte. Lyon.

Industrie et commerce. Lyon (*soieries*); Tarare (*mousselines*); Villefranche (*fabrication de cotonnades* et *commerce des vins du Beaujolais*).

Lieu historique. Brignais, bataille de 1367.

3° Le département de l'Isère a été formé du Dauphiné (*Grésivaudan*); il a pour chef-lieu Grenoble (40,000 habitants).

Sous-préfectures : la Tour-du-Pin, Saint-Marcellin, Vienne.

Places fortes. Grenoble et Fort-Barraux.

Lieux remarquables. Vézeronce, bataille de 524; la Grande-Chartreuse; Uriage, eaux minérales.

4° LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE a été formé d'une partie de la Savoie (*Chablais*, *Faucigny* et *Genévois*); il a pour chef-lieu ANNECY (11,000 habitants).

Sous-préfectures : Bonneville, Saint-Julien, Thonon.

5° LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE a été formé d'une partie de la Savoie (*Savoie proprement dite*, *Tarentaise* et *Maurienne*); il a pour chef-lieu CHAMBÉRY (18,000 habitants).

Sous-préfectures : Albertville, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne.

Eaux minérales. Aix-les-Bains.

6° LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME a été formé du Dauphiné (*Valentinois*); il a pour chef-lieu VALENCE (20,000 habitants).

Sous-préfectures : Die, Montélimar, Nyons.

7° LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES a été formé du Dauphiné; il a pour chef-lieu GAP (8,000 habitants).

Sous-préfectures : Briançon, Embrun.

Places fortes. Briançon, Mont-Dauphin et Embrun.

8° LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE a été formé du Comtat Venaissin, de la principauté d'Orange et d'une partie de la Provence : il a pour chef-lieu AVIGNON (36,000 habitants).

Sous-préfectures : Apt, Carpentras, Orange.

Industrie et commerce. Avignon (*fabrication de soieries unies* et *commerce de garance*).

9° LE DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES a été formé de la Provence; il a pour chef-lieu DIGNE (7,000 habitants).

Sous-préfectures : Barcelonnette, Castellane, Forcalquier, Sisteron.

10° Le département des Bouches-du-Rhône a été formé de la Provence; il a pour chef-lieu Marseille (300,000 habitants).

Sous-préfectures : Aix, Arles.

Ports. Arles; la Ciotat; Marseille, grand port de commerce (*centre du commerce de la France avec le Levant* et *grand marché de blé*).

Industrie et commerce. Marseille (*savons*); Aix (*huile*).

11° Le département du Var a été formé de la Provence; il a pour chef-lieu Draguignan (10,000 habitants).

Sous-préfectures : Brignoles, Toulon.

Ports. Toulon (75,000 habitants), grand port de guerre; la rade des îles d'Hyères.

12° Le département des Alpes-Maritimes a été formé du comté de Nice et de l'arrondissement de Grasse, enlevé à l'ancien département du Var; il a pour chef-lieu Nice (50,000 habitants).

Sous-préfectures : Grasse, Puget-Théniers.

Ports. Villefranche, remarquable par sa belle rade.

Industrie. Grasse (*parfumerie* et *culture des fleurs*).

La principauté indépendante de Monaco, qui se compose de la ville de *Monaco* et d'un petit territoire baigné par la mer, est enclavée dans la partie orientale du département des Alpes-Maritimes.

13° Le département de la Corse, qui se compose de l'île de Corse, a pour chef-lieu Ajaccio (14,000 habitants).

Sous-préfectures : Bastia, Calvi, Corte, Sartène.

Ports. Ajaccio, Bastia (21,000 habitants) et Porto-Vecchio.

5. *Région du Sud.*

1° Le département de l'Ardèche a été formé du Lan-

guedoc (*Vivarais*); il a pour chef-lieu Privas (7,000 habitants).

Sous-préfectures : Largentière, Tournon.

Industrie et commerce. Annonay (*papiers*; 18,000 habitants); Aubenas (*commerce de soie*).

2° Le département du Gard a été formé du Languedoc (*partie du Bas-Languedoc*); il a pour chef-lieu Nîmes (60,000 habitants).

Sous-préfectures : Alais, le Vigan, Uzès.

Industrie et commerce. Alais (*houille*; 20,000 habitants); Nîmes (*soieries* et *tapis*); Beaucaire (*ville commerçante*).

3° Le département de l'Hérault a été formé du Bas-Languedoc; il a pour chef-lieu Montpellier (55,000 habitants).

Sous-préfectures : Béziers, Lodève, Saint-Pons.

Ports. Cette (25,000 habitants) et Agde, ports de commerce.

Industrie. Lodève (*draps*).

4° Le département de l'Aude a été formé du Bas-Languedoc; il a pour chef-lieu Carcassonne (22,000 habitants).

Sous-préfectures : Castelnaudary, Limoux, Narbonne.

Port. La Nouvelle, qui est le port de Narbonne.

5° Le département de la Haute-Garonne a été formé d'une partie du Languedoc (*Toulousan*) et d'une partie de la Gascogne (*Comminges* et *Nébouzan*); il a pour chef-lieu Toulouse (125,000 habitants).

Sous-préfectures : Muret, Saint-Gaudens, Villefranche.

Lieux importants. Muret, bataille de 1213; Bagnères-de-Luchon (*eaux minérales*); Toulouse (*grand centre de commerce*.)

6° Le département du Tarn a été formé du Languedoc (*Albigeois*); il a pour chef-lieu Albi (16,000 habitants).

Sous-préfectures : Castres, Gaillac, Lavaur.

Industrie. Castres (*draps*).

7° Le département de la Lozère a été formé du Languedoc (*Gévaudan*); il a pour chef-lieu Mende (6,000 habitants).

Sous-préfectures : Florac, Marvejols.

8° Le département de la Haute-Loire a été formé d'une partie du Languedoc (*Velay*) et d'une partie de l'Auvergne; il a pour chef-lieu le Puy (19,000 habitants).

Sous-préfectures : Brioude, Yssingeaux.

9° Le département des Pyrénées-Orientales a été formé du Roussillon et de la Cerdagne; il a pour chef-lieu Perpignan (25,000 habitants).

Sous-préfectures : Céret, Prades.

Port. Port-Vendres, port de guerre.

Places fortes. Perpignan, Bellegarde, Mont-Louis et Prats-de-Mollo.

10° Le département de l'Ariége a été formé du comté de Foix et du Conserans (partie de la Gascogne); il a pour chef-lieu Foix (6,000 habitants).

Sous-préfectures : Pamiers, Saint-Girons.

6. *Région du Sud-Ouest.*

1° Le département de la Gironde a été formé de la Guyenne (*Médoc*, *Bordelais* et *Bazadais*); il a pour chef-lieu Bordeaux (200,000 habitants).

Sous-préfectures : Bazas, Blaye, Lesparre, Libourne, la Réole.

Ports. Royan, Pauillac, Bordeaux, grand port de commerce.

Place forte. Blaye.

Lieux historiques. Castillon, bataille de 1453; Coutras, bataille de 1587.

2° LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE a été formé de la Guyenne (*Périgord*); il a pour chef-lieu PÉRIGUEUX (20,000 habitants).

Sous-préfectures : Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat.

3° LE DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE a été formé de la Guyenne (*Agénais*); il a pour chef-lieu AGEN (18,000 habitants).

Sous-préfectures : Marmande, Nérac, Villeneuve-d'Agen.

Industrie. Tonneins (*manufacture de tabac*).

4° LE DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE a été formé d'une partie de la Guyenne (*Quercy* et *Agénais*) et d'une partie de la Gascogne (*Lomagne*); il a pour chef-lieu MONTAUBAN (26,000 habitants).

Sous-préfectures : Castelsarrasin, Moissac.

5° LE DÉPARTEMENT DU LOT a été formé de la Guyenne (*Quercy*); il a pour chef-lieu CAHORS (14,000 habitants).

Sous-préfectures : Figeac, Gourdon.

6° LE DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON a été formé de la Guyenne (*Rouergue*); il a pour chef-lieu RODEZ (12,000 habitants).

Sous-préfectures : Espalion, Millau (1), Saint-Affrique, Villefranche.

Industrie. Decazeville (*usines*).

7° LE DÉPARTEMENT DU GERS a été formé de la Gascogne (*Armagnac* et *Condomois*); il a pour chef-lieu AUCH (12,000 habitants).

Sous-préfectures : Condom, Lectoure, Lombez, Mirande.

(1) Prononcez *Miliau.*

8° Le département des Landes a été formé de la Gascogne (*Tursan*, *Marsan*, *Gabardan* et *duché d'Albret*); il a pour chef-lieu Mont-de-Marsan (8,000 habitants).

Sous-préfectures : Dax, Saint-Sever.

9° Le département des Hautes-Pyrénées a été formé de la Gascogne (*Bigorre*) ; il a pour chef-lieu Tarbes (15,000 habitants.

Sous-préfectures : Argelès, Bagnères.

Lieux importants. Bagnères-de-Bigorre, Cauterets et Baréges, célèbres par leurs eaux minérales.

10° Le département des Basses-Pyrénées a été formé du Béarn, de la Basse-Navarre et du pays Basque ; il a pour chef-lieu Pau (25,000 habitants).

Sous-préfectures : Bayonne, Oloron, Orthez, Mauléon.

Port. Bayonne, place forte, port de guerre et de commerce.

Lieux importants. Eaux-Chaudes et Eaux-Bonnes (*eaux minérales*).

7. *Région de l'Ouest.*

1° Le département du Finistère a été formé de la Basse-Bretagne ; il a pour chef-lieu Quimper (12,000 habitants).

Sous-préfectures : Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimperlé.

Ports. Brest, grand port de guerre et place forte (80,000 habitants) ; Morlaix, port de commerce ; port de l'île de Batz, port de refuge.

2° Le département du Morbihan a été formé de la Basse-Bretagne ; il a pour chef-lieu Vannes (14,000 habitants).

Sous-préfectures : Lorient, Pontivy, Ploermel.

Ports. Lorient, port de guerre (37,000 habitants) ; Port-Louis, annexe de Lorient.

Lieux historiques. Carnac, où l'on voit de curieux monu-

ments celtiques; Auray, bataille de 1364; Quiberon, bataille de 1795; Hennebont, ancienne place forte.

3° LE DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD a été formé par la Basse-Bretagne, à l'O., et par la Haute-Bretagne à l'E.; il a pour chef-lieu SAINT-BRIEUC (16,000 habitants).

Sous-préfectures : Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac.

Port. Le Légué, qui est le port de Saint-Brieuc.

Commerce. Lamballe (*chevaux*).

4° LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE a été formé de la Haute-Bretagne; il a pour chef-lieu RENNES (50,000 habitants).

Sous-préfectures : Fougères, Montfort, Redon, Saint-Malo, Vitré.

Ports. Saint-Malo et Saint-Servan, port de commerce; Cancale, port de pêche.

Lieux historiques. Saint-Aubin-du-Cormier, bataille de 1488; Saint-Caast, combat de 1758.

5° LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE a été formé de la Haute-Bretagne; il a pour chef-lieu NANTES (110,000 habitants).

Sous-préfectures : Ancenis, Châteaubriant, Paimbœuf, Saint-Nazaire.

Ports. Saint-Nazaire (20,000 habitants), Paimbœuf et Nantes, ports de commerce.

Industrie. Indret (*usines*).

Lieu historique. Guérande, traité de 1365.

6° LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE a été formé du Maine; il a pour chef-lieu LAVAL (27,000 habitants).

Sous-préfectures : Château-Gontier, Mayenne.

Industrie. Laval (*toiles*).

7° LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE a été formé du Maine; il a pour chef-lieu LE MANS (45,000 habitants).

Sous-préfectures : la Flèche, Mamers, Saint-Calais.

Industrie. Le Mans et Mamers (*toiles*).

Lieu historique. Le Mans, batailles de 1793 et de 1871.

8° LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE a été formé de l'Anjou et du Saumurois; il a pour chef-lieu ANGERS (55,000 habitants).

Sous-préfectures : Baugé, Cholet, Saumur, Segré.

Industrie et commerce. Cholet (*toiles* et *bestiaux*; 14,000 habitants).

9° LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE a été formé du Poitou; il a pour chef-lieu POITIERS (31,000 habitants).

Sous-préfectures : Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon.

Industrie. Châtellerault (*armes*).

Lieux historiques. Vouillé, bataille de 507; Moncontour, bataille de 1569.

10° LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES a été formé du Poitou; il a pour chef-lieu NIORT (20,000 habitants.)

Sous-préfectures : Bressuire, Melle, Parthenay.

11° LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE a été formé du Poitou; il a pour chef-lieu LA ROCHE-SUR-YON (Napoléon-Vendée) (8,000 habitants).

Sous-préfectures : Fontenay-le-Comte, les Sables-d'Olonne.

12° LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE a été formé de l'Aunis et de la Saintonge ; il a pour chef-lieu LA ROCHELLE (18,000 habitants).

Sous-préfectures : Jonzac, Marennes, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angely.

Ports. Rochefort, port de guerre (30,000 habitants); Tonnay-Charente, la Rochelle et Marans, ports de commerce.

Lieu historique. Taillebourg, bataille de 1242.

13° LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE a été formé de l'An-



goumois ; il a pour chef-lieu ANGOULÊME (25,000 habitants).

Sous-préfectures : Barbezieux, Cognac, Confolens, Ruffec.

Industrie et commerce. Ruelle (*fonderies de la marine*); Angoulême (*papier*); Cognac (*commerce d'eaux-de-vie*).

Lieu historique. Jarnac, bataille de 1560.

8. *Région du centre.*

1° LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE a été formé de la Touraine; il a pour chef-lieu TOURS (40,000 habitants).

Sous-préfectures : Chinon, Loches.

Lieux importants. Amboise; Plessis-lez-Tours; Mettray, colonie agricole pour les jeunes détenus.

2° LE DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER a été formé de l'Orléanais (*Vendômois*, *Blaisois* et *Sologne*); il a pour chef-lieu BLOIS (20,000 habitants).

Sous-préfectures : Romorantin, Vendôme.

Lieux historiques. Châteaux de Chambôrd et de Blo is Marchenoir, bataille de 1870.

3° LE DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR a été formé de l'Orléanais (*Beauce* et *Dunois*) et d'une partie du Perche; il a pour chef-lieu CHARTRES (19,000 habitants).

Sous-préfectures : Châteaudun, Nogent-le-Rotrou.

Commerce. Chartres (*blé* et *farines*).

Lieu historique. Dreux, bataille de 1562.

4° LE DÉPARTEMENT DU LOIRET a été formé de l'Orléanais (*Orléanais proprement dit* et *Gâtinais*); il a pour chef-lieu ORLÉANS (50,000 habitants).

Sous-préfectures : Gien, Montargis, Pithiviers.

Lieux importants. Briare, ville commerçante; Patay, bataille de 1429; Coulmiers, Loigny Chevilly, Beaune-la-Rolande, batailles de 1870.

5° Le département de la Nièvre a été formé du Nivernais et du Morvan; il a pour chef-lieu Nevers (20,000 habitants).

Sous-préfectures : Château-Chinon, Clamecy, Cosne.

Industrie. Fourchambault, la Chaussade, Cosne et Imphy (*usines*).

6° Le département du Cher a été formé du Berry (*Sancerrois* et *Sologne*); il a pour chef-lieu Bourges (30,000 habitants).

Sous-préfectures : Saint-Amand, Sancerre.

Industrie. Vierzon (*forges* et *fabrication de porcelaine*).

7° Le département de l'Indre a été formé du Berry; il a pour chef-lieu Chateauroux (17,000 habitants).

Sous-préfectures : Issoudun, la Châtre, le Blanc.

8° Le département de l'Allier a été formé du Bourbonnais; il a pour chef-lieu Moulins (19,000 habitants).

Sous-préfectures : Gannat, la Palisse, Montluçon.

Villes importantes. Vichy, Néris et Bourbon-l'Archambault (*eaux minérales*).

9° Le département du Puy-de-Dôme a été formé de l'Auvergne (*Auvergne* et *Limagne*); il a pour chef-lieu Clermont-Ferrand (38,000 habitants).

Sous-préfectures : Ambert, Issoire, Riom, Thiers.

Lieu important. Les bains du Mont-Dore (*eaux minérales*).
Industrie. Thiers (*coutellerie*; 16,000 habitants).

10° Le département du Cantal a été formé de l'Auvergne; il a pour chef-lieu Aurillac (10,000 habitants).

Sous-préfectures : Mauriac, Murat, Saint-Flour.

11° Le département de la Corrèze a été formé du Limou-

sin; il a pour chef-lieu TULLE (*manufacture d'armes;* 12,000 habitants).

Sous-préfectures : Brive, Ussel.

12° LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE a été formé du Limousin; il a pour chef-lieu LIMOGES (53,000 habitants).

Sous-préfectures : Bellac, Rochechouart, Saint-Yrieix (1).

13° LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE a été formé de la Marche; il a pour chef-lieu GUÉRET (5,000 habitants).

Sous-préfectures : Aubusson, Bourganeuf, Boussac.

Industrie. Aubusson et Felletin (*tapis*).

§ 11. Statistique de la France.

1° *Superficie.* La superficie de la France est d'environ 532,500 kilomètres carrés (2).

Le sol de la France se divise à peu près ainsi qu'il suit :

	HECTARES.
Terres de labour	24,500,000
Prés et pâturages	5,250,000
Vignes	2,070,000
Bois	8,600,000
Vergers, mûriers, oliviers, châtaigneraies et oseraies	1,400,000
Landes, bruyères, pâtis, terres vaines et vagues, rochers, glaciers, montagnes déboisées et incultes, lits de torrents et tourbières	7,950,000
Propriétés bâties, routes, chemins	1,340,000
Mares, canaux, étangs, marais, lacs, rivières et ruisseaux	1,140,000

2° *Population.* La population de la France est de 36 millions et demi d'habitants.

Il est important, pour apprécier exactement la population

(1) On prononce *Saint-Irié.*
(2) Le traité de Francfort (1871) nous a fait perdre environ 14,500 kilomètres carrés. — Auparavant, la superficie de la France était de 547,000 kilomètres carrés.

d'un pays et l'influence de cette population sur la richesse et sur la force militaire de ce pays, d'examiner la *densité de population*, c'est-à-dire le rapport de la population à la superficie du pays.

La France compte, par kilomètre carré, 68 habitants (1).

La Belgique compte	170	habitants par	kilomètre carré.
L'Angleterre compte	120	—	—
La Russie compte	13	—	—

La durée de la vie moyenne, en France, est de près de quarante ans (2). Il en résulte qu'il y a un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge, et par conséquent que l'industrie, l'agriculture et l'armée trouvent les hommes dont elles ont besoin. On compte, en France, environ 2 millions d'individus de vingt à trente ans, propres au service militaire. Il est facile de comprendre qu'une grande densité de population et une vie moyenne de grande durée sont de puissants éléments pour la richesse et la force d'un pays (3).

3° *Gouvernement.* En ce moment la république française est gouvernée par l'Assemblée nationale, qui a délégué le pouvoir exécutif à un président de la république.

4° *Divisions administratives.* Chaque grande administration a sa division particulière, qui se compose d'un ou de plusieurs départements.

L'*administration intérieure* relève du ministre de l'intérieur, qui a sous ses ordres les préfets, les sous-préfets et les maires des communes.

---

(1) Le département du Nord a 213 habitants par kilomètre carré. — Celui des Basses-Alpes n'a que 21 habitants par kilomètre carré.

(2) En 1780, elle n'était que de 29 ans.

(3) En Angleterre, la durée de la vie moyenne est de 50 ans dans les plus riches parties agricoles, de 40 ans dans les autres. En Russie, aux Indes, dans l'ancien royaume de Naples, la durée de la vie moyenne ne paraît pas dépasser 20 ans. Il en résulte évidemment un très-petit nombre d'hommes dans l'âge viril.

L'*administration de la guerre* a partagé, pour ses besoins, la France en divisions militaires, dont les quartiers généraux sont provisoirement :

1re à Paris.
2e à Rouen.
3e à Lille.
4e à Châlons-sur-Marne.
5e Elle comprend ce qui reste à la France de l'ancienne division militaire de *Metz*.
6e (*Strasbourg*).
7e à Besançon (1).
8e à Lyon.
9e à Marseille.
10e à Montpellier.
11e à Perpignan.
12e à Toulouse.
13e à Bayonne.
14e à Bordeaux.
15e à Nantes.
16e à Rennes.
17e à Bastia.
18e à Tours.
19e à Bourges.
20e à Clermont-Ferrand.
21e à Limoges.
22e à Grenoble.

Dans chaque division militaire, un général de division commande et dirige les troupes qui s'y trouvent ; il a sous ses ordres les généraux de brigade, qui commandent les subdivisions. Dans chaque division, il y a aussi un intendant militaire, qui est chargé de toute l'administration militaire, et qui a sous ses ordres les sous-intendants établis dans les subdivisions.

Pour l'administration ecclésiastique, la France est divisée en diocèses, dont suit le tableau.

TABLEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ECCLÉSIASTIQUES

(SITUATION PROVISOIRE)

On compte actuellement, en France et dans les colonies, 18 archevêchés, qui sont les métropoles d'autant de provinces ecclésiastiques, et 72 évêchés.

ARCHEVÊCHÉS.	DIOCÈSES FORMANT LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE.
AIX. . , . . .	Ajaccio, Digne, Fréjus, Gap, Marseille, Nice (2).
ALBI.	Cahors, Mende, Perpignan, Rodez.

(1) Béfort, seul débris qui nous reste de l'Alsace et de la 6e division militaire, est rattaché à la 7e division militaire.

(2) L'évêché de Nice ne comprend que les arrondissements de

ARCHEVÊCHÉS.	DIOCÈSES FORMANT LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE.
ALGER.	Constantine, Oran.
AUCH.	Aire, Bayonne, Tarbes.
AVIGNON. . . .	Montpellier, Nîmes, Valence, Viviers.
BESANÇON. . .	Belley, Nancy, Saint-Dié, Verdun (1).
BORDEAUX. . .	Agen, Angoulême, *Fort de France* (Martinique), *la Basse-Terre* (Guadeloupe), la Rochelle, Luçon, Périgueux, Poitiers, *Saint-Denis* (Réunion).
BOURGES. . . .	Clermont, le Puy, Limoges, Saint-Flour, Tulle.
CAMBRAI. . . .	Arras.
CHAMBÉRY. . .	Annecy, Moutiers ou Tarentaise, Saint-Jean-de-Maurienne.
LYON.	Autun, Dijon, Grenoble, Langres, Saint-Claude.
PARIS.	Blois, Chartres, Meaux, Orléans, Versailles.
REIMS.	Amiens, Beauvais, Châlons, Soissons.
RENNES. . . .	Quimper, Saint-Brieuc, Vannes.
ROUEN.	Bayeux, Coutances, Évreux, Séez.
SENS.	Moulins, Nevers, Troyes.
TOULOUSE. . .	Carcassonne, Montauban, Pamiers.
TOURS.	Angers, Laval, le Mans, Nantes.

Sous le rapport judiciaire, chaque canton a un juge de paix, et chaque arrondissement un tribunal civil de première instance; plusieurs départements forment le ressort d'une cour d'appel.

TABLEAU DES 27 COURS D'APPEL

(SITUATION PROVISOIRE)

COURS.	DÉPARTEMENTS DE LEUR RESSORT.
AGEN.	Gers, Lot, Lot-et-Garonne.
AIX.	Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes.
AMIENS. . . .	Aisne, Oise, Somme.
ANGERS. . . .	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.
BASTIA.	Corse.
BESANÇON. . .	Doubs, Jura, Haute-Saône, arrondissement de Béfort.

Nice et de Puget-Théniers; la sous-préfecture de Grasse, qui faisait autrefois partie du département du Var, est comprise dans le diocèse de Fréjus.

(1) L'arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle) fait partie de l'évêché de Metz, qui comprenait l'ancien département de la Moselle; — L'arrondissement de Béfort fait partie de l'évêché de Strasbourg, qui comprenait les anciens départements du Haut et du Bas-Rhin.

COURS.	DÉPARTEMENTS DE LEUR RESSORT.
BORDEAUX. . .	Charente, Dordogne, Gironde.
BOURGES . . .	Cher, Indre, Nièvre.
CAEN.	Calvados, Manche, Orne.
CHAMBÉRY . .	Savoie, Haute-Savoie.
CHARLEVILLE.	Ardennes, arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle).
DIJON.	Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire.
DOUAI.	Nord, Pas-de-Calais.
GRENOBLE. . .	Hautes-Alpes, Drôme, Isère.
LIMOGES. . . .	Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.
LYON..	Ain, Loire, Rhône.
MONTPELLIER.	Aude, Aveyron, Hérault, Pyrénées-Orientales.
NANCY	Arrondissements de Lunéville, Nancy et Toul (Meurthe-et-Moselle), Meuse, Vosges.
NÎMES.	Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse.
ORLÉANS . . .	Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.
PARIS.	Aube, Eure-et-Loir, Marne, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.
PAU.	Landes, Basses et Hautes-Pyrénées.
POITIERS . . .	Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne.
RENNES. . . .	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan,
RIOM.	Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme.
ROUEN	Eure, Seine-Inférieure.
TOULOUSE. . .	Ariége, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne (1).

Sous le rapport de l'instruction publique, la France est partagée en 16 académies ; chaque académie a plusieurs départements pour ressort. Les chefs-lieux d'académie sont :

Aix,	Dijon,	Paris,
Besançon (2),	Douai,	Poitiers,
Bordeaux,	Grenoble,	Rennes,
Caen,	Lyon,	Toulouse,
Chambéry,	Montpellier,	—
Clermont-Ferrand,	Nancy,	Alger.

Chaque académie est dirigée par un recteur.

Préfectures maritimes. Tout le littoral de la France est divisé en cinq grandes parties, qu'on appelle préfectures ma-

(1) Les cours d'appel de nos colonies sont établies à Alger, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion, à Pondichéry, à Saïgon, à Saint-Louis et à Cayenne.

(2) Béfort, qui faisait partie de l'académie de Strasbourg, relève aujourd'hui de celle de Besançon.

ritimes, et qui sont administrées, pour tous les besoins du service de la marine, par un préfet maritime.

TABLEAU DES PRÉFECTURES

ET DES ARRONDISSEMENTS MARITIMES

PRÉFECTURES.	ARRONDISSEMENTS.	
1. CHERBOURG.	Cherbourg, Dunkerque, le Havre.	*la côte entre Dunkerque et Granvi le.*
2. BREST. . . .	Brest, Saint-Servan	*la côte entre Granville et Quimper.*
3. LORIENT . .	Lorient, Nantes.	*la côte entre Lorient et la Loire.*
4. ROCHEFORT.	Rochefort, Bordeaux. . . .	*la côte entre la Loire et la Bidassoa.*
5. TOULON. . .	Toulon, Marseille, Nice, Corse	*toutes les côtes de la Méditerranée* et *l'Algérie.*

5° *Religions.* La religion de la majorité des Français est le catholicisme. On compte en France environ : 35,700,000 catholiques, — 700,000 protestants, — et 70,000 juifs.

6° *Finances.* Le budget de la France, pour les divers services de l'État, des départements et des communes, est de 2 milliards huit cents millions de francs, dont 300 millions pour le budget des communes et des départements.

La dette de l'État est de 14 milliards de francs.

7° *Armée.* L'armée française, qui doit être complétement réorganisée, compte en ce moment environ 450,000 hommes.

8° *Marine.* La flotte compte 314 bâtiments à vapeur et 70 bâtiments à voiles. Le nombre des vaisseaux et frégates à vapeur est de 54, sur lesquels 21 sont cuirassés.

Le recrutement des équipages de la marine militaire se fait parmi les marins inscrits du littoral, dont le nombre total est de 170,000. — Les troupes de la marine et des colonies se composent de 28,000 hommes.

La marine du commerce compte environ 15,000 bâtiments employés à la navigation et à la pêche.

§ 12. Productions minérales et agricoles.

1° *Productions minérales.*

Grâce à la nature de son sol, composé de presque toutes les espèces de terrains géologiques, la France possède de nombreuses richesses minérales.

La houille et le fer y sont en abondance, quoiqu'en moins grande quantité qu'en Angleterre et en Belgique.

La *houille* est exploitée dans 62 bassins, dont les plus importants sont ceux de Saint-Étienne, d'Alais et du Creuzot, au pied du plateau central, et celui d'Anzin, dans le nord de la France. La production de la houille est d'environ 111 millions de quintaux métriques, qui sont loin de fournir aux besoins de l'industrie et de la navigation, obligées d'acheter encore 40 millions de quintaux métriques de charbon à l'Angleterre, à la Belgique et à la Prusse rhénane.

La valeur de la houille et des autres minéraux combustibles exploités (anthracite, lignite et tourbe) s'élève à 135 millions de francs.

Le *fer* est exploité principalement dans les départements des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, de la Nièvre, du Cher, de la Dordogne, de la Côte-d'Or, de l'Isère, de l'Orne, de la Meuse, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariége et de la Haute-Vienne.

Le *plomb* et l'*argent* se trouvent toujours ensemble dans les mines de Poullaouen et de Huelgoat (Finistère), de Vialas (Lozère) et de Pontgibaud (Puy-de-Dôme).

L'*argent* seul se trouve, mais en petite quantité, à Huelgoat et à Allemont (Isère).

Le *cuivre* est rare; les mines de Chessy et de Saint-Bel, près de Lyon, sont les plus productives; on le retrouve dans les Vosges, aux Alpes et aux Pyrénées, mais en petite quantité.

Le *zinc* est également rare ; on le trouve à Combecave, dans le Lot.

Les gîtes métallifères se rencontrent généralement dans les régions des terrains primitifs et de transition des Vosges, des Alpes, des Pyrénées, du plateau central et de la Bretagne.

Si les terrains secondaires ou tertiaires, qui constituent la plus grande partie du sol de la France, ne contiennent pas de métaux, ils fournissent d'autres substances aussi utiles. Les principales sont : le *plâtre* des environs de Paris ; la *pierre à chaux* ; la *craie* de Meudon et de la Champagne ; le *kaolin* de Saint-Yrieix (Haute-Vienne) et des Pieux (Manche) ; les *argiles* de toute nature ; les *ardoises* de Fumay (Ardennes), d'Angers et de Châteaulin ; les *laves* d'Auvergne ; le *granite* de la Corse et du Finistère ; les *marbres* des Pyrénées, du Languedoc, du Boulonnais et des Ardennes ; les *pierres lithographiques* de Châteauroux ; les excellentes *pierres à meule* de la Ferté-sous-Jouarre ; les *grès* de Fontainebleau pour le pavage ; les *pierres de construction* ; le *bitume* du département de l'Ain, etc.

Le *sel* est produit par les sources salées et les marais salants. — Les marais salants les plus considérables sont ceux de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, du Var, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Vendée et de la Charente-Inférieure. — Les sources salées de Salins sont les plus importantes.

Les principales eaux minérales de France sont celles de Barèges, Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Bagnères-de-Luchon, Ussat, dans les Pyrénées ; — du Mont-Dore, de Vichy, de Néris, de Bourbon-Lancy et de Bourbon-l'Archambault, dans le centre de la France ; — de Bourbonne-les-Bains et de Plombières, dans les Vosges ; — d'Aix-les-Bains et d'Uriage, dans les Alpes.

2° *Productions agricoles.*

Les principaux produits des cultures de la France sont : le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs (dans le Sud et l'Est); — le sarrasin (Bretagne); — des légumes de toutes sortes; — la pomme de terre; — la betterave (dans le Nord), qui sert à faire du sucre et de l'alcool; — le trèfle et la luzerne, qui forment les prairies artificielles; — le colza, la navette et le pavot œillette, dont les graines donnent de l'huile; — le lin et le chanvre; — la garance; — le tabac, — le houblon, qui sert, avec l'orge, à faire la bière; — les pommes, qu'on emploie à faire du cidre (dans les départements du versant de la Manche); les fruits et les châtaignes; — l'huile d'olive (Provence et Languedoc); — les vins; — la soie.

3° *Animaux domestiques.*

Chevaux. Les chevaux de luxe (carrosse, selle) et de grosse cavalerie sont fournis par la Normandie. — Les chevaux de trait léger (chevaux de poste, d'omnibus, d'artillerie et de cavalerie de ligne) sont fournis plus spécialement par le Perche, la Bretagne, le Poitou et les Ardennes. — Les chevaux de gros trait (roulage) sont principalement produits par la Flandre, le Boulonnais, la Franche-Comté et le Poitou; on en trouve aussi dans les pays où l'on élève les chevaux de trait léger. — Le cheval de selle de petite taille, destiné à la cavalerie légère, se trouve dans le centre et surtout dans le sud de la France (Limousin, Auvergne, Morvan, Navarre et Bigorre); la Lorraine et les Ardennes donnent aussi des chevaux à notre cavalerie légère.

Bœufs. La Loire partage nos races bovines en deux grandes catégories : au Nord, les races laitières; au Sud, les races de travail.

Les principales races laitières sont les races bretonne, normande et flamande.

Les races de travail sont : la race parthenaise ou de

Cholet, la race charolaise, la race morvandelle, la race auvergnate ou de Salers, la race d'Aubrac, les races du Limousin et du Quercy, les races agénaise et gasconne. La race comtoise, dans l'Est, est à la fois race laitière et de travail.

Moutons. Indépendamment des races indigènes, la France élève aussi la race mérine, qui est d'origine espagnole. Les plus belles races de mérinos français sont celles de Rambouillet et de Mauchamp, qui fournissent une laine précieuse pour l'industrie.

Porcs. Les races porcines de la France sont celles de Champagne, de Normandie, d'Anjou, de Craon, du Limousin, du Périgord et de la Bresse.

§ **13. Colonies.** — La France a possédé, aux dix-septième et dix-huitième siècles, d'immenses colonies, qu'elle a presque toutes perdues aux désastreux traités de Paris de 1763 et de 1814. Il ne nous reste actuellement que les débris de cet empire colonial, fondé par Colbert, et plusieurs acquisitions récentes, dont quelques-unes sont d'une importance réelle.

1. Colonies en Afrique.

L'Algérie. — La distance moyenne de l'Algérie à la France est de 800 kilomètres, et la durée de la traversée est en moyenne de deux jours. — Elle se divise en trois provinces qui sont celles d'Oran, à l'Ouest, d'Alger, au centre, et de Constantine, à l'Est. Sa capitale est Alger.

La population est d'environ 3 millions d'habitants, Arabes et Berbères, dont la religion est le mahométisme (1); la population européenne est de 200,000 habitants, dont les

(1) Les Arabes sont au nombre de 2,000,000, et les Berbères, de 1,000,000. Généralement les Berbères s'appellent *Kabyles;* leur langue diffère complétement de l'arabe.

Français forment la moitié ; le reste se compose en grande partie d'Espagnols et de Maltais.

Le Sénégal. Cette colonie se compose : 1° de 400 kilomètres de côtes, entre Portendick et l'île de Gorée ; 2° du bassin du Sénégal, dans lequel un territoire grand comme l'Algérie est soumis à notre domination ou à notre influence ; 3° de l'île de Gorée, située au Sud du cap Vert ; 4° de la ville de Dakar, située sur la presqu'île du cap Vert et importante par son port de relâche ; 5° de Seghiou, comptoir sur le Rio Cazamance. — La colonie du Sénégal a pour chef-lieu Saint-Louis et fait un commerce considérable de gomme arabique, de cire, d'huile de palme et d'ivoire.

Comptoirs de la Guinée. Dès l'année 1365, un siècle avant les prétendues découvertes des Portugais (1), des armateurs de Dieppe découvrirent les côtes occidentales de l'Afrique, et y fondèrent plusieurs comptoirs, entre autres ceux du Grand et du Petit-Dieppe. Ces colonies furent abandonnées par les Français pendant la Révolution. — Aujourd'hui nous possédons, en Guinée : Assinie, Grand-Bassam et Port-Gabon, comptoirs sans importance, et nous avons le protectorat du royaume de Porto-Novo.

Iles de la mer des Indes. La France possède autour de Madagascar plusieurs îles, qui sont : *Sainte-Marie*, *Nossi-Bé* et *Mayotte*.

L'*île de la Réunion* ou *Bourbon*, chef-lieu Saint-Denis ; elle est importante par ses productions (sucre et café).

2. Colonies des Indes.

De l'empire fondé dans les Indes par Dupleix, au dix-huitième siècle, il ne nous reste plus que cinq comptoirs

(1) Voyez, sur cette question, les ouvrages de MM. Estancelin et d'Avezac.

sans importance, qui sont : Pondichéry, chef-lieu, où il y a des fabriques de toiles de coton bleu, dites *guinées*; Karikal; Yanaon, sur la côte de Coromandel; — Chandernagor, au Bengale; — Mahé, sur la côte de Malabar.

La France a fait, en 1859, la conquête de la *Cochinchine*, et le chef-lieu de cette nouvelle colonie, qui nous donne une station nécessaire dans les mers de l'extrême-Orient, est Saïgon. — Le royaume de Cambodge, adjacent à notre colonie, est placé, depuis 1863, sous le protectorat de la France.

3. Colonies d'Amérique.

Depuis la cession du Canada et de ses dépendances aux Anglais (1763), la France ne possède plus au Canada que le droit de pêcher la morue sur le banc et sur les côtes de Terre-Neuve, et les deux îlots de *Saint-Pierre* et *Miquelon*, pour faire sécher le poisson.

Dans les Antilles, nous avons encore : la Martinique; la Guadeloupe; les Saintes, avec une excellente rade; Marie-Galande; la Désirade et la moitié de Saint-Martin.

La *Martinique* a pour chef-lieu Fort-de-France. — La *Guadeloupe* a pour chef-lieu la Basse-Terre, et pour ville principale la Pointe-à-Pitre. Ces deux îles produisent du café et surtout du sucre.

Dans l'Amérique méridionale, la France possède la *Guyane française*, chef-lieu Cayenne. On y a établi une colonie pénitentiaire, où sont transportés une partie des condamnés aux travaux forcés.

4. Colonies de l'Océanie.

La France possède dans le Grand océan : les *îles Marquises*, la *Nouvelle-Calédonie*, où l'on a établi une colonie pénitentiaire dans laquelle on transporte les condamnés aux travaux forcés, et les *îles Loyalty*.

La France a aussi le protectorat de l'île *Taïti*, chef-lieu *Papéiti*, des îles *Pomotou* et des îles *Gambier*.

TABLEAU

DE LA POPULATION DES COLONIES FRANÇAISES

Algérie	3,000,000
Sénégal, Gorée et comptoirs de Guinée	206,000
Bourbon ou la Réunion	210,000
Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie	24,000
Martinique	187,000
Guadeloupe et dépendances	139,000
Saint-Pierre et Miquelon	3,000
Guyane	25,000
Inde française	257,000
Cochinchine	1,200,000
Cambodge	1,000,000
Océanie	88,000
	6,289,000

II. — LA SUISSE

(*Schweiz*)

§ **1. Bornes.**—La Suisse est bornée : au N., par le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, dont elle est séparée par le Rhin et le lac de Constance; à l'E., par le Tyrol; au S., par le royaume d'Italie; à l'O., par la France.

§ **2. Topographie générale.** — La Suisse est divisée en deux régions bien distinctes : l'une au S.-E., l'autre au N.-O. La région du S.-E. est une haute-terre, sur laquelle repose une partie de la chaîne des Alpes; la région du N.-O. est une haute-plaine, arrosée par l'Aar et ses affluents.

La haute-plaine de l'Aar est circonscrite par le Jura, le Jorat, le massif des Alpes et le Rhin. La haute-terre, d'une étendue bien plus considérable, est accidentée par des montagnes couvertes de neiges éternelles et de glaciers; elle est arrosée par un grand nombre de rivières, de torrents et de lacs; elle est fertile et possède de riches pâturages appelés *alpes* par les montagnards. — Les passages

qui existent à travers ces montagnes sont en général difficiles, et il n'y a qu'un petit nombre de routes praticables en tout temps.

§ **3. Orographie.**

1. *Ligne de partage des eaux.* La Suisse est traversée par la ligne de partage des eaux de l'Europe, depuis le mont Maloya jusque près du col de Valdieu, c'est-à-dire par les Alpes centrales, les Alpes Bernoises, le mont Jorat, le Noirmont, le Jura central et par une partie du Jura septentrional.

2. *Contre-forts.* — *Au Nord.* Les Alpes centrales donnent naissance à de nombreux contre-forts, élevés et abrupts, qui courent entre le Rhin et la Limmat (*Alpes d'Uri*), entre la Limmat et la Reuss, et entre la Reuss et l'Aar. — Les Alpes Bernoises ont aussi plusieurs contre-forts, qui s'abaissent sur la haute-plaine de l'Aar. — Du Jura central se détache, au plateau d'Étalières, le Leberberg ou Jura helvétique, qui longe la rive gauche de l'Aar jusqu'à son confluent dans le Rhin; le Jura et le Leberberg se terminent à pic sur la Suisse et sont comme une muraille entre ce pays et la France. — *Au Sud.* Du Saint-Gothard se détachent les Alpes Pennines, qui forment, avec les Alpes Bernoises, la vallée du Rhône; et du Maloya, se détachent les Alpes Rhétiques, qui servent de limite à la Suisse jusque vers les sources de l'Etsch ou Adige.

§ **4. Hydrographie.** — La Suisse est située dans les bassins du Rhin et du Rhône; une petite partie, traversée par le Tésin, est dans le bassin du Pô; enfin, une partie du canton des Grisons, arrosée par l'Inn, est comprise dans le bassin du Danube.

Le *Rhin.* Le Rhin arrose en Suisse: Reichenau, Coire et Mayenfeld; il traverse le lac de Constance, puis arrose la ville de Schaffhouse, au-dessous de laquelle se trouve la

chute du Rhin; il passe ensuite à Rhinfeld et à Bâle. Les affluents du Rhin, en Suisse, sont : la Thur, l'Aar et la Birse.

La *Thur* reçoit, à droite, la Sitter, qui passe près d'Appenzell et de Saint-Gall.

L'*Aar* descend des Alpes Bernoises, traverse les lacs de Brientz et de Thun, et arrose Berne, Soleure, Aarbourg et Aarau. L'Aar reçoit, à gauche, la Sane, qui passe à Fribourg, et la Thièle, qui sort du lac de Neufchâtel. La Thièle reçoit la Broye, qui sort du lac de Morat. Le lac de Neufchâtel arrose Granson et Neufchâtel. — L'Aar reçoit à droite la Reuss et la Limmat. La Reuss descend du massif du Saint-Gothard; elle coule d'abord dans un profond ravin et traverse le Trou d'Uri, caverne de 80 mètres; elle passe ensuite au pont du Diable et à Altorf, et traverse enfin le lac des Quatre-Cantons, sur lequel est situé Lucerne. — La Limmat coule d'abord, sous le nom de Linth, jusqu'au lac de Zurich; elle sort de ce lac à Zurich, et prend alors le nom de Limmat.

La *Birse* formait, sous le premier empire, la limite entre la Suisse et la France.

Le *Rhône* prend sa source au Saint-Gothard et arrose, en Suisse, les cantons du Valais, de Vaud et de Genève; il passe à Sion, forme le lac de Genève, baigne Lausanne et Genève, et, un peu au-dessous de cette ville, il entre en France.

Le *Tésin* descend aussi du Saint-Gothard; il traverse le canton du Tésin et sa capitale Bellinzona, puis il se jette dans le lac Majeur.

L'*Inn* prend sa source au mont Maloya et arrose, dans le canton des Grisons, la vallée de l'Engadine.

§ **3. Géographie politique.** — La Suisse est divisée en 22 cantons : 2 sont au Sud, 4 à l'Est, 6 au centre, 4 à l'Ouest et 6 au Nord.

I. Cantons du Sud.

1. *Tésin*, chef-lieu Bellinzona, ville commerçante située à la jonction des routes du Saint-Gothard et du Bernardino.

2. *Valais*, chef-lieu Sion; — Martigny, où commence la route du Grand-Saint-Bernard, sur laquelle est le célèbre hospice du Grand-Saint-Bernard.

II. Cantons de l'Est.

1. *Grisons*, chef-lieu Coire; — Splugen, au débouché de la route du Splugen.

2. *Saint-Gall*, chef-lieu Saint-Gall, ville industrielle (*cotonnades*, *mousselines* et *broderies*).

3. *Appenzell*, chef-lieu Appenzell, ville industrielle (*mêmes articles qu'à Saint-Gall*).

4. *Glaris*, chef-lieu Glaris.

III. Cantons du centre.

1. *Uri*, chef-lieu Altorf.
2. *Unterwald*, chef-lieu Stanz.
3. *Schwitz*, chef-lieu Schwitz.
4. *Berne*, chef-lieu Berne, capitale de la confédération Helvétique (29,000 habitants); — Thun, école militaire fédérale.
5. *Lucerne*, chef-lieu Lucerne; — Sempach, bataille de 1386.
6. *Zug*, chef-lieu Zug; — Morgaten, bataille de 1315.

IV. Cantons de l'Ouest.

1. *Vaud*, chef-lieu Lausanne (20,000 habitants); — Granson, bataille de 1476.

2. *Fribourg*, chef-lieu Fribourg; — Morat, bataille de 1476.

3. *Genève*, chef-lieu Genève, ville commerçante et industrielle (*horlogerie*; 40,000 habitants).



4. *Neufchâtel*, chef-lieu Neufchâtel (*horlogerie*). Ce canton appartenait au roi de Prusse, qui l'a cédé à la Suisse en 1857.

V. CANTONS DU NORD.

1. *Soleure*, chef-lieu Soleure; — Olten, centre du réseau des chemins de fer de la Suisse.

2. *Bâle*, chef-lieu Bâle, ville industrielle et commerçante (*rubans de soie;* 38,000 habitants).

3. *Argovie*, chef-lieu Aarau; — Aarbourg, forteresse et arsenal fédéral; — Rhinfeld, bataille de 1638.—Ce canton est le centre d'une industrie spéciale, la passementerie de paille et de crin.

4. *Zurich*, chef-lieu Zurich, ville industrielle (*soieries;* 20,000 habitants); — bataille de 1799.

5. *Thurgovie*, chef-lieu Frauenfeld.

6. *Schaffhouse*, chef-lieu Schaffhouse.

§ 6. Statistique de la Suisse.

1. *Superficie et population.* La superficie de la Suisse est de 40,370 kilom. carrés, et sa population de 2,500,000 habitants, soit 62 habitants par kilomètre carré.

2. *Races et religions.* La Suisse est habitée par trois peuples : les Français (550,000) dans l'Ouest (cantons de Neufchâtel, Fribourg, Vaud, Genève et Valais); — les Italiens (200,000) dans le Sud (canton du Tésin et partie des Grisons); — Les Allemands (1,750,000) dans le reste du pays. — On compte 1,500,000 protestants et 1 million de catholiques.

3. *Gouvernement.* Chaque canton est une république particulière, administrant elle-même ses intérêts locaux. Les 22 cantons de la Suisse forment entre eux une confédération appelée *confédération Helvétique.* Le gouvernement fédéral est chargé de la direction de tous les intérêts généraux de la Confédération. Il se compose de deux assemblées

et du pouvoir exécutif. Les deux assemblées sont le conseil national et le conseil d'État (1). — Le pouvoir exécutif est confié à un conseil fédéral composé de sept membres, nommés pour trois ans par les deux conseils. Berne est le siége du gouvernement fédéral.

4. *Armée.* L'armée suisse, formée par les contingents des cantons, compte 180,000 hommes et se compose de trois parties : l'armée régulière (80,000), — la réserve (40,000), — et la landwehr (60,000).

5. La Suisse est un territoire neutre ; sa neutralité a été établie par le traité de Westphalie (1648) et par les traités de Vienne (1815).

6. *Chemins de fer.* On compte en Suisse six chemins principaux, qui sont ceux : d'Olten à Bâle ; — d'Olten à Zurich, et de là à Saint-Gall et à Coire ; — d'Olten à Lucerne et à Zug ; — d'Olten à Berne, et de là à Thun, à Fribourg et à Lausanne ; — de Lausanne à Sion ; — d'Olten à Genève, par Soleure, Neufchâtel et Lausanne. — Les chemins de fer suisses se lient au réseau français à Neufchâtel et à Genève.

III. — LA BELGIQUE

§ **1. Bornes.** — La Belgique est séparée de tous les États qui l'avoisinent par des limites conventionnelles. Au S., elle est bornée par la France ; à l'E., par le grand-duché de Luxembourg et la Prusse rhénane ; au N., par la Hollande ; à l'O. seulement, la mer du Nord lui donne une limite naturelle. Les limites de la Belgique sont défendues par un grand nombre de places fortes, dont les principales sont, du côté de la France : Mons, Charleroi et Na-

(1) Le conseil national se compose de 120 membres élus pour trois ans par les cantons, à raison de 1 membre pour 20,000 habitants. — Le conseil d'État se compose de 44 membres, 2 pour chaque canton.



mur; du côté de la Hollande : Diest et Anvers; sur les côtes : Ostende.

§ **2. Topographie et orographie.** — La Belgique est en général un pays plat et fertile; toutefois il faut excepter les landes de la Campine, dans le nord des provinces de Limbourg et d'Anvers.

Dans le S.-E., le sol est couvert par les extrémités des Ardennes orientales et par les collines de Belgique. Les Ardennes orientales traversent le Luxembourg et se composent de *hautes fagnes* ou plateaux marécageux. Les collines de Belgique suivent la rive gauche de la Meuse et se terminent au S. des landes de la Campine.

§ **3. Hydrographie.** — La Belgique est située dans les bassins de l'Escaut (*Schelde*) et de la Meuse (*Maas*).

L'Escaut passe à Tournay, Audenarde, Gand et Anvers. Ses affluents sont : la Lys, à gauche; la Senne, la Dyle et la Nèthe, à droite. Ces trois rivières se réunissent et forment le Rupel. — La Senne passe à Senef et à Bruxelles; la Dyle, à Louvain et à Malines.—La Lys arrose Courtray et se jette dans l'Escaut à Gand.

La Meuse passe à Dinant, Namur, Huy, Seraing, Liége et Héristal. — Ses affluents sont, à droite : la Semoy, qui passe à Bouillon; l'Ourthe, qui finit à Liége. — A gauche : la Sambre, qui arrose Charleroi et se jette dans la Meuse à Namur.

§ **4. Productions.** — Parmi les productions de la Belgique, nous citerons le fer et le charbon de terre, que l'on exploite en abondance dans le grand bassin houiller, qui s'étend de Mons à Liége.

§ **5. Géographie politique.** — La Belgique est divisée en 9 provinces, qui sont :

1. Le *Brabant belge*, chef-lieu Bruxelles, capitale du royaume (170,000 habitants). — Villes principales : Lou-

vain, université (30,000 habitants); Ramillies, bataille de 1706; Waterloo et les Quatre-Bras, batailles de 1815.

2. La *province d'Anvers*, chef-lieu Anvers, grande place forte et port de commerce (120,000 habitants). — Malines, ville industrielle (*dentelles*; 35,000 habitants).

3. La *Flandre orientale*, chef-lieu Gand, ville industrielle (*cotonnades*; 120,000 habitants). — Audenarde, bataille de 1708.

4. La *Flandre occidentale*, chef-lieu Bruges (47,000 habitants). — Ostende, port de commerce et de pêche; Furnes, bataille de 1297; Courtray, ville industrielle (*toiles de lin*), où les Français furent battus en 1302; Rosebecque, bataille de 1382.

5. Le *Hainaut*, chef-lieu Mons, place forte et ville commerçante (*houille*). — Tournay, ville industrielle (*tapis*; 30,000 habitants); Charleroi, place forte; Fleurus, batailles de 1690 et 1794; Steinkerque, bataille de 1692; Senef, bataille de 1674; Fontenoy, bataille de 1745; Jemmapes, bataille de 1792.

6. La *province de Namur*, chef-lieu Namur, place forte. — Ligny, bataille de 1815.

7. La *province de Liége*, chef-lieu Liége, ville industrielle (*armes*; 100,000 habitants). — Seraing, usines importantes; Verviers, ville industrielle (*draps*; 33,000 habitants); Vieille-Montagne (*usines pour la fabrication du zinc*); Spa, eaux minérales; Nerwinde, batailles de 1693 et de 1793; Raucoux, bataille de 1746.

8. Le *Limbourg belge*, chef-lieu Hasselt. — Laufeld, bataille de 1747.

9. Le *Luxembourg belge*, chef-lieu Arlon.

§ **6. Statistique.**

1. *Superficie et population.* La superficie de la Belgique est de 29,425 kilomètres carrés, et sa population de

5 millions d'habitants, soit 170 habitants par kilomètre carré.

2. *Races et religion.* La population des Flandres est flamande, c'est-à-dire de race germanique ; le reste de la Belgique est peuplé de Wallons, c'est-à-dire de Français. — Le catholicisme est la religion de la Belgique.

3. *Gouvernement.* Le gouvernement de la Belgique est la monarchie constitutionnelle.—La Belgique est un territoire neutre. — Son revenu est de 150 millions de francs et sa dette de 700 millions.

4. *Armée.* L'armée peut être portée à 100,000 hommes.

5. *Chemins de fer.* La Belgique est traversée par un réseau de chemins de fer qui unissent ceux de la France aux chemins de fer de l'Allemagne du Nord. Le centre du réseau belge est à *Malines*. De cette ville partent quatre lignes principales, qui sont : la ligne de l'Est, sur la Prusse, par Louvain, Liége et Verviers ; — la ligne du Nord, sur la Hollande, par Anvers ; — la ligne de l'Ouest, sur Ostende et l'Angleterre, par Gand, où se détache un embranchement sur Furnes ; — la ligne du Sud, sur la France, par Bruxelles et Mons ; elle se joint au chemin français du Nord, à Valenciennes.

Il faut encore ajouter les chemins suivants : de Gand à Courtray, se raccordant avec le chemin français du Nord, à Lille ; — de Liége à Erquelines, par Charleroi, se raccordant avec le chemin français de Paris à Maubeuge ; — de Bruxelles à Arlon, par Namur, se prolongeant sur Luxembourg et Metz ; — de Charleroi à Vireux en France.

IV. — LA HOLLANDE

(*Neerlanden ou Pays-Bas*)

§ **1. Bornes.** La Hollande se compose des deltas de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin ; la situation physique de

cette contrée est donc bien déterminée, quoique ses limites, du côté de l'Allemagne et de la Belgique, soient absoment arbitraires.

La Hollande est bornée : au N. et à l'O., par la mer du Nord; à l'E., par la Prusse; au S., par la Belgique. Sa frontière méridionale est couverte par les places fortes de l'Écluse, Berg-op-Zoom, Bréda, Bois-le-Duc, Grave, Gorcum, Dordrecht et Maëstricht; sa frontière orientale est défendue par Venlo et Nimègue. Ses côtes sont protégées par Brielle et Flessingue.

§ **2. Côtes.** Les côtes de la Hollande sont partout basses et sablonneuses. Le sol des Pays-Bas, dans l'intérieur des terres, est très-peu élevé au-dessus du niveau de la mer; par exemple, Utrecht n'a que 16^{m} d'altitude. Toutes les côtes et les îles de la Hollande sont, en général, à 2^{m} au-dessous du niveau des hautes mers, et seulement à quelques centimètres (de 0,23 à 0,80) au-dessus des basses mers.

Les côtes de la Hollande, le long de la mer, sont protégées contre l'inondation par des dunes. Mais il n'y a pas de dunes sur les côtes des golfes et sur les îles qui sont aux embouchures des fleuves; là, on a été obligé d'élever des digues pour préserver le pays de l'inondation.

On conçoit qu'il a fallu aussi fermer, lorsque cela a été possible, les embouchures des rivières; car la mer eût ainsi trouvé le moyen de pénétrer dans la Hollande et de l'inonder. Ces écluses (1) sont fermées à la marée haute, et on ne les ouvre qu'à la marée basse, pour laisser couler l'eau des fleuves.

Les golfes principaux que forme la mer du Nord sur les côtes de la Hollande, sont : le *Dollart*, dans lequel se jette

(1) Les plus célèbres sont celles de Katwyk, à l'embouchure du Vieux-Rhin, et celles de Muiden, à l'embouchure du Vecht.



l'Ems; le *Zuiderzée* (1), qui communique avec le golfe de l'Y (2), par un détroit appelé le *Pampus.*

Les îles de la Hollande sont nombreuses. Au N. du Zuiderzée, on trouve l'île du Texel, séparée de la Hollande par un détroit appelé le *Mars-Diep* ; on remarque au S. O. de la Hollande, les îles de la Zélande et de la Hollande méridionale, entre lesquelles se jettent l'Escaut par deux embouchures, et la Meuse par trois bouches.

§ 3. **Topographie générale.** La Hollande est une plaine basse, couverte de marais, de landes et de sables ; cette plaine, parsemée de riches prairies, est entrecoupée de digues et de fossés, destinés à contenir ou à faire écouler les eaux. Parmi les marais, nous citerons : le Biesbosch, formé par la Meuse (3), et les lagunes du Zip, au N. de la province de Hollande.—La mer de Harlem a été récemment desséchée, et son ancien lit est actuellement en pleine culture.

§ 4. **Hydrographie.** La Hollande est arrosée par le Rhin, la Meuse et l'Escaut. La Meuse passe à Maëstricht, Venlo, Grave, Bommel, Gorcum, traverse le Bies-bosch et se partage en trois bras ; c'est sur le bras septentrional, qui conserve le nom de Meuse, que se trouvent Dordrecht et Rotterdam.

Le Rhin se divise en Hollande en cinq branches : le Wahal, qui arrose Nimègue; le Vieux-Rhin, qui passe à Utrecht, à Leyde et à Katwyk ; le Lech ; le Vecht et l'Yssel, sur lequel est Deventer. Le Wahal et le Lech se réunissent à la Meuse; le Vieux-Rhin se jette dans la mer du Nord; l'Yssel et le Vecht ont leur embouchure dans le Zuiderzée.

---

(1) Formé par une inondation en 1225.
(2) On prononce *aïe.*
(3) En 1421.

§ **3. Géographie politique.** Le royaume de Hollande est divisé en onze provinces qui sont :

1. La *Hollande septentrionale*, chef-lieu Harlem. Villes principales : Amsterdam, grand port de commerce (275,000 habitants) ; Saardam, important par ses chantiers de construction ; Alkmaer, où les Anglais capitulèrent en 1799 ; Bergen et Castricum, batailles de 1799 ; Nieuw-Diep, place forte et port de guerre ; Harlem, ville remarquable par la culture des fleurs (30,000 habitants).

2. La *Hollande méridionale*, chef-lieu la Haye, capitale du royaume (92,000 habitants). Villes principales : Delft, ville industrielle ; Leyde, université célèbre (40,000 habitants) ; Rotterdam, grand port de commerce (120,000 habitants) ; Fyenoord, grandes usines ; Gorcum ; Dordrecht ; Brielle, port de commerce ; Hellevoetsluis, où sont les chantiers de la marine militaire ; Ryswyck, château près de la Haye, où fut signée la paix de 1697 ; Vlaardingen, port de pêche.

3. La *province d'Utrecht*, chef-lieu Utrecht, ville industrielle, où l'on a signé les traités de 1713 (60,000 habitants).

4. La *Zélande*, chef-lieu Middelbourg. Villes principales : Flessingue, port militaire et de commerce ; Zierikzée, port de commerce, bataille de 1303 ; l'Écluse, petit port, bataille de 1340.

5. Le *Brabant hollandais*, chef-lieu Bois-le-Duc. Villes principales : Bréda, académie militaire ; Berg-op-Zoom, grande place forte.

6. La *Gueldre*, chef-lieu Arnheim. Ville principale : Nimègue, traité de 1678.

7. L'*Over-Yssel*, chef-lieu Zwolle.

8. La *Frise*, chef-lieu Leeuwarden.

9. La *province de Groningue*, chef-lieu Groningue (37,000 habitants).

10. La *Drenthe*, chef-lieu Assen.

11. Le *Limbourg hollandais*, chef-lieu Maëstricht, grande place forte.

Le Luxembourg forme depuis 1867 un grand-duché possédé et gouverné par le roi de Hollande, grand-duc de Luxembourg, mais entièrement séparé du royaume de Hollande, pour le gouvernement, les finances et l'armée. Le grand-duché de Luxembourg est, comme la Belgique, un pays neutre. Sa capitale est *Luxembourg*, dont on a détruit une partie des fortifications. — Le grand-duché du Luxembourg fait partie du Zollwerein et est peuplé de 200,000 habitants.

§ 6. Statistique.

1. *Superficie et population*. La superficie de la Hollande et du Luxembourg est de 34,175 kilomètres carrés, et leur population de 3,800,000 habitants, soit 111 habitants par kilomètre carré.

2. *Colonies*. Après l'Angleterre, c'est la Hollande qui possède la plus nombreuse population coloniale. Les colonies de la Hollande sont (1) :

En Amérique : la Guyane, Curaçao, Saint-Eustache, Saba, la moitié de Saint-Martin.	85,000
Dans l'Océanie : Java, Madura, Sumatra, Banca, partie de Bornéo, Célèbes, les Moluques, Timor et la Nouvelle-Guinée.	17,500,000
TOTAL. . . .	17,585,000

3. *Races et religions*. Les Hollandais appartiennent à la race allemande, et la religion dominante est le calvinisme. Les provinces d'Utrecht, du Brabant hollandais et du Limbourg hollandais sont généralement peuplées de catholiques.

(1) La Hollande a vendu à l'Angleterre, en 1870, les comptoirs qu'elle possédait sur la côte de Guinée, en Afrique.

4. *Gouvernement.* Le gouvernement de la Hollande est une monarchie constitutionnelle.

5. *Finances.* Le revenu de la Hollande est de 150 millions, et celui de ses colonies, de 155 millions. — La dette est de deux milliards et demi de francs.

6. *Armée et marine.* L'armée est de 60,000 hommes et peut être augmentée de 75,000 hommes de landwehr. — Les troupes coloniales sont au nombre de 27,000 hommes. — La marine se compose de 65 bâtiments à vapeur et de 135 bâtiments à voiles.

7. *Chemins de fer et canaux.* Les principaux chemins de fer de la Hollande sont :

Le chemin d'Amsterdam à Anvers, par Harlem, Leyde, la Haye, Rotterdam et Mœrdyck, où l'on traverse la Meuse sur un pont de 2,500 mètres ; — le chemin de Harlem au Helder, près de Nieuw-Diep ; — le chemin d'Utrecht à Rotterdam ; — le chemin d'Utrecht à Zutphen, par Arnheim, se joignant, à ces deux villes, au réseau allemand ; — le chemin d'Utrecht à Leeuwarden et Groningue ; — le chemin de Berg-op-Zoom à Venlo, par Baxtel, d'où part une ligne qui va rejoindre Utrecht.

Les deux principaux canaux sont : le canal du Nord, qui va d'Amsterdam à Nieuw-Diep ; il est navigable pour les bâtiments de commerce ; — le canal maritime du Zuiderzée à la mer du Nord, allant d'Amsterdam à Wyk-dan-Zee ; il est en construction et sera accessible aux plus grands bâtiments de commerce.

CHAPITRE III

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION ALLEMANDE

I. Géographie physique de la région allemande.

§ 1. **Bornes.** — La région allemande est bornée : au N., par la mer Baltique et la mer du Nord ; à l'O., par le Rhin, qui la sépare de la région française ; au S., par les Alpes orientales, qui la séparent de l'Italie ; à l'E., où la confusion des races et l'absence de limites naturelles rendent la limite très-arbitraire, l'Allemagne est adjacente à la région slave (Russie et Pologne) et à la Hongrie.

§ 2. **Côtes.** — Les côtes de l'Allemagne sont basses, sablonneuses et couvertes de dunes.

La mer Baltique forme le golfe de Dantzick et les lagunes de Stettin, le Frische-haff et le Kurische-haff. Les côtes de la mer du Nord sont découpées par les estuaires de l'Elbe, du Weser et de l'Ems.

Dans la Baltique, on remarque les îles de Wollin et d'Usedom, dans les lagunes de Stettin, et la grande île de Rugen. Dans la mer du Nord, on n'a à citer que l'îlot de Helgoland, qui appartient à l'Angleterre.

§ 3. **Orographie.** — La région allemande renferme trois systèmes complets de montagnes : le système des Karpathes, à l'E. ; le système bohémien, au centre ; le système

hercynien, à l'O.; elle contient aussi, au S., une partie du système des Alpes, c'est-à-dire le versant nord des Alpes centrales et orientales.

1° *Système des Karpathes.* Le système des Karpathes a la forme d'une demi-circonférence dont la convexité est à l'E.; il est compris entre le système bohémien, au N.-O., et le Danube, au S.-E., et se compose de deux chaînes, celle des Sudètes et celle des Karpathes.

Les monts Sudètes, situés entre la Moravie et la Silésie, sont compris entre le Schneeberg oriental et le mont Visoka. Là, commencent les Karpathes, divisés en trois parties : les Karpathes du Nord, du centre et du Sud. Les Karpathes du Nord comprennent les monts Magura et les monts Tatra; les Karpathes du centre sont situés entre le mont Sloiczek et le commencement du plateau de Transylvanie; les Karpathes du Sud forment le plateau de Transylvanie et se prolongent jusqu'aux Portes de Fer, sur le Danube.

2° *Système bohémien.* Ce système a la forme d'un losange et est composé de cinq parties, qui sont : les monts de Moravie et les monts de Bohême, au S.; le massif du Fichtel-Gebirge, à l'angle occidental de la Bohême; les monts Métalliques (*Erz-Gebirge*), entre le Fichtel-Gebirge et l'Elbe; la cinquième partie, comprise entre l'Elbe et les Sudètes, est formée par les montagnes de la Lusace et par les monts des Géants (*Riesen-Gebirge*). Le défilé dans lequel coule l'Elbe, entre les monts Métalliques et les montagnes de la Lusace, porte le nom de Schandau, petite bourgade du voisinage. Le système bohémien forme la ceinture du premier bassin de l'Elbe.

3° *Système hercynien* (*Hercyniensis saltus* des Anciens). Ce système a son origine au massif du Fichtel-Gebirge. Il se compose de deux chaînes de montagnes : l'une qui se dirige au Nord-Ouest, l'autre qui se dirige au Sud-Ouest.

a. Système hercynien du S.-O. ou Souabe, entre Rhin et Danube.—Il se compose du Jura franconien, des Alpes de Souabe (*Rauhe Alp* ou *Alpes rudes*), de la Forêt-Noire et des Alpes de Constance, suite de hauteurs et de plateaux qui joignent ce système à celui des Alpes.

La chaîne de la Forêt-Noire (*Schwarzwald*), à cause de son importance historique, mérite quelques détails; en effet, cette chaîne, appelée les *Thermopyles de l'Allemagne*, contient des défilés importants. Elle s'étend du N. au S., entre le Necker et le Rhin, auquel elle est parallèle, ainsi qu'aux Vosges. Sa hauteur moyenne est de 1,200^{m}; son versant occidental est très-abrupt, et elle est couverte de vastes forêts de sapins qui lui donnent l'aspect sombre d'où elle tire son nom. On divise cette chaîne en deux parties : la Forêt-Noire septentrionale, entre le Necker et le plateau de Brogen; la Forêt-Noire méridionale, entre ce plateau et le col de Zollhaus. Cette dernière section appartient à la ligne de partage des eaux de l'Europe. Un grand contrefort se détache de la Forêt-Noire méridionale et se dirige au S.-O. vers le Rhin; c'est dans ce contre-fort que se trouve le mont Feldberg, haut de 1,400^{m}, et le célèbre défilé du val d'Enfer.

b. Système hercynien du N.-O. ou westphalien. Il se compose d'abord des montagnes de Franconie (*Frankenwald*), puis il se divise en deux branches : l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest.

La *branche orientale*, entre Elbe et Weser, comprend les montagnes de Thuringe (*Thuringerwald*) et le plateau du Harz, si important par ses mines.

La *branche occidentale*, entre Weser et Rhin, comprend le Rhœne-Gebirge, le Vogels-Gebirge, l'Egge-Gebirge, enfin la orêt de Teutobourg (*Teutoburgerwald*). Cette chaîne entre Weser et Rhin envoie, à l'O., plusieurs contre-forts, dont l principal est le Taunus.

4° *Système des Alpes orientales.* Les Alpes orientales se composent des Alpes Rhétiques ou du Tyrol, des Alpes Carniques et des Alpes Juliennes. Parmi les nombreux contre-forts qui se détachent des Alpes orientales, sur le versant allemand, le plus important est celui des Alpes Noriques.

5° *Ligne de partage des eaux de la région allemande.* L'Allemagne est divisée, par la ligne de faîte de l'Europe, en deux versants : l'un septentrional, l'autre méridional.

La ligne de partage des eaux de la région allemande se compose de douze sections, qui sont :

1. Les monts Magura, } ou Karpathes du Nord.	7. Le Jura franconien.
2. Les monts Tatra, } ou Karpathes du Nord.	8. Les Alpes de Souabe.
3. Les monts Sudètes.	9. La Forêt-Noire méridionale.
4. Les monts de Moravie.	10. Les Alpes de Constance.
5. Les monts de Bohême.	11. Les Alpes Algaviennes.
6. Le Fichtel-Gebirge.	12. Les Alpes centrales.

§ **4. Hydrographie.** — Le versant septentrional de l'Allemagne est divisé en cinq bassins parallèles, savoir :

Le bassin de l'Oder,	tributaire de la mer Baltique.
Le bassin de l'Elbe,	tributaires de la mer du Nord.
Le bassin du Weser,	tributaires de la mer du Nord.
Le bassin de l'Ems,	tributaires de la mer du Nord.
Le bassin du Rhin,	tributaires de la mer du Nord.

Le versant méridional se compose du bassin du Danube, tributaire de la mer Noire. La direction du Danube est perpendiculaire à celle des fleuves du versant septentrional de l'Allemagne et parallèle à celle du Pô.

§ **5. Bassin du Rhin.** — 1° *Ceinture.* Le bassin du Rhin a pour ceinture : *à droite*, depuis le Saint-Gothard : les Alpes centrales, les Alpes Algaviennes, les Alpes de Constance, la Forêt-Noire méridionale, les Alpes de Souabe, le Jura franconien, le Fichtel Gebirge, les montagnes de

Franconie, le Rhœne-Gebirge, le Vogels-Gebirge, l'Egge-Gebirge et le Teutoburgerwald; — *à gauche*, depuis le Saint-Gothard : les Alpes Bernoises et le Jorat, en Suisse, le Jura, les Vosges méridionales, les monts Faucilles, l'Argonne orientale et les Ardennes orientales, en France et en Prusse.

2° *Cours du fleuve.* Le Rhin prend ses sources dans les Alpes centrales. Il a quatre directions principales : 1° du S. au N., entre les Alpes et le lac de Constance; 2° de l'E. à l'O., entre le lac de Constance et Bâle; 3° du S. au N., de Bâle à Mayence; 4° du S.-E. au N.-O., de Mayence à la mer.

Le Rhin arrose la Suisse et sépare la Suisse du Tyrol et du grand-duché de Bade; puis il sépare l'Alsace et la Bavière rhénane du grand-duché de Bade; il traverse ensuite la Hesse-Darmstadt et la Prusse, et entre enfin en Hollande, où il se partage en cinq bras. (Voy. p. 44.)

Les villes arrosées par le Rhin sont : en Suisse, Coire, Schaffhouse et Bâle; dans le grand-duché de Bade, il passe à Constance, à Vieux-Brisach, à Kehl, près de Rastadt, à Philipsbourg et à Manheim; en Alsace, il arrose Huningue, Nouveau-Brisach, Strasbourg et Lauterbourg; dans la Bavière rhénane, Gemersheim et Spire; dans la Hesse-Darmstadt, Worms et Mayence; dans la Prusse rhénane, il passe à Coblentz, Bonn, Cologne, Dusseldorf et Wesel; en Hollande, ses diverses branches arrosent Nimègue, Utrecht et Leyde.

3° *Affluents.* Les affluents de la rive droite (1) du Rhin sont : l'Ill tyrolien, la Kinzig, la Murg, le Necker, le Mein, la Lahn, la Sieg, la Ruhr et la Lippe.

L'Ill tyrolien descend des Alpes Algaviennes, arrose la

(1) Pour les affluents de gauche, voyez pages 45 et 46.

partie du Tyrol appelée le Vorarlberg et la ville de Feldkirch.

La *Kinzig* prend sa source dans la Forêt-Noire et finit à Kehl.

La *Murg* descend aussi de la Forêt-Noire et passe à Rastadt. — Ces deux rivières arrosent le grand-duché de Bade.

Le *Necker* sort de la Forêt-Noire; il passe à Tubingen, Stuttgard, Ludwigsbourg, dans le royaume de Wurtemberg, à Heidelberg et à Manheim, dans le grand-duché de Bade.

Le *Mein* descend du Fichtel-Gebirge; il traverse la Bavière et la Hesse-Darmstadt, et les villes qu'il arrose sont : Baireuth, Bamberg, Wurtzbourg, Aschaffenbourg, Dettingen, Hanau et Francfort; il se jette dans le Rhin à Mayence. — Son affluent principal est la Rézat, qui passe à Anspach et reçoit la Pegnitz, qui traverse Nuremberg; elle prend dès lors le nom de Regnitz et arrose Bamberg.

La *Lahn* traverse la Hesse et le Nassau.

La *Sieg* traverse la Prusse rhénane, et finit au-dessous de Bonn.

La *Ruhr* arrose le même pays et passe à Arensberg.

La *Lippe* traverse aussi la Prusse rhénane, passe à Paderborn, et se jette dans le Rhin à Wesel.

§ **6. Bassin côtier de l'Ems.** — L'Ems a sa source au Teutoburgerwald; il coule du S. au N., et se jette dans le golfe de Dollart; il traverse la Prusse rhénane et le Hanovre, et passe près de Munster et à Emden.

§ **7. Bassin du Weser.** — 1° *Ceinture.* La ceinture du bassin du Weser est formée, à droite, par les montagnes de Thuringe et le Harz; à gauche, par le Rhœne-Gebirge, le Vogels-Gebirge, l'Egge-Gebirge et le Teutoburgerwald.

2° *Cours du Weser.* Le Weser est formé par la réunion de deux rivières, la Werra et la Fulda. La Werra arrose la Saxe ducale; la Fulda traverse la Hesse, où elle passe à Cassel. Le Weser, qui, à Munden, se forme de la réunion de ces deux cours d'eau, arrose le Hanovre, la Prusse rhénane, la république de Brême et le duché d'Oldenbourg; il passe à Minden, à Hastenbeck, à Hameln et à Brême.

3° *Affluents.* Son affluent principal, à droite, est l'Aller, qui passe à Verden et reçoit deux rivières, savoir : l'Ocker, qui arrose Brunswick, et la Leine, qui passe à Hanovre. — A gauche, le Weser réçoit la Hunte, qui arrose Oldenbourg.

§ 8. **Bassin de l'Elbe.** — 1° *Ceinture.* La ceinture du bassin de l'Elbe est formée, à droite, par les monts des Géants, les monts de la Lusace et par une arête hydrographique de peu d'importance, qui sépare les eaux de l'Elbe de celles de l'Oder; à gauche, la ceinture de l'Elbe est formée par les monts de Moravie et de Bohême, par le Fichtel-Gebirge, le Frankenwald et le Harz.

Le bassin de l'Elbe est divisé en deux bassins partiels; l'étranglement du fleuve a lieu au defilé de Schandau, formé par les monts Métalliques et les monts de la Lusace. (Voy. page 129.)

2° *Cours de l'Elbe.* Dans son bassin supérieur, l'Elbe, qui sort des monts des Géants, traverse la Bohême et la ville de Leitmeritz. Dans son bassin inférieur, il arrose en Saxe les villes de Pirna et de Dresde; en Prusse, Torgau, Wittenberg et Magdebourg; il sépare ensuite le Hanovre du Holstein, et passe à Hambourg, à Altona, à Gluckstadt et près de Stade.

3° *Affluents.* — *Premier bassin.* Les affluents de l'Elbe sont : à gauche, la Moldau, qui arrose Budweiss et Prague;

l'Eger, qui passe à Egra. — *Deuxième bassin.* A droite : le Havel, qui reçoit la Sprée. La Sprée arrose Bautzen et Berlin. — A gauche : la Mulde, qui arrose Freiberg et Dessau ; la Saale, qui passe à Iéna, à Mersebourg et à Halle, et qui reçoit, à droite, l'Elster, sur lequel est Leipsick.

§ **9. Bassin de l'Oder.** — 1° *Ceinture.* Ce n'est qu'au Sud, où l'on trouve les Sudètes et les monts des Géants, que le bassin de l'Oder a une ceinture déterminée ; partout ailleurs, il n'est séparé des bassins adjacents (Elbe à gauche, Vistule à droite) que par des arêtes hydrographiques sans importance.

2° *Cours de l'Oder.* L'Oder a sa source dans les monts Sudètes ; il arrose trois provinces prussiennes : la Silésie, le Brandebourg et la Poméranie ; les villes qu'il traverse sont : Oppeln, Breslau, Glogau, Francfort, Custrin et Stettin.

3° *Affluents.* Les affluents de l'Oder sont : à droite, la Wartha ; à gauche, l'Oppa, la Neisse orientale, la Katzbach, le Bober et la Neisse occidentale.

La Wartha arrose la Pologne et les deux provinces prussiennes de Posen et de Brandebourg, elle passe à Posen et finit à Custrin.

L'Oppa, qui passe à Troppau, sépare la Silésie autrichienne de la Silésie prussienne.

La Neisse orientale passe à Glatz et à Neisse ; — la Katzbach, à Liegnitz ; — le Bober, à Bunzlau ; — la Neisse occidentale, à Zittau et à Gorlitz.

§ **10. Bassin du Danube.** 1° *Ceinture.* La ceinture du bassin du Danube est formée : à droite, par la ligne de faîte de l'Allemagne, depuis la Forêt-Noire jusqu'aux Karpathes du Nord, et de là par les Karpathes du centre, puis par de petites collines qui vont finir à la mer Noire. A

gauche, la ceinture est déterminée par les Alpes de Constance, les Alpes Algaviennes, les Alpes orientales (Rhétiques, Carniques et Juliennes), par les Alpes Illyriennes et les monts Balkans.

2° *Cours du Danube.* Le Danube prend sa source dans la Forêt-Noire; il arrose Donaueschingen, dans le grand-duché de Bade; Ulm, dans le Wurtemberg; Donauwerth, Ingolstadt, Ratisbonne et Passau, dans la Bavière; Linz et Vienne, en Autriche; Presbourg, Comorn, Gran, Bude et Pesth, en Hongrie; Peterwardein et Semlin, dans l'Esclavonie; Belgrade, en Serbie; Widdin, Nicopoli et Silistrie, en Bulgarie; Ibraïla, en Valaquie, et Galatz, en Moldavie.

3° *Affluents. A droite*, les affluents du Danube sont: l'Iller, le Lech, l'Iser, l'Inn, l'Enns, le Raab, la Drave, la Save et la Morava. *A gauche*, la March ou Morava, le Waag, le Gran, la Theiss, l'Aluta et le Pruth.

L'Iller sépare la Bavière du Wurtemberg, passe à Kempten et à Memmingen, et finit près d'Ulm. — Le Lech arrose Augsbourg, en Bavière. — L'Iser passe à Munich, capitale de la Bavière. — L'Inn descend du Maloya, arrose le Tyrol et la Bavière, et traverse les villes d'Inspruck et de Passau; il reçoit, à droite, la Salza, qui passe à Salzbourg, en Autriche. — L'Enns arrose Steyer, dans l'archiduché d'Autriche. — Le Raab arrose Saint-Gotthard et Raab, dans la Hongrie.

La Drave arrose la Carinthie, la Croatie et l'Esclavonie; elle passe à Villach, près de Klagenfurt et à Eszek; cette rivière a pour affluent la Muhr, qui passe à Bruck et à Gratz, en Styrie. — La Save arrose la Carniole et la Croatie, et sépare l'Esclavonie de la Turquie; elle passe près de Laybach, près d'Agram et finit à Belgrade. — La Morava descend des Balkans, traverse la Serbie et finit près de Sémendria.

La March passe à Olmutz et reçoit la Thaya ; la Schwarza, affluent de la Thaya, arrose Brunn. — Le Waag et le Gran coulent en Hongrie et se terminent, le premier à Comorn, le second à Gran. — La Theiss descend des Karpathes et traverse les plaines basses et marécageuses de la Hongrie centrale ; elle reçoit plusieurs grands cours d'eau, le Szamos, le Koros et le Maros, qui descendent également des Karpathes et arrosent les vallées de la Hongrie orientale. — L'Aluta descend du plateau de Transylvanie et finit près de Nicopoli. — Le Pruth prend sa source dans les Karpathes, passe à Tchernowitz, et sépare en partie la Moldavie de la Russie.

II. Géographie politique de la région allemande.

La région allemande comprend aujourd'hui deux grands États :

L'empire d'Allemagne,
L'empire d'Autriche-Hongrie,

et une petite principauté,

La principauté de Liechtenstein.

I. Empire d'Allemagne.

§ 1. **L'empire d'Allemagne** (1). — L'empire d'Allemagne est borné : au N., par la mer Baltique, le Danemark

(1) Après la victoire de Sadowa, remportée sur l'Autriche en 1866, la Prusse avait établi la Confédération de l'Allemagne du Nord avec 21 petits États de l'Allemagne ; la Bavière, le Wurtemberg et Bade restaient encore en dehors de la Confédération, tout en signant des traités d'alliance militaire avec la Prusse. Après la défaite de la France en 1870, la Bavière, le Wurtemberg et Bade entrèrent dans la Confédération, qui devint alors l'empire d'Allemagne, et le 18 janvier 1871, *au château de Versailles*, le roi de Prusse accepta la couronne de l'empire d'Allemagne que lui apportaient de Berlin les députés du Parlement allemand.

et la mer du Nord ; à l'O., par la Hollande, la Belgique et la France ; au S., par la Suisse et l'Autriche ; à l'E., par la Russie. Il se compose de 25 États, savoir :

1. Le royaume de Prusse, qui est le plus important des États de l'empire,
2. Le royaume de Bavière,
3. Le royaume de Saxe,
4. Le royaume de Wurtemberg,
5. Le grand-duché de Bade,
6. Le grand-duché de Hesse-Darmstadt,
7. Le grand-duché de Mecklenbourg-Schwerin,
8. Le grand-duché de Saxe-Weimar,
9. Le grand-duché de Mecklenbourg-Strelitz,
10. Le grand-duché d'Oldenbourg,
11. Le duché de Brunswick,
12. Le duché de Saxe-Meiningen-Hildburghausen,
13. Le duché de Saxe-Altenbourg,
14. Le duché de Saxe-Cobourg-Gotha,
15. Le duché d'Anhalt,
16. La principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt,
17. La principauté de Schwartzbourg-Sondershausen,
18. La principauté de Waldeck,
19. La principauté de Reuss-Greitz (branche aînée),
20. La principauté de Reuss-Géra-Ebersdorf (branche cadette),
21. La principauté de Lippe-Schaumbourg,
22. La principauté de Lippe-Detmold,
23. La ville libre de Lubeck, } villes anséatiques.
24. La ville libre de Brême, } villes anséatiques.
25. La ville libre de Hambourg, } villes anséatiques.

et d'un territoire annexé à l'empire et gouverné par l'empereur d'Allemagne. Ce territoire est composé de l'*Alsace* et de la *Lorraine allemande* enlevées à la France.

L'empire d'Allemagne est peuplé de 39 millions et demi d'habitants, dont 23 millions et demi forment la population de la Prusse.

L'empire d'Allemagne est une confédération, dont le gouvernement fédéral se compose de la Présidence de la Confédération, du Conseil fédéral et du Parlement ou Reichstag. La présidence de la Confédération appartient au roi de Prusse, qui porte en cette qualité le titre d'empereur d'Allemagne et représente la Confédération auprès

des puissances étrangères, et qui a le droit de déclarer la guerre, mais avec le consentement du Conseil fédéral, de faire la paix et de conclure des alliances au nom de la Confédération, de convoquer, de proroger et de clore le Conseil fédéral et le Parlement, de présider le Conseil fédéral et le Parlement, de promulguer et de faire exécuter les lois fédérales, etc.

Le Conseil fédéral se compose des représentants des divers princes et villes libres de l'empire ; le nombre de ces représentants est de 58, dont 17 pour la Prusse, 6 pour la Bavière, 4 pour la Saxe, 4 pour le Wurtemberg, etc. — Le Parlement ou Reichstag est composé de 382 membres nommés pour trois ans, par le suffrage universel. La Prusse compte 236 députés au Reichstag, la Bavière 48, la Saxe 23, le Wurtemberg 18, etc.

Chaque État de l'empire d'Allemagne a son gouvernement particulier qui dirige les affaires intérieures et qui ne sont pas d'intérêt général ; toutes les affaires d'intérêt général (la guerre, les traités de paix et de commerce, les monnaies, les poids et mesures, l'armée, la marine, les postes et télégraphes, etc.) appartiennent au gouvernement fédéral de l'empire.

Il faut ajouter cependant que la Bavière et le Wurtemberg, en entrant dans l'empire d'Allemagne par les traités de Versailles des 23 et 25 novembre 1870, ont imposé à la Prusse des conditions qui assurent à ces deux États et à la Saxe des priviléges importants et une part d'action assez considérable dans la conduite des affaires diplomatiques de l'empire.

La Bavière et le Wurtemberg conservent une administration des postes et télégraphes indépendante ; une administration militaire indépendante ; le commandement de leur armée en temps de paix ; ces deux armées et celle de la Saxe conservent une existence distincte, mais, en temps

de guerre, ces armées, complétement recrutées (1), organisées et armées comme les troupes prussiennes, obéissent à l'empereur d'Allemagne. — La Bavière conserve ses ambassadeurs particuliers, qui remplacent de droit ceux de l'empire en cas d'empêchement de ces derniers; elle préside le Conseil fédéral en l'absence de la Prusse; elle a un siége permanent au comité de l'armée de terre et des forteresses. — La Bavière a imposé à la Prusse l'obligation d'obtenir le consentement du conseil fédéral pour la déclaration de la guerre, sauf le cas d'une attaque directe contre l'Allemagne, ce qui oblige la Prusse, qui n'a que 17 voix audit conseil, sur 58, à gagner 13 voix à sa cause pour avoir la majorité. — La Prusse a été obligée de consentir à l'établissement d'un comité permanent des affaires étrangères, composé de la Bavière, du Wurtemberg et de la Saxe, et présidé par la Bavière, auquel la Présidence de la Confédération est tenue de communiquer toutes les dépêches diplomatiques. — Pour assurer aux États secondaires de l'empire leurs priviléges et garantir ce qui leur reste d'autonomie et d'existence indépendante contre les tendances ambitieuses de la Prusse, qui les couvre du prétexte de l'établissement de l'unité allemande, il a été décidé que tout projet de modification à la constitution fédérale sera considéré comme rejeté, s'il a contre lui dans le Conseil fédéral 14 voix, ce qui est le nombre des voix dont disposent la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg.

§ **2. Le royaume de Prusse.** — La Prusse a acquis en 1866, après Sadowa, 8 nouvelles provinces, savoir :

Le duché de Sleswig, Le duché de Holstein, Le duché de Lauenbourg,	enlevés au Danemark,

(1) Le service obligatoire pour tous est imposé à tous les Etats de l'empire.

Le royaume de Hanovre,
Le grand-duché de Hesse-Cassel,
Le duché de Nassau,
Le landgraviat de Hesse-Hombourg,
La ville libre de Francfort.

I. BORNES. Les bornes de la Prusse sont : au N., la mer Baltique, le Danemark et la mer du Nord ; à l'O., la Hollande, la Belgique et le grand-duché de Luxembourg ; au S., la France, le Palatinat ou Bavière rhénane, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, la Bavière, la Thuringe, le royaume de Saxe et l'Autriche ; à l'E., la Russie.

II. CÔTES. La Prusse possède dans le bassin de la mer Baltique les provinces de Prusse, de Poméranie, de Holstein et de Sleswig, dont les ports principaux sont ceux de Memel, Dantzick, Colberg, Swinemunde, Stettin, Stralsund et Kiel, où la Prusse établit le centre de sa marine militaire. Dans le bassin de la mer du Nord, on retrouve le Schleswig et le Holstein, puis le Hanovre, avec les ports de Tonningen, Gluckstadt et Emden. La Prusse possède sur la baie de la Jahde, dans le grand-duché d'Oldenbourg, le port de Wilhemshafen, situé à l'entrée de cette baie.

III. OROGRAPHIE. Presque tout le royaume de Prusse est situé dans la grande plaine du Nord de l'Europe ; aussi n'y trouve-t-on de montagnes que dans la partie méridionale de la Silésie (montagnes des Géants et Sudètes), et de hautes collines que dans les provinces occidentales du royaume, où sont situés le Harz, la branche occidentale du système hercynien (voy. p. 130) et l'Eifel (voy. p. 35).

IV. TOPOGRAPHIE. La partie sud-ouest de la Silésie, la partie méridionale du Hanovre, la Hesse, le Nassau et la province du Rhin sont des pays montueux, accidentés et boisés ; partout ailleurs le territoire de la Prusse est plat et çà et là couvert de marais ou de landes. Généralement le sol est bien cultivé.

V. Hydrographie. La Prusse est tout entière comprise dans le versant septentrional de l'Europe; elle est arrosée par le Niémen, le Prégel, la Vistule et l'Oder, tributaires de la mer Baltique; l'Eider, l'Elbe, le Weser, l'Ems et le Rhin, tributaires de la mer du Nord.

Le *Niémen*, qui a toute la partie supérieure de son cours en Russie, n'arrose que Tilsit en Prusse, avant de se jeter dans le Kurische-Haff. — Le *Prégel* arrose Kœnigsberg et reçoit l'*Aller*, qui passe à Friedland. — La *Vistule* n'arrose en Prusse que Thorn, Culm et Dantzick. — L'*Oder* coule presque tout entier en Prusse, où il reçoit, à droite, la *Wartha*, qui passe à Posen, et à gauche, l'*Oppa*, la *Neisse*, la *Katzbach* et le *Bober* (voy. p. 135).

L'*Eider* arrose le Holstein et se jette dans la mer du Nord à Tonningen. — L'*Elbe* traverse la Saxe prussienne et sépare le Hanovre du Holstein; il passe à Torgau, Wittenberg, Magdebourg, Altona, Gluckstadt et Stade. Ses affluents prussiens sont : à droite, le *Havel*, grossi de la *Sprée*, qui passe à Berlin; à gauche, la *Saale*. — Le *Weser* arrose la Hesse, la Westphalie et le Hanovre; il passe à Cassel et à Minden; son principal affluent est l'*Aller* grossi de la *Leine*, qui passe à Hanovre. — L'*Ems* arrose la Westphalie et le Hanovre. — Le *Rhin* arrose le Nassau et la province du Rhin, où il passe à Coblentz, Cologne, Dusseldorf et Wesel. Ses affluents en Prusse sont : la *Lahn*, la *Sieg*, la *Ruhr* et la *Lippe*, à droite; la *Moselle*, à gauche.

VI. Géographie politique. Le royaume de Prusse est divisé en 15 parties, qui sont :

Anciennes provinces :

La Prusse,
Le duché de Posen,
La Poméranie,
Le Brandebourg,
La Silésie,
La Saxe prussienne,

La Westphalie,
La province du Rhin ou Prusse rhénane,
La principauté de Hohenzollern,
Le territoire de la Jahde.

Pays annexés en 1866 :

Le duché de Sleswig,
Le duché de Holstein,
Le duché de Lauenbourg,
Le Hanovre,
La province de Hesse qui comprend : le grand-duché de Hesse-Cassel, le landgraviat de Hesse-Hombourg, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort.

1. La *Prusse*, capitale Kœnigsberg, grande place forte (106,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Dantzick, port de commerce et place forte (90,000 habitants) ; Thorn, place forte ; Memel, port de commerce ; Tilsit, traité de 1807 ; Elbing ; Marienbourg ; Eylau et Friedland, batailles de 1807.

2. Le *duché de Posen*, capitale Posen, place forte (54,000 habitants). — VILLE PRINCIPALE : Bromberg.

3. La *Poméranie*, capitale Stettin, port de commerce (73,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Stralsund et Colberg, ports de commerce.

4. Le *Brandebourg*, capitale Berlin, qui est aussi la capitale du royaume de Prusse, de l'empire d'Allemagne et du Zollwerein, ville industrielle de 700,000 habitants, située sur la Sprée. — VILLES PRINCIPALES : Francfort-sur-l'Oder ; Potsdam, résidence royale (42,000 habitants) ; Spandau et Custrin, places fortes.

5. La *Silésie*, capitale Breslau (170,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Gœrlitz, Neisse, Liegnitz ; Glogau et Glatz, places fortes ; Tarnowitz, mines de zinc.

6. La *Saxe*, capitale Magdebourg, place forte et ville industrielle (*sucre de betterave* ; 90,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Mersebourg, Halle, Erfurth ; Wittenberg et Torgau, places fortes ; Rosbach, bataille de 1757 ; Lutzen, batailles de 1632 et 1813.

7. La *Westphalie*, capitale Munster, traité de 1648. — Villes principales : Minden, place forte ; Paderborn et Iserlohn, villes industrielles ; Dortmund, ville industrielle située au centre d'un riche bassin houiller.

8. La *province du Rhin*, capitale Coblentz, place forte. — Villes principales : Trèves ; Sarrebruck, mines de houille ; Aix-la-Chapelle (68,000 habitants) ; Cologne (125,000 habitants) ; Dusseldorff (63,000 habitants) ; Sarrelouis et Wesel, places fortes ; Crevelt, grand centre de fabrication de soieries, de velours et de rubans (50,000 habitants) ; Elberfeld (65,000 habitants) et Barmen (65,000 habitants), où l'on fabrique des soieries et des cotonnades ; Essen (50,000 habitants), où il y a de grandes usines. — La partie montagneuse de la province, qu'on appelle le *Stahlberg*, est un grand centre de fabrication d'acier, de coutellerie, d'armes blanches, de quincaillerie, de limes, d'outils et d'aiguilles. Les lieux les plus remarquables de cette région sont : Solingen, Iserlohn et Remscheid.

9. La *principauté de Hohenzollern*, située sur le haut Danube, entre le grand-duché de Bade et le royaume de Wurtemberg, renferme les villes de Sigmaringen et de Hechingen.

10. Le *duché de Sleswig*, capitale Sleswig. -- Villes principales : Duppel, place forte ; Tonningen, port de commerce.

11. Le *duché de Holstein*, capitale Gluckstadt. — Villes principales : Kiel, port de guerre et place forte, sur la Baltique ; Altona, port de commerce ; Rendsbourg, sur l'Eider.

12. Le *duché de Lauenbourg*, capitale Lauenbourg, sur l'Elbe.

13. Le *Hanovre*, capitale Hanovre (75,000 habitants). — Villes principales : Hildesheim ; Gœttingue, université ; Osnabruck ; Stade, Emden, ports de commerce ; Lune-

bourg; Goslar et Clausthal, mines importantes dans le Harz.

14. La *province de Hesse*, capitale Cassel. — VILLES PRINCIPALES : Fulde; Hanau, sur le Mein, bataille de 1813; — Hombourg, eaux minérales; — Francfort-sur-le-Mein, ville commerçante (80,000 habitants); — Wiesbaden, Ems, eaux minérales; — Wetzlar.

15. La Prusse possède encore, dans le grand-duché d'Oldenbourg, à l'entrée de la baie de la Jahde, un territoire sur lequel elle a établi un grand port de guerre fortifié appelé Wilhemshafen ou Port-Guillaume.

VII. STATISTIQUE DE LA PRUSSE.

1. *Superficie et population.* La superficie de la Prusse est actuellement de 350,820 kilomètres carrés, et sa population de 23,600,000 habitants, soit 67 habitants par kilomètre carré.

2. *Races et religions.* La population de la Prusse appartient en général à la race allemande; on y compte cependant 2,500,000 Polonais ou Slaves (duché de Posen et partie de la Prusse), 150,000 Lettons (Prusse orientale) et 150,000 Danois (Sleswig). — Le protestantisme est la religion des deux tiers des habitants de la Prusse; les catholiques sont au nombre de près de 8 millions et se trouvent principalement dans le duché de Posen, la Silésie, la Westphalie, la province du Rhin et la principauté de Hohenzollern.

3. *Gouvernement.* Le gouvernement de la Prusse est une monarchie constitutionnelle.

4. *Finances.* Le revenu de la Prusse est de 780 millions de francs, et sa dette s'élève à 1,560,000,000 de francs.

5. *Armée.* L'armée prussienne se compose actuellement de toutes les forces de l'empire d'Allemagne, dont le roi de

Prusse est absolument le maître et dont le total s'élève à 1,200,000 hommes.

§ 3. **États secondaires de l'empire d'Allemagne.** — Ces États sont au nombre de cinq, savoir :

Le royaume de Bavière,
Le royaume de Saxe,
Le royaume de Wurtemberg,
Le grand-duché de Bade,
Le grand-duché de Hesse-Darmstadt.

1. Royaume de Bavière. La Bavière se compose de deux parties : la Bavière, à l'E., dans les bassins du Danube et du Mein ; le Palatinat ou Bavière rhénane, à l'O., sur le Rhin. Les principaux cours d'eau de la Bavière sont : le Danube et ses affluents, le Lech, l'Iser, l'Inn et l'Altmuhl, qui arrosent la Bavière proprement dite ; le Mein, qui traverse la province de Franconie ; le Rhin, qui sépare le Palatinat du grand-duché de Bade. Les villes principales sont : Munich, capitale (170,000 habitants), Augsbourg, Ingolstadt, place forte sur le Danube, Ratisbonne, Passau, dans la Bavière ; Nuremberg, ville industrielle et commerçante (80,000 habitants), Anspach, Baireuth, Wurtzbourg, Dettingen (bataille de 1743), dans la Franconie ; Spire, capitale du Palatinat ; Landau et Gemersheim, places fortes, dans la même province. — La vallée du Danube, dans la Bavière, a été le théâtre de nombreuses guerres et de batailles importantes livrées à Elchingen (1805), Susmershausen (1648), Nordlingen (1634 et 1645), Donauwerth (1805), Schellenberg (1704), Hochstett (1703, 1704, 1800), Eckmuhl (1809), Hohenlinden (1800). —La population de la Bavière est de 4,800,000 habitants, presque tous catholiques, et son armée s'élève à 100,000 hommes.

On doit mentionner, dans la géographie de la Bavière, le canal Louis, qui fait communiquer le Danube au Rhin (par l'Altmuhl et le Mein), et qui ouvre ainsi au commerce

la plus grande voie navigable de l'Europe. Charlemagne avait essayé d'établir ce canal.

2. ROYAUME DE SAXE. Le royaume de Saxe est situé entre la Prusse (province de Saxe) et l'Autriche (province de Bohême); il est arrosé par l'Elbe et a pour capitale Dresde (bataille de 1813; 160,000 habitants). Ses villes principales sont : Meissen, Freiberg, Chemnitz (60,000 habitants), Plauen, villes industrielles; Leipsick, ville de commerce, dans les environs de laquelle s'est livrée la grande bataille qui décida les destinées de l'Empire français en 1813 (90,000 habitants); Bautzen, bataille de 1813; Pilnitz, congrès de 1791. — La Saxe est peuplée de 2,400,000 habitants, presque tous protestants. Son armée, qui est d'environ 50,000 hommes, forme le 12e corps d'armée de l'empire d'Allemagne.

3. ROYAUME DE WURTEMBERG. Le Wurtemberg est situé entre le grand-duché de Bade, à l'O., et la Bavière à l'E.; il est arrosé par le haut Danube. Ses villes principales sont: Stuttgart, capitale (75,000 habitants); Ludwigsbourg, résidence royale; Tubingen, université; Ulm, grande place forte; Rothweil et Biberach. — La population du Wurtemberg est de 1,700,000 habitants. Son armée est de 35,000 hommes.

4. GRAND-DUCHÉ DE BADE. Le grand-duché de Bade est borné : à l'E., par le Wurtemberg; au S., par la Suisse; à l'O., par l'Alsace et le Palatinat, dont il est séparé par le Rhin; au N., par la Hesse-Darmstadt et la Bavière. Il est couvert dans sa partie orientale par la Forêt-Noire, et arrosé par le Rhin et le Necker. Ses villes principales sont: Carlsruhe, capitale (32,000 habitants); Bade, eaux minérales; Philipsbourg, Brisach, Fribourg, anciennes places fortes célèbres dans l'histoire; Manheim, ville commerçante au confluent du Necker (34,000 habiiants); Heidel-

berg, ancienne capitale du Palatinat (1); Sassbach, où fut tué Turenne en 1675; Constance, ville commerçante sur le lac de même nom. — La population du grand-duché est de 1,400,000 habitants. L'armée, qui compte 40,000 hommes, fait partie de l'armée prussienne.

5. GRAND-DUCHÉ DE HESSE-DARMSTADT. Le grand-duché de Hesse-Darmstadt est situé dans le bassin du Rhin, entre la Prusse, le Palatinat et le grand-duché de Bade; il se compose de deux parties : l'une au Nord du Mein, appelée la Hesse supérieure, l'autre au Sud du Mein, appelée la Hesse rhénane. — Les villes principales sont : Darmstadt, capitale, et Mayence, ville commerçante et grande place forte sur le Rhin, dans la Hesse rhénane; Giessen, dans la Hesse supérieure. — La population est de 800,000 habitants. Les troupes de la Hesse forment une division dans le 11e corps d'armée de l'empire.

§ **4. Petits États de l'empire d'Allemagne.** — Les petits États de l'empire d'Allemagne sont au nombre de dix-neuf, que l'on peut répartir en huit groupes.

1. GRANDS-DUCHÉS DE MECKLENBOURG-SCHWERIN ET DE MECKLENBOURG-STRELITZ. Ces deux duchés situés au Nord de la Prusse, entre la Baltique, le Holstein, le Hanovre, le Brandebourg et la Poméranie, ont pour capitales Schwerin et Strelitz. Le Mecklenbourg-Schwerin a pour villes principales Rostock et Wismar.

2. GRAND-DUCHÉ D'OLDENBOURG. Le grand-duché d'Oldenbourg, enclavé dans le Hanovre et arrosé par le Weser, a pour capitale Oldenbourg.

3. DUCHÉ DE BRUNSWICK. Le duché de Brunswick est situé dans le bassin du Weser et formé de plusieurs terri-

(1) Le Palatinat, avant la Révolution, se composait de la partie septentrionale du grand-duché de Bade et du Palatinat actuel ou Bavière rhénane.

toires séparés qui sont enclavés dans le Hanovre. Les villes principales sont : Brunswick, capitale, et Wolfenbuttel, où le maréchal de Guébriant gagna une grande victoire en 1641.

4. Duché d'Anhalt. Le duché d'Anhalt, enclavé dans la province prussienne de Saxe et traversé par l'Elbe, est composé également de plusieurs territoires séparés ; il a pour capitale Dessau.

5. Principauté de Waldeck. La principauté de Waldeck, située entre la Westphalie et la Hesse, et qui possède une enclave située entre la Lippe et le Brunswick, a pour villes principales : Arolsen, capitale, et Pyrmont, célèbre par ses eaux minérales. — Le prince de Waldeck a cédé à la Prusse l'administration de ses États, et il n'est plus que le chef religieux du consistoire.

6. Principautés de Lippe-Schaumbourg et de Lippe-Detmold. Ces deux principautés sont situées dans la vallée du Weser, entre la Westphalie, le duché de Brunswick et le Hanovre. La Lippe-Schaumbourg a pour capitale Buckebourg; la capitale de la Lippe-Detmold est la ville de Detmold.

7. Villes anséatiques. Les trois villes libres anséatiques de Lubeck, Brême et Hambourg, sont les restes de la fameuse ligue anséatique, qui a été si importante du XIIIe au XVIe siècle. Ce sont encore aujourd'hui de grands centres de commerce, principalement Hambourg (225,000 habitants). Lubeck est situé dans le Holstein, sur la mer Baltique ; Hambourg est situé aussi dans le Holstein, mais à l'embouchure de l'Elbe dans la mer du Nord ; Brême est situé dans le Hanovre, sur le Weser.

8. États de la Thuringe. On désigne sous le nom de Thuringe la partie de l'Allemagne bornée : au N., par la Saxe prussienne ; à l'E., par le royaume de Saxe ; au S., par la Bavière ; à l'O., par la Hesse. La Thuringe est arrosée

par la Saale, affluent de l'Elbe, et par la Werra, l'un des deux cours d'eau qui forment le Weser; la Saale et la Werra sont séparées par la chaîne du Thuringerwald.

La Thuringe renferme 8 petits États, qui sont :

Le grand-duché de Saxe-Weimar,
Le duché de Saxe-Meiningen-Hildburghausen,
Le duché de Saxe-Altenbourg,
Le duché de Saxe-Cobourg-Gotha,
La principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt,
La principauté de Schwartzbourg-Sondershausen,
La principauté de Reuss-Greitz (branche aînée),
La principauté de Reuss-Géra-Ebersdorf (branche cadette).

Ces divers États se composent chacun de plusieurs petits territoires enclavés les uns dans les autres. Les villes principales sont : Weimar, capitale de la Saxe-Weimar; Iéna, célèbre par la victoire des Français sur les Prussiens en 1806; Meiningen, Altenbourg, Gotha, Rudolstadt, Sondershausen, Greitz et Géra, capitales des États de même nom.

§ 8. **L'Alsace et la Lorraine allemande.** — Ces pays, qui ont été enlevés à la France par le désastreux traité de Francfort, sont situés entre la France, la Prusse rhénane, la Bavière rhénane, le grand-duché de Bade et la Suisse.

Leurs villes principales sont : 1° DANS LA LORRAINE ALLEMANDE : Metz; Thionville; Sarreguemines (*fabrique de faïence et poterie*); Château-Salins; Sarrebourg; Phalsbourg; Dieuze (*salines*); Vic (*mines de sel gemme*); Schirmeck; Forbach, Gravelotte, Rezonville (batailles de 1870); — 2° EN ALSACE : Strasbourg; Schelestadt; Wissembourg; Niederbronn (*grandes usines*); Reichshofen (bataille de 1870); Colmar; Mulhouse, Thann et Sainte-Marie-aux-Mines (*fabriques de cotonnades et tissus*); Nouveau-Brisach et Huningue. — La population est d'environ un million et demi d'habitants.

Jusqu'au 1er janvier 1873, la Lorraine allemande et l'Alsace seront gouvernées par l'empereur d'Allemagne; la constitution de l'empire n'y sera établie qu'à cette

époque. Ces deux provinces sont donc provisoirement occupées et gouvernées par la Prusse, sans lui appartenir d'une manière formelle.

II. Le Zollwerein.

La Prusse a formé, depuis quelques années, avec les États de l'Allemagne, une association douanière et commerciale, connue sous le nom de Zollwerein (1).

Les États qui font partie de cette association sont :

1° L'empire d'Allemagne, moins la ville libre de Hambourg (2);

2° le grand-duché de Luxembourg (3).

Les États composant le Zollwerein ont aboli les douanes intérieures et les ont reportées sur les limites des États qui confinent avec les puissances voisines de l'Allemagne, de manière à laisser au commerce allemand toute liberté dans l'intérieur de l'Allemagne. Les États répartissent entre eux le produit des douanes perçues aux frontières du Zollwerein, d'après le chiffre de leur population. Depuis 1866, la législation douanière et les intérêts généraux du commerce du Zollwerein sont régis : 1° par un *Conseil fédéral douanier*, formé par les représentants des divers gouvernements des États faisant partie du Zollwerein; 2° par le *Parlement du Zollwerein*, dont les députés sont élus, au suffrage universel, par les populations des divers États du Zollwerein.

---

(1) Zollwerein ou association douanière.

(2) A partir du 1er janvier 1873, la Lorraine et l'Alsace feront partie du Zollwerein.

(3) Qui faisait partie, avant 1866, de la confédération Germanique.

III. Empire d'Autriche-Hongrie.

I. Bornes. L'empire d'Autriche-Hongrie est borné : au N., par le royaume de Saxe, la Prusse et la Russie ; à l'E., par la Russie et la Moldavie ; au S., par la Valaquie, la Turquie et la mer Adriatique ; à l'O., par le royaume d'Italie, la Suisse et la Bavière.

II. Côtes. L'empire d'Autriche possède, dans le bassin de l'Adriatique, plusieurs provinces baignées par cette mer ; ces provinces sont : l'Istrie, le Littoral hongrois et la Dalmatie. L'Adriatique forme, sur les côtes de ces provinces, les golfes de Trieste et de Fiume, et les Bouches de Cattaro. On remarque encore, sur les côtes de la Dalmatie, les îles Illyriennes. Les ports principaux sont : Trieste, Pola, Fiume et Raguse.

III. Topographie générale. Le sol de l'empire d'Autriche est très-varié. Toutes les provinces couvertes par les Alpes (Tyrol, Carinthie, Carniole, Styrie, Autriche et Salzbourg) offrent de nombreux accidents de terrain, comme tous les pays de montagnes ; cependant les Alpes orientales ne sont ni aussi hautes ni aussi rudes que les Alpes centrales et occidentales. La Galicie est composée de plaines. La Hongrie centrale et l'Esclavonie ne forment qu'une grande steppe, composée de marais et de sables ; la partie de la Hongrie couverte par la chaîne des Karpathes est très-fertile et peu boisée. Quant à la Bohême, c'est une région de plaines marécageuses au centre, et un pays montagneux et boisé sur toutes ses frontières.

IV. Orographie. L'empire d'Autriche renferme le système Bohémien et celui des Karpathes ; il contient aussi le versant oriental des Alpes orientales (Voy. page 131).

V. Hydrographie. L'empire d'Autriche est arrosé par

l'Elbe, la Vistule et le Dniester, au Nord ; le Danube, au centre et à l'Est ; l'Isonzo, au Sud-Ouest.

L'Elbe arrose la Bohême et y reçoit la Moldau et l'Eger. — La Vistule arrose la Galicie occidentale ; — le Dniester, la Galicie orientale.

Le Danube traverse l'archiduché d'Autriche, la Hongrie et l'Esclavonie. — Ses affluents sont : *à gauche*, la March, en Moravie ; le Waag, le Gran et la Theiss, en Hongrie ; l'Aluta, en Transylvanie ; le Pruth, dans la Bukowine ; — *à droite* : l'Inn, dans le Tyrol ; la Salza, affluent de l'Inn, la Traun et l'Enns, dans le duché de Salzbourg et l'archiduché d'Autriche ; la Leytha, entre l'Autriche et la Hongrie ; le Raab, en Hongrie ; la Drave dans la Carinthie, la Croatie et l'Esclavonie ; la Muhr, affluent de la Drave, en Styrie ; la Save, dans la Carniole, la Croatie et l'Esclavonie.

L'Isonzo traverse l'Istrie.

VI. GÉOGRAPHIE POLITIQUE. L'empire d'Autriche est divisé en 18 provinces, qui sont :

1° EMPIRE D'AUTRICHE OU PROVINCES CISLEYTHANES.

La *Basse-Autriche*, capitale Vienne ;
La *Haute-Autriche*, capitale Linz ;
Le *duché de Salzbourg*, capitale Salzbourg ;
Le *comté de Tyrol*, capitale Inspruck ;
Le *duché de Styrie*, capitale Gratz ;
Le *duché de Carinthie*, capitale Klagenfurt ;
Le *duché de Carniole*, capitale Laybach ;
L'*Istrie* et le *comté de Goritz*, capitale Trieste ;
Le *royaume de Bohême*, capitale Prague ;
La *Moravie*, capitale Brunn ;
La *Silésie*, capitale Troppau ;
La *Galicie*, capitale Lemberg ;

La *Bukowine*, capitale Tchernowitz ;
Le *royaume de Dalmatie*, capitale Zara.

2° ROYAUME DE HONGRIE.

La *Hongrie*, capitale Bude ;
La *Transylvanie*, capitale Klausenbourg ;
Le *royaume de Croatie et d'Esclavonie*, capitale Agram ;
Les *Confins militaires*.

1. — Provinces Cisleythanes.

1. La *Basse-Autriche* (ou Autriche au-dessous de l'Enns), a pour capitale Vienne, capitale de l'empire, ville industrielle et peuplée de 800,000 habitants. — VILLES PRINCIPALES : Neustadt, école militaire; Essling et Wagram, batailles de 1809.

2. La *Haute-Autriche* (ou Autriche au-dessus de l'Enns), a pour capitale Linz, ville très-forte. — VILLE PRINCIPALE : Steyer, ville industrielle.

3. Le *duché de Salzbourg* a pour capitale Salzbourg.

4. Le *Tyrol*. Le Tyrol est divisé en deux parties : au N. des Alpes, le Tyrol allemand, arrosé par l'Inn ; au S. des Alpes, le Tyrol italien, arrosé par l'Adige. La capitale du Tyrol est Inspruck; les villes principales sont : Trente, Roveredo, Bolzano et Brixen, place forte.

On appelle *Vorarlberg* la partie du Tyrol allemand qui est entre le Rhin et les Alpes Algaviennes; ce pays renferme les villes de Bregenz, sur le lac de Constance, et de Feldkirch, sur l'Ill tyrolien.

5. La *Styrie*, capitale Gratz, place forte et ville industrielle (80,000 habitants); — Leoben, célèbre par l'armistice de 1797.

6. Le *duché de Carinthie*, capitale Klagenfurt. — VILLE

PRINCIPALE : Villach. — La Styrie et la Carinthie fabriquent des faux renommées.

7. Le *duché de Carniole*, capitale Laybach. — VILLE PRINCIPALE : Idria, mines de mercure.

8. L'*Istrie* et le *comté de Goritz*, capitale Trieste, grand port de commerce (70,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Goritz; Gradisca, place forte; Pola, port militaire de l'Autriche.

9. Le *royaume de Bohême*, capitale Prague (158,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Budweiss, ville commerçante; Carlsbad, Sedlitz, Pullna et Teplitz, eaux minérales; Theresienstadt et Kœniggratz, places fortes; Kulm Lowositz, Kollin et Sadowa, batailles célèbres. — Les cristaux et les verreries de la Bohême sont renommés.

10. La *Moravie*, capitale Brunn (73,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Olmutz, place forte; Austerlitz, bataille de 1805.

11. La *Silésie*, capitale Troppau.

12. La *Galicie*, capitale Lemberg (87,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Cracovie (50,000 habitants) et Przemysl, places fortes. — La Galicie est la partie de la Pologne qui est échue à l'Autriche dans les divers démembrements de ce pays.

13. La *Bukowine*, capitale Tchernowitz. Cette province faisait autrefois partie de la Moldavie.

14. Le *royaume de Dalmatie*, capitale Zara. — VILLES PRINCIPALES : Raguse et Cattaro. — A cette province appartient l'archipel Illyrien, situé le long des côtes de la Dalmatie.

2. — Royaume de Hongrie.

15. Le *royaume de Hongrie* a pour capitale Bude ou Ofen

(55,000 habitants). — Les villes principales sont : Pesth (200,000 habitants) ; Presbourg, ancienne capitale ; Schemnitz et Kremnitz, mines d'or et d'argent; Comorn et Alt-Arad, grandes places fortes ; Éperies ; Debreczin; Tokay, célèbre par ses vignobles ; Raab, bataille de 1809 ; Mohacz, Zenta, Saint-Gotthard, batailles célèbres; Temesvar, capitale d'une partie de la Hongrie appelée le *Banat de Temesvar* ; Zombor, capitale d'une autre partie de la Hongrie, appelée la *Woïwodie serbe.*

16. La *Transylvanie*, capitale Klausenbourg. — VILLES PRINCIPALES : Hermanstadt et Cronstadt.

17. Le *royaume de Croatie et d'Esclavonie*, capitale Agram. — VILLES PRINCIPALES : Eszek; Fiume, port de commerce, situé dans le pays appelé le *Littoral hongrois.*

18. *Confins militaires.* — On désigne sous ce nom les parties de la Hongrie, de l'Esclavonie et de la Croatie qui sont limitrophes de la Turquie. Les habitants de ces contrées sont enrégimentés et doivent le service militaire à l'Autriche, en échange des terres que l'Autriche leur a données. Cette institution fut établie jadis pour repousser les invasions des Turks, lorsque ce peuple était encore redoutable. Les Confins peuvent fournir à l'Autriche 85,000 hommes.

Les Confins militaires sont divisés en deux gouvernements :

Le *gouvernement de Croatie et d'Esclavonie*, capitale Karlstadt.

Le *gouvernement de Hongrie*, capitale Peterwardein.

VII. STATISTIQUE DE L'AUTRICHE.

1. *Superficie et population.* La superficie de l'Autriche est de 620,607 kilomètres carrés, et la population de 34,500,000 habitants, soit 55 habitants par kilomètre carré.

2. *Races et religions.* La population de l'empire d'Autriche appartient à cinq races principales.

Les *Allemands* forment la population de l'Autriche, du duché de Salzbourg, du Tyrol allemand, de la Carinthie, d'une partie de la Carniole et de la Styrie.

Les *Slaves*, la race la plus nombreuse de l'empire, forment la population de la Bohême, de la Moravie (1), de la Galicie, de la Hongrie du Nord, de l'Esclavonie, de la Croatie, des Confins militaires, de la Dalmatie, de la Styrie méridionale, d'une partie de la Carniole et de l'Istrie centrale.

Les *Italiens* forment la population du Tyrol méridional ou pays de Trente, du rivage de l'Istrie et de la Dalmatie, et des îles Illyriennes.

Les *Roumains* ou *Valaques* forment la population de la Bukowine, de presque toute la Transylvanie, et celle de la Hongrie orientale.

Les *Magyars* ou *Hongrois*, peuple finnois, habitent le centre de la Hongrie et de la Transylvanie. On leur donne le nom de *Szeklers* dans ce dernier pays.

TABLEAU DE LA POPULATION.

Allemands.	9,000,000
Slaves.	16,000,000
Roumains.	2,600,000
Magyars.	5,000,000
Juifs.	1,000,000
Italiens.	600,000

La religion dominante dans l'empire d'Autriche est le catholicisme romain ou grec-uni (25,000,000). — L'église

(1) Les Slaves de la Bohême et de la Moravie s'appellent *Tchèques*; ils sont hostiles à l'Autriche et se sont révoltés plusieurs fois : pendant la guerre des Hussites, pendant la guerre de Trente Ans et en 1848. — La population de la Galicie est formée de Polonais.

grecque schismatique compte 3,500,000 sectateurs ; — le protestantisme 3,000,000. — Les Juifs sont au nombre d'un million.

3. *Gouvernement.* L'empire d'Autriche est appelé actuellement l'*empire d'Autriche-Hongrie.* Il se compose, depuis 1867, de deux parties : le royaume de Hongrie et l'empire d'Autriche, qui comprend les provinces Cisleythanes (1). Ces deux parties forment une sorte d'état fédératif gouverné par le même souverain. — Le royaume de Hongrie, qui comprend la Hongrie, la Transylvanie, la Croatie, l'Esclavonie et les Confins militaires, a un gouvernement particulier dirigé par deux chambres et un ministère spécial. L'empire d'Autriche, qui se compose des provinces Cisleythanes, a aussi un gouvernement particulier dirigé par deux chambres et un ministère spécial. Les affaires générales de l'empire Austro-Hongrois (la diplomatie, la guerre, les alliances, les douanes, la dette publique) sont dirigées par un ministère et un parlement spécial, formé des délégués du parlement cisleythan et de ceux du parlement hongrois. — Cet état de choses s'organise et s'essaye en ce moment, au milieu de difficultés de toutes sortes créées par les antipathies des diverses races qui habitent l'Autriche.

4. *Finances.* Le revenu de l'Autriche est de 1,200,000,000 de francs, et sa dette de 6 milliards et demi.

5. *Armée et marine.* L'armée est de 800,000 hommes. — La marine se compose de 60 bâtiments, dont 7 frégates cuirassées, 1 vaisseau de ligne et 5 frégates à hélice.

IV. Principauté de Liechtenstein.

La principauté de Liechtenstein est située sur le Rhin,

(1) En deçà de la Leytha, rivière qui sépare la Basse-Autriche de la Hongrie.

entre la Suisse et le Tyrol ; elle a pour capitale Vadutz, et sa population n'est que de 8,000 habitants. La principauté de Liechtenstein a conclu une union douanière avec l'Autriche.

V. Chemins de fer.

L'Allemagne est sillonnée en tous sens par de nombreux chemins de fer ; on y remarque six centres principaux : Berlin, centre du réseau prussien ; — Vienne, centre du réseau autrichien ; — Leipsick, centre du réseau saxon ; — Cassel ; — Munich — et Mayence.

1. *Berlin.* — Sept chemins de fer partent de Berlin ; ce sont ceux : de Berlin à Stettin ; — de Berlin à Dantzick et à Kœnigsberg ; — de Berlin à Cracovie, par Breslau ; — de Berlin à Dresde, et de là à Vienne ; — de Berlin à Leipsick ; — de Berlin à Hambourg et à Kiel ; — de Berlin à Magdebourg, et de là à Cologne.

2. *Vienne.* — Six chemins de fer partent de Vienne, ce sont ceux : de Vienne à Dresde, par Prague, et de là à Berlin ; — de Vienne à Cracovie et Lemberg ; — de Vienne à Pesth, et de là à Debreczin et Temesvar ; — de Vienne à Trieste, par Gratz ; — de Vienne à Vérone, par Linz, Salzbourg, Inspruck, le col de Brenner et Trente ; — de Vienne à Munich, par Linz et Salzbourg.

3. *Leipsick.* — Leipsick est le centre de cinq chemins de fer allant : de Leipsick à Berlin ; — de Leipsick à Dresde ; — de Leipsick à Cassel ; — de Leipsick à Bamberg et de Leipsick à Magdebourg.

4. *Cassel.* — Cassel est le centre de neuf chemins de fer allant : de Cassel à Magdebourg et Berlin ; — de Cassel à Hambourg ; — de Cassel à Brême ; — de Cassel à Emden ; — de Cassel à Cologne et Dusseldorf, et de là à Bruxelles ; — de Cassel à Coblentz ; — de Cassel à Mayence par Francfort ;

— de Cassel à Bamberg, et de là à Vienne; — de Cassel à Leipsick, et de là à Dresde et à Breslau.

5. *Munich.* — Munich est le centre de quatre chemins de fer allant : de Munich à Leipsick, par Ratisbonne et Eger; — de Munich à Salzbourg; — de Munich à Passau, et de ces deux villes à Vienne; — de Munich à Strasbourg, par Augsbourg, Ulm, Stuttgart, Carlsruhe, Rastadt et Kehl.

6. *Mayence.*—Six chemins de fer ont leur centre à Mayence, ce sont ceux : de Mayence à Bâle, par Darmstadt, Carlsruhe et Kehl; — de Mayence à Cassel, par Francfort, et de là à Berlin; — de Mayence à Bamberg, par Francfort, et de là à Vienne, à Dresde et à Leipsick; — de Mayence à Strasbourg, par Landau,—de Mayence à Metz, par Sarrebruck, se joignant aux chemins de fer français de l'Est; de Mayence à Wesel, par Cologne et Dusseldorf, et de là à Rotterdam et Amsterdam.

Ces nombreux chemins établissent quelques grandes lignes de communication plus particulièrement importantes, ce sont celles : 1° de Berlin à Vienne, par Dresde; — 2° de Paris à Vienne, par Kehl et Munich; — 3° de Paris à Berlin, par Charleroi, Liége, Aix-la-Chapelle, Cologne, Minden, Hanovre et Magdebourg; — 4° de Paris à Varsovie, par Francfort et Dresde; — 5° de Trieste aux ports de l'Allemagne du Nord, savoir, à Stettin, par Vienne, Breslau et Posen; à Lubeck et à Hambourg, par Vienne, Prague, Leipsick et Magdebourg; à Brême, par Vienne, Prague, Dresde, Leipsick et Hanovre, ou par Vienne, Bamberg, et Cassel; — 6° de Trieste à Ostende, et de là en Angleterre, par Vienne, Bamberg, Francfort, Cologne et Bruxelles. — 7° d'Emden à Memel, reliant tous les ports de l'Allemagne septentrionale.

CHAPITRE IV

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION RUSSE OU SLAVE

Empire de Russie.

(ROSSIA.)

§ **1. Bornes.** — La région russe comprend la Russie d'Europe et la Pologne. Ces deux pays, autrefois séparés, forment aujourd'hui l'empire de Russie, dont les bornes sont : au N., l'océan Glacial ; à l'E., les monts Ourals et le fleuve Oural ; au S., la mer Caspienne, le Caucase, la mer d'Azof et la mer Noire ; à l'O., entre la mer Noire et la mer Baltique, la Moldavie, l'Autriche et la Prusse ; puis la mer Baltique et le golfe de Bothnie ; enfin la Tornéa et la Tana, qui séparent la Russie de la Suède.

§ **2. Côtes.** — Les côtes de la Russie, baignées par l'océan Glacial, sont très-découpées ; on y remarque la mer Blanche, sur laquelle est situé Arkhangel.

La mer Baltique forme sur les côtes de la Russie les golfes de Bothnie, de Finlande et de Livonie ou de Riga. Les îles qui appartiennent à la Russie sont : Dago et Œsel, à l'entrée du golfe de Livonie ; l'archipel d'Abo, au S.-O. de la Finlande ; l'archipel d'Aland, à l'entrée du golfe de Bothnie. — Les ports de guerre sur la Baltique sont Cronstadt et Revel ; les ports de commerce sont Saint-Pétersbourg et Riga.

La mer Noire communique par le détroit d'Iénikaleh avec la mer d'Azof, à l'O. de laquelle se trouve la presqu'île de Crimée, réunie au continent par l'isthme de Pérécop. — Les ports de guerre situés sur cette mer sont : Sébastopol, Kherson et Nicolaïef; les ports de commerce sont : Odessa, Kertch et Taganrog.

Sur la mer Caspienne, on remarque les ports d'Astrakhan et de Bakou.

§ **3. Topographie.** — Le sol de la région russe est généralement plat; quelques chaînes de collines peu élevées sillonnent, çà et là, cette immense plaine qui forme à elle seule la moitié de l'Europe. Mais, si la Russie ne possède point de hautes montagnes, elle est arrosée par les plus grands fleuves de l'Europe. Les fleuves et les rivières de cette contrée coulent généralement dans des ravins profonds et à pic, et la sillonnent d'une infinité de tranchées, dont le réseau est souvent un obstacle aux communications. Cependant il a été facile, dans un pays aussi plat, d'établir de nombreux canaux; aussi le gouvernement a-t-il doté la Russie d'un système complet de canalisation, qui réunit toutes les mers et donne au commerce intérieur une grande activité.

Les plaines de la Russie offrent les aspects les plus différents.

La Russie septentrionale est une plaine basse, presque déserte, dans laquelle on ne rencontre que des forêts, des tourbières et des marais. — La Laponie est une haute-plaine sillonnée par des collines peu élevées; cette terre froide et humide est couverte de forêts ou de lichens qui servent de nourriture aux rennes, seule richesse des habitants de ces tristes contrées. — La Finlande et les provinces Baltiques jusqu'à la Dwina pourraient être désignées sous le nom de région des grands lacs; car tout ce pays, sur-

tout la Finlande, est noyé sous les eaux. On y rencontre les plus grands lacs de l'Europe; ils sont situés sur la partie supérieure du plateau qui longe les côtes de la Baltique, depuis l'Elbe jusqu'à la Tornéa (1). Le lac Saïma, le lac Ladoga, le lac Onéga, le lac Ilmen et le lac Peypus sont les principales masses d'eau de cette région. Le reste du sol est marécageux ou boisé.

La Lithuanie (*Litwa*) est un grand pays plat et sablonneux; on y rencontre des terres assez fertiles, mais surtout des forêts, des tourbières et des marais. Le grand marais de la Polésie ou de Pinsk a 48,000 kilomètres carrés environ de superficie; ce désert marécageux, l'unique de l'Europe centrale, est entouré de bois et impraticable.

La Pologne (2), dont le nom, *Polé*, signifie une plaine, présente : entre la Vistule et la Prusse, de riches campagnes et de belles prairies, dans lesquelles on élève une race d'excellents chevaux; entre la Vistule et la Russie, au S. du Boug, des landes sablonneuses ou des marais; entre la Vistule et la Russie, au N. du Boug, des forêts épaisses et des marécages. Les marais dans lesquels coule la Narew sont

---

(1) Ce plateau est situé dans les provinces Baltiques de la Russie et de la Prusse (Prusse, Poméranie et Holstein) et dans le Mecklenbourg.

(2) L'ancienne Pologne a été partagée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse par les démembrements de 1772, 1793 et 1795. Il ne restait que le petit royaume de Pologne, créé en 1815, et qui a été réuni à la Russie après la révolte de 1863.

La Pologne avait, au temps de son indépendance, 640,000 kilomètres carrés et 18 millions d'habitants; elle se composait :

Du duché de Posen.	à la Prusse.
D'une partie de la province de Prusse où est Dantzick	
De la Galicie.	à l'Autriche.
De la république de Cracovie, annexée à l'Autriche.	
De la Lithuanie	à la Russie.
De la Petite-Russie	
Du royaume de Pologne de 1815. .	

surtout célèbres, dans notre histoire militaire, sous le nom de *boues de Poultousk.*

La Moscovie ou Grande-Russie est une haute-plaine bien arrosée, fertile et assez peuplée; c'est la partie importante de l'empire. Ce plateau, de 300m de hauteur moyenne, est circonscrit, au N., par les Uvalli; au S., par une série d'escarpements qui se rattachent aux Karpathes, et qui forment les *rapides du Dnieper*; à l'E., par les collines du Volga. — A l'angle S.-O. du plateau, est située la Petite-Russie, plaine très-fertile, dont les blés alimentent le commerce d'Odessa; enfin, au S. du plateau, on trouve les steppes de la mer Noire.

Toute la partie méridionale de la Russie, depuis le Dnieper jusqu'à l'Oural, est composée de steppes ou plaines incultes parsemées de lacs salés. Les steppes ne produisent que de l'herbe, et ne nourrissent que les troupeaux des Tartares-Nogaïs et des Cosaques. Leur superficie est de 300,000 kilomètres carrés.

En résumé, les trois huitièmes de la superficie de la Russie sont couverts de forêts; trois autres huitièmes sont occupés par des marais, des lacs, des steppes, des landes et des terres incultes; deux huitièmes seulement sont composés de terres cultivées et de prairies.

Le climat de la Russie, en général humide, est assujetti à de fortes chaleurs et à de grands froids. L'armée française a éprouvé, en 1812, ces deux extrêmes; en entrant en campagne, elle souffrit beaucoup des chaleurs, et, pendant la retraite, on sait quels désastres furent occasionnés par le froid.

§ **4. Orographie.** — Le système orographique de la Russie se compose de deux chaînes de hautes montagnes et de quatre chaînes de collines. Les deux chaînes de montagnes sont : le Caucase, au S., et l'Oural, à l'E. Les chaî-

nes de collines sont : les monts Uvalli, les monts Olonetz, les collines de Pologne et les collines entre Don et Volga.

1° Le *Caucase.* Cette chaîne, si célèbre dans la mythologie grecque et orientale, est située entre la mer Noire et la mer Caspienne, et entre les steppes de la Russie et le bassin du Kour. Le Caucase s'élève brusquement au milieu de la steppe et s'abaisse en pentes plus douces sur la Géorgie. Cette chaîne est partout déchirée par de profondes et étroites vallées ; la hauteur considérable des cols et l'âpreté des lieux rendent la plupart des passages impraticables, et font du Caucase une barrière difficile à franchir. On divise le Caucase en trois parties, qui sont : le Caucase occidental, entre la mer Noire et le mont Elbrouz (5,000^{m}) ; le Caucase central, entre les monts Elbrouz et Balbala, dans lequel on trouve le défilé de Dariel (*Pylæ Caucasiæ*), par lequel passe la route militaire de Géorgie (de Tifliz à Mozdok) ; le Caucase oriental, entre le mont Balbala et le cap Apchéron, sur la Caspienne ; il est traversé par la route militaire du Daghestan (de Bakou à Kizliar), qui passe par le défilé de Derbend.

Les contre-forts du Caucase sur le versant N. sont courts et s'abaissent promptement dans les steppes ; ils sont riches en pâturages, et leurs vallées sont très-fertiles. Sur le versant méridional, les contre-forts sont moins abrupts, plus longs et parallèles à la chaîne principale.

Le Caucase sépare la Transcaucasie du reste de l'empire russe, mais ses habitants, qui ont été si longtemps en guerre contre la Russie, sont aujourd'hui soumis à sa domination.

Les principales tribus du Caucase sont : les Tcherkesses (Circassiens) et les Abadzas, à l'Ouest, les Lesghiens et les Tchetchens, à l'Est, et, au Centre, les Kabardiens et les Ossètes.

2° L'*Oural.* Cette chaîne, importante par ses richesses minérales, se dirige du N. au S., entre la mer Glaciale et les steppes des Kirghiz. On peut regarder l'Oural comme une muraille de 2,000 kilomètres de longueur, jetée entre les plaines de la Russie et celles de la Sibérie. On divise l'Oural en trois parties : l'Oural septentrional, entre la mer et le mont Deneskin-Kamen (1); l'Oural central, compris entre le Deneskin-Kamen et le mont Kolghan, et composé de deux chaînes parallèles; l'Oural méridional, entre le mont Kolghan et les steppes, et composé de trois chaînes parallèles.

C'est dans l'Oural central, entre 52° et 60° de lat. N., et sur le flanc oriental de la montagne, que se trouvent les mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer, ainsi que les gisements de pierreries, qui rendent l'Oural si important pour la Russie. Le platine se trouve, au contraire, sur le versant occidental de l'Oural central.

3° Les *Uvalli* (2). On désigne sous le non d'*Uvalli* la série de collines et d'élévations qui partagent la Russie en deux versants, entre l'Oural et le plateau de Valdaï. — Les *monts Olonetz* se détachent des Uvalli, au nœud du Kema-Wald, se dirigent au N.-O., puis se joignent aux montagnes de la Laponie et au système scandinave. Les monts Olonetz séparent les eaux de la mer Glaciale de celles de la Baltique. — Les *collines de Pologne* s'étendent entre le plateau de Valdaï et les monts Karpathes. — Les *collines entre Volga et Don* se détachent du plateau de Valdaï et vont d'abord à l'E., puis elles tournent à angle droit vers le S., suivent de près la rive droite du Volga, en portant le nom de collines du Volga, puis traversent la steppe et vont finir sur la Manitch.

(1) Plus exactement le mont Galsori.
(2) En russe, *dos de pays.*

Cette chaîne de collines sépare les eaux de la mer Caspienne de celles de la mer Noire (1).

4° *Ligne de partage des eaux.* — La ligne de partage des eaux se compose, en Russie, de cinq sections, savoir l'Oural méridional, l'Oural central, les monts Uvalli, le plateau de Valdaï et les collines de Pologne. Cette arête hydrographique partage la Russie en deux versants : l'un septentrional, l'autre méridional.

§ **5. Hydrographie.** — Le versant septentrional de la Russie est tributaire de la mer Glaciale et de la mar Baltique; le versant méridional est tributaire de la mer Caspienne et de la mer Noire. Voici le tableau des fleuves qui se jettent dans ces diverses mers :

VERSANT SEPTENTRIONAL.		VERSANT MÉRIDIONAL.	
Versant de la mer Glaciale	Kara.	*Versant de la Caspienne*	Oural.
	Petchora		Volga.
	Mézen.		Térek.
	Dwina du Nord.		Kour.
	Onéga.	*Versant de la mer Noire*	Rion.
	Tana.		Kouban.
Versant de la Baltique	Tornéa.		Don.
	Néva.		Dnieper.
	Dwina du Sud.		Dniester.
	Niémen.		
	Vistule.		

Fleuves du versant de la mer Glaciale. — Les affluents de la mer Glaciale descendent des monts Uvalli et des monts Olonetz, sauf la Kara, qui sort de l'Oural, et la Tana, qui prend sa source dans les montagnes de la Laponie. Le pays arrosé par ces fleuves est trop peu important pour qu'il soit nécessaire de décrire ces cours d'eau ; il suffit de

(1) En général, toutes ces chaînes de collines ont une altitude peu considérable. Le plateau de Valdaï, le point le plus élevé, a 325 mètres.

dire qu'à l'embouchure de la Dwina du Nord se trouve le port d'Arkhangel.

Fleuves du versant de la Baltique. — La Tornéa sépare la Suède de la Russie. — La Néva se jette, à Saint-Pétersbourg, dans le golfe de Finlande; elle sort du lac Ladoga, qui est joint au lac Onéga par le Svir. — La Dwina du Sud prend sa source au plateau de Valdaï, passe à Witepsk, Polotsk, Drissa et Dunabourg; elle se jette, à Riga, dans le golfe de Livonie ou de Riga. — Le Niémen sort des collines de Pologne, arrose Grodno et Kowno, puis entre en Prusse, où il passe à Tilsit. Son affluent principal est la Wilia, qui passe à Wilna. — La Vistule descend des Karpathes du Nord, passe à Cracovie, Sandomir, Varsovie, Praga, Modlin et Plock; de là, elle entre en Prusse et se jette dans la mer Baltique, au-dessous de Dantzick. Son affluent principal est le Boug, qui reçoit la Narew. Cette dernière rivière arrose Ostrolenka et Poultousk.

Fleuves du versant de la Caspienne et de la mer Noire. — L'Oural descend du mont Kolghan, passe à Orenbourg et à Ouralsk, et se jette dans la mer Caspienne à Gourief. Ce fleuve, sur les rives duquel sont bâties plus de trente petites forteresses, forme une barrière contre les invasions des Tartares. Ce n'est, en effet, que depuis l'occupation de l'Oural par les Russes, au seizième siècle, que les invasions des hordes nomades de la Tartarie ont cessé de menacer l'Europe.

Le Volga, le plus grand fleuve de l'Europe, prend sa source au plateau de Valdaï; il passe à Tver, Ribinsk, Nijni-Novgorod, Kazan et Astrakhan, et se jette dans la Caspienne par un grand nombre d'embouchures, après un cours de 3,800 kilomètres. Son affluent principal de gauche est la Kama, qui passe à Perm; à droite, son affluent principal est l'Oka, qui arrose Kalouga et reçoit la Moskova, qui passe à Mojaïsk, à Borodino et à Moscou.

Le Térek et le Kouban, qui descendent du Caucase, ont une grande importance militaire. Leurs vallées, sont, en effet, les seules routes qui permettent de pénétrer dans le massif du Caucase.

Le Kour (Cyrus) traverse la Géorgie et passe à Tiflis; son affluent principal est l'Aras (Araxe).

Le Rion (Phase) prend sa source dans le Caucase et arrose l'Iméréthie, la Mingrélie et le Gouriel.

Le Don finit à Azof, dans la mer de ce nom, et reçoit le Donetz, dont le bassin est riche en mines de houille.

Le Dnieper sort du Valdaï et coule d'abord à l'O., parallèlement à la Dwina du sud; il arrose Smolensk, laisse Krasnoé à gauche et passe à Orcha, où il tourne au S.; il arrose ensuite Mohilef, Kief et Kherson. Ses affluents principaux sont: à droite, la Bérézina, le Pripet et le Boug.

La Bérézina arrose Studianka, où Napoléon traversa cette rivière, en 1812, après avoir battu deux armées russes qui cherchaient à lui couper la retraite. La Bérézina passe ensuite à Borisof. — Le Pripet traverse le marais de la Polésie ou de Pinsk. — Le Boug finit au-dessous de Nicolaïef.

Le Dniester descend du mont Sloiczek, dans les Karpathes, arrose d'abord la Galicie, puis il entre en Russie, où il passe à Chotin et à Bender; il se jette dans la mer Noire, entre Akkerman et Ovidiopol. Un peu au Nord de son embouchure se trouve Odessa.

La Russie possédait, avant le traité de Paris de 1856, le delta du Danube, qui appartient aujourd'hui à la Turquie.

§ **6. Géographie politique.** — La Russie d'Europe est divisée en un grand nombre de gouvernements, que l'on peut réunir en huit groupes, savoir:

1° Les provinces Baltiques;
2° Les provinces Polonaises;

3° La Moscovie ou Grande-Russie (Russie proprement dite);
4° La Petite-Russie;
5° La Nouvelle-Russie (provinces méridionales enlevées aux Turks);
6° La Russie du Caucase;
7° La Russie orientale (anciens royaumes tartares de Kazan et d'Astrakhan);
8° La Russie septentrionale.

1° *Provinces Baltiques.* Ces provinces sont: la Finlande, l'Ingrie, l'Esthonie, la Livonie (enlevées à la Suède) et la Courlande (enlevée à la Pologne). Leurs villes principales sont : en *Finlande*, Helsingfors, capitale de ce pays; Svéaborg et Abo, places fortes. — Dans l'*Ingrie*, Saint-Pétersbourg, capitale de l'empire, ville de 670,000 habitants, grand centre de commerce, dont les opérations dépassent 600 millions de francs; Cronstadt, dans l'île de Codlin, principal arsenal de la marine russe. — Revel, capitale de l'*Esthonie*, place forte et port de guerre. — Riga, capitale de la *Livonie*, port de commerce (*lin*, *chanvre*, *blé* et *bois*; 100,000 habitants); Dorpat, université. — Mitau, capitale de la *Courlande.*

2° *Provinces Polonaises.* Ces provinces sont: *La Lithuanie* et *le royaume de Pologne.* La Lithuanie renferme les villes de Wilna, capitale (80,000 habitants); Witepsk, Dunabourg, Grodno, Kowno, Minsk et Mohilef.

Le royaume de Pologne a pour capitale Varsovie (180,000 habitants); les villes principales sont: Praga, Modlin et Zamosc, places fortes; Lublin; Kalisch; Lodz, ville industrielle (*cotonnades*).

3° *Moscovie.* La Moscovie ou Grande-Russie a pour villes principales: Moscou (370,000 habitants), centre principal de l'industrie russe; Borodino, où s'est livrée, en 1812, la bataille de Borodino ou de la Moskova; Tver, Iaroslaf, Novgorod, Smolensk, Riazan, Toula (*fabrication d'armes et de canons*) et Kalouga; toutes ces villes sont importantes, autant comme chefs-lieux de gouvernements que par leur

population, leur industrie et leur commerce; Nijni-Novgorod, grand centre de commerce entre l'Europe et l'Asie; il s'y tient une foire très-importante, dans laquelle on fait pour 3 ou 400 millions de francs d'affaires (40,000 habitants).

4° *Petite-Russie*. Les provinces de la Petite-Russie sont: la Volhynie, la Podolie, le gouvernement de Kief et l'Oukraine. Les villes principales sont: Kief, ville commerçante, place forte et université (70,000 habitants); Kharkof; Poltava, célèbre par la défaite de Charles XII en 1709; Kaminiec et Jitomir.

5° *Nouvelle-Russie*. La Nouvelle-Russie se compose, en général, des provinces conquises sur les Turks, à l'O., et du pays des Cosaques, à l'E. Les villes principales sont: Kichenef, capitale de la Bessarabie (95,000 habitants); Kherson et Nikolaïef, ports de guerre; Sébastopol, dans la Crimée; c'est le principal port militaire de la Russie sur la mer Noire; il a été pris par les Français et les Anglais, en 1855, après un siége célèbre; Odessa, grand port de commerce (120,000 habitants); Taganrog, ville maritime et commerçante sur la mer d'Azof. Odessa et Taganrog font le commerce des blés.

6° *Provinces du Caucase*. Ces provinces sont: 1° au N. du Caucase, le territoire du Kouban, capitale Iékaterinodar; — le gouvernement de Stavropol, capitale Stavropol; — le territoire du Térek, capitale Mozdok; — 2° au Sud du Caucase : le Daghestan, capitale Derbend, sur la mer Caspienne; — le district de Sakataly, capitale Sakataly; — le gouvernement de Bakou, capitale Bakou; — le gouvernement d'Élisabethpol, capitale Élisabethpol; — le gouvernement d'Erivan (Arménie), capitale Erivan; — le gouvernement de Tiflis (Géorgie), capitale Tiflis, sur le Kour, la ville la plus importante de la Russie du Caucase (70,000 habitants); — le gouvernement de Koutaïs (Mingrélie et

Iméréthie), capitale Koutaïs; *ville principale*: Poti, sur la mer Noire; — les districts de Soukhoum-Kaleh et de la mer Noire.

Les provinces russes du Caucase sont maintenant entièrement soumises à la Russie; les populations indépendantes du Caucase, les Circassiens et les Lezghiens, ont été vaincues et chassées de leurs montagnes, et leur pays a été occupé par des colons russes ou Cosaques. — La population de ces contrées, qui est de 4 millions, se compose de Cosaques, de Russes, de Géorgiens, d'Arméniens et de quelques tribus de montagnards complétement soumises à la Russie.

7° *Russie orientale*. Les villes les plus importantes sont: Kazan (70,000 habitants); Saratof (85,000 habitants); Simbirsk; Astrakhan, centre du commerce de la Russie avec la Perse (46,000 habitants); Perm; Iékatérinbourg, importante par ses mines.

8° *Russie septentrionale*. Arkhangel, port de commerce; c'est la seule ville considérable de cette immense région.

§ 7. **Statistique.** — 1° *Superficie et population*. La superficie de la Russie d'Europe est de 5,400,000 kilomètres carrés, et sa population de 73 millions d'habitants, soit 13 habitants par kilomètre carré.

L'empire russe comprend encore la Sibérie. Le tableau suivant fait connaître l'étendue et la population de tout l'empire.

Russie d'Europe. .	5,400,000 kil. c.	73,000,000 hab.
Russie d'Asie . . .	15,640,000	7,300,000
TOTAUX. .	21,040,000 kil. c.	80,300,000 hab.

2° *Races et religions*. La plus grande partie de la Russie d'Europe est habitée par les *Slaves* (Russes, Polonais, Cosaques, Petits-Russes). — Les autres races sont: les *Finnois*,

au Nord, les *Turks* et les *Tartares*, à l'E. et au S., les *Lettons* en Lithuanie, les *Allemands*, dans les provinces Baltiques, les *Géorgiens*, les *Arméniens* et les *Juifs*.

La religion dominante en Russie est le christianisme grec, dont l'empereur est le chef; — Les autres religions sont : le catholicisme, en Pologne principalement ; — le protestantisme, dans les provinces Baltiques surtout ; — le mahométisme, chez les peuplades turques et tartares du S. et de l'E. de la Russie. — Les juifs sont au nombre de 1,500,000. — Il y a aussi 200,000 bouddhistes (Kalmoucks), et dans le Nord, chez les Samoyèdes, des tribus idolâtres.

3° *Gouvernement*. Le gouvernement de la Russie est la monarchie absolue.

4° *Finances*. Le revenu de la Russie est de 1,100,000,000 de francs. — La dette est de 6 milliards de francs.

5° *Armée et marine*. L'armée de la Russie compte environ 800,000 hommes de troupes régulières et irrégulières.

La marine russe se compose de 340 bâtiments à vapeur et à voiles, dont 25 bâtiments cuirassés. — Les équipages comptent environ 50,000 hommes (matelots et soldats de marine). La flotte principale de la Russie est dans la mer Baltique ; elle a aussi des escadres de petits bâtiments dans la mer Noire, dans la Caspienne, sur la mer d'Aral, dans l'océan Pacifique et dans la mer Blanche.

6° *Chemins de fer*. Le réseau des chemins de fer de la Russie se compose de 7 lignes, savoir :

1. De Saint-Pétersbourg à la frontière d'Autriche et de là à Vienne, par Dunabourg, Wilna, Varsovie et Lodz. Cette ligne a quatre embranchements : 1° de Dunabourg à Riga ; 2° de Dunabourg à Orel, par Smolensk ; 3° de Wilna à Kœnigsberg (Prusse), par Kowno et de là à Berlin ; 4° de Lowicz à Bromberg (Prusse).

2. De Moscou à Saint-Pétersbourg, par Tver.
3. De Moscou à Iaroslaf.
4. De Moscou à Nijni-Novgorod.
5. De Moscou à Saratof.
6. De Moscou à Caffa, sur la mer Noire, par Orel, Koursk et Kharkof. — Cette ligne a trois embranchements : 1° de Kharkof à Taganrog; 2° de Kharkof à Odessa, par Balta; 3° de Koursk à Tarnopol (Autriche), par Kief, se liant par embranchement au chemin de Balta à Odessa.
7. De Tiflis à Poti.

CHAPITRE V

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION SCANDINAVE.

Royaumes de Suède et de Norvége.

(SVERIGE ET NORGE.)

§ 1. **Bornes.** — La péninsule scandinave, qui comprend les deux royaumes de Suède et de Norvége, est bornée : au N., par l'océan Glacial; à l'O., par l'océan Atlantique ; au S., par la mer du Nord, le Skager-Rack, le Cattégat, le Sund, et par une partie de la Baltique; à l'E., par la mer Baltique et le golfe de Bothnie. Elle est séparée de la Russie au N.-E., par la Tornéa et la Tana.

§ 2. **Côtes.** Les côtes de la Norvége sont très-découpées et présentent un grand nombre de golfes (*fiords*) et d'îles. Les golfes principaux sont : le golfe de Waranger, le golfe Occidental, le golfe de Drontheim, le golfe Hardanger et

le golfe de Christiania. Les îles qui sont situées le long des côtes de la Norvége sont divisées en trois groupes, qui sont du N. au S.: l'archipel Lofoden, important par ses pêcheries, l'archipel de Drontheim et l'archipel de Bergen.

Les côtes de la Suède sont moins accidentées que celles de la Norvége. — Les principales îles de la Suède situées dans la Baltique sont : Œland, Gottland et l'archipel de Stockholm.

§ **3. Topographie.** — La région scandinave est, en général, couverte de montagnes, de forêts de pins et de sapins (156,000 kilomètres carrés), de lacs, de marais et de rivières (59,200 kilomètres carrés).

On divise la Scandinavie en deux régions distinctes, séparées par la chaîne des Dofrines: 1° la Norvége, à l'Ouest, qui est une haute-terre montagneuse, boisée et sillonnée par d'étroites vallées tombant à pic sur la mer; ses côtes sont découpées par des golfes étroits et profonds (*fiords*), siéges de l'ancienne piraterie des Northmans; 2° la Suède, à l'Est, qui est formée de plaines arrosées par un grand nombre de rivières (*elf*), et couvertes de lacs, de marais, de bruyères et d'immenses forêts de pins et de sapins. La partie méridionale de la Suède, c'est-à-dire la Gothie, est assez fertile et bien cultivée.

Le Nord de la presqu'île comprend la *Laponie*, vaste plateau couvert de forêts de sapins et de marais tourbeux.

§ **4. Orographie.** — La péninsule scandinave est traversée, dans toute sa longueur, par une grande chaîne désignée sous le nom général de monts Dofrines. Cette chaîne se rattache à la ligne de partage des eaux de l'Europe par les monts Olonetz. Sa partie septentrionale porte le nom de montagnes de la Laponie et sa partie centrale est désignée sous le nom de monts Kiœllen. Aux sources du Glommen, cette chaîne se partage en deux branches : l'occidentale,

appelée Dovre-field (1) ou monts Dofrines, et Lang-field, finit au cap Lindesness; l'orientale, qui n'est qu'une suite de collines, appelées les monts Kiœllen-Mollen, se termine au cap Falsterbo.

§ **5. Hydrographie.** — On peut diviser la Scandinavie en quatre versants, qui sont ceux de l'océan Glacial, de l'Atlantique, du Cattégat et de la Baltique.

Le fleuve principal qui se jette dans l'océan Glacial est la Tana. — Le versant de l'Atlantique est arrosé par de petites rivières trop peu considérables pour être nommées. — Dans le versant du Cattégat, on doit citer : le Glommen et la Clara, qui se jette dans le lac Wener et en sort sous le nom de Gotha. — Dans le versant de la Baltique, les principales rivières sont le Dal, l'Uméa, la Pitéa et la Tornéa.

Lacs. La péninsule scandinave renferme un nombre considérable de lacs, dont les plus étendus sont : les lacs Wener, Wetter et Mælar.

§ **6. Productions.** — Le cuivre et le fer sont les principales productions de ces contrées. Le fer de Suède est regardé comme le meilleur de l'Europe, et celui qui vient des usines de Danemora est surtout renommé pour la fabrication de l'acier. Les bois sont aussi très-abondants et donnent lieu à une exportation considérable de planches de sapin et de goudron.

§ **7. Géographie politique.** — 1° Le royaume de Suède est divisé en trois grandes parties, qui sont : au N., le Norrland ; au centre, la Suède ; au S., la Gothie.

Les principales villes sont : Stockholm, capitale de la Suède, port magnifique et très-fortifié (130,000 habitants): Helsingborg, port et forteresse sur le Sund; Carlscrona, port de guerre et arsenal maritime; Carlsborg, place forte

(1) *Field*, en norvégien, veut dire *plaine élevée*.

sur le lac Wetter; Upsal et Lund, universités; Gœteborg (55,000 habitants), Gefleborg, Norkœping, Calmar et Malmo, ports de commerce; Danemora, usines pour la fabrication du fer et de l'acier.

2° *Norvége.* Le royaume de Norvége est divisé en trois grandes parties qui sont : au N., le Nordlandens (pays du Nord); au centre, le Nordenfields (pays au Nord des montagnes); au S., le Sœdenfields (pays au Sud des montagnes).

Les villes principales sont : Christiania, capitale de la Norvége, port de commerce et université (65,000 habitants); Bergen (30,000 habitants), Drontheim, Christiansand, Frédérickstad, Frédérickshald, ports de commerce ; Frédérickswœrn, port de guerre.

§ **8. Statistique.** — 1° *Superficie et population.* La superficie des royaumes de Suède et de Norvége est de 738,000 kilomètres carrés. La population est de 5,800,000 habitants, soit 8 habitants par kilomètre carré.

2° *Colonies.* La Suède possède l'île de Saint-Barthélemy dans les Antilles.

3° *Races et religion.* La plus grande partie de la population appartient à la race scandinave, rameau de la race germanique. Le Nord de la presqu'île est habité par les Lapons, qui sont de la race finnoise.

La religion des deux pays est le protestantisme.

4° *Gouvernement.* Les deux royaumes, séparés sous le rapport administratif, et ayant leurs finances, leur armée, leur administration et leurs lois distinctes, sont gouvernés par le même souverain. La forme du gouvernement est la monarchie constitutionnelle.

5° *Armée et marine.* Les armées de ces deux pays sont de 150,000 hommes. — Leur marine se compose de 20 bâtiments à vapeur, de 30 bâtiments à voiles et de 240 chaloupes et voles canonnières pour la défense des côtes.

CHAPITRE VI

GÉOGRAPHIE DU DANEMARK

Danemark.

(DANMARK, *champs bas.*)

§ 1. **Bornes.** — La région danoise se compose du Jutland et de l'archipel danois, qui forment le royaume de Danemark. Ses bornes sont : au N., le Skager-Rack ; à l'E., le Cattégat, le Sund et la mer Baltique ; au S., le duché de Sleswig, qui est à la Prusse ; à l'O., la mer du Nord.

§ 2. **Côtes.** — Les côtes du Danemark sont très-basses et fréquemment inondées ; çà et là, quelques dunes contiennent les eaux de l'Océan ; mais on ne rencontre point dans ce pays, comme en Hollande, un système de digues destinées à garantir le rivage des inondations de la mer. Le littoral du Danemark est découpé par de nombreux golfes longs et étroits, appelés *fiords*, comme en Norvége ; le plus important est le Liim-fiord. Ces baies étroites, mais qui pénètrent profondément dans l'intérieur des terres, forment de bons ports. — A l'E. du Jutland, est situé l'archipel danois, dont les îles sont séparées entre elles par une infinité de détroits (*belt* ou *sund*), dans lesquels la navigation est très-difficile. Les principales îles sont Seeland et Fionie. — Le détroit du Sund est compris entre la Suède et Seeland ; le Grand-Belt est le détroit qui sépare Seeland de Fionie ; le Petit-Belt est situé entre Fionie et le Jutland.

§ 3. **Topographie.** — Le Jutland est le prolongement des plaines de l'Allemagne septentrionale; sa surface est unie, sablonneuse, peu fertile et peu boisée; les îles danoises, au contraire, sont très-fertiles.

Le Danemark n'est arrosé que par de petits cours d'eau sans importance.

§ 4. **Géographie politique.** — Le royaume de Danemark est divisé en deux parties, savoir : l'archipel danois et le Jutland.

1° *Archipel danois.* Il renferme les villes de Copenhague et d'Elseneur, dans l'île de Seeland, et Odense, dans l'île de Fionie. *Copenhague*, ville de 180,000 habitants, est la capitale du royaume; c'est une place forte et un port militaire et commerçant. Elseneur possède une rade importante sur le Sund; elle est défendue par la forteresse de Cronborg, qui, avec la place suédoise de Helsingborg, commande le passage du Sund. Ce détroit est la principale entrée de la mer Baltique; sa largeur est de 4 kilomètres et demi. Plus de 25,000 navires passent le Sund chaque année.

2° Le *Jutland.* Il a pour villes principales : Aarhuus, capitale, Viborg et Ribe.

§ 5. **Statistique.** — 1° *Superficie et population.* La superficie du royaume de Danemark est de 38,000 kilomètres carrés. — Sa population est de 1,700,000 habitants, soit 45 habitants par kilomètre carré.

2° *Colonies et dépendances.* Le Danemark possède les îles Færœer et l'Islande, en Europe. Les colonies sont : le Grœnland, en Amérique; Saint-Thomas et Sainte-Croix, dans les Antilles. La population des dépendances et des colonies est de 120,000 habitants.

3° *Race et religion.* La population appartient à la race scandinave. — La religion est le protestantisme.

4° *Gouvernement*. Le gouvernement du Danemark est la monarchie constitutionnelle.

5° *Armée et marine.* L'armée danoise peut être portée à 48,000 hommes. — La marine se compose de 8 bâtiments à hélice, dont 1 vaisseau et 7 frégates (dont 3 cuirassées); de 24 bâtiments à vapeur, et de 60 chaloupes canonnières.

CHAPITRE VII

GÉOGRAPHIE DES ILES BRITANNIQUES.

Royaume de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

§ 1. **Bornes.** — La région britannique se compose d'un archipel, dont les îles principales sont : la Grande-Bretagne, à l'Est, et l'Irlande, à l'Ouest.

Les bornes de l'archipel britannique sont : au N. et à l'O., l'océan Atlantique; au S., la mer de la Manche; à l'E., la mer du Nord.

§ 2. **Côtes.** — Les côtes orientales de la Grande-Bretagne sont en général plates, sablonneuses et bordées de dunes comme celles de la Hollande; les côtes méridionales sont hautes et formées par des falaises; les côtes occidentales sont escarpées et très-découpées.

On y remarque, en Angleterre, les golfes de la Tamise et du Wash, formés par la mer du Nord, et le canal de Bristol, formé par l'Atlantique; — en Écosse : les golfes de Murray, du Tay et d'Édimbourg, formés par la mer du Nord; les golfes de Lynn et de la Clyde, formés par l'At-

lantique, et le golfe de Solway, formé par la mer d'Irlande.

Les caps les plus remarquables sont : le cap Land's-end et le cap Lizard, au Sud-Ouest de l'Angleterre, dans le Cornouailles ; le cap Bévéziers ou Beachy-head, sur le littoral de la Manche (1); les caps Sud-Foreland et Nord-Foreland, au Sud-Est, entre lesquels est située la rade des Dunes.

Les principales îles sont : les Hébrides, au N.-O. de l'Écosse, séparées de ce pays par le détroit du Minsh ; les Orcades, au N. de l'Écosse, séparées de ce pays par le détroit de Pentland ; les Shetland, au N. des Orcades ; les îles de Man et d'Anglesey, dans la mer d'Irlande ; cette dernière île est jointe à la terre-ferme par un pont-tunnel de 3 kilomètres et demi de long, jeté sur le détroit de Menai ; les Sorlingues ou Scilly, au S.-O. de l'Angleterre, poste avancé dans la Manche ; Wight, sur la côte méridionale de l'Angleterre.

L'Irlande est séparée de la Grande-Bretagne par le canal du Nord, la mer d'Irlande et le canal Saint-Georges. Ses côtes sont extrêmement découpées et présentent un grand nombre de baies, dont les principales sont celles de Donegal, de Galway et de Bantry. C'est au Nord de l'île que se trouvent le cap Bengore et la chaussée des Géants.

§ **3. La Grande-Bretagne.** — L'île de la Grande-Bretagne comprend les trois pays suivants : l'Écosse (*Scotland*) au Nord, l'Angleterre (*England*) au Sud, et le pays de Galles (*Wales*) à l'Ouest.

1° *Topographie.* L'Angleterre est un pays généralement plat et peu élevé. Ses plaines ont été jadis marécageuses, mais les efforts persévérants de l'agriculture ont converti

(1) Il est célèbre par la grande victoire navale qu'y remporta Tourville, en 1690, sur la flotte anglaise.



ces marais en champs fertiles et en riches pâturages ; les forêts ont été toutes défrichées, et il n'y a d'arbres en Angleterre que dans les parcs. — L'Écosse se divise naturellement en deux régions : les Hautes-Terres (*Highlands*) au Nord, et les Basses-Terres (*Lowlands*) au Sud. Les Hautes-Terres sont montagneuses, âpres et couvertes de bois, de bruyères, de lacs et de marais. Les Basses-Terres sont moins accidentées et bien cultivées. — Le pays de Galles est une haute-terre montueuse, abrupte et très-pittoresque.

2° *Orographie.* L'Écosse renferme trois chaînes de montagnes à peu près parallèles, qui sont : au N., les montagnes de Ross ; au centre, les monts Grampians ; au S., les monts Cheviots. Ces chaînes sont séparées entre elles par de grandes vallées longitudinales, qui vont d'une mer à l'autre. Entre les montagnes de Ross et les Grampians, s'étend la vallée de la Ness, dans laquelle a été construit le canal Calédonien, qui va du golfe de Murray au golfe de Lynn. Ce magnifique canal est navigable pour des bâtiments de 1,500 tonneaux. Entre les Grampians et les Cheviots, on trouve les deux vallées de la Clyde et du Forth.

3° *Hydrographie.* La ligne de partage des eaux de l'Écosse, d'abord fortement marquée par les montagnes de Ross, cesse d'être indiquée par des montagnes en traversant la vallée de la Ness ; plus loin, elle coupe perpendiculairement les Grampians, suit un de leurs contre-forts, traverse les Cheviots, et pénètre en Angleterre par un chaînon qui se détache des monts Cheviots et porte le nom de monts Moorlands. La ligne de partage des eaux de l'Angleterre est une suite de collines peu élevées, dont les points culminants ne dépassent pas 600 mètres. Elle se dirige du N. au S. jusqu'à la source de l'Avon, où elle se bifurque, pour former la ceinture du versant méridional. La branche occi-

dentale va se terminer, par les montagnes du Cornouailles, aux caps Land's-End et Lizard; la branche orientale, qui n'est qu'une suite de faibles ondulations, se prolonge jusqu'au cap Sud-Foreland.

Il se détache de la ligne de partage des eaux de l'Angleterre, au nœud appelé High-Peak (à la source de l Mersey), un contre-fort, plus élevé que la chaîne princi pale et qui se dirige vers la haute-terre du pays de Galles. Arrivées aux sources de la Dee, les montagnes du pays de Galles se bifurquent et deviennent assez élevées; une branche file au N.-O. et se termine au massif du Snowdon (1,088 mètres); l'autre branche court du N. au S., et finit au canal de Bristol.

La ligne de partage des eaux divise la Grande-Bretagne en trois versants, savoir : le versant oriental, incliné vers la mer du Nord; le versant méridional, incliné vers la Manche, et qui est le moins étendu ; le versant occidental, tributaire de l'océan Atlantique et de la mer d'Irlande.

Les principales rivières du versant oriental sont : la Tamise, l'Humber, la Tyne, en Angleterre; la Tweed, le Forth, le Tay et la Ness, en Écosse. — Les principales rivières du versant occidental sont : la Severn, la Dee, la Mersey, en Angleterre, et la Clyde, en Écosse. — Le seul cours d'eau à citer dans le versant méridional est l'Avon, en Angleterre.

La Tamise arrose Oxford, Windsor, Londres, Deptford, Greenwich, Woolwich, Tilbury, Gravesend et Sheerness.

L'Humber est un vaste estuaire formé par la réunion de la Trent et de l'Ouse ; la Trent passe près de Nottingham; l'Ouse arrose York et reçoit l'Aire, qui traverse Leeds. Hull est la principale ville baignée par l'Humber.

La Tyne arrose Newcastle. — La Tweed sépare, dans son cours inférieur, l'Écosse de l'Angleterre, et se termine à Berwick.

Le Forth arrose Stirling et se jette dans le golfe d'Edimbourg ou du Forth.

Le Tay passe à Perth et à Dundee, et se jette dans le golfe du Tay.

La Ness traverse plusieurs lacs, arrose Inverness et se termine au golfe de Murray.

La Severn arrose Worcester et Glocester, et se jette dans le canal de Bristol; elle reçoit à gauche l'Avon, qui arrose Bristol.

La Dee passe à Chester et se jette dans la mer d'Irlande.

La Mersey traverse Liverpool et reçoit l'Irwell, qui baigne Manchester.

La Clyde arrose Glasgow et se jette dans le golfe de la Clyde, à Greenoch.

4° *Productions.* Parmi les productions de l'Angleterre, le fer et la houille tiennent le premier rang et sont ses principales richesses ; il est donc nécessaire de donner en quelques mots la description des divers bassins houillers de ce pays.

Une première masse, traversant l'Angleterre de part en part, s'étend du golfe de la Clyde à celui du Tay ; une seconde, donnant sur la mer du Nord, à Newcastle, descend au centre du pays jusqu'à Derby et Nottingham, et à l'O. par Manchester, vient effleurer la mer d'Irlande à Liverpool et Lancaster.

C'est cet ensemble qu'il faut nommer la région capitale de la houille; il n'y a rien, dans le reste de l'Europe, qui puisse soutenir la comparaison avec un si prodigieux magasin (1).

Le minerai de fer s'exploite dans les mêmes terrains,

(1) On croit que l'Angleterre aura épuisé ses mines avant cinq ou six siècles.

avec facilité et abondance. L'Angleterre est encore le seul pays où le fer et le charbon se trouvent ensemble et s'exploitent ensemble; telle est la cause qui permet à l'Angleterre de produire beaucoup de fer à bon marché; c'est aussi la raison du développement gigantesque de son industrie et de son commerce, et de la puissance de sa marine. — Les centres principaux de la fabrication du fer et de l'acier sont le pays de Galles, l'Écosse et les comtés d'York, de Stafford, de Shrop, de Derby, de Lancastre et de Cumberland.

5° *Géographie politique.* L'Angleterre et le pays de Galles sont divisés en cinquante-deux comtés. Les villes les plus importantes sont : LONDRES, capitale du royaume, dont la population s'élève à trois millions d'habitants; c'est un grand port de commerce dans lequel entrent chaque année 14 ou 15,000 bâtiments; Deptford, Greenwich, Woolwich, sur la Tamise, centres de fabrication d'armes et de canons, arsenaux et chantiers pour la marine militaire; Chatam, place forte avec un arsenal; Tilbury, place forte; Sheerness, place forte avec des chantiers. Tous ces points sont situés sur la Tamise ou sur le golfe de la Tamise, et forment un système d'établissements de tout genre pour la marine.

Sur la côte de la Manche, en face de la France, l'Angleterre possède les grands ports militaires de Portsmouth et de Plymouth. Portsmouth (95,000 habitants), sur la rade de Spithead, est le principal arsenal de la marine anglaise. Douvres et Portland sont deux ports de refuge.

Après avoir indiqué les ports de la marine militaire, il faut citer les ports de commerce, dont les principaux sont : Hull (100,000 habitants); Newcastle (109,000 habitants) et Sunderland, sur la mer du Nord; Folkestone, Brighton et Southampton, sur la Manche; Bristol (150,000 habitants) et Swansea, sur l'océan Atlantique; Liverpool (450,000

habitants), sur la mer d'Irlande, dont les exportations et les importations sont de 3 milliards de francs (1).

Les grandes villes industrielles de l'intérieur sont: Leeds (*fabriques de draps*; 200,000 habitants), Sheffield (*acier, quincaillerie, outils, limes, coutellerie*; 185,000 habitants), Wolverhampton (*serrurerie, quincaillerie*), Kidderminster, Bradford (100,000 habitants) et Halifax (*tapis*), Nottingham (*tulles* et *bas de coton*), Manchester, grande ville de 440,000 habitants (*cotonnades*), Birmingham (*armes, machines à vapeur, outils, quincaillerie*; 300,000 habitants), Stoke-Upon-Trent (100,000 habitants) et Worcester (*poterie, faïence* et *porcelaine*), Derby (*soieries*), Swansea (*fonderies de cuivre*), Merthyr-Tydwil (*fonderies de fer*; 80,000 habitants). — On doit encore citer : York et Cantorbéry, archevêchés; Oxford et Cambridge, universités.

L'Écosse a pour capitale Édimbourg, ville industrielle et commerçante, siége d'une université (170,000 habitants). Les principales villes sont : Leith, Greenoch, Aberdeen, Inverness, ports de commerce; Dundee (90,000 habitants) et Perth, villes industrielles et commerçantes; Paisley (*châles* et *tartans*); Glasgow, ville industrielle et commerçante (*cotonnades, soieries, fers*) et siége d'une université (400,000 habitants).

§ **4. L'Irlande.** — 1° *Topographie.* L'intérieur de l'Irlande est une plaine basse et couverte de marais (*bogs*); aux quatre angles de ce pays se trouvent des massifs de montagnes, dont le plus élevé est celui du Sud-Ouest.

Le Shannon est le cours d'eau le plus considérable de l'Irlande; il traverse plusieurs lacs, passe à Limerick et se termine par un large estuaire. La Boyne, qui arrose Dro-

---

(1) La valeur totale du commerce de l'Angleterre avec l'étranger est de 8 milliards et demi.

gheda, est la rivière la plus importante de celles qui se jettent dans la mer d'Irlande.

L'Irlande renferme plusieurs lacs, dont les plus importants sont ceux de Neagh et d'Erne, dans la partie septentrionale de l'île.

2° *Géographie politique.* L'Irlande a pour capitale Dublin (300,000 habitants). — Les villes principales sont : Cork (80,000 habitants), Queenstown, Drogheda, Galway, Limerick et Waterford, ports de commerce; Belfast, ville industrielle (*toiles, mouchoirs, batistes, linge damassé et broderies;* 120,000 habitants).

§ 8. **Colonies de l'Angleterre.** — L'Angleterre possède aujourd'hui le plus important empire colonial qu'aucune nation ait jamais eu. Les efforts persévérants de sa politique, depuis Cromwell, sont couronnés maintenant du succès le plus complet. Maîtresse des Indes, dont les riches productions alimentent son commerce, l'Angleterre a organisé un réseau de colonies et de stations maritimes qui défendent de tous côtés les approches de l'Inde; elle domine tous les passages, tous les grands marchés commerciaux, toutes les mers du monde ; partout ses flottes, ses stations navales et ses croiseurs trouvent des arsenaux, des chantiers et des ports de refuge; bref, l'Angleterre, depuis 1815, possède l'empire de la mer.

1° *Colonies dans la mer des Indes et la mer de Chine.*

Les trois présidences de l'Hindoustan, capitale Calcutta; population, 169,000,000 d'habitants.

Ceylan. Position militaire importante; vraie citadelle de l'Inde, où se prolongerait la défense dans le cas où le continent indien serait perdu. — Le port de Trinquemalay, le plus beau du monde, selon Nelson, est avec Bombay l'arsenal principal de la marine anglaise dans les Indes.

Ile du Prince-de-Galles. Elle renferme une rade sûre et

vaste. — Station importante, d'où l'on commande l'entrée septentrionale du détroit de Malacca.

MALACCA, importante par ses mines d'étain.

SINGAPOUR. Ville située sur le détroit qui lie l'Inde à la Chine ; son port, très-sûr, est devenu l'entrepôt général du commerce entre l'Inde et la mer de Chine.

ILE DE HONG-KONG. Cette île, située à l'entrée de la baie de Canton, commande ces parages ; elle est à la fois une base d'opérations contre la Chine, et le centre du commerce de l'Angleterre avec ce pays.

ILE DE LABOUAN, sur la côte N.-O. de Bornéo, station importante dans la mer de Chine. Labouan possède des mines de charbon de terre ; c'est une relâche entre Hong-Kong et Singapour ; c'est aussi une station maritime pour la répression de la piraterie.

ADEN. Le port d'Aden, situé au S.-O. de l'Arabie, est une relâche entre Suez et Bombay ; il y a un dépôt de charbon pour les vapeurs. Aden rend les Anglais maîtres de la navigation de la mer Rouge.

PÉRIM, petite île dans le détroit de Bab-el-Manded, qui commande l'entrée de la mer Rouge.

MAURICE (*Ile de France*). Cette île, appelée la clef de la mer des Indes, est une position militaire importante ; elle renferme un très-bon port, Port-Louis.

LES SEYCHELLES. Archipel qui contient de bonnes relâches situées sur la route du Cap aux Indes.

2° *Colonies de l'océan Atlantique.*

L'Angleterre, comme on vient de le voir, est absolument maîtresse de l'océan Indien ; elle en possède toutes les avenues. La route d'Europe aux Indes, par le cap de Bonne-Espérance, est également à elle. L'Angleterre, en effet, commande cette route par plusieurs possessions importantes au point de vue militaire et commercial.

Colonies du Sénégal. Bathurst et fort Saint-James, sur la Gambie; les îles de Loss. — Comptoirs commerciaux.

Comptoirs de Guinée. Ces comptoirs fortifiés ont pour but de servir de refuge aux bâtiments qui commercent dans le golfe de Guinée, et de stations aux bâtiments chargés de réprimer la traite. Les principaux sont Cape Coast et Elmina.

Sainte-Hélène, l'Ascension. Relâches obligées sur la route du Cap. En temps de guerre, ces stations commandent les avenues du Cap.

Colonie du Cap. Position essentielle aux Anglais pour couvrir l'Inde. C'est un lieu de relâche obligé entre l'océan Atlantique et l'océan Indien, et qui commande l'entrée de la mer des Indes par le Sud-Ouest.

La Cafrerie anglaise. C'est la partie orientale de la colonie précédente, à laquelle elle est actuellement réunie.

Colonie de Natal, colonie agricole.

3° *Colonies de la Méditerranée.*

Ces possessions sont autant d'étapes sur la route des Indes par la Méditerranée, Suez, la mer Rouge et Aden. Cette route, redevenue si importante aujourd'hui pour le commerce, est commandée par Gibraltar, Malte et Aden.

Gibraltar, forteresse inexpugnable à l'entrée de la Méditerranée et entrepôt du commerce avec le Maroc et l'Afrique centrale.

Malte, clef de la Méditerranée, rend l'Angleterre maîtresse de cette mer.

4° *Colonies de l'Océanie.*

L'Australie. Ce continent, d'une grande fertilité et riche en mines d'or, est tout entier aux Anglais, qui y ont établi cinq colonies, peuplées actuellement d'un million et demi d'habitants. Les villes les plus importantes sont : Sidney

et Melbourne. — Les pâturages de l'Australie sont un des principaux centres de production de la laine pour les fabriques de l'Angleterre.

Terre de Van Diémen. Station importante pour le commerce et la navigation, située entre le Grand océan et la mer des Indes. La Terre de Van Diémen possède de riches mines de houille.

Nouvelle-Zélande. Cette terre, point central du Grand océan, possède de bonnes relâches et des mines de houille.

5° *Colonies d'Amérique.*

Nouvelle-Bretagne. Cet immense pays contient le territoire de la baie d'Hudson, le Canada et ses dépendances.

La Colombie anglaise et l'île de Vancouver, sur l'océan Pacifique.

Les Bermudes. Grand arsenal maritime et refuge pour les croiseurs, en temps de guerre.—Lieu de déportation.

Les Antilles. Possessions importantes pour le commerce. La Jamaïque domine la mer des Antilles et le golfe du Mexique, et sa capitale Kingston est à la fois une relâche excellente, une position militaire très-forte et un entrepôt de commerce.

Les Anglais possèdent encore dans l'archipel des Antilles : les îles Lucayes ou Bahama, Saint-Christophe, Névis, la Barboude, Antigoa, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les Grenadilles, la Grenade, la Barbade, Tabago et la Trinité. La plus importante de ces îles est la Barbade, dont la capitale est la ville de Bridgetown. Les Antilles anglaises produisent du sucre et du café.

Honduras anglais, chef-lieu Balize.

La Guyane, colonie agricole.

Les îles Falkland ou Malouines. Point de relâche au Sud de l'Amérique, dans les parages du cap Horn.

6° *Possessions en Europe.*

Nous plaçons sous ce titre les îles Normandes et Helgoland, auxquelles il faut ajouter les colonies de la Méditerranée, citées plus haut, p. 189.

Les Îles Normandes sont : Jersey, Guernesey et Aurigny. La capitale est Saint-Hélier, dans l'île de Jersey, port fortifié. — Alderney, dans l'île d'Aurigny, est un grand port de refuge très-fortifié. Ces îles donnent aux Anglais une station sur nos côtes. — Les îles Normandes sont le seul débris que l'Angleterre ait conservé de l'ancien duché de Normandie.

Helgoland, capitale Oberland. Cette île commande les embouchures de l'Elbe et du Weser.

POPULATION DES COLONIES ANGLAISES.

	HABITANTS.
Amérique	4,555,000
Océanie	1,810,000
Asie	171,980,000
Afrique	867,000
Possessions en Europe	246,000
	179,458,000

Gouvernement des colonies. — Les colonies anglaises s'administrent elles-mêmes; des chambres législatives nommées par les colons font les lois qui les régissent. La métropole a le droit de *veto* sur les décisions de ces assemblées et nomme les divers gouverneurs des colonies.

§ 6. **Statistique.** — 1° *Superficie et population.* La superficie des îles Britanniques est de 310,000 kilom. carrés. La population est de 32 millions d'habitants, soit 103 habitants par kilomètre carré.

La population des colonies anglaises est de 179 millions d'habitants. L'empire britannique compte donc 209 millions d'habitants, soit le sixième environ de la population totale du globe.

2° *Races, langues et religions.* La plus grande partie de l'Angleterre et de l'Écosse est peuplée par la *race anglo-*

saxonne, qui parle l'*anglais*.—La Haute-Écosse, le pays de Galles et presque toute l'Irlande sont habités par des peuples de *race celtique* ou *gauloise*, qui parlent des dialectes celtiques : le *gaël* en Écosse, le *gallois* ou *kymri* dans le pays de Galles et l'*erse* en Irlande.

La religion anglicane est la religion de la majorité des Anglais. Les Écossais sont presbytériens ; les Irlandais sont catholiques. Il y a aussi 3 millions de catholiques en Angleterre.

3° *Finances*. Le budget de l'Angleterre se divise en budget de l'État et budget des paroisses ; ces dernières ont de lourdes charges à supporter. Le budget de l'État est d'environ 1,350,000,000 de fr.; le budget des paroisses s'élève à 700,000,000 de fr. ; — total, 2 milliards de francs.

La dette de l'Angleterre est de 20 milliards de francs, payant 700 millions de francs d'intérêt annuel.

4° *Armée*. Les forces militaires de l'Angleterre s'élèvent à environ 850,000 hommes et se composent : de l'armée régulière (140,000), des troupes européennes dans l'Inde (65,000), de la milice d'Angleterre (130,000), des volontaires de l'Angleterre (300,000) et des troupes indigènes de l'Inde (115,000).

5° *Marine*. La marine anglaise se compose de 466 bâtiments, dont : 42 bâtiments cuirassés, 395 bâtiments à vapeur et 29 bâtiments à voiles. Les vaisseaux et les frégates sont au nombre de 113.

6° *Gouvernement*. Le gouvernement anglais est une monarchie constitutionnelle. La couronne est héréditaire, même pour les femmes.

7° *Chemins de fer*. L'Angleterre est traversée par une si grande quantité de chemins de fer, qu'en réalité toutes les villes un peu importantes communiquent entre elles par des *railways*. On peut dire cependant que le réseau des chemins de fer de l'Angleterre et de l'Écosse se compose de

douze lignes principales, reliées entre elles par un grand nombre de lignes secondaires.

Les douze lignes principales sont :

1. La *ligne de l'Est*, de Londres à Yarmouth.

2. La *ligne du Sud-Est*, de Londres à Douvres; route de Calais.

3. La *ligne du Sud*, de Londres à Brighton; route de Boulogne.

4. La *ligne du Sud-Ouest*, de Londres à Dorchester, par Southampton.

5. La *ligne de l'Ouest*, de Londres à Plymouth, par Bristol.

6. La *ligne du Nord-Ouest*, de Londres à Glasgow, par Birmingham, Lancastre et Carlisle, avec embranchement sur Bangor.

7. La *ligne du Nord*, de Londres à Inverness, par Cambridge, Lincoln, York, Durham, Newcastle, Édimbourg et Aberdeen.

8. La *ligne du Centre*, de Londres à Leeds, par Leicester et Derby, avec embranchement sur Birmingham.

9. La *ligne entre Liverpool et Hull*, par Manchester et Leeds.

10. La *ligne entre Maryport et Newcastle*, par Carlisle.

11. La *ligne entre Greenock et Édimbourg*, par Glasgow.

12. Le *chemin littoral de la Manche*, de Dorchester à Douvres, reliant tous les ports de la Manche entre eux et avec Londres. — Ce chemin a un but commercial et militaire à la fois.

8° *Canaux*. Les principaux canaux des îles Britanniques sont : en Écosse, le *canal Calédonien*, entre l'Atlantique et la mer du Nord ; le *canal du Forth et de la Clyde*, entre Glasgow et Édimbourg. — En Angleterre, le canal de *Leeds à Liverpool*, joignant la mer d'Irlande à la mer du Nord, par l'Aire et l'Ouse; le canal appelé le *Grand-Tronc* ou *canal de Trent et*

Mersey, qui fait communiquer aussi la mer du Nord avec la mer d'Irlande; le *canal de Tamise et Severn* entre l'Isis, affluent de la Tamise, et la Severn; il réunit l'Atlantique et la mer du Nord; le *canal de Wilts et Berks*, entre Bristol et la Tamise, réunissant, comme le précédent, les deux mêmes mers : les *canaux d'Ashton et de Huddersfield*, qui mettent Manchester en communication avec la mer d'Irlande et la mer du Nord; le *canal de Grande-Jonction*, qui joint Londres au Grand-Tronc. Ces lignes principales sont reliées entre elles ou avec les principaux centres d'industrie et de commerce, ou d'exploitation de houille, par un grand nombre de canaux secondaires. — En Irlande, il faut citer le *canal Royal* et le *Grand-Canal*, qui vont de Dublin au Shannon, réunissant ainsi la mer d'Irlande et l'Atlantique.

CHAPITRE VIII

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION ESPAGNOLE.

Royaumes d'Espagne et de Portugal.

§ 1. Géographie physique de la région espagnole.

1. *Bornes*. La région espagnole est une péninsule jointe à l'Europe continentale par l'isthme des Pyrénées. Elle est bornée : au N., par les Pyrénées, qui la séparent de la France, et par le golfe de Gascogne ; à l'O., par l'océan Atlantique; au S., par l'océan Atlantique, la mer de Cadix, le détroit de Gibraltar et la Méditerranée; à l'E., par la Méditerranée.

2. *Côtes*. Les côtes de la région espagnole sont généra-

lement escarpées et rocheuses, excepté sur quelques points des côtes de l'Est et de l'Ouest, où, vers les embouchures des fleuves, elles sont basses et sablonneuses, ou marécageuses. Partout on y rencontre des baies, des rades et des ports, et c'est à l'excellence de la plupart d'entre eux que l'Espagne a dû la puissance maritime qu'elle a eue longtemps.

Les caps principaux sont : le cap Creux, le cap Saint-Martin, le cap Palos, le cap de Gata, à l'Est; les pointes d'Europe et de Tarifa, le cap Trafalgar, au Sud; les caps Saint-Vincent et Espichel, à l'Ouest; les caps Finistère et Ortégal, au Nord-Ouest. — Les îles principales sont : dans la Méditerranée, les îles Baléares, séparées de l'Espagne par le canal des Baléares; ces îles sont : Minorque, Mayorque, Cabrera, Iviza et Formentera. — Sur les côtes orientales on rencontre quelques lagunes, savoir : l'Albufera de Valence et la Petite-Mer.

3. *Topographie.* L'Espagne est une haute-terre dont la configuration fait exception à la topographie ordinaire de l'Europe. La forme de cette haute-terre est celle d'un tronc de pyramide carrée, dont la partie supérieure est occupée par le plateau central de l'Espagne ou de Castille, et dont les quatre faces latérales sont représentées par les quatre versants de la Péninsule.

On ne rencontre sur le plateau castillan que des plaines arides, nues, couvertes de bruyères et de genêts, et presque désertes. Ces steppes (*despoblado*, lieu dépeuplé) ne sont que rarement interrompues par des champs cultivés; les villes et les villages sont situés à de très-grandes distances les uns des autres. Les rivières qui arrosent cette contrée sont encaissées profondément et coulent souvent dans des ravins infranchissables.

Les talus du plateau de Castille présentent partout un chaos de montagnes, de défilés et de ravins, et donnent

naissance à un grand nombre de contre-forts, qui traversent les terrasses dont le plateau est entouré à sa base.

Ces terrasses sont : au Nord, les Asturies ; à l'Ouest, le Portugal et l'Estrémadure ; au Sud, l'Andalousie ; à l'Est, les provinces de Valence et de Murcie, et l'Aragon méridional. Ces diverses provinces sont séparées du plateau central par les chaînes qui forment ses talus, et elles le sont entre elles par des contre-forts élevés et difficiles à franchir.

Il résulte de cette configuration de l'Espagne, que l'unité politique a été longtemps impossible dans ce pays. Cette disposition physique explique un grand nombre de faits de l'histoire de l'Espagne, histoire féconde en rivalités et en guerres civiles ; elle aide à comprendre l'isolement des provinces entre elles, leurs prétentions à l'indépendance, l'avantage enfin que la Castille a trouvé dans sa position centrale pour imposer sa prééminence aux autres parties de l'Espagne.

Il convient aussi d'entrer dans quelques détails sur le Portugal.

A l'inspection de la plupart des cartes géographiques, on serait tenté de croire que le Portugal n'est pas séparé physiquement de l'Espagne. Cependant le Portugal occupe le versant occidental de la péninsule espagnole, ou mieux la terrasse occidentale du plateau central ; il forme donc une région distincte et nettement séparée de l'Espagne par le talus du plateau de Castille. Ce talus est, en effet, très-escarpé, et le massif de montagnes et de ravins qui le constitue présente presque partout une barrière infranchissable. Les fleuves, pour parvenir dans la région portugaise, descendent du plateau central par des gorges longues et profondes, comme celles d'Abrantès, que traverse le Tage, et n'arrivent qu'après mille obstacles dans les plaines du littoral portugais.

Un pays tel que la péninsule espagnole est parfaitement constitué pour la guerre défensive; tout y est disposé contre l'assaillant, les accidents du sol, le petit nombre de routes et de chemins praticables, et le peu de ressources que l'on y rencontre; la guerre de 1808 à 1813 en est un exemple bien connu.

4. *Orographie.* Le système orographique de l'Espagne se compose du plateau central ou de Castille, des Pyrénées, des monts Ibériens, des monts Carpétaniens, des monts Lusitaniens, de la sierra Morena ou montagnes Noires, et de la sierra Nevada ou montagnes Neigeuses.

1° *Plateau central* ou *de Castille.* Les limites de ce plateau sont : au N., les monts Cantabres et les monts des Asturies; au S., la sierra Morena ; à l'E., les monts Ibériens ; à l'O., des contre-forts des monts Carpétaniens et Lusitaniens. Ce plateau a la forme d'un quadrilatère ; il se compose exactement de deux plateaux parallèles, séparés par les monts Carpétaniens, et dont le plus élevé est celui de la Vieille-Castille, au Nord. Le plateau castillan a 72,000 kilomètres carrés de superficie. Il est beaucoup plus élevé à l'Est qu'à l'Ouest; en effet, toute sa lisière orientale est couverte d'une chaîne de hauts-plateaux appelés *parameras*, qui atteignent 1,500 à 1,600 mètres, tandis que les autres parties du plateau ne dépassent pas 800 mètres.

2° *Pyrénées.* On divise la chaîne des Pyrénées en deux grandes sections, subdivisées ainsi qu'il suit :

PYRÉNÉES CONTINENTALES OU FRANÇAISES.

Pyrénées orientales, entre le cap Creux et le pic de Corlitte.
Pyrénées centrales, entre le pic de Corlitte et le mont Cylindre.
Pyrénées occidentales, entre le mont Cylindre et le col de Bélate.

PYRÉNÉES MARITIMES OU ESPAGNOLES.

Monts Cantabres, entre le col de Bélate et la source de l'Èbre.
Monts des Asturies, entre la source de l'Ebre et la source du Sil.
Monts de la Galice, jusqu'aux caps Finistère et Ortégal.

Les *monts Cantabres* (appelés sierra d'Aralar, à l'E., et plateau de Reynosa, à l'O.) sont moins élevés que les Pyrénées, mais tellement âpres, qu'ils sont impraticables; cependant leurs sommets ne dépassent pas 1,600 m, et la plupart des cols sont à 550 m. Ces montagnes forment la partie orientale du talus septentrional du plateau de Castille. Le col principal, qui traverse les monts Cantabres, est le col de Salinas, par lequel passe la grande route de Bayonne à Madrid.

Les *monts des Asturies* composent la partie occidentale du talus septentrional du plateau de Castille; ils sont très-escarpés et plus élevés que les monts Cantabres; leurs sommets ont 2,600 m. C'est dans cette chaîne que se trouvent les cavernes d'Anséna, célèbres par la résistance des Astures contre les Romains, et par celle de Pélage contre les Arabes.

Les *monts de la Galice* ont le caractère d'une chaîne de montagnes, et non plus celui d'un talus de plateau. Leur ensemble accidente toute la province de la Galice. L'élévation de ces montagnes est faible, mais elles sont rudes et difficiles. Un contre-fort des monts de la Galice, qui commence avec la chaîne aux sources du Sil, sépare le bassin du Minho de celui du Douro, et couvre la partie occidentale du royaume de Léon et les deux provinces portugaises de Tras-os-Montes (*à travers les montagnes*) et d'Entre-Douro-et-Minho.

3° Les *monts Ibériens*. On désigne sous ce nom la chaîne de parameras qui forme le talus oriental du plateau de Castille. Cette chaîne de parameras commence au plateau de Reynosa et s'étend d'abord au S.-E., sous les noms de sierra d'Occa (1), de sierra d'Urbiad et de sierra del Madero.

---

(1) C'est dans la sierra d'Occa que se trouve le défilé appelé le *Garganta* ou *gosier de Pancorbo*, large seulement de douze pas et par lequel passe la grande route de Bayonne à Madrid.

A partir du Moncayo, la chaîne se dirige au Sud, sous les dénominations de sierra Ministra et de sierra del Molina, et atteint le nœud d'Albarracin, point culminant de la péninsule, duquel se détachent plusieurs contre-forts et d'où sortent le Guadalaviar, le Cabriel, le Xucar, le Tage et le Xiloca.

Toutes ces sierras ne sont autre chose que des suites de parameras, c'est-à-dire de plateaux-steppes; en effet, ces hautes-plaines, couvertes d'immenses pâturages naturels, sont désertes et n'offrent le plus souvent aucune route, aucune ressource. Les vallées qui les entourent sont abruptes, surtout à l'Est, car, du côté de l'Ouest, les parameras s'abaissent par des pentes plus douces sur le plateau central.

A partir du nœud d'Albarracin, les monts Ibériens prennent les noms de sierra de Cuenca, sierra de Segura, et se dirigent, sous le nom de sierra de Alamilla, jusqu'au cap de Gata, où ils se terminent.

Un grand nombre de contreforts se détachent du versant oriental des monts Ibériens, et séparent entre elles les vallées des affluents de la Méditerranée.

Les cols principaux des monts Ibériens sont ceux que traversent les routes de Bayonne à Burgos; de Saragosse à Madrid, par la sierra Ministra ; de Valence à Madrid, par la sierra de Cuenca; de Murcie à Madrid, par la sierra de Segura.

4° *Monts Carpétaniens*. Cette chaîne, qui sépare le bassin du Douro de celui du Tage, se détache de la sierra Ministra, et traverse, de l'E. à l'O., le plateau de Castille, sous les noms de Somo-Sierra, de sierra Guadarrama, de sierra de Gredos (1) et de sierra de Gata. Lorsque le plateau finit,

---

(1) Le faîte des sierras Guadarrama et de Gredos se compose de parameras très-élevées.



les monts Carpétaniens se continuent dans le Portugal en se bifurquant; ils envoient, au N.-O., les monts du Beira, et, au S.-O., la sierra d'Estrella, qui se termine au cap Roca. Les monts Carpétaniens composent une chaîne longue, étroite, sinueuse, escarpée et partout remplie de gorges et de ravins d'une âpreté extrême; aussi forment-ils un excellent boulevard contre les invasions qui menacent Madrid par le Nord. Les défilés principaux sont ceux de Somo-Sierra et de Guadarrama, célèbres tous les deux dans la guerre de 1808.

5° *Monts Lusitaniens*. Cette chaîne, absolument séparée des monts Ibériens, commence sur le plateau, au S.-O. de Tolède; elle porte d'abord le nom de sierra de Tolède, qu'elle quitte en arrivant sur la terrasse de l'Estrémadure, pour prendre le nom de sierra d'Estrémadure; et, lorsqu'elle entre en Portugal, elle couvre la province d'Alentejo de nombreux contre-forts, dont l'un se termine au cap Saint-Vincent. Les monts Lusitaniens, en général peu élevés, séparent les bassins du Tage et de la Guadiana.

6° *Sierra Morena* ou *montagnes Noires*. La sierra Morena forme le talus méridional du plateau de Castille. Rarement cette sierra dépasse 1,000 mètres. Le col principal est le défilé appelé *Despena-perros* (précipite-chiens), traversé par la grande route de Madrid à Cadix. Le nom de montagnes Noires a été donné à ces montagnes, parce qu'elles sont couvertes d'arbustes à feuillage foncé. Cette chaîne sépare les eaux du Guadalquivir de celles de la Guadiana.

7° *Sierra Nevada* ou *montagnes Neigeuses*. Cette sierra forme le talus de la terrasse d'Andalousie. C'est encore une suite de plateaux-steppes, dont les principaux sont : le plateau de Grenade et celui des Alpujarres. Le plus haut sommet est la Mulahacen, située entre ces deux plateaux et élevée de 3,550 m. Toute cette région est impraticable; on ne rencontre partout qu'un chaos de montagnes, de ravins et de

torrents. La sierra Nevada se termine à la pointe de Tarifa, après avoir séparé le bassin du Guadalquivir du versant de la Méditerranée.

8° *Ligne de partage des eaux.* La ligne de partage des eaux de la péninsule espagnole commence au pic de Corlitte et finit à la pointe de Tarifa. Elle se compose des cinq sections suivantes : les Pyrénées centrales, les Pyrénées occidentales, les monts Cantabres, les monts Ibériens et la sierra Nevada.

9° *Hydrographie.* La ligne de partage des eaux sépare la péninsule espagnole en deux grands versants, celui de l'Atlantique et celui de la Méditerranée.

Les principaux cours d'eau du versant de l'Atlantique sont : la Bidassoa, le Minho (1), le Douro, le Mondégo, le Tage, la Guadiana, le Guadalquivir, le Guadalète ; ceux du versant de la Méditerranée sont : la Ségura, le Xucar, le Guadalaviar, l'Èbre, le Llobrégat (2) et la Mouga.

La *Bidassoa*, dont le cours inférieur sépare la France de l'Espagne, prend sa source vers le col de Maya ; elle se jette dans le golfe de Gascogne au-dessous d'Irun et de Fontarabie, après avoir formé l'île des Faisans, où fut signé le célèbre traité des Pyrénées, en 1659.

Les Pyrénées espagnoles envoient au golfe de Gascogne une foule de petites rivières, de ruisseaux et de torrents trop peu considérables pour mériter une description spéciale.

Le *Minho* a sa source dans les monts de la Galice, passe à Orense, et sert, vers son embouchure, de limite entre l'Espagne et le Portugal. Son affluent principal est le Sil.

Le *Douro* descend du pic d'Urbion, traverse la Vieille-Castille, le royaume de Léon, les provinces portugaises de

---

(1) Prononcez *Migno*.
(2) Prononcez *Liobrégat*.

Tras-os-Montes et d'Entre Douro-et-Minho, et se jette dans l'Atlantique à Oporto. Ce fleuve passe à Aranda, Toro et Zamora. Il reçoit, à droite, la Pisuerga ; à gauche, l'Eresma et le Tormès. — La Pisuerga arrose Valladolid et reçoit l'Arlanzon, qui baigne Burgos. — L'Eresma descend de la sierra Guadarrama, près de Saint-Ildefonse, et traverse Ségovie. — Le Tormès baigne Salamanque.

Le *Mondego* sort de la sierra d'Estrella et arrose Coïmbre, en Portugal.

Le *Tage* prend sa source dans la sierra d'Albarracin et traverse la Nouvelle-Castille, l'Estrémadure espagnole et l'Estrémadure portugaise; il passe près d'Almonacid, à Aranjuez, Tolède et Talavera, en Espagne; à Abrantès, Punhète, Santarem et Lisbonne, en Portugal. En général, ce fleuve est très-encaissé; l'escarpement de ses rives est partout considérable, surtout dans les gorges d'Abrantès. Ses affluents sont des torrents sans importance, parmi lesquels nous ne citerons que le Xarama, affluent de droite. Le Xarama reçoit le Hénarès, qui arrose Guadalaxara, et le Manzanarès, qui baigne Madrid.

La *Guadiana* descend des hautes-plaines de la Manche; elle arrose la Nouvelle-Castille, l'Estrémadure et la province portugaise d'Alentejo; enfin, elle sépare l'Andalousie des Algarves. Elle passe près de Ciudad-Real, à Mérida, à Badajoz, près d'Olivença, et finit à Ayamonte. Les affluents de ce fleuve sont des torrents peu importants.

Le *Guadalquivir* (en arabe, *Oued-el-kebir*, le grand fleuve), le plus considérable des fleuves de l'Espagne, prend sa source dans les monts Ibériens; il arrose l'Andalousie et les villes d'Andujar, de Cordoue et de Séville. Ses affluents de droite sont en général peu considérables; parmi ceux de gauche, on peut citer le Xénil, qui passe à Grenade.

Le *Guadalète* est un petit cours d'eau qui coule près de Xérès, et finit dans la baie de Cadix. Il est célèbre dans

l'histoire espagnole pour avoir donné son nom à la victoire que les Arabes remportèrent sur les Wisigoths, en 712.

La *Ségura* descend des Monts Ibériens, arrose le royaume et la ville de Murcie.

Le *Xucar* sort de la sierra d'Albarracin et traverse le royaume de Valence.

Le *Guadalaviar* sort également de la sierra d'Albarracin et traverse la ville de Valence.

L'*Èbre* descend du plateau de Reynosa; sa ceinture est formée, à gauche, par les monts Cantabres et les Pyrénées continentales; à droite, par les monts Ibériens jusqu'à la sierra d'Albarracin, et, depuis ce point, par la muela de Arès (1). L'Èbre arrose la Castille, la Biscaye, la Navarre, l'Aragon et la Catalogne; il passe par les villes de Miranda, Logrono, Alfaro, Tudéla, Saragosse, Méquinenza, Flix, Xerta et Tortose. Ses affluents sont: à droite, le Xalon et le Guadalupe; à gauche, la Zadorra, qui arrose Vittoria; l'Aragon, qui passe à Jacca et reçoit l'Arga, qui arrose Pampelune; le Gallégo, qui se jette à Saragosse; la Sègre, qui baigne Urgel et Lérida; cette rivière reçoit plusieurs affluents, entre autres les deux Noguerra et la Cinca; la Cinca arrose Fraga. — Le cours de l'Èbre, à Xerta, se trouve barré par le rapprochement de deux chaînes qui forment le défilé de las Armas; ces deux chaînes sont la sierra d'Alménara, au N., et la muela de Arès, au S. Le défilé de las Armas, long de 15 kilomètres, est l'un des passages les plus redoutables de l'Espagne; les Français y pratiquèrent une route, en 1708, pendant la guerre de la Succession d'Espagne.

Le *Llobrégat* passe à Molins del Rey et finit un peu au Sud de Barcelone.

(1) On donne le nom de *muela*, en Aragon, aux parameras.

La *Mouga* passe près de Figuières. — Ces deux rivières arrosent la Catalogne.

§ **2. Géographie politique du royaume d'Espagne.** — L'Espagne est divisée en 48 provinces semblables à nos départements, et qui ont été formées des 14 anciennes provinces.

Ces 14 provinces sont ainsi réparties : six au Nord, la Galice, les Asturies, les provinces Basques, la Navarre, l'Aragon et la Catalogne ; ces quatre dernières sont adjacentes à la France.

Trois à l'Est, les royaumes de Valence et de Murcie, et les îles Baléares ;

Une au Sud, l'Andalousie ;

Deux à l'Ouest, l'Estrémadure et le royaume de Léon ;

Deux au centre, la Nouvelle et la Vieille-Castille.

1° La *Galice*, capitale Saint-Jacques de Compostelle. — VILLES PRINCIPALES : la Corogne, un des meilleurs ports de l'Espagne ; batailles navales de 1748 et 1803, et bataille de 1809 ; le Ferrol, port militaire et arsenal de la marine.

2° Les *Asturies*, capitale Oviédo.

3° Les *provinces Basques* (Guipuzcoa, Biscaye, Alava), capitale Bilbao. — VILLES PRINCIPALES : Saint-Sébastien ; les Passages ; Vittoria, bataille de 1813 ; Irun ; Fontarabie.

4° La *Navarre*, capitale Pampelune. — VILLE PRINCIPALE : Tudéla.

5° L'*Aragon*, capitale Saragosse, célèbre par le siége de 1808 (56,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Calatayud, Téruel, Huesca et Jacca, place forte.

6° La *Catalogne*, capitale Barcelone, place forte, ville industrielle et port de commerce (180,000 habitants). — VILLES PRINCIPALES : Reuss, Ripoll, Vique, villes industrielles ; Tarragone et Roses, ports de commerce. Cette province est

la plus industrieuse et en même temps la plus militairement organisée de l'Espagne. Elle contient un très-grand nombre de places fortes qui défendent la frontière des Pyrénées orientales; les principales sont: Figuières, Girone et Hostalrich, sur la grande route de Perpignan à Barcelone; Tortose, sur la route de Barcelone à Valence; Urgel et Lérida, sur la route de Perpignan à Saragosse. Toutes ces villes sont célèbres par les siéges qu'elles ont soutenus contre les Français, pendant les guerres de Louis XIV ou de l'empire. — *Andorre*, capitale d'une petite république vassale de la France et de l'Espagne.

7° Le *royaume de Valence*, capitale Valence, université (87,000 habitants). Villes principales : le Grao, port de Valence; Alicante, port de commerce; Murviédro, bataille de 1811, dite de Sagonte.

8° Le *royaume de Murcie*, capitale Murcie. — Villes principales : Lorca, ville industrielle; Carthagène, port militaire; Albacète, ville industrielle et commerçante.

9° Les *îles Baléares*, capitale Palma. — Ville principale : Port-Mahon, place forte et excellent port. L'île de Cabrera est connue dans notre histoire, par la captivité des soldats du corps du général Dupont.

10° L'*Andalousie*, capitale Séville, ville commerçante (*chevaux* et *blé*; 80,000 habitants). — Villes principales : Cadix, dans l'île de Léon, place forte, port de guerre et de commerce, siéges de 1810 et de 1823 (60,000 habitants); la Carraca, chantiers de construction; Trocadéro, village fortifié; Puerto de Santa-Maria et San-Lucar, ports de commerce; Puerto-Real, chantiers de construction; Xérès (*vins*); Rota, près du cap Trafalgar, si connu par la bataille navale de 1805 : Algésiras; Cordoue; Jaen; Andujar; Baylen, où capitula le général Dupont en 1808; Grenade (62,000 habitants); Malaga (90,000 habitants) et Alméria, ports de commerce; — Gibraltar, possession anglaise, place forte

et station navale; grand entrepôt de commerce de l'Angleterre avec le Maroc et l'Afrique.

11° L'*Estrémadure*, capitale Badajoz, place forte. — VILLES PRINCIPALES : Olivença, place forte; Alcantara.

12° Le *royaume de Léon*, capitale Léon. — VILLES PRINCIPALES : Astorga, Zamora, Toro; Ciudad-Rodrigo, place forte; Valladolid, université; Salamanque, université; on y a livré, en 1812, la bataille dite des Arapiles.

13° La *Nouvelle-Castille*, capitale Madrid, capitale de l'Espagne, ville de 330,000 habitants. — VILLES PRINCIPALES : Tolède, université; Aranjuez, résidence royale; Almonacid, Talavera de la Reyna, Ocana et Ciudad-Real, batailles de 1809; Almaden, mines de mercure très-riches; Guadalaxara, ville industrielle.

14° La *Vieille-Castille*, capitale Burgos, siége célèbre de 1812. — VILLES PRINCIPALES : Logrono; Santander, port de commerce; Soria; Ségovie, ville industrielle; Saint-Ildefonse et l'Escurial, résidences royales.

§ **3. Statistique de l'Espagne.** — 1. *Superficie et population.* La superficie de l'Espagne est de 465,000 kilomètres carrés, et sa population de 16,000,000 d'habitants, soit 34 habitants par kilomètre carré.

2. *Colonies.* L'Espagne possède encore de belles colonies, dont Cuba et les Philippines sont les plus importantes. Les colonies espagnoles sont :

En *Afrique*, les Canaries, les Présides (Ceuta et Melilla), les îles Fernan-do-Po et Annobon; — 280,000 habitants.

En *Amérique*. Cuba et Porto-Rico; — 2,000,000 d'habitants.

Dans l'*Océanie*, les Philippines (5,000,000 d'habitants); les Mariannes (5,500 habitants).

3. *Race et religion.* Toute la nation espagnole est d'origine ibérienne. Les Basques de la Biscaye et de la Navarre

sont des Ibères non mélangés. Les Espagnols sont des Ibères modifiés par la conquête des Romains et des Goths. — Tous les Espagnols sont catholiques.

4. *Gouvernement*. Le gouvernement de l'Espagne est la monarchie constitutionnelle.

5. *Armée et marine*. L'armée espagnole compte environ 100,000 hommes. — La marine se compose de 118 bâtiments à vapeur et à voiles, dont 6 frégates blindées et 11 à hélice. — Le nombre des matelots et soldats de marine s'élève à 24,000 hommes.

6. *Chemins de fer*. Le réseau des chemins de fer de l'Espagne n'est pas encore complétement terminé; il se compose de cinq grandes lignes qui ont leur centre à Madrid, et qui sont :

Le *chemin de Madrid à Bayonne*, par Avila, Valladolid, Palencia, Burgos, Vittoria et Saint-Sébastien, avec embranchement de Palencia à Santander.

Le *chemin de Madrid à Perpignan*, par Guadalaxara, Saragosse, Lérida, Barcelone et Girone. — Une ligne part de Barcelone pour aller à Valence joindre le chemin suivant.

Le *chemin de Madrid à Valence et à Alicante*, par Aranjuez, Giguela et Albacète. — De ce chemin se détachent la ligne sur Lisbonne et la ligne sur Cadix.

Le *chemin de Madrid à Lisbonne*. Ce chemin se détache du précédent à Alcazar et suit en général la Guadiana.

Le *chemin de Madrid à Cadix*. Ce chemin se détache aussi de la ligne de Madrid à Valence, et passe par Andujar, Cordoue et Séville. De Cordoue un embranchement se dirige sur Malaga.

§ **4. Géographie politique du royaume de Portugal.** — Le Portugal est divisé en six provinces qui sont :

1° *Entre-Douro-et-Minho*, capitale Braga. — Ville princi-

PALE : Oporto, ville maritime importante par son commerce de vins; bataille de 1809 (90,000 habitants).

2° *Tras-os-Montes*, capitale Bragance.

3° *Beira*, capitale Coïmbre, université. — VILLES PRINCIPALES : Lamégo; Almeida, place forte.

4° *Estrémadure*, capitale LISBONNE, capitale du royaume, 225,000 habitants, port de commerce. — VILLES PRINCIPALES : Santarem et Abrantès; Sétubal, port de commerce; Torres-Vedras, bataille de 1810.

5° *Alentejo* (au delà du Tage), capitale Évora.

6° *Algarves*, capitale Faro. — VILLES PRINCIPALES : Lagos, ville maritime en vue de laquelle fut livrée la bataille navale de 1757; Tavira; Sagres, près du cap Saint-Vincent; ce cap est célèbre par les batailles navales de 1797 et de 1833.

§ **5. Statistique du Portugal.** — 1. *Superficie et population.* La superficie du Portugal est de 91,000 kilomètres carrés, et sa population de 4 millions d'habitants, soit 44 habitants par kilomètre carré.

2. *Colonies.* Le Portugal possède plusieurs colonies, savoir : en Afrique : Madère, les Açores, les îles du Cap Vert, plusieurs comptoirs dans la Sénégambie, les îles du Prince et de Saint-Thomas, une partie du Congo, la capitainerie de Mozambique; — en Asie : Goa et Diu, dans l'Hindoustan; Macao, en Chine; et dans l'Océanie : Timor. La population de ces diverses colonies est de 3 millions d'habitants.

3. *Race et religion.* Les Portugais appartiennent à la race ibérienne, modifiée, comme en Espagne, par la conquête romaine. — Tous les Portugais sont catholiques.

4. *Gouvernement.* Le gouvernement du Portugal est la monarchie constitutionnelle. — Les femmes peuvent porter la couronne.

5. *Armée et marine.* L'armée portugaise est de 25,000 hommes. — La marine se compose de 35 bâtiments.

CHAPITRE IX

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION ITALIENNE

§ **1. Géographie physique de l'Italie.** — 1° *Bornes.* La région ou péninsule italienne est bornée : au N., par les Alpes, qui la séparent de l'Allemagne, de la Suisse et de la France; à l'O., par la Méditerranée; au S., par la mer Ionienne; à l'E., par la mer Adriatique.

2° *Côtes.* L'Italie a 3,500 kilomètres de côtes, moitié plus que la France. Entre la France et l'Arno, la côte de la Rivière de Gênes est rocheuse, élevée et saine; entre l'Arno et le Garigliano, au contraire, la côte est basse, marécageuse et malsaine; les marais de la côte de Toscane portent le nom de *Maremmes;* ceux qui sont au Sud du Tibre s'appellent les *marais Pontins.* Entre le Garigliano et le Rubicon, les côtes sont tantôt élevées et tantôt basses, mais jamais elles ne présentent de marécages d'une grande étendue. Entre le Rubicon et le golfe de Trieste, la côte redevient marécageuse, et on y rencontre partout des marais et des lagunes; les plus considérables sont les lagunes de Comacchio, celles du delta du Pô, puis les lagunes de Venise.

Les golfes principaux de l'Italie sont : ceux de Gênes, de Gaëte, de Naples et de Salerne, sur la côte occidentale; de Tarente, sur la côte méridionale; de Manfredonia, sur la côte orientale; de Venise, au Nord-Est.

Les caps les plus remarquables sont : les caps dell' Armi et Spartivento, au Sud de la Calabre; le cap Leuca, au Sud de la terre d'Otrante.

Les îles de la région italienne sont toutes situées dans la

Méditerranée. On en compte trois grandes : la Corse (aux Français), la Sardaigne et la Sicile. Les petites îles sont : Malte et Gozzo, aux Anglais ; Lampédouse et Pantellaria, entre la Sicile et l'Afrique ; les îles Égades, à l'Ouest de la Sicile ; les îles Lipari, archipel de volcans, au Nord de la Sicile ; l'île d'Elbe, entre la Corse et la Toscane.

Les principaux détroits sont : le détroit de Messine, entre la Sicile et la Calabre ; les Bouches de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne ; le canal de Piombino, entre l'île d'Elbe et la Toscane ; le canal d'Otrante, entre l'Adriatique et la mer Ionienne.

3° *Topographie.* L'Italie se divise en deux parties. L'une, l'Italie continentale, arrosée par le Pô et entourée de tous côtés par la chaîne des Alpes et par l'Apennin septentrional ; l'autre, l'Italie péninsulaire, située au Sud de la précédente.

La première, l'Italie continentale, renferme la grande vallée du Pô, plaine riche et fertile, quoique marécageuse et couverte de rizières, à l'Est. Cette vallée, qui a été le théâtre d'un grand nombre de guerres, a été l'un des champs de bataille les plus importants de l'Europe. La seconde partie, l'Italie péninsulaire, est très-accidentée ; elle est entrecoupée de montagnes et de plateaux âpres et stériles, de petites vallées peu fertiles et de quelques plaines ; en général, elle est moins riche que l'Italie continentale, et ses parties les plus sauvages sont la Calabre et les Abruzzes.

4° *Orographie.* L'Italie renferme la chaîne des Alpes et celle des Apennins.

Alpes. La chaîne des Alpes a la forme d'une demi-circonférence ; elle s'étend depuis le col de Cadibone, au Nord de Savone, jusqu'au mont Schneeberg, dans la Carniole ; elle sépare l'Italie de la France, de la Suisse et de l'Allemagne.

On divise les Alpes en trois grandes parties, subdivisées en huit sections, savoir :

I. ALPES OCCIDENTALES.

1. *Alpes Maritimes,* entre le col de Cadibone et le mont Viso.
2. *Alpes Cottiennes*, entre le mont Viso et le mont Cenis.
3. *Alpes Grées*, entre le mont Cenis et le mont Blanc.
4. *Alpes Pennines,* entre le mont Blanc et le Saint-Gothard.

II. ALPES CENTRALES.

5. *Alpes centrales*, entre le Saint-Gothard et le mont Maloya.

III. ALPES ORIENTALES.

6. *Alpes Rhétiques*, entre le mont Maloya et le pic des Trois-Seigneurs.
7. *Alpes Carniques,* entre le pic des Trois-Seigneurs et le mont Terglou.
8. *Alpes Juliennes*, entre le mont Terglou et le mont Schneeberg.

Les *Alpes maritimes*, dont la hauteur moyenne est de 1,950^m, sont traversées par plusieurs cols, dont les plus importants sont : le col de Cadibone, le col de Tende et le col de l'Argentière ; leurs contre-forts sur le versant italien sont : les *montagnes du Montferrat*, entre la Bormida et le Tanaro ; les *montagnes du Piémont*, entre la Stura, le Tanaro et le Pô. —Sur le versant français, le principal contre-fort est la chaîne des *Alpes de Provence.*

Les *Alpes Cottiennes*, dont la hauteur moyenne est de 2,175^m, sont traversées par le col du mont Genèvre. Les contre-forts du versant Italien sont peu importants; sur le versant français, on trouve les *Alpes du Dauphiné.*

Les *Alpes Grées* ou *de Savoie*, dont la hauteur moyenne est de 2,175^m, sont traversées par les cols du mont Cenis et du Petit-Saint-Bernard. Les contre-forts du versant Italien sont, comme ceux des Alpes Cottiennes, courts et abrupts; sur le versant français on rencontre un grand chaînon qui sépare les eaux du Rhône de celles de l'Isère.

Les *Alpes Pennines* ou *du Valais* (*Summæ Alpes*) sont les plus élevées de toute la chaîne; leur hauteur moyenne est de 3,572^{m}. Elles contiennent les plus hauts sommets de l'Europe, le mont Blanc (4,810^{m}), le mont Rosa (4,636^{m}) et le mont Cervin (4,505^{m}); elles sont traversées par les cols du Grand-Saint-Bernard et du Simplon. Ce massif n'envoie que de petits contre-forts sur ses deux versants.

Les *Alpes Centrales* appartiennent seules à la ligne de partage des eaux de l'Europe; leur hauteur moyenne est de 2,920^{m}. Les contreforts sur le versant suisse sont: les *Alpes Bernoises* et les *Alpes d'Uri*; sur le versant italien, les *montagnes du Milanais*, entre le Tésin et l'Adda. Elles sont traversées par les cols du Saint-Gothard, du Bernardino et du Splugen.

Les *Alpes Rhétiques* ou *du Tyrol* sont traversées par le célèbre col de Brenner; le contre-fort principal sur le versant suisse est la chaîne des *Alpes Algaviennes;* sur le versant italien, on remarque les *Alpes de la Valteline*, traversées par le col du Stelvio.

Les Alpes de la Valteline donnent naissance à un rameau important, le *Montebaldo*, situé entre le lac de Garde et l'Adige; c'est dans la chaîne du Montebaldo que sont situés les plateaux de Rivoli et de la Corona, illustrés par nos victoires en 1796 et 1797.

Les *Alpes Carniques* sont traversées par le col de Tarvis; leurs contre-forts sont : sur le versant italien, les *Alpes Cadoriques*, entre l'Adige et la Brenta; sur le versant allemand, les *Alpes Noriques*.

Les *Alpes Juliennes* sont traversées par le col d'Adelsberg; ces Alpes vont se perdre dans les plateaux de la Carniole, qui les réunissent au système des Alpes Illyriennes.

La chaîne des Alpes, dont nous venons de décrire les diverses sections, est comprise entre le Rhône, à l'O., le Pô, au S., le Rhin et le Danube, au N.; le Danube la borne en-

core à l'Est. Sa largeur est très-variable; elle s'augmente de l'Ouest à l'Est; ainsi :

Au col de Cadibone, entre Savone et Asti, elle est de :	40	kilom.
De Genève à Turin	140	—
De Vérone à Kufstein, sur l'Inn	225	—
De Vienne à Fiume	330	—

Les Alpes ont leur versant abrupt sur l'Italie; les grands escarpements sont tous du côté de ce pays. Vue de Turin, la chaîne se dresse sur la plaine du Piémont comme une muraille, tandis que, du côté de la France et de l'Allemagne, les Alpes s'abaissent sur le Rhône et le Danube en pentes plus douces et par des gradins successifs.

Les cols que nous avons cités sont tous traversés par de bonnes routes, dont les premières datent du règne de Napoléon Ier ; en voici le tableau :

Col de Cadibone, route de Savone à Turin et à Alexandrie.
Col de Tende, route de Nice à Turin, par Coni.
Col de l'Argentière, route de Barcelonnette à Coni.
Col du mont Genèvre, route de Grenoble à Turin, par Briançon et Suze.
Col du mont Cenis, route de Lyon à Turin.
Col du Petit-Saint-Bernard, route de Chambéry à Ivrée.
Col du Grand-Saint-Bernard, route de Genève à Ivrée.
Col du Simplon, route de Genève à Milan.
Col du Saint-Gothard, route de Zurich à Milan.
Col du Bernardino, route de Coire à Bellinzona.
Col du Splugen, route de Coire à Milan.
Col de Brenner, route d'Inspruck à Trente.
Col du Stelvio, route de Botzen à Milan.
Col du Tonal, route de Trente à Milan.
Col de Tarvis, route de Trévise à Villach.
Col d'Adelsberg, route de Trieste à Laybach.

Les Alpes sont aussi traversées par trois chemins de fer : 1° au mont Tabor (et non pas au mont Cenis), par un tunnel de 13 kilomètres; 2° au col de Brenner; 3° au col d'Adelsberg.

La crête de la chaîne des Alpes est couverte de glaciers; on en compte plus de 400 entre le mont Blanc et le Tyrol (1).

(1) Les glaciers s'étendent chaque année sur le versant des

Les deux versants des Alpes renferment de nombreux lacs; ceux du versant italien forment une seule rangée qui occupe le pied des montagnes, tandis que les lacs du versant allemand sont disposés en plusieurs rangées situées sur les divers gradins de ce versant.

Apennins. Les Apennins commencent au col de Cadibone, dans les collines peu élevées de Saint-Jacques, au point où les Alpes et les Apennins ont la moindre élévation. Cette dépression, d'une étendue considérable, est importante; elle permet de tourner les Alpes, et c'est pour en avoir compris l'importance que le général Bonaparte gagna les premières batailles de la campagne de 1796.

La chaîne des Apennins se termine au cap Spartivento, après avoir traversé toute l'Italie du N.-O. au Sud-Est.

On divise les Apennins en trois parties, qui sont :

L'*Apennin ligurien* ou *septentrional*, jusqu'au mont Falterona.
L'*Apennin romain* ou *central*, jusqu'au plateau des Abruzzes.
L'*Apennin napolitain* ou *méridional*, jusqu'au cap Spartivento.

L'*Apennin ligurien* est le moins élevé et le moins large de toute la chaîne; son versant méridional tombe à pic sur la mer, dont il n'est éloigné, en moyenne, que de 15 à 20 kilomètres; son versant nord, au contraire, s'abaisse en pentes douces sur la vallée du Pô. La hauteur moyenne de l'Apennin ligurien est de 800 mètres. Il est traversé par plusieurs routes qui passent par les cols suivants :

Col de la Bochetta, route de Gênes à Turin.
Col de Montebruno, route de Gênes à Plaisance.
Col de Pontremoli, route de la Spezzia à Parme, par Fornoue.
Col de Fiumalbo, route de Pistoie à Modène.
Col de Pietramala, route de Florence à Bologne.

---

montagnes et gagnent les vallées; quelques-uns se sont avancés de 115 mètres par an. Aussi des vallées, autrefois fertiles, sont-elles devenues la mer de glace du Montanvert et du Grindelwald. La hauteur des neiges perpétuelles dans les Alpes est de 2,700 mètres, mais beaucoup de glaciers descendent jusqu'à 1,000 mètres.

L'*Apennin romain*, qui est le plus large et le plus élevé de la chaîne, se dirige du N. au S.; il se compose de montagnes abruptes et nues, et il n'est traversé que par la route de Rome à Ancône. A l'O. de l'Apennin romain, se trouvent plusieurs massifs ou plateaux, détachés de la chaîne, plus bas qu'elle, mais également âpres et sauvages. Les principaux sont : le plateau de la Toscane, le massif de Viterbe et la chaîne d'Albano ; ce sont ces montagnes parallèles à l'Apennin que l'on appelle le Sub-Apennin toscan, en Toscane, et le Sub-Apennin romain, dans les provinces romaines.

L'*Apennin napolitain* se compose d'abord de plateaux, puis prend le caractère d'une chaîne et se bifurque vers le mont Caruso; la branche occidentale finit au cap Spartivento et couvre la Calabre de montagnes escarpées et arides; la branche orientale, qui se termine au cap Leuca, est très-peu élevée.

VOLCANS. Les volcans du Vésuve, près de Naples, de l'Etna, en Sicile, et du Stromboli, dans les îles de Lipari, sont les plus remarquables de l'Italie.

5° *Hydrographie*. La chaîne des Apennins partage l'Italie en trois versants, qui sont ceux de la Méditerranée, de la mer Ionienne et de la mer Adriatique.

L'Italie continentale est tout entière dans le versant de l'Adriatique; ses fleuves sont :

Le Pô, l'Adige, le Bacchiglione, la Brenta, la Piave, la Livenza et le Tagliamento.

BASSIN DU PÔ. La ceinture du bassin du Pô et des petits fleuves qui lui sont adjacents est formée par la chaîne des Alpes et par l'Apennin septentrional.

Le Pô prend sa source au mont Viso ; il passe à Staffarde, Turin, Casal, Valenza, Bassignano, la Stradella, Plaisance, Crémone, Guastalla, Luzzara, près de Ferrare, et se jette dans l'Adriatique par plusieurs embouchures. Les alluvions

que charrie le Pô exhaussent le lit du fleuve et reculent sans cesse le rivage de la mer. Dans ses crues, le bas Pô menace d'une destruction complète les pays riverains, malgré les digues gigantesques qui les protégent; quant au rivage de la mer, qui baignait Adria au temps des Romains, il en est aujourd'hui à 35 kilomètres.

Les affluents du Pô sont : à droite, le Tanaro, la Trebbia, le Taro, la Parma, la Secchia et le Reno; à gauche, la Doria Riparia, la Doria Baltea, la Sesia, le Tésin, l'Olona, le Lambro, l'Adda, l'Oglio et le Mincio.

Le *Tanaro* descend des Alpes Maritimes; il passe à Ceva, Asti, Alexandrie et finit à Bassignano. Il reçoit, à gauche, la *Stura*, qui passe à Coni et à Cherasco; son affluent de droite est la Bormida, formée de la réunion de la Bormida orientale, qui arrose Dego, et de la Bormida occidentale, qui baigne Millesimo. — Toutes ces rivières arrosent le Piémont.

La *Trebbia* ou *Trébie* prend sa source au col de Montebruno et passe à Bobbio et à Plaisance.

Le *Taro* arrose Fornoue.

La *Parma* passe à Parme.

La *Secchia* traverse la province et la ville de Modène.

Le *Reno* passe près de Bologne et se jette dans le Pô au-dessous de Ferrare.

La *Doria Riparia* prend sa source au mont Genèvre, passe à Suze et finit à Turin.

La *Doria Baltea* descend du mont Blanc, arrose Aoste et Ivrée.

La *Sesia* sort du mont Rosa, arrose Romagnano et Verceil. Ces trois rivières traversent le Piémont.

Le *Tésin* prend sa source au Saint-Gothard, coule d'abord dans le canton suisse du Tésin et passe à Bellinzona; un peu au-dessous de cette ville, il se jette dans le lac Majeur; il passe ensuite à Pavie.

L'*Olona* est un grand ruisseau qui passe près de la Bicoque et baigne la ville de Milan.

Le *Lambro* arrose Monza et Marignan.

L'*Adda* prend sa source au mont Braglio. Il coule d'abord dans la Valteline, vallée importante par la communication qu'elle établit entre le Tyrol et le Milanais; il y arrose Sondrio. L'Adda traverse ensuite le lac de Côme, puis il arrose Cassano, Agnadel et Lodi.

L'*Oglio* descend du mont Tonal; il traverse le lac d'Iseo et arrose Chiari.

Le *Mincio* descend aussi du Tonal; il porte le nom de Sarca jusqu'à son entrée dans le lac de Garde; il sort de ce lac à Peschiera et passe à Mantoue.

Bassins côtiers du Pô.

L'*Adige* prend sa source dans les Alpes du Tyrol. Il est formé de la réunion de deux rivières, l'Etsch (ou Adige) et l'Eisach, qui se réunissent près de Botzen. L'Adige arrose d'abord le Tyrol italien (qui est à l'Autriche), où il passe à Trente et à Roveredo ; puis il entre dans le royaume d'Italie, où il arrose Vérone, Caldiero, Legnago et Carpi. Il se jette dans l'Adriatique par plusieurs embouchures.

Le *Bacchiglione* arrose Vicence et Padoue, et finit à Chioggia.

La *Brenta* passe à Bassano et se jette dans les lagunes de Venise.

La *Piave* traverse Bellune.

La *Livenza* passe à Sacile.

Le *Tagliamento* arrose Valvasone.

L'Italie péninsulaire est arrosée par un grand nombre de cours d'eaux tributaires des trois mers qui baignent cette presqu'île. Dans l'Italie centrale, ces rivières sont encore assez considérables, mais dans l'Italie méridionale, ce ne sont plus que des torrents sans importance.

Les principaux cours d'eau du versant de la Méditerranée, dans l'Italie péninsulaire, sont : l'Arno, le Tibre, le Garigliano et le Vulturne ; le seul que l'on ait à citer dans le versant de la mer Ionienne est le Basente ; ceux du versant de la mer Adriatique sont : l'Ofanto, la Pescara, le Tronto, le Chieti, le Métaure et le Rubicon.

L'*Arno* descend du mont Falterona, coule en Toscane, où il arrose les villes de Florence et de Pise.

Le *Tibre* traverse l'Ombrie et la ville de Pérouse, puis les provinces romaines et Rome ; son affluent principal est le Teverone.

Le *Garigliano*, vers l'embouchure duquel s'est livrée la bataille de 1503 entre les Français et les Espagnols.

Le *Vulturne* arrose Capoue.

Le *Basente* passe à Potenza.

L'*Ofanto* passe près de Cérignole et à Cannes.

La *Pescara* et son affluent l'Aterno arrosent les Abruzzes ; la Pescara passe à Chieti, et l'Aterno à Aquila.

Le *Métaure* et le *Rubicon* sont de petites rivières qui ont eu une grande célébrité dans l'histoire romaine.

LACS. — Les principaux lacs de l'Italie sont :

Le lac Majeur, le lac de Côme et le lac de Garde, au Nord ; le lac de Trasimène, au centre.

§ **2. Géographie politique de la région italienne.** — Avant la guerre de 1859 et les événements qui l'ont suivie, l'Italie se divisait en sept parties, savoir : le Piémont ou royaume de Sardaigne, le royaume Lombard-Vénitien, qui appartenait à l'Autriche, les duchés de Parme et de Modène, le grand-duché de Toscane, les États de l'Église et le royaume de Naples ou des Deux-Siciles.

Elle forme aujourd'hui un seul État : le royaume d'Italie.

Le royaume d'Italie se compose : 1° de l'ancien royaume de Piémont; 2° de la Lombardie, cédée au Piémont par l'Autriche, en 1859, à la paix de Villafranca; 3° de la Vénétie, cédée au Piémont par l'Autriche, en 1866, à la paix de Prague; 4° des duchés de Parme, de Modène et de Toscane, annexés au Piémont; 5° des États de l'Église, annexés au Piémont; 6° du royaume de Naples, annexé au Piémont.

1° *Piémont.* Le Piémont a pour capitale Turin, sur le Pô (200,000 habitants). Les villes principales sont : Staffarde, bataille de 1690; Cérisoles, bataille de 1544; Ivrée; Suze, qui est à l'entrée du défilé appelé le Pas-de-Suze, forcé par Louis XIII, en 1629; Pignerol et Saluces, anciennes possessions françaises; Coni; Mondovi, bataille de 1796; la Marsaille, bataille de 1693; Vinadio, place forte; Montenotte et Dego, batailles de 1796; Alexandrie, grande place forte; Montebello, combats de 1800 et de 1859; Marengo, bataille de 1800; Bassignano, batailles de 1745 et de 1799; Asti; Casal, place forte; Novare, batailles de 1513 et 1849; Magenta, bataille de 1859; Gênes, port de commerce et grande place forte (125,000 habitants); Savone; Millesimo, bataille de 1796; Novi, bataille de 1799; la Spezzia, port militaire et arsenal de la marine italienne.

2° *Ile de Sardaigne.* Elle a pour capitale Cagliari.

3° *Lombardie.* La Lombardie (ancien Milanais) a pour capitale Milan (195,000 habitants). Les principales villes sont : Monza; Côme; Marignan, batailles de 1515 et de 1859; Agnadel, bataille de 1509; la Bicoque, bataille de 1522; Cassano, batailles de 1705 et de 1799; Lodi, bataille de 1796; Pavie, université et bataille de 1525; Crémone, place forte; Brescia et Bergame, villes commerçantes (*soie*); Lonato et Castiglione, batailles de 1796; Solferino, bataille de 1859; Sondrio, capitale de la Valteline.

4° *Vénétie.* La capitale est Venise, port de commerce et ville forte (115,000 habitants). Les villes principales sont : Vérone, Mantoue, Peschiera et Legnago, places fortes; Chioggia, place forte et port de commerce; Vicence; Bassano; Rovigo; Trévise; Bellune; Palmanova, place forte; Arcole, bataille de 1796; Rivoli, bataille de 1797; Padoue, université; Campo-Formio, où fut signé le traité de 1797, qui détruisit la république de Venise et la céda à l'Autriche.

5° *Émilie* (1). L'Émilie comprend le duché de Parme, le duché de Modène et la Romagne. — Les villes principales sont :

Dans le duché de Parme : Parme; Plaisance, place forte; Fornoue, bataille de 1495; Guastalla et Luzzara.

Dans le duché de Modène : Modène ; Reggio ; Carrare, célèbre par ses carrières de marbre statuaire.

Dans la Romagne : Bologne (90,000 habitants); Ferrare et Ravenne.— Saint-Marin, capitale d'une petite république encore indépendante.

6° *Marche d'Ancône.* Les villes principales de la Marche d'Ancône sont : Ancône, place forte et port de commerce ; Tolentino, traité de 1797.

7° *Ombrie.* Les villes principales sont Pérouse et Spolète.

8° *Toscane.* Les villes principales sont : Florence, sur l'Arno (115,000 habitants); Livourne, port de commerce (80,000 habitants); Lucques; Sienne; Pise. — L'île d'Elbe, importante par ses mines de fer, a pour chef-lieu Porto-Ferrajo.

---

(1) Nom emprunté à la géographie de l'Italie pendant les derniers siècles de l'Empire romain.

9° *Provinces romaines*. Les villes principales sont : Rome, capitale du royaume d'Italie (1), ville de 220,000 habitants, sur le Tibre. Rome est aussi le siége de la papauté (2) et la métropole de la chrétienté. — Les autres villes des provinces romaines sont : Civita-Vecchia, ville maritime fortifiée, et Viterbe.

10° *Provinces napolitaines*. Ces provinces sont au nombre de cinq, savoir : la Campanie, qui comprend la Terre de Labour, la province de Naples et la Principauté ; — les Abruzzes, avec le Sannio ou Molise ; — la Pouille, qui comprend la Capitanate, la Terre de Bari et la Terre d'Otrante ; — la Basilicate ; — la Calabre.

Les villes principales sont : 1° dans la *Campanie* : Naples, grande ville de 420,000 habitants, port de commerce ; Portici et Torre dell' Annunziata, dans le voisinage des anciennes villes d'Herculanum et de Pompéia ; Castellamare, ville maritime ; Capoue et Gaëte, places fortes ; Salerne et Amalfi ; — 2° dans les *Abruzzes* : Aquila ; Chieti ; Tagliacozzo, bataille de 1268 ; — dans la *Pouille* : Foggia, capitale de la Capitanate ; Cérignole, bataille de 1503 ; Bari, Brindes, Otrante, Gallipoli et Tarente, villes maritimes ; Lecce ; Bitonto, bataille de 1734 ; — 4° dans la *Basilicate* : Potenza ; — 5° dans la *Calabre* : Reggio ; Seminara, bataille de 1503.

11° *Sicile*. Les villes principales de la Sicile sont : Palerme, capitale de la Sicile (165,000 habitants) ; Messine, place forte et port militaire ; Catane ; Syracuse ; Agosta, bataille navale de 1676 ; Caltanisetta, où l'on exploite les mines de soufre les plus riches de l'Europe ; Trapani, port de commerce.

---

(1) Depuis le 1er juillet 1871.
(2) Le Pape réside au Vatican.

STATISTIQUE. 1. *Superficie et population.* La superficie du royaume d'Italie est de 296,290 kilomètres carrés, et sa population de 25 millions d'habitants, soit 84 habitants par kilomètre carré.

2. *Gouvernement, religion et langue.* Le gouvernement est la monarchie constitutionnelle; la religion, le catholicisme; la langue, l'italien et ses nombreux dialectes ou patois.

3. *Finances.* Le revenu est de 800 millions de francs, mais les dépenses dépassent un milliard. — La dette est de 6 milliards et demi.

4. *Armée et marine.* L'armée peut être portée à 400,000 hommes. — La marine se compose de 100 bâtiments à vapeur et à voiles, dont 15 bâtiments cuirassés. Le nombre des vaisseaux et des frégates est de 25.

5. *Chemins de fer.* Les chemins de fer italiens se composent des lignes indiquées ci-après :

Ligne de Turin à Suze et de là à Chambéry et Lyon, par le mont Tabor.

Ligne de Turin à Coni ;

Ligne de Turin à Gênes, par Alexandrie ;

Ligne de Turin à Venise, par Milan et Vérone ;

Ligne de Turin à Otrante ; elle commence à Alexandrie et passe par Plaisance, Bologne, Ancône, Foggia, Bari, Brindisi et Lecce; à Bari, elle se bifurque, et l'une des deux branches se dirigera sur Tarente et de là sur Reggio dans la Calabre ;

Ligne de Gênes à Naples, par la Spezzia, Pise, Livourne, Civita-Vecchia, Rome et Capoue; cette grande ligne n'est pas encore achevée dans toute son étendue; elle doit se prolonger de Naples à Tarente ;

Ligne de Gênes à Nice, en cours d'exécution ;

Lignes de Florence à Rome, l'une par Arezzo, l'autre par Sienne ; elles ne sont pas achevées dans toute leur étendue ;

Ligne de Livourne à Bologne et Ferrare, par Pistoie, avec embranchement de Pistoie à Florence;

Ligne de Rome à Ancône, par Spolète;

Ligne de Naples à Foggia.

Corse et Malte.

Deux îles de la région italienne appartiennent à des puissances étrangères : l'une est la *Corse*, qui est à la France depuis 1768; l'autre est *Malte*, dont les Anglais se sont emparés en 1800.

CHAPITRE X

GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION GRÉCO-TURQUE

Turquie et Grèce.

§ **1. Géographie physique.** — 1. *Bornes.* La péninsule gréco-turque est bornée : au N., par les Alpes Illyriennes et les monts Balkans; à l'E., par la mer Noire et l'Archipel; au S., par la Méditerranée; à l'O., par la mer Ionienne et la mer Adriatique (1).

2. *Côtes.* La mer Noire forme, sur les côtes de la Turquie, le golfe de Bourgas et communique avec l'Archipel par le Bosphore, la mer de Marmara et les Dardanelles,

(1) Les pays situés dans le quatrième bassin du Danube (Moldavie, Valaquie, Serbie, Bulgarie) et la Bosnie, qui est dans le troisième bassin, font partie de l'empire ottoman, mais sont en dehors des limites de la péninsule gréco-turque.

dont le rivage septentrional est adjacent à la presqu'île de Gallipoli. Dans l'Archipel, on remarque la presqu'île de Chalcidique, terminée elle-même par trois presqu'îles, dont l'une a pour extrémité le mont Athos. Les golfes de Salonique, de Volo, d'Athènes et de Nauplie sont les enfoncements les plus remarquables de la côte orientale. La côte baignée par la Méditerranée offre, comme principaux accidents, la presqu'île de Morée, réunie au continent par l'isthme de Corinthe (1), le cap Matapan et le golfe de Coron. La mer Ionienne forme la baie de Navarin, les golfes de Lépante et d'Arta, et communique avec l'Adriatique par le canal d'Otrante. Dès lors, les côtes occidentales ne présentent plus de grandes échancrures; on n'y rencontre que de petits golfes, entre autres les Bouches de Cattaro.

Les îles qui dépendent de cette région sont :

Dans l'Archipel, au Nord : Thaso, Samothraki, Imvro, Limno et Skyro, à la Turquie; — Négrepont, au centre, et les Cyclades, au Sud, qui appartiennent à la Grèce.

Dans la Méditerranée, Candie, à la Turquie.

Dans la mer Ionienne, les îles Ioniennes, au nombre de sept, savoir : Corfou, Paxo, Sainte-Maure, Théaki, Céphalonie, Zante et Cérigo; elles sont actuellement réunies à la Grèce.

Dans l'Adriatique, l'archipel Illyrien, à l'Autriche.

Les côtes de la péninsule grecque sont généralement basses; en Grèce surtout, elles sont marécageuses et très-malsaines.

3. *Topographie.* La péninsule gréco-turque, ou Turquie d'Europe, est une haute-terre très-accidentée, dont le relief a beaucoup de ressemblance avec celui de l'Espagne. La

(1) On doit le couper par un canal maritime, long de 5 kilomètres.

forme de cette haute-terre est celle d'un tronc de pyramide triangulaire, dont la partie supérieure est occupée par un plateau central appelé le plateau de la Mœsie.

Le plateau central est un chaos de montagnes et de ravins, et les rivières qui l'arrosent coulent dans des gorges profondes; les talus du plateau sont formés par des terrasses escarpées et souvent arides. Les chaînes qui sillonnent la Turquie dans tous les sens, ne se lient pas entre elles; elles sont, au contraire, séparées les unes des autres par des dépressions considérables.

La Turquie d'Europe renferme plusieurs petits pays séparés physiquement les uns des autres.

Au Nord, dans le bassin du Danube, la Bosnie, la Serbie et la Bulgarie, sont des pays montueux au Sud, plats et marécageux au Nord. La Valaquie et la Moldavie (*ancienne Dacie*) sont des contrées montagneuses au voisinage des Karpathes, plates et marécageuses dans la vallée du Danube ; c'est dans ces plaines que commencent les steppes qui couvrent ensuite toute la Russie méridionale et se prolongent jusqu'en Sibérie.

Au centre, se trouve le plateau de la Mœsie, dont les terrasses occidentales renferment l'Albanie, le Montenegro, l'Herzégovine et, plus au Nord, la Dalmatie (1). L'Herzégovine (2) et le Montenegro sont des pays âpres, stériles, à plateaux calcaires, et arrosés par de petits cours d'eau qui se perdent dans les cavités naturelles (*katavothrons*) dont le sol est parsemé. L'Albanie (3) n'est qu'une alternative de rochers abrupts et de plateaux ; la partie méridionale, l'Épire, est seule un beau pays de collines et de riches vallées. Au Sud du plateau central, est

(1) La Dalmatie appartient à l'empire d'Autriche.
(2) *De Herzogthum,* en allemand *duché.*
(3) *Arnaoutlouk* en turk ; *Skiperi*, pays de roches, en albanais.

située la Basse-Macédoine, pays de collines au Nord et de plaines au Midi. A l'Est enfin, on trouve la grande plaine de Thrace.

L'Épire et la Thessalie, qui sont des pays de plaines et de vallées, sont séparés l'un de l'autre par la chaîne du Pinde et forment la transition entre la région montueuse du Nord et le royaume de Grèce.

La Grèce et la Morée se composent de plusieurs presqu'îles coupées par des golfes, et les vallées de ces deux contrées sont séparées entre elles par des chaînes de hautes montagnes. C'est ce morcellement du sol de la Grèce qui, dès les temps de l'Antiquité, a occasionné la division de la nation grecque en un grand nombre de petits États rivaux, « car le physique a influé à cet égard, dans tous les pays, sur le moral et la politique (1). »

4. *Orographie.* L'orographie de la péninsule gréco-turque se compose: du plateau central ou de la Mœsie; des Alpes Dinariques ou Illyriennes; des montagnes de la Serbie; des monts Balkans et des Alpes Helléniques ou chaîne du Pinde.

Plateau central ou *de la Mœsie*. Le plateau de la Mœsie a la forme d'un quadrilatère; il comprend la Haute-Bosnie, la Haute-Serbie, la Haute-Macédoine et une partie de la Haute-Albanie. Son altitude moyenne est de 650 mètres; il est dominé de tous côtés par les montagnes qui l'entourent: au N.-O., par le Scordus; au S.-E., par le Rhodope et les Balkans. Ce plateau est couvert de ravins et de montagnes isolées qui accidentent sa surface.

Les *Alpes Dinariques* ou *Illyriennes* se détachent de l'angle N.-O. du plateau central, et vont se rattacher aux Alpes orientales. Elles se composent, à l'E., d'une série de chaînes parallèles, et, à l'O., de plateaux qui s'abaissent

(1) Fréret, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 47.

en gradins sur l'Adriatique. A leur naissance, au nœud du Scordus, quelques sommets atteignent 2,275 mètres.

Les *montagnes de la Serbie* se détachent du versant nord du plateau central, et se composent, comme les Alpes Dinariques, de plusieurs chaînes parallèles qui s'abaissent en arrivant dans la vallée du Danube. La chaîne orientale de la Serbie va se joindre, au N., avec l'extrémité méridionale des Karpathes, pour former le défilé des Portes de Fer, traversé par le Danube.

Les *monts Balkans* commencent au revers oriental du plateau de la Mœsie, se dirigent de l'O. à l'E., et se terminent au cap Emineh-Dagh, sur la mer Noire; ils ont 300 kilomètres de longueur et 40 kilomètres de largeur. C'est le boulevard de la Turquie contre la Russie. Cette chaîne est partout boisée, escarpée et sillonnée de ravins étroits et profonds. Son versant méridional est très-abrupt et tombe à pic sur la Thrace, tandis que le versant septentrional s'abaisse sur la Bulgarie et le Danube en terrasses successives. Dans leur plus grande hauteur, à l'O., les Balkans atteignent 1,650 mètres. Leurs contre-forts sont: au N., les montagnes de Silistrie, qui appartiennent à la ceinture du bassin du Danube; au S., le Despoto-Dagh et le Tekir-Dagh.

Le Despoto-Dagh (*montagnes des prêtres*), ou mont Rhodope, est un large massif (100 kilomètres), composé de quatre chaînes parallèles qui se dirigent du N.-O. au S.-E. et se terminent à peu de distance de la Maritza. Quelques sommets atteignent 2,500 mètres.

Le Tekir-Dagh se détache des Balkans, à l'O. du golfe de Bourgas, et longe la côte de la mer Noire jusqu'au Bosphore. C'est une suite de basses montagnes à sommets-plateaux, qui ne dépassent jamais 500 mètres.

Les *Alpes Helléniques* sont aussi formées par des plateaux et des terrasses, au Nord. Dans la Grèce, elles prennent

le caractère d'une chaîne (1), traversent l'isthme de Corinthe sous la forme d'un dos de pays rocailleux, et se relèvent en Morée, où elles forment la haute-terre d'Arcadie. De cette haute-terre se détachent plusieurs contre-forts, entre autres la chaîne du Taygète, qui se termine au cap Matapan.

5. *Hydrographie.* On distingue trois versants dans la péninsule gréco-turque : le versant septentrional, tributaire de la mer Noire; le versant oriental, tributaire de l'Archipel; le versant occidental, tributaire de la Méditerranée, de la mer Ionienne et de l'Adriatique.

1. *Versant septentrional* ou *de la mer Noire.* Le fleuve principal de ce versant est le Danube, qui arrose la Serbie, la Bulgarie, la Valaquie et la Moldavie, en passant par Belgrade, Widdin, Nicopoli, Roustchouk, Silistrie, Ibraïla, Galatz et Sulina. Le Danube se jette dans la mer Noire par plusieurs bouches, dont la principale est la Sulina.

Les affluents du Danube sont : à droite, la Save et la Morava ; à gauche, l'Aluta, la Dimbowitza, le Sereth et le Pruth.

La Save sépare la Turquie de l'empire d'Autriche ; elle arrose la Bosnie et la Serbie, et se jette dans le Danube entre Semlin et Belgrade. Elle reçoit plusieurs affluents, dont le principal est la Drina.

La Morava arrose la Serbie.

L'Aluta traverse la Valaquie.

La Dimbowitza passe à Bukharest.

Le Sereth arrose la Moldavie.

Le Pruth sépare en partie la Russie de la Moldavie.

2. *Versant oriental* ou *de l'Archipel.* Les rivières principales de ce versant sont : la Maritza, le Vardar, la Salamvria et l'Eurotas ou Iri.

---

(1) Un des contre-forts de cette chaîne est le mont Œta, en Grèce, qui forme le défilé des Thermopyles.

La Maritza traverse la Thrace et passe à Philippopoli et à Andrinople.

Le Vardar arrose la Macédoine, la Salamvria la Thessalie, et l'Eurotas la Morée.

3. *Versant occidental* ou *de la mer Ionienne et de la mer Adriatique*. Les rivières de ce versant sont de petits cours d'eau, dont les plus importants sont :

Le Rouphia, en Morée,
L'Aspropotamo, en Grèce,
La Voïoutza et le Drin, en Albanie,
La Narenta, dans l'Herzégovine et la Dalmatie.

§ 2. **Géographie politique.** — Les États et provinces situés dans la région gréco-turque sont :

La Turquie d'Europe ou partie européenne de l'empire ottoman;
Le royaume de Grèce;
La Dalmatie (*à l'Autriche*).

I. EMPIRE OTTOMAN ET TURQUIE D'EUROPE.

L'empire ottoman est situé en Europe, en Asie et en Afrique; on le divise ordinairement en *Turquie d'Europe* et *Turquie d'Asie*, auxquelles il faut joindre les pays tributaires, qui sont :

En Europe. . .	La Moldo-Valaquie. La Serbie. Le Montenegro.
En Afrique . .	L'Égypte. Tunis. Tripoli.
En Asie	La principauté de Samos.

Constantinople est la capitale de l'empire ottoman ou empire turk.

La *Turquie d'Europe* comprend :

3 *provinces vassales.*	Les principautés-unies de Moldavie et de Valaquie ou la Moldo-Valaquie. La Serbie. Le Montenegro.

10 *provinces turques* appelées Vilayets et Eyalets.

- District de Constantinople } (*Thrace*).
- Province d'Andrinople } (*Thrace*).
- Province de Salonique (*Macédoine*).
- Province de Tricala (*Thessalie*).
- Province de Janina (*Basse-Albanie* et *Épire*).
- Province de Roumélie (*Basse-Albanie*).
- Province de Prisrendi (*Haute-Macédoine* et *Haute-Albanie*).
- Province de Bosnie (*Bosnie*, *Rascie*, *Croatie turque* et *Herzégowine*).
- Province du Danube (*Bulgarie* et *Serbie turque*).
- Province de Candie.

Provinces vassales.

1. La MOLDO-VALAQUIE, capitale Bukharest, située dans la Valaquie ainsi qu'Ibraïla, ville commerçante sur le Danube. — Les villes principales de la Moldavie sont : Jassy et Galatz, port de commerce sur le Danube (*blé*). — La Moldo-Valaquie a un gouvernement particulier, mais son prince est vassal de la Turquie ; la population est de 4 millions d'habitants, appartenant à la race roumaine (1) et suivant le culte grec.

2. La SERBIE, capitale Kragouïévatz. — Villes principales : Belgrade, ville commerçante sur le Danube ; Sémendria, Passarovitz, petite ville où fut signée la paix de 1718 entre l'Autriche et la Turquie. — La population de la Serbie est d'un million d'habitants, de race slave et suivant le culte grec.

3. Le MONTENEGRO, capitale Cettigne. — Ce petit pays est peuplé de 125,000 habitants, de race slave comme les Serbes et suivant le culte grec.

---

(1) La Moldo-Valaquie, en Turquie, la Bessarabie, en Russie, la Bukowine, la Transylvanie et la partie orientale de la Hongrie, dans l'empire d'Autriche, sont habitées par un peuple qu'on appelle les *Roumains* (voy. p. 20) ; ils parlent une espèce d'italien mêlé de mots grecs et slaves. Le pays des Roumains ou Roumanie est une division ethnographique qui correspond à l'ancienne Dacie.

Provinces turques.

1. DISTRICT DE CONSTANTINOPLE. La capitale est Constantinople (en turc Istamboul), grande ville commerçante située sur le Bosphore et peuplée d'un million d'habitants; ses principaux faubourgs sont : Péra, Galata, et Scutari situé en Asie.

2. PROVINCE D'ANDRINOPLE. La capitale est Andrinople, ville industrielle et commerçante sur la Maritza (100,000 habitants). Les villes principales sont : Philippopoli (40,000 habitants), Slivno et Aïdos, villes commerçantes; Enos, à l'embouchure de la Maritza; c'est le débouché du commerce d'Andrinople; Gallipoli, ville maritime sur les Dardanelles (80,000 habitants); Rodosto, sur la mer de Marmara; Bourgas, sur la mer Noire.

3. PROVINCE DE SALONIQUE. La capitale est Salonique, grande ville commerçante sur l'Archipel (100,000 habitants). Les villes principales sont : Sérès, Verria, Drama, petite ville située près de l'ancienne ville de Philippes; Kitros, village qui occupe l'emplacement de Pydna. Cette province renferme aussi le célèbre couvent du mont Athos.

4. PROVINCE DE TRICALA. La capitale est Tricala, et les principales villes sont : Larisse (30,000 habitants); Volo, ville maritime, et Phersala, l'ancienne Pharsale.

5. PROVINCE DE JANINA. La capitale est Janina. Les villes principales sont : Arta, Metzovo, Delvino, Bérat, villes commerçantes; Prévéza, Parga et Avlone, villes maritimes.

6. PROVINCE DE ROUMÉLIE. La capitale est Scutari. Les villes principales sont : Croïa, capitale des Mirdites, tribu albanaise catholique presque indépendante; c'était la capitale de Scanderberg, le plus illustre des chefs des Mirdites; Elbassan, Monastir ou Bitolia, Okrida, villes commerçantes; Dulcigno et Durazzo, villes maritimes.

7. PROVINCE DE PRISRENDI. La capitale est Prisrendi ou

Perserin. Les villes principales sont : Keuprili, Ouskoup et Pristina. Cette dernière ville est située dans la haute-plaine de Cassovo, célèbre par les deux victoires qu'y remportèrent les Turks sur les Serbes et les Hongrois, en 1389 et en 1448.

8. PROVINCE DE BOSNIE. La capitale est Bosna-Seraï ou Serajewo (50,000 habitants). Les villes principales sont : Trawnik et Zwornik, situées dans la Bosnie, ainsi que Bosna-Seraï ; Banialouka, dans la Croatie turque ; Novi-Bazar, dans la Rascie ; Trébigne et Mostar, dans l'Herzégowine.

9. PROVINCE DU DANUBE. La capitale est Roustchouk. Les villes principales sont : Widdin ; Nicopoli, bataille de 1395 ; Sistova ; Tourtoukaï ; Silistrie, place forte ; Tchernavoda, sur le Danube ; Nissa, dans la Serbie turque ; Sulina, port de commerce à l'embouchure du Danube ; Kostendjeh et Varna, villes maritimes ; Lovatz ; Ternova ; Choumla, place forte ; Sophia ; Kostendil ; Samakov ; Babadagh, dans la Dobroudscha.

10. PROVINCE DE CANDIE. La capitale est Candie ; la ville principale de l'île est la Canée. On peut encore citer Sphakia, capitale des Sphakiotes, peuplade grecque presque indépendante, qui habite les montagnes Blanches.

§ 3. Statistique de la Turquie.

1° *Étendue de l'empire ottoman et population.* L'empire ottoman se compose de la Turquie d'Europe, de la Turquie d'Asie et des provinces vassales africaines.

La Turquie d'Europe a 464,000 kilomètres carrés, et 16 millions d'habitants (1), soit 34 habitants par kilomètre carré.

La population de la Turquie d'Asie est de 16 millions ;

(1) En y comprenant les principautés vassales.

les provinces vassales en Afrique, c'est-à-dire l'Égypte, Tunis et Tripoli, sont peuplées de 5 millions d'habitants. La population de tout l'empire ottoman est donc de 37 millions d'habitants.

2° *Races et religions.* La population de la Turquie d'Europe appartient à plusieurs races. On compte 1 million de Turks, disséminés dans tout le pays ; — 8 millions et demi de Slaves, en Bulgarie, Serbie, Bosnie, Croatie, Montenegro et Herzégowine ; — 4 millions de Roumains ou Valaques, en Moldavie et en Valaquie ; — 2 millions de Grecs, en Thrace, en Macédoine et en Thessalie. A la race grecque appartiennent aussi les Albanais (1,500,000).

Les religions principales sont : le mahométisme (2 millions et demi), la religion grecque (12 millions et demi), et le catholicisme (un million).

3° *Gouvernement.* La Turquie est gouvernée d'une manière absolue par le sultan et par les pachas qui sont à la tête des provinces.

4° *Armée et marine.* L'armée turque se compose de 200,000 hommes de troupes régulières (1) et de 50,000 hommes de troupes irrégulières. — La marine compte 180 bâtiments à vapeur et à voiles, dont 12 bâtiments cuirassés.

5° *Chemins de fer.* Les deux principaux chemins de fer sont : celui de Roustchouk à Varna, par Choumla, et celui de Tchernavoda à Kostendjeh, sur la mer Noire.

II. Royaume de Grèce.

Le royaume de Grèce se compose de la Grèce ou Hellade, et de l'île d'Eubée, au N. ; de la Morée (2), au S. ; de l'archipel des Cyclades, à l'E., et des îles Ioniennes, à l'Ouest.

---

(1) Levées en Turquie (armée et réserve) ou dans les provinces vassales.

(2) Pays maritime, du mot slave *mor*, mer.

Les villes de la Grèce sont : Athènes, capitale ; le Pirée, port de commerce ; Missolonghi, célèbre par le siége de 1826 ; Lépante, bataille navale de 1571 ; Bodonitza, petite place forte située au Sud du défilé des Thermopyles et célèbre par la résistance héroïque de Léonidas, et par celle de Botzaris dans les temps modernes.

Les villes de la Morée sont : Corinthe, Nauplie de Romanie, Patras, Coron, Modon ; Navarin, bataille navale de 1827 ; Marathonisi, chef-lieu du Magne, pays montagneux, habité par les *Maïnotes*, descendants des anciens Spartiates et des Messéniens ; Hydra, port de commerce, dont les marins se sont illustrés pendant la guerre de l'Indépendance contre les Turks ; Poros, arsenal de la marine grecque.

Dans les Cyclades, on trouve Syra, port de commerce important.

La capitale des îles Ioniennes est Corfou, dans l'île du même nom.

Statistique de la Grèce.

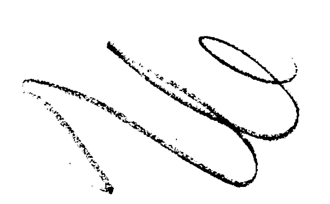
1° *Superficie et population.* La superficie de la Grèce est de 50,000 kilomètres carrés, et sa population de 1,300,000 habitants, soit 26 habitants par kilomètre carré.

2° *Race, religion et gouvernement.* Tout ce pays est habité par la race grecque. — La religion est le christianisme grec schismatique. — Le gouvernement est la monarchie constitutionnelle.

III. DALMATIE.

La Dalmatie est une province de l'empire d'Autriche qui a été décrite page 155.

FIN



A LA MÊME LIBRAIRIE

COURS CLASSIQUE DE GÉOGRAPHIE. Conforme aux programmes officiels de 1865 et 1866, par L. Dussieux, professeur honoraire à l'école militaire de Saint-Cyr, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique.

Géographie élémentaire, à l'usage des classes de huitième et de septième. 1 vol. in-18, cart. . . . . » fr. 80

Classe de sixième. — Géographie physique du Globe. — Géographie générale de l'Asie moderne. 1 vol. in-12. . . . . » fr. 70

Classe de cinquième. — Géographie générale de l'Europe et de l'Afrique modernes. 1 vol. in-12. . . . . » fr. 60

Classe de quatrième. — Géographie générale de l'Amérique et de l'Océanie. 1 vol. in 12. . . . . » fr. 40

Classe de troisième. — Description particulière de l'Europe. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 20

Classe de seconde. — Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. . . . . » fr. 80

COURS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE, à l'usage des maisons d'éducation, des aspirants aux baccalauréats ès lettres et ès sciences, et des candidats à l'école de Saint-Cyr, par L. Dussieux 1 volume in-12, cart. 2 fr. 50

ATLAS POUR LES CLASSES, extraits de l'atlas général de M. L. Dussieux. *Nouvelles éditions*, conformes aux programmes de 1865 et 1866, composées de cartes coloriées à teintes plates et dressées ou corrigées d'après les découvertes les plus récentes et les derniers traités

N° 5. — Atlas pour les classes élémentaires. — 20 cartes. 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 3 fr. 75

N° 6. — Atlas pour la classe de sixième. — 25 cartes, 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 4 fr. 25

N° 7. — Atlas pour la classe de cinquième. — 27 cartes. 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 7 fr. »

N° 8. — Atlas pour la classe de quatrième. — 22 cartes. 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 5 fr. 25

N° 9. — Atlas pour la classe de troisième. — 61 cartes. 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 12 fr. »

N° 10. — Atlas pour la classe de seconde. — 39 cartes. 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 8 fr. »

N° 11. — Atlas de géographie et d'histoire à l'usage des classes de rhétorique et de philosophie et des aspirants aux baccalauréats ès lettres et ès sciences. — 56 cartes. 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 10 fr. 50

ATLAS DIVERS

EXTRAITS DE L'ATLAS GÉNÉRAL DE M. L. DUSSIEUX

N° 2. — Atlas complet de géographie ancienne, du moyen âge et moderne, à l'usage de toutes les classes. — 81 cartes. 1 vol. in-4°, cartonné. . . . . 12 fr. 50

N° 2 bis. — Atlas choisi de géographie ancienne, du moyen âge et moderne, à l'usage de toutes les classes. — 53 cartes. 1 vol. in-4, cartonné. . . . . 9 fr. 50

N° 3 — Atlas de géographie à l'usage des candidats à l'école de Saint-Cyr et des aspirants aux baccalauréats ès lettres et ès sciences. — 41 cartes. 1 vol. in-4, cartonné. . . . . . . 8 fr. 50

N° 4. — Atlas pour servir à l'étude de l'histoire et de la géographie de la France — 52 cartes. 1 vol. in-4°, demi-reliure. . . . . 10 fr. »

36. — PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.